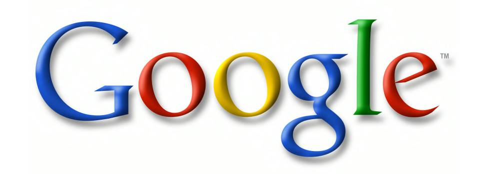


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

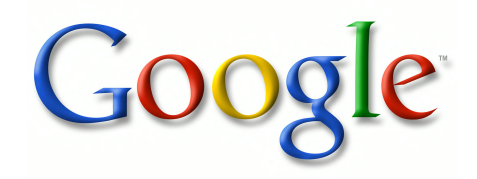
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06183821 9



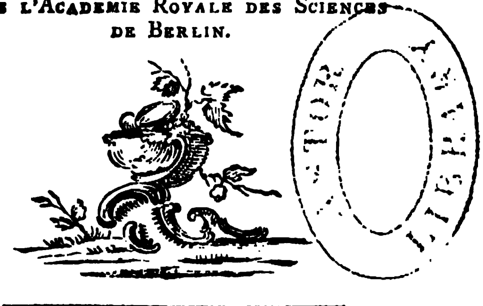
Phil.
18326

(Argens)
NABO

IISTOIRE
DE
ESPRIT HUMAIN
OU
MEMOIRES
;CRETS ET UNIVERSELS
DE LA
EPUBLIQUE DES LETTRES

PAR

JEAN BAPT. DE BOYER MARQUIS D'ARGENS,
IAMBELAN de S. MAJ. LE ROI DE PRUSSE,
ECTEUR DE LA CLASSE DE BELLES LETTRES
DANS L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES
DE BERLIN.



TOME I. - III

A BERLIN,
CHEZ HAUDE ET SPENER
1765. -67

MADAME.

La protection éclatante, que Votre Majesté Impériale accorde à tous les gens de lettres, les oblige de montrer leur reconnoissance à une Princesse, qui en favorisant les arts accroit leur gloire, & rend plus estimables & plus respecta-

bles aux yeux de l'Univers ceux qui les cultivent. Votre Majesté, imitant les vertus d'Auguste, assure l'admiration de la posterité au siecle qu'Elle illustre: tous les gens de lettres, qui ont vécu depuis cet Empereur Romain, l'ont chéri autant pour avoir protégé Virgile & Horace, que pour avoir porté au plus haut point la puissance des Romains. Les seuls bienfaits des Princes, dont les hommes se ressentent, dans les siecles les plus éloignés de

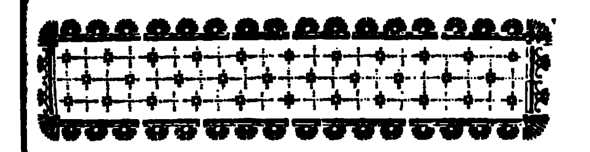
de ceux où ces Princes ont vécu, ce ſont des loix que leur équité perpétue, & des arts qui par leur utilité font le bonheur de la Societé. Votre Majeſté Imperiale, dont les lumieres ſont égales à celles des plus grands Princes, perſuadée de ces verités les met en pratique de la maniere la plus ſage. Puiſſe-t-elle jouir long tems de la gloire qu'elle s'acquiert, & gouverner en paix un vaſte Empire, où les peuples, heureux par les bienfaits qu'elle

répand ſur eux, & par l
moyens qu'elle leur fourn
d'acquérir de nouvelles co
noiſſances, transmettront à
poſterité les vertus de le
Auguſte Souveraine. J'
l'honneur d'être avec le pl
profond reſpect.

MADAME

De Votre Majeſté Imperia

Le très humble & très obéiſſant ſervit
Le Marquis d'Argens.



PREFACE.

Si le tems qu'on emploie à composer un ouvrage pouvoit assurer un auteur de sa bonté, j'oserois me flater que celui que je donne au public, merite quelque estime, car j'ai emploié trente six ans à le mettre dans l'état où je le donne aujourdhui: mais l'on sait que les livres qu'on a composés quelquefois avec le plus de soin, reussissent moins que ceux qu'on a écrit avec beaucoup moins de peine.

Si quelque chose me rassure, c'est que les differentes esquisses que j'ai données plusieurs fois de cet ouvrage, sous le titre de *Memoires secrets de la Republique des Lettres*, ont été reçues très favorablement du Public. Enfin après avoir

preſſenti ſon gout je lui préſent
vre dans l'état où j'ai cru qu'
être, pour répondre à l'idée q
conçue. Mon projet a été,
ouvrage put ſervir de Bibliothe
à ceux qui en ont une très amp
Bibliotheque Univerſelle à ce
leur ſituation ou la mediocrité
fortune ne permet pas d'avoir
nombre de livres. J'oſe me
j'ai réuſſi dans mon deſſein, & j
par moi même tous les jours l'
livre que je donne au public,
me ſert d'un repertoire, dans
trouve la ſuite des progrès de l'
main, & la marche qu'il a faite
venir au point où il eſt aujourd
ce qui m'a fait donner à mon o
titre ſous lequel il paroit.

Quoique je faſſe l'extrait &
non ſeulement des opinions & d
ges de tous les auteurs connus,
tes les nations de l'Europe, m
un précis de leur vie, on ne

s mon livre ni personnalités ni inju-
, parceque c'est l'instruction de mes
eurs que j'ai eue en vûe, & non
le plaisir de médire, ou la fausse
re de briller en cherchant à ravaler le
ité.
'aurois pu éviter de faire ici une pre-
; la premiere partie de cet ouvrage
ant emploiée qu'à en faire connoitre
out & l'utilité; je me contenterai
c de dire un mot sur l'arrangement
matieres, qui sont contenues dans cet
rage. Comme mon dessein a été de
embler tous les differens genres d
rature, dans les quels les auteurs an-
s & modernes les plus célébres se
distingués, & de mettre sous un seul
it de vûe ce qu'ont dit & ce qu'ont
t les savans les plus illustres, qui se
succédés de siecle en siecle, pour
on put juger plus aisément de leurs
ıts & de leurs defauts, & montrer
là les progrès de l'esprit humain, j'ai
é mon ouvrage en quatre parties

 prin-

dans mon livre ni perſonnalités ni injures, parceque c'eſt l'inſtruction de mes lecteurs que j'ai eue en vûe, & non pas le plaiſir de médire, ou la fauſſe gloire de briller en cherchant à ravaler le merite.

J'aurois pu éviter de faire ici une preface; la premiere partie de cet ouvrage n'étant emploiée qu'à en faire connoitre le but & l'utilité; je me contenterai donc de dire un mot ſur l'arrangement des matieres, qui ſont contenues dans cet ouvrage. Comme mon deſſein a été de raſſembler tous les differens genres de littérature, dans les quels les auteurs anciens & modernes les plus célébres ſe ſont diſtingués, & de mettre ſous un ſeul point de vue ce qu'ont dit & ce qu'ont écrit les ſavans les plus illuſtres, qui ſe ſont ſuccédés de ſiecle en ſiecle, pour qu'on put juger plus aiſément de leurs talents & de leurs defauts, & montrer par là les progrès de l'eſprit humain, j'ai diviſé mon ouvrage en quatre parties

principales: la premiere regarde les t
logiens anciens & modernes, la sec
les philosophes, la troisieme les l
riens, & la quatrieme les Poëtes.

J'ai fait, en parlant des ouvrage
ces auteurs célébres, un court abré
leur vie, parce que les actions des l
mes servent beaucoup non seulem
expliquer le veritable sens que l'on
donner à plusieurs endroits de leurs é
mais encore à faire connoitre le deg
croïance qu'on doit leur accorder. l
que je n'ai pu placer dans le text
l'ouvrage l'abregé de la vie des écri
dont je parle, je l'ai mis dans les r
qui se trouvent au bas du texte.

Les notes m'ont servi essentielle
à deux choses; premierement à y p
les passages originaux, que je traduis
le texte, pour être les garants d
bonne foi; en second lieu pour y t
quelques questions très serieuses,
uniquement pour les savans, & qu
roient jetté trop de longueur & d

fusion dans le texte; enfin j'ai profité de ces notes pour l'utilité des personnes qui ne peuvent pas avoir une grande Bibliotheque, & qui sont bien aise de voir les passages originaux qu'on critique ou qu'on loue dans un auteur; c'est d'ailleurs le seul moien de le faire parfaitement connoitre, & de ne pas lui prêter très souvent ce à quoi il n'a jamais pensé: c'est là le défaut de bien des Journalistes, & c'est celui qui regne le plus dans les ouvrages de l'Abbé Des-Fontaines, qui quoique très peu savant n'étoit pas un écrivain sans merite.

J'ai fini mon livre par une Dissertation sur les auteurs Hébreux, j'en ai fait une classe particuliere. Ces ecrivains n'interessent que les savans; les gens du monde, qui aiment & cultivent les belles lettres, s'embarassent peu du Talmud & des Rabins: cependant j'ai taché de rendre cette Dissertation intéressante par les anecdottes que j'y ai placées. Comme mon ouvrage est écrit pour toutes les nations

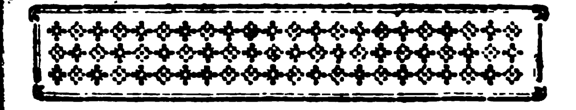
qui aiment les ſciences, & que je p
de tous les auteurs qui ont acquis d
reputation, ſelon le genre d'étude
quel ils ſe ſont appliqués, on trouve
vent enſemble des écrivains de differ
nation; par exemple l'éloge des fa
de M. Gellert ſe trouve réuni à celui
fables de Phédre & de la Fontaine.

Si j'oſois me flater, que quarante
nées d'une étude aſſidue aient pu m
prendre quelque choſe, je dirois en f
ſant cette préface, qu'un homme en
ſant avec attention l'ouvrage, que
donne au public, peut ſavoir en ſix ſe
nes ce qui m'a couté à apprendre t
le tems de ma vie.



fusion dans le texte; enfin j'ai profité de ces notes pour l'utilité des perſonnes qui ne peuvent pas avoir une grande Bibliotheque, & qui ſont bien aiſe de voir les paſſages originaux qu'on critique ou qu'on loue dans un auteur; c'eſt d'ailleurs le ſeul moien de le faire parfaitement connoitre, & de ne pas lui prêter très ſouvent ce à quoi il n'a jamais penſé: c'eſt là le défaut de bien des Journaliſtes, & c'eſt celui qui regne le plus dans les ouvrages de l'Abbé Des-Fontaines, qui quoique très peu ſavant n'étoit pas un écrivain ſans merite.

J'ai fini mon livre par une Diſſertation ſur les auteurs Hébreux, j'en ai fait une claſſe particuliere. Ces ecrivains n'intereſſent que les ſavans; les gens du monde, qui aiment & cultivent les belles lettres, s'embaraſſent peu du Talmud & des Rabins: cependant j'ai taché de rendre cette Diſſertation intéreſſante par les anecdottes que j'y ai placées. Comme mon ouvrage eſt écrit pour toutes les nations



LETTRE PREMIERE.

MONSIEUR,

Je ne puis vous refuser ce que vous exigez avec tant d'empressement: je consens de vous envoyer mes reflexions sur l'état présent de la Republique des Lettres; & j'espere vous persuader, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plusieurs fois, qu'une Reforme dans l'Empire Littéraire seroit nonseulement profitable, mais encore très nécessaire au bien & à l'instruction de toutes les nations Européennes.

Depuis long tems les Savans se sont approprié le droit de ne point assez respecter le Public; quand je dis les Savans, j'entends même ceux de la premiere classe. Il n'en est presque aucun d'entr'eux, qui ne soit responsable de quelque erreur qui s'est introduite par ses Ecrits; cependant personne ne s'avise de leur representer les dommages qu'ils causent dans la Société. On leur pardonne plusieurs défauts en faveur des excellentes choses qu'ils ont produites, & par un abus très nui-

ſible on ne condamne hautement que les mauvais Auteurs. La critique qu'on en fait eſt inutile: un Livre fade & mal écrit tombe ordinairement de lui même, ſans qu'il ſoit beſoin d'en montrer le faux & le ridicule. Il n'en eſt pas de même des fautes des grands Hommes, la prévention le reſpect & le tems en font inſenſiblement des Maximes, qu'on regarde comme certaines & auxquelles on n'oſe contredire.

Il ſeroit donc très-utile, *Monſieur*, ainſi que je vous l'ai dit ſouvent, qu'il y eût dans la Republique des Lettres un Tribunal Souverain, qui jugeât des Ouvrages des grands Hommes avec l'impartialité qui conviendroit à des Magiſtrats qui repreſenteroient les neuf Muſes, & qui ſeroient les Subſtituts d'Apollon. Vous direz peut-être qu'on a aſſez de ces Tribunaux compoſés par les Journaliſtes; mais ce n'eſt point du tout dans ce goût que je voudrois que celui que je propoſe fût établi. Les Journaliſtes ne parlent guère que des Livres nouveaux: ils donnent également des Extraits des bons & des mauvais Ouvrages; il y a déja longtems qu'on les accuſe de partialité, & qu'on leur reproche de ſe reſſentir du vice interne, qui cauſe tant de maux dans la Republique des Lettres. Il fau-

idroit que les Juges dont je vous parle, ne
ent aucune mention des Auteurs subalter-
s, leur oubli seroit une marque de répro-
tion; le Public, qui ne s'ennuyeroit point à
e les Extraits des mauvais Livres, sauroit à
oi s'en tenir. Ils entreroient au contraire
is le détail des beautés & des fautes des
ns Auteurs tant anciens que modernes: ils
reloperoient au Public les causes des er-
irs des grands Hommes; ils lui fourni-
ent un moyen pour s'en garantir, ils par-
oient des intrigues littéraires; & montre-
ent les ressorts cachés qui font agir les Sa-
is. Il est vrai qu'en agissant de cette ma-
re ils détruiroient le culte superstitieux
'on rend à certains Auteurs, qu'ils en obli-
oient plusieurs à être plus circonspects, &
e point tant compter sur les préjugés & la
vention; mais le dommage, que recevroient
Ecrivains, seroit bien peu de chose en com-
aison du profit & de l'utilité qu'en reti-
oient tous les hommes, qui peu à peu
coutumeroient à ne recevoir une opinion
après l'avoir mûrement examinée: ils ne
arderoient plus un sentiment comme cer-
i, parce qu'un tel Savant l'auroit soutenu:
consulteroient la Raison avant que d'y ac-
escer; l'esprit de parti, l'entêtement, la

 fausse

fausse confiance, tout cela se dissiperoit dès que la lumiere naturelle seroit consultée, & qu'un Savant ne seroit cru qu'autant qu'on verroit qu'il ne voudroit point l'obscurcir.

Pour venir aisément à bout de détromper les hommes des préjugés, qu'ils ont reçus dans les différens partis auxquels ils se sont attachés, il faudroit d'abord leur faire connoître, d'une maniere évidente, les contrariétés & les erreurs qu'il y a dans les Ecrits des plus grands Ecrivains: ils verroient alors la nécessité de ne point adopter en général toutes les opinions qui sont dans un Auteur estimé: un Cartésien ne suivroit plus Descartes que dans ce que ce Philosophe a dit de vrai; un Péripatéticien condamneroit les absurdités qui se trouveroient dans Aristote: un Moliniste n'adopteroit plus un sentiment pernicieux, parce qu'il est dans le Livre d'un Jésuite: un Jansenisté ne heurteroit point le Bon Sens, dans toutes les occasions où il s'agiroit des intérêts des Auteurs de son parti: un Protestant ne soutiendroit plus opiniâtrement les défauts, qui se trouvent dans les Ouvrages des Ecrivains de sa Communion; on distingueroit dans tous les Païs, dans toutes les Religions, le beau & le solide du faux brillant & du mauvais.

Les Auteurs qui voudroient ſuivre leurs ıaſſions & agir de mauvaiſe foi, trouveroient s eſprits prévenus contre leurs ruſes; leurs liſcours ne feroient aucun effet, quelque nérite qu'ils euſſent d'ailleurs. Comme on onnoîtroit les raiſons ſecretes qui les font gir, qu'on ſauroit que les plus grands Saans ſont ſujets à ſe laiſſer emporter aux mouvenens de leur colére, de leur haine, de leur vaité & de leur préſomption, on auroit ſoin le ne leur pas donner plus de croyance qu'il e leur en eſt du.

Je penſe donc, *Monſieur*, être fondé à outenir que la premiere choſe que devroit aire le Tribunal, chargé de reformer les abus ui ſe ſont introduits dans la Republique des .ettres, ſeroit de faire connoître le véritable arractère des Savans en général, de dévoiler ous les myſtères cachés de la Littérature, & e mettre au grand jour des choſes qui ne aroiſſent ſi reſpectables au Public, qu'à cauſe du oile obſcur dont on les cache. La maniere ont il faudroit s'y prendre pour en venir failement à bout ſera *Monſieur*, le ſujet des re.exions ſuivantes.

§ II.

Qu'il eſt aiſé de ſe convaincre, par la diverté des opinions & la contrariété des ſentimens

des Savans, qu'il y a plusieurs Erreurs dans leurs Ouvrages.

Pour prouver aux hommes la nécessité d'examiner les Opinions des Savans, avant que de les adopter comme des vérités incontestables, il faudroit qu'on leur montrât, d'une façon claire & évidente, la contrariété & l'opposition qui se trouvent entre les sentimens des meilleurs Ecrivains; & qu'il n'y a aucune raison pour croire aveuglement un Auteur plutôt qu'un autre, dès qu'ils sont tous les deux également estimés. N'est-il pas étonnant qu'une personne embrasse dès sa jeunesse les opinions d'un Philosophe ou d'un Théologien: que pendant tout le cours de sa vie elle ne reflechisse pas un instant sur le parti qu'elle a pris; & qu'elle ne daigne pas songer que, puisque des gens de mérite ont pensé & pensent encore différemment, il se pourroit faire qu'elle fût dans l'erreur? Je ne doute pas que si l'on faisoit voir aux hommes, combien cette croïance aveugle aux sentimens particuliers de quelques Savans est contraire à la Raison, ils ne revinssent de leurs préjugés. Pourquoi, leur diroit on, suivez-vous plutôt saint Augustin que saint Thomas, Aristote que Descartes; si vous n'avez jamais examiné les raisons qu'on oppose à vos Maîtres?

Des

Des habiles gens, répondroient-ils, nous ont assûré que leurs sentimens sont fort bons, nous croions ne pouvoir mieux faire que de suivre le goût des Connoisseurs, & de nous soumettre à leurs lumieres. Ce que vous dites, leur repliqueroit-on, n'empêche point que vous ne deviez examiner, par vous-mêmes & avec soin, les opinions que vous embrassez; parce qu'il se peut que ces Savans, en qui vous vous confiez, vous trompent. Quelle certitude avez-vous qu'ils ne soient pas dans l'erreur eux-mêmes? Ne voyez-vous pas de grands Hommes qui les en accusent? Assûrez-vous donc, autant qu'il est en votre pouvoir, que vos Conducteurs ne vous égarent point. Si vous vous appercevez qu'ils vous ont écartés du bon chemin, choisissez en d'autres dont les avis & les préceptes soient plus conformes à la Raison.

Pour que ces discours fissent beaucoup d'impression sur les esprits, il faudroit les fortifier par des exemples pris dans les événemens littéraires & dans les disputes qui arrivent tous les jours. Quelque crédule qu'on soit, quelque respect servile que l'on ait pour les Ouvrages des Savans auxquels on s'est attaché, il est impossible en examinant le sort qu'ont eu les opinions des

Auteurs, qu'on a regardés avec le plus d
vénération, de ne pas comprendre combie
il est ridicule de recevoir un sentiment comm
une vérité qu'on ne peut révoquer en doute
par cela seul qu'on le trouve dans les Livre
de certains Philosophes ou de certains Théo
logiens. Il n'est aucun Ecrivain dont quelqu
principe n'ait été vivement attaqué par plu
sieurs autres.

C'est-là une marque essentielle des défaut
qui doivent nécessairement se trouver dans le
Ouvrages qui sortent des meilleures plume
Car enfin si ce n'est pas celui qu'on réfute qu
a tort, c'est donc celui qui veut ou qui pré
tend réfuter; il est donc sûr qu'il y a pour l
moins la moitié des Savans, qui ont souten
des erreurs. L'on ne seroit point fondé
dire, que les bons Auteurs n'ont eu que de
Adversaires de la seconde classe: ils en on
trouvé au contraire qui avoient une réputatio
aussi grande que la leur; Aristote a écrit cor
tre Platon, Descartes contre Gassendi, Lock
contre Malebranche, Arnaud contre Claude
le Clerc contre Bayle.

L

[1] Saint Thomas . . . . s'est servi de la Méthode d'A
ristote avec tant de succès, pour expliquer la Doctrine d
l'Eglise Romaine, que Buccer, un de des plus grands et

La diverſité des ſentimens des plus fameux Ecrivains d'une Secte, d'une Communion différente, n'eſt point encore le plus grand motif, qui doive engager les hommes à ſe défier du crédit qu'un grand nom s'eſt acquis dans la Republique des Lettres: les éloges & les critiques que les Savans d'un même parti ont fait, ſelon les tems & les occaſions, des Ouvrages du même Auteur, prouvent encore mieux combien leurs jugemens ſont quelquefois peu ſolides, & combien il eſt néceſſaire de les examiner avant que de s'y ſoumettre. Peu de tems après qu'on eut commencé à enſeigner à Paris la Philoſophie d'Ariſtote, Saint Bernard mit tout en œuvre pour la faire défendre: un Concile tenu en 1209, ſous Philippe le Bel, fit brûler la Métaphyſique de ce Philoſophe; cependant tous les Théologiens les plus renommés du XIII. XIV. & XV. Siècle le regardérent comme un Génie ſupérieur. St. Thomas, ſi l'on en croit un habile Jeſuite [1], lui fut redevable de la Méthode dont il ſe ſervit pour expliquer la Religion. On peut donc dire qu' Ariſtote

nemis qu'elle ait eu, avoit coutume de dire: *Qu'on ſupprime les Ouvrages de Saint Thomas & je détruirai l'Egliſe Romaine.* Ce fut cette Méthode priſe d'Ariſtote qui ren-

Aristote du tems de St. Thomas étoit regar
comme un Auteur non seulement distingu
mais comme très nécessaire. ...Quelques a
nées après son crédit augmenta, & peu s'
fallut qu'on ne le considerât comme un Pe
de l'Eglise, lorsque tout à coup il s'éle
contre lui de terribles Adversaires; Luthe
Calvin, tous les Reformateurs condamnére
ses Ecrits. Ils sembloient être autorisés da
leurs sentimens par la décision d'un Concile
par l'autorité d'un Pere de l'Eglise; mais leu
rudes attaques redoublerent la vénération, q
les Catholiques avoient déja pour ce Philos
phe, & tandis que les Protestans s'acharnoie
à détruire sa reputation, l'esprit de parti, q
se joignit aux anciens préjugés, lui assûra u
Empire absolu sur tous les Docteurs de
Communion Romaine.

Quel auroit été l'étonnement des Pere
qui dans le Concile avoient fait brûler l
Livres d'Aristote, s'ils fussent revenus da

dit la Doctrine de notre Religion si redoutable à tous
Novateurs des derniers siècles, que ne pouvant y résist
ils entreprirent de la décrier en déclamant contre
Scholastiques & principalement contre Aristote. *Rap*
Reflexions sur la Philosophie Pag. 450.

[2] Sepulveda, l'un des plus savans hommes du XV
Siècle, na point hésité à le placer (*Aristote*) parmi

te monde, s'ils eussent vu que ceux qu'on traitoit comme Hérétiques, & qu'on chassoit du Corps de l'Eglise, soutenoient leurs sentimens; & que les Orthodoxes, ou ceux qui prétendoient l'être, y étoient directement opposés. Je me représente toute l'ardeur du zele de St. Bernard, pour ne pas dire toute sa colere, car ce bon Saint étant naturellement assez bilieux, je ne doute pas qu'il n'eût prêché une seconde Croisade contre les Sectateurs d'Aristote: il y a bien de l'apparence qu'elle n'auroit pas eu plus d'effet que celle qu'on avoit entreprise sur sa parole, & qui avoit fort décrédité ses oracles. Les Adversaires des Protestans étoient trop prévenus en faveur du Philosophe Grec, on ne parloit de rien moins que de le canoniser: plusieurs Docteurs [2] écrivirent pour démontrer la certitude de son salut: Saint Bernard, malgré son zele pour l'extirpation du Mahométisme, auroit couru risque d'être regardé lui-

Bienheureux; il a soutenu publiquement son opinion & par écrit. Le Jesuite Gretserus le reprend d'avoir été trop hardi; mais néanmois il avoue qu'il incline en faveur d'Aristote aussi-bien que Sepulveda, dont il n'improuve en cela que la façon de parler affirmative. *Bayle. Dict. Hist. & Crit. Tom. I. pag. 328. Art. Aristote Remarq. r.*

lui-même comme hérétique; peut être auroit on fait souffrir l'équivalent des ma qu'il causa au savant Abelard.

Le tems a fait dans la suite beauco plus que tous les Ennemis d'Aristote n'a roient osé se promettre. Ses plus gra partisans sont devenus ses plus irréconcili les Antagonistes, & les Docteurs Catholiqu qui sur la fin du dernier Siecle se sont le p distingués par leurs Ecrits contre les Protesta ont décrié d'une terrible maniere la Philo phie péripatéticienne: la chance a tour contre Saint Thomas en faveur de Sa Bernard; & malgré les efforts d'un parti c sidérable le Cartésianisme a entiérement p

3 Presque tous ses Ouvrages (*d'Aristote*), mais p cipalement ses huit Livres de Physique, dont il autant de Commentateurs différens que de Régens Philosophie, ne sont qu'une pure Logique: il y p beaucoup & il n'y dit rien. Ce n'est pas qu'il diffus, mais c'est qu'il a le secret d'être concis de ne dire que des paroles. *Maleb. Recher. de la v Liv. V. chap. II. pag. 318.*

4 Le principal défaut de la Physique d'Aristote pas qu'elle soit fausse, mais c'est au contraire qu'elle trop vraie, & qu'elle ne nous apprend que des ch qu'il est impossible d'ignorer. Car qui peut douter toutes choses ne soient composées de matiere, & d' certaine forme de cette matiere? Qui peut douter q

le dessus. Arnaud, Malebranche [3], Nicole, [4] ont traité Aristote d'une maniere aussi méprisante que celle, avec laquelle Luther [5] en avoit parlé. Il sembloit que le crédit de ce Philosophe dût être entiérement éteint, puisque les Catholiques se réunissoient avec les Protestans contre lui: la Fortune le favorisa & le tira de ce mauvais pas; la haine du Port Royal contre les Jésuites lui a assûré l'approbation de toute la Société. Dans le fond, il ne pouvoit pas manquer d'avoir des Sectateurs, car si les Jésuites eussent suivi les opinions de Descartes, le Port-Royal & les Jansénistes auroient embrassé celles des Péripatéticiens.

Lorsqu'

fin que la matiere aquiére une nouvelle maniere & une nouvelle forme, il faut qu'elle ne l'eût pas auparavant, c'est-a-dire, qu'elle en eût la privation? Qui peut douter enfin . . . . que tout dépend de la forme, que la matiere seule ne fait rien, qu'il y a un lieu, des mouvemens, des qualités, des facultés? Mais après qu'on a appris toutes ces choses, il ne semble pas qu'on ait rien appris de nouveau. *La Logique ou l'art de penser Second Discours pagg. 44. & 45.* Il semble que ce passage soit copié sur celui qui le suit, & que les Ecrivains du Port-Royal n'ayent fait que traduire les Discours de Luther.

5 *Non mihi persuadebitis* (dicit Lutherus) *Philosophiam esse garrulitatem illam de Materia, Motu, Infinito, Loco, Vacuo, Tempore, quæ fera in Aristotele sola discimus; talia*

Lorſqu'on examine avec un pe tion cette variation, dans les ſenti Docteurs d'une même Communion, ſe convainc d'une maniere évidente gemens ſubits, qui arrivent dans leur penſer, n'eſt il pas aiſé de voir com de certitude il y a quelquefois dans nions ſoutenues par les Ecrivains les crédités? Si quelqu'un dans le quinziè eût ôſé dire qu'Ariſtote avoit écrit abſurdités, il eût paſſé pour un fo être pour un hérétique; les choſes changé depuis ce tems-là. Il y a t

quæ nec intellectum, nec affectum, nec commun mores quidquam juvent: tantum contentionib ſeminandisque idonea Gretſer. in Augurat. Docto Remarquez que ce fut à cauſe de ces ſentim Jeſuite Gretſer fit ſoutenir par deux Licentiés logie, dont il étoit le promoteur, la The *Lutherum non modo non fuiſſe Scholaſticum, ſ ſubtiliorum ſententiarum hoſtem & calumniatorum tiſſimum.* Je m'étonne qu'après cela il n'ait p re pris envie aux Jeſuites de Paris de faire ſo bliquement, que tous les Ecrivains du Port-R été que des ignorans & des bêtes. Ils peuv yer les mêmes raiſons, dont Gretſer ſe ſervit p ver que Luther étoit un Ane. *Scholaſticus crasſiſſimos, ſtupidiſſimos & ut ſic appellem decum ſusque aſininos contra Philoſophiam commiſit erro*

qu'un homme qui se piquoit d'avoir du génie osoit à peine le louer; la mode étoit venue de le décrier, de l'injurier, il falloit parler de lui avec mépris. Au contraire l'on ne disoit qu'avec beaucoup de circonspection que Descartes s'étoit trompé quelquefois. Un Jésuite Péripatéticien, pour avoir la liberté de parler hardiment du Philosophe François, fut obligé de maltraiter un peu le Philosophe Grec.[6] Si cet Auteur eût écrit, dans le tems où nous sommes, il eût agi plus naturellement, il n'eût point cherché à compenser les choses aux dépens de son Maître; il auroit dit purement

rus tales errores commisit; non est igitur Lutherus Scholasticus. En changeant le nom de *Lutherus* en celui d'*Arnoldus* ou de *Nicollus* l'affaire seroit faite.

[6] Les Péripatéticiens ont aussi leurs difficultés à resoudre, on n'en peut douter; mais. . . . . il faut s'en tenir là, & raisonner. . . . . comme fit un grand Ministre d'Etat, il y a vingt-cinq ans. On lui conseilloit de ne point faire apprendre à son fils ainé l'ancienne Philosophie; parceque, lui disoit-on, il n'y a dans cette Philosophie que des niaiseries & des folies. On m'a dit aussi, répondit-il, qu'il y a bien des fadaises & des chimeres dans la nouvelle: ainsi, continua-t-il, folie ancienne, folie nouvelle, je crois qu'aïant à choisir, il faut préférer l'ancienne à la nouvelle. *Suite du Voyage du monde de Descartes pag. 106.*

ment & simplement, *il y a dans le Cartésianisme plusieurs principes évidemment faux.* Les Locke, [7] les Newton ont accoutumé les hommes à entendre condamner sans ménagement les erreurs de Descartes, ils n'ont cherché aucun adoucissement dans leur façon de les découvrir; d'autres Savans viendront un jour, qui peut-être agiront de même à leur égard. Cependant loin que les bons Auteurs, qui se succédent les uns aux autres, aident à découvrir certaines difficultés, ils ne font qu'en augmenter le nombre; ils détruisent les Principes de leurs prédécesseurs, pour en établir d'autres qui sont renversés par ceux qui les suivent. Rien n'est plus instructif, pour se persuader la nécessité de ne point accorder une croyance aveugle aux Savans les plus renommés, que

7 Il y a des gens qui voudroient nous persuader que l'étendue & le corps sont une même chose; mais ou ils changent la signification des mots. . . . eux qui ont si sévérement condamné la Philosophie, qui étoit en vogue avant eux, pour être trop fondée sur le sens incertain ou sur l'obscurité illusoire de certains termes ambigus qui ne signifient rien, ou bien ils confondent deux idées. *Locke Essai Philos. sur l'Entend humain Liv. II. Chap. XIII. pag. 133. §. II.*

Il faut que ces gens-la ayent la vûe bien perçante pour voir certainement que je pense, lorsque je ne le

que de contempler d'un œil Philosophique la circulation des différens Sistêmes, sans remonter plus haut qu'à ce dernier Siècle. Gassendi a succédé à Aristote, Descartes à Gassendi, Locke & Newton à Descartes; qui sait si dans quelques années les successeurs de ces derniers ne commenceront pas à paroître ?

Ce n'est pas dans les seules Matieres de Philosophie & de Théologie, que les Savans de la premiere classe ont des sentimens directement opposés : ils ne s'accordent pas quelquefois dans les choses qui paroissent les plus claires ; & l'on auroit presque raison d'assûrer, qu'ils veulent se divertir au dépens du Public assez dupe pour entrer avec feu dans leurs démélés & pour prendre part à toutes leurs querelles de quelque nature qu'elles soient. Est-

saurois voir moi-même. Ils voient que les Chiens & les Eléphants ne pensent point, quoique ces Animaux en donnent toutes les démonstrations imaginables, excepté qu'ils ne nous le disent pas eux mêmes. Il y a en tout cela plus de mystere, au jugement de certaines personnes, que dans tout ce qu'on rapporte *des Freres de la Rose-Croix*, car il paroit plus aisé de se rendre invisible aux autres, que de faire que les pensées d'un autre me soient connues, tandis qu'il ne les connoit pas lui-même. *Id. Liv. 2. Chap. 1. pag. 8.*

Eſt-il rien qui montre avec plus d'évidence les erreurs des Savans, l'incertitude de quelques-unes de leurs opinions, que les diſputes qui ſe ſont élevées, dans ces derniers tems, au ſujet des Anciens & des Modernes? Il y a eu dans les deux partis d'habiles gens. Les Deſpréaux, [8] les Racine, [9] les Toureil [10] ont ſoutenu les interêts d'Homere, de Pindare, de Sophocle, d'Euripide, &c. Les Fontenelle, [11] les la Mothe, [12] les Bayle [13] ont critiqué

[8] Réflexions ſur le Traité du Sublime de Longin, &c.

[9] Voyéz la Préface de la Tragédie d'Iphigénie.

[10] Mais qu'un homme, fort ſenſé d'ailleurs, affirme d'un ton dogmatique & decisif que les Maitres de l'Art en ont violé toutes les regles, qu'un vieux reſpect d'âge en âge nous faſcine l'eſprit, & que les modeles domeſtiques nous diſpenſent de conſulter les modeles étrangers; il me permettra de croire qu'il veut ſe jouer de la Raiſon, & voir juſqu'où peut aller la licence du paradoxe. *Toureil.* Diſc. pronon. dans l'Academie. Tom. 1. pag. 76. *Edit.* de *Hollande in 12.*

[11] Voyez Digreſſion ſur les anciens & les Modernes.

[12] Diſcours ſur l'Ode, Oeuvres de la Mothe Houdart, Tom. I.

[13] Dict. Hiſt. & Crit. dans l'Article d'Homére.

[14] Je connoiſſois un Jeune Poëte Turc, nommé Achmet Chelebi, qui parloit fort bien l'Italien; il m'apprit une choſe aſſez particuliere, & qui eut ſervi infiniment à Madame Dacier dans ſes diſputes ſur Homere. . . . Il me dit que la Langue Perſane & l'Arabe étoient une des

critiqué vivement ces Auteurs. Fontenelle est allé jusqu'à soutenir que le stile d'Homere étoit aussi ridicule, que le seroit celui d'un Livre François qui seroit écrit en Bas-Breton, en Normand, en Languedocien & en Provençal. Un Auteur moderne lui a répondu quelque chose qui paroît assez sensé. [14]

Des opinions aussi opposées, sur un sujet qui paroit si clair & si peu susceptible de contrariété, ne doivent-elles pas étonner ceux qui sont

choses les plus essentielles à la versification Turque, par la quantité de mots & de tours de phrases qu'on étoit obligé d'emprunter de ces Langues étrangéres, pour donner plus de force à la Turque & plus de douceur en même tems. . . . C'est ainsi que tous les Ouvrages qui sont pour les Savans doivent être écrits. Cette Langue s'appelle le Turc farci, on ne la parle que dans le Serrail & chez les Gens de Science. L'Arabe sert à donner plus de force, le Persan plus de tendresse, & le mêlange de ces trois Idiomes ne fait qu'un langage plus parfait. Il y a, à la vérité, bien des Livres qui ne sont écrits que dans un seul idiome, tels sont principalement les Historiens, qui doivent être à la portée de tout le monde; mais pour les Poëtes, surtout les bons, ils se servent du Turc, de l'Arabe & du Persan, selon qu'ils jugent qu'il convient à leurs Ouvrages . . . . J'ai réfléchi depuis que c'étoit avec quelque espèce d'injustice, que Mr. de Fontenelle avoit comparé Homere, lors qu'il avoit employé plusieurs Dialectes dans son Iliade, à un homme qui composeroit un Poëme en Picard, en Champe-

ſont accoutumés à regarder les déciſions de Savans comme des Oracles infaillibles. Ca enfin qu'y a-t-il de plus extraordinaire, que d voir un nombre conſidérable de Savans aſſû rer qu'un Livre eſt écrit d'une maniere pur & exacte; qu'il eſt inſtructif, amuſant, rem pli d'idées nobles: qu'il eſt le véritable modél qu'on doit tâcher d'imiter: & de trouver un oppoſition formelle à ces ſentimens par d'au tres Savans, qui proteſtent que l'Ouvrag qu'on loue eſt ridicule; qu'il eſt rempli d'im pertinences, de groſſiéretés, & qu'il faut n'a voir point de goût pour en aimer & en con ſeiller la lecture? S'il s'agiſſoit dans cett diſpute d'un point de Philoſophie ou d'u éclairciſſement de Théologie, l'on ne ſe roit point ſurpris des contrariétés qui pa roîtroient dans ces différentes opinions mais de quoi eſt-il queſtion? De l choſe du monde la plus ſimple, de ſa voir ſi un Livre eſt bien ou mal écrit, s' eſt inſtructif ou inutile. Dans cette oppo ſition de ſentimens on n'apperçoit aucun m lie

nois, en Languedocien & en Breton. Ces Idiom n'ont point entr'eux le même rapport que les Dialect différentes des Grecs. Il y a même apparence qu'il é étoit chez les Grecs comme chez les Turcs, c'eſt-à-dir

lieu où l'on puisse les rapprocher. Il faut avouer que les Grecs n'ont été que de chétifs Ecrivains, ou il faut les regarder comme des Génies supérieurs. Il est donc évident qu'il y a plusieurs Savans, qui se trompent non-seulement dans les choses de spéculation; mais même dans celles qui sont les plus simples. Il faut être bien prévenu & bien aveuglé par les préjugés pour vouloir les croire sur leur parole, & pour regarder leurs assertions comme des décisions autentiques de la vérité.

Les Disputes littéraires ne produisent pas seulement des contrariétés dans les sentimens des Savans des partis opposés, elles en font encore naître plusieurs dans les opinions de ceux qui suivent le même Etendart; il se forme des divisions intestines dans toutes les Sectes.

Les partisans des Anciens ne s'accordent point entr'eux sur le mérite des Auteurs dont ils soutiennent la gloire: il s'en est trouvé plusieurs qui ont traité avec autant de mépris certains auteurs, que l'auroient pu faire les admirateurs outrés

que leurs Savans se servoient de ce qu'ils trouvoient de beau dans les Idiomes différens. Aussi voyons-nous que Pindare en a employé quelquefois deux différens dans ses Odes. *Mémoires de Mr. le Marquis d'Argens. pag. 281.*

outrés des Modernes: ils ont même donné dans d'aussi grands excès. Scaliger [15] a fait une sévere réprimande à Pierre Victorius & à Lambin, qui avoient écrit contre la latinité d'Ovide. Voilà des Savans en *us*, des Commentateurs célèbres des Anciens qui méprisent le stile d'un des plus polis Courtisans de la Cour d'Auguste; ils font une Secte particuliere au milieu de la leur.

Il est arrivé la même chose chez les Sectateurs des Modernes. Plusieurs d'entre eux ont eu l'audace de s'élever non pas contre des Ecrivains ordinaires, mais contre leurs principaux Chefs.

§. III.

De la prevention des Savans en faveur de leurs opinions.

Lorsqu'on vient à considerer la bonne opinion que la plûpart des Savans ont d'eux-mêmes, la prévention dans laquelle ils sont en faveur de leurs sentimens, on est aisément convaincu de la nécessité de ne les adopter qu'après les avoir bien examinés. Les femmes ne sont pas plus jalouses de leur beauté, qu'un Homme

15 *Petrus Victorius de Ovidio non veritus sit dicere, cum ut Oratione & Versibus, ita vita & moribus enervatum . . . non longe ab hac temeraria sententia discedit Dionysius Lam-*

Homme de Lettres l'est de ses opinions. C'est de cette vanité que découlent, comme d'une source intarissable, ce nombre prodigieux d'Ecrits qui paroissent tous les jours. Un Savant fait quelquefois douze Volumes *in folio*, pour autoriser une sotise qu'il aura dite dans une Brochure de six feuilles. *Pauvre Public, il faut qu'on compte bien sur ta patience, sur ta bonté, & sur tes préjugés, pour espérer que tu prendras part à une dispute, qui dure depuis trente ans, & qui n'est survenue que par rapport à l'explication d'un Vers d'Horace, ou d'une conclusion tirée mal à propos d'un principe incertain!* Après un aussi long démêlé les combattans restent fermes dans leurs sentimens, s'attribuent l'honneur de la victoire, & reçoivent les complimens de leurs amis.

On doit avouer que c'est un tems bien mal employé, que celui qu'on a donné à la lecture des Ouvrages, qui naissent des démêlés de la plûpart des Savans. Je suppose qu'un homme parcoure aujourd'hui tous les Ecrits qu'occasionna la querelle de Bayle & de Jurieu: après s'être bien fatigué la vûe, il aura la consola-

binus, qui imperitissime eum malum latinitatis Auctorem vocat. Scalig. in confut. Fabulæ Burdonum, pag. 217.

folation de favoir que Mr. Jurieu difoit que Mr. Bayle n'étoit pas affez dévot, & que Mr. Bayle reprochoit à Mr. Jurieu qu'il faifoit de mauvaifes prophéties; & que le Confiftoire, ennuyé avec raifon de toutes ces difputes, ordonna à Mr. Bayle de prier Dieu plus dévotement & de laiffer Mr. Jurieu en paix. Ne voilà t'il pas une chofe bien inftructive, bien utile au Public, pour vouloir la lui apprendre par dix ou douze différens Ouvrages [16]? N'eft-ce pas être bien prévenu pour fes fentimens que de les foutenir d'une façon auffi opiniâtre?

L'entêtement des Savans pour leurs opinions eft fi grand, qu'il les prive des notions les plus claires, & les empêche de voir qu'ils approuvent quelquefois dans leurs Ouvrages ce qu'ils blâment dans ceux des autres. Saint Bernard fit condamner Abelard comme hérétique, pour avoir expliqué le Myftère de la Trinité de la même maniere qu'il l'expliquoit

[16] On peut voir dans la Vie de Mr. Bàyle, qu'on a mife à la tête de fon Dictionnaire Hiftor. & Crit., une fort longue énumération & très détaillée de tous ces différens Ouvrages, depuis la pag. 51. jufqu'à la pag. 83.

[17] *Mens imago Dei eft, in qua funt tria, id eft, Memoria, intellectus, & Voluntas. Memoriæ tribuimus omne quod fcimus etiam non inde cogitemus, Intelligentiæ tribuimus omne quod verum cogitando invenimus, quod etiam*

quoit lui-même. L'entendement, dit ce Saint, est l'image de Dieu[17] : on trouve trois choses dans lui, la Mémoire, l'Intelligence & la Volonté: nous attribuons à la mémoire tout ce que nous savons, à l'Intelligence tout ce que nous croyons être véritable; par la mémoire nous ressemblons au Pere, par l'Intelligence au Fils, & par la volonté au Saint Esprit. Le parallele que faisoit Abelard étoit aussi simple qui celui-là. De même, disoit-il, [18] que les trois propositions d'un Syllogisme ne sont qu'une même vérité, de même le Pere & le Fils ne sont qu'une même essence; la *Majeure* représente le Pere, la *Mineure* le Fils, & la *Conclusion* le Saint Esprit. Il est certain que la comparaison d'Abelard étoit aussi orthodoxe que celle de Saint Bernard: toutes les deux disoient la même chose, tendoient au même but; cependant Abelard fut condamné comme hérétique par la Cabale

memoriæ commendamus. Per memoriam Patri similes sumus, per Intelligentiam Filio, per Voluntatem Spiritui Sancto. Div. Bernard. Meditationes devotissimæ ad human. conditionis cognit. Seu Lib. de Anima Cap. 1. num. 6.

18 *Sicut eadem Oratio est propositio, & assumptio, & conclusio; ita eadem essentia est Pater, & Filius, & Spiritus Sanctus.* Abæladi Oper. pag. 10.

bale de ses ennemis, & ce n'a été que long tems après qu'on a reconnu son innocence & qu'on lui a rendu justice. Si Saint Bernard s'étoit expliqué dans les mêmes termes qu'Abelard, & que ce dernier se fût servi au contraire de ceux de Saint Bernard, on eût également trouvé matiere à le condamner; on n'auroit plus dit alors qu'il admettoit trois Dieux, on l'eût accusé de détruire la Distinction des personnes, l'intelligence & la volonté n'étant point des qualités distinctes de l'Ame. On eût trouvé cent mauvais moyens pour le chicaner, tandis que Saint Bernard se seroit applaudi de la justesse de la comparaison du Syllogisme.

Dans tous les tems la prévention & l'amour propre, ont empêché les plus Savans de faire en certaines occasions usage de leur Raison. Ils se sont laissé emporter par leurs passions; ils ont loué ce qu'ils avoient blâmé ils ont détruit d'une main ce qu'ils avoient élevé de l'autre. Rien ne prouve plus visiblement, combien il est dangereux de recevoir sans examen toutes leurs opinions, & de se laisser éblouir par leur nom. Quel est le Théologien Protestant qui ait eu plus de réputation que Mr. Jurieu? cependant il est allé jusqu'au point de faire un éloge pompeux de

So

Socin, pour avoir le plaisir de flétrir la réputation de Mr. Bayle. Cet excès étonnant, auquel il s'est porté, lui a été vivement reproché par un des plus grands Hommes qu'il y ait eu en Europe. „Un homme selon Socin, dit l'il-„lustre Mr. de la Croze, [19] qui ignoreroit „Dieu, c'est à-dire, un Athée excusable selon „les principes de cet Hérésiarque, peut plaire „à Dieu en vivant justement. Voilà des sen-„timens qui doivent enflâmer la bile de ceux „qui crient si fort aujourd'hui contre un Au-„teur célèbre, qui n'est coupable que pour „avoir dit, que les Athées n'ont point de prin-„cipes qui puissent les empêcher de mener „une vie réglée selon les hommes. Cette opi-„nion ne leur attribue aucune bienveuillance de „la part de Dieu, & si elle peut nuire à la Re-„ligion, ce que je ne crois pas, après toutes „les restrictions & les explications de l'Auteur, „au moins faut-il avouer qu'elle est infiniment „plus supportable, que le sentiment dont So-„cin fait le fondement de son Corps de Théo-„logie. Cependant l'Auteur dont je parle est „accusé de favoriser l'Athéisme, & cela dans „des Livres pleins du fiel le plus amer; & „Socin, dit-on, est un Auteur pour lequel „on

[19] Dissert. Hist. sur divers, Sujets, Tom. I. pag. 150.

„on ne peut s'empêcher de concevoir de
„me lorsqu'on lit ses Ouvrages. Que
„on dire d'une telle conduite, sinon q
„passion obscurcit souvent l'esprit de
„d'entre les hommes, qui se croyent les
„judicieux, & qu'elle les fait tomber dan
„contradictions qu'ils traiteroient dans
„autres avec le dernier mépris?

Il seroit à souhaiter que des réflexions sages produisissent quelque effet sur l'espri Savans emportés, qu'elles leur fissent noître les erreurs dans lesquelles leurs vention les fait tomber: il en est peu évitent cet écueil; presque tous vont s'y ser. Un fameux Théologien Jésuite [20] r teroit un avis encore plus sec & plus piq que celui que Mr. de la Croze a donné si à propos à Mr. Jurieu. Il a la témerité surer qu'il vaut mieux être Athée que testant, & met la Doctrine de Calvin bie dessous de celle d'Epicure. Peut-on po plus loin la passion? N'est ce pas être aveuglé par les préjugés & par la prévent

[20] *Epicurus teste Cicerone fingebat Deum nihil ag nullis occupationibus implicatum. Rectius sane quan vinus, qui non otiosum sed injuste finxit negotiosum. enim Auctore Calvino agit? prædestinat homines ad æt*

r avoit un Tribunal établi dans la Re-
ique des Lettres, où les blasphêmes fussent
: de la même maniere qu'ils le sont dans
ciété Civile, ne devroit-il pas ordonner
e Théologien eût la langue percée, pour
dit qu'il valoit beaucoup mieux ne pas
e qu'il y avoit un Dieu, que de croire
y en avoit un juste, puissant, éternel,
it, qui récompense les bons, qui punit
néchans, enfin tel que le reconnoissent
les Chrétiens? N'est-ce pas bien abuser
lisputes Theologiques, que de profiter
Controverses sur la Prédestination, pour
er les Protestants au-dessous des Athées?
i les Docteurs Molinistes osoient traiter
Augustin comme Calvin, ils ne le ména-
ent pas davantage. On peut s'en apper-
r par la maniere dont ils en usent avec
ansénistes; ils les déclarent hérétiques, &
amnent, tous les jours dans leurs Livres,
rincipes qui sont puisés dans les Ecrits
Pere. En verité il faut être bien aveuglé,
ne pas voir jusqu'à quel point l'on se
joue

r, incitat, impellit ad homicidia, furta & adulteria,
ia, mendacia, sacrilegia, hortatur & instigat, ut se ju-
s hoc opere. Becanus Opuscul, Theol. Tom. I. pag.

joue de la crédulité des Peuples! Les Ecri vains fondent, sur le crédit qu'ils croyent s'êtr acquis parmi les gens de leur parti, les sent mens les plus extraordinaires; il semble qu la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes leu fasse perdre toute honte, & qu'ils pensent qu la réputation qu'ils se sont faite les dispens de respecter l'Humanité. Ce qui me feroi croire cela, c'est qu'il s'est trouvé plusieur Savans, qui se sont enfin persuadé, à forc d'être prévenus en leur faveur, qu'ils étoien les seuls qui eussent un véritable mérite. L Mothe Le Vayer [21] ne louoit jamais personn mais il vouloit être loué. Wessellus [22] trou voit mauvais qu'on lui opposât l'autorité d quelques Docteurs & même des Peres de l'E glise pour combatre ses sentimens. [23] Leib nitz ne se contentoit pas des louanges qu'o lui donnoit: il faisoit lui-même son éloge Il est peu d'Auteurs célébres qui dans le fon de leur cœur ne s'atribuent la Souverain Dicta

[21] Voyez la 22 Lettre de Patin. Tom. I. pag. 47.

[22] *In disputationibus Theologicis magnos titulos Doctorum contemnebat solis Divinis Litteris firmiter abhaerens. Quar siquis forte inter disputandum, ut fieri solet, ei objiceret: ho dicit Doctor Sanctus, Seraphicus, &c. ipse respondere sol bat, & ego Doctor sum, Thomas vix latine intellexit &*

:e du Parnasse, & qui ne se croient les gnes de l'attention du Public. S'il juelques autres Ecrivains, c'est dans la ı être encore plus loués: les éloges marchandises dont on commerce dans ıblique des Lettres; cet abus n'est pas ı. Le plus éloquent des Romains [24] que chacun ne loue qu'autant qu'il espée loué à son tour.

§. IV.

a division qui regne entre les Savans.

division qui regne parmi les Savans, & qu'ils ont de se nuire les font tomber :s erreurs aussi grandes, que celles où :nt l'amour propre & la prévention. sauroit comprendre jusqu'où les Gens :res portent leur haine, elle est aussi : & va aussi loin que celle des Dévots. ervent quelquefois, comme eux, du e la Religion pour couvrir leurs intriils enfoncent le poignard dans le sein de

r fuit: ego trium principalium Linguarum medioitiam assecutus sum. Wesselli Vita. pag. 14.

/ez le Recueil de Littérature, de Phil. & d'Hist. Impr. à Amsterdam chez François l'Honoré.

n tantum quisque laudat quantum se posse sperat Cicer. Orat. ad Brutum. Cap. 7.

de leurs Adverſaires pour défendre les interêts du Ciel: ceux qui ont aſſez de complaiſance pour croire qu'un ſaint zèle les conduit, courent risque d'être preſque toujours la dupe de leur crédulité.

Il n'eſt rien de ſi plaiſant que les ruſes pieuſes que l'Univerſité de Paris mit en uſage, pour empêcher l'établiſſement des Jéſuites en France. „Le Parlement de Paris en l'an „1554. ſe trouvant, *dit Paſquier*, [25] aſſiégé des „importunités de ces nouveaux Freres, qui „étoient Porteurs des Bulles de Paul III. de „l'an 1543 & de Jules III. de l'an mille cinq „cens cinquante, renvoya la cauſe à cette Fa„culté, afin de prendre ſon avis. Laquelle „ayant fait chanter la Meſſe du Saint Eſprit „interpoſa de cette façon ſon Decret, toute„fois ſous un préambule de ſoumiſſion, telle „qu'elle devoit porter au Saint Siège.„ Ce préten-

25 *Anno Domini 1554. die vero prima Decembris, Sacratiſſima Theologiæ Facultas Pariſienſis, poſt Miſſam de Sancto Spiritu in Æde Sacra Collegii Sorbonæ ex more celebratam, jam 4 in eodem Collegio per juramentum congregata eſt, ad determinandum de duobus Diplomatibus quæ duo Sanctiſſimi Domini Summi Pontifices, Paulus Tertius & Julius Tertius, his qui Societatis Jeſu nomine inſigniri cupiunt, conceſſiſſe dicuntur. . . . antequam vero ipſa Theologiæ Facultas tanta de re tantique ponderis tractare inciperet, omnes*

étendu préambule de soumission est tout
fait comique. L'Université y fait de grands
compliments au Saint Pere: elle l'assûre que
c'est malgré elle qu'elle prend connoissance
de cette affaire: qu'elle ne prononce rien
qu'après avoir fait chanter une Messe solemnelle,
consulté le Ciel & appellé le Saint Esprit
à son aide; enfin elle finit le préambule
de soumission par dire au Pape: Que les Jésuites
sont des francs Vauriens, qu'ils ne doivent
point être reçus en France, qu'ils y causeroient
tôt ou tard de grands desordres, &
peut-être un Schisme si on leur permettoit de
s'établir. Cette derniere circonstance pourroit
passer aujourd'hui, dans l'esprit de bien
des gens, pour une véritable révélation du Ciel;
mais la haine que l'Université de Paris a portée
pendant très-long-tems aux Jésuites fut alors
la seule inspiration qu'elle reçut. Si elle eût
uni-

*singuli Magistri nostri palam apertoque ore professi sunt
nil se adversus Summorum Pontificum autoritatem & potestatem
aut decernere, aut moliri, aut etiam cogitare velle,
imo vero omnes & singuli ut obedientiæ filii ipsum Romanum
Pontificem, ut Summum & Universalem Ecclesiæ
Pastorem. . . . ut semper agnoverunt & confessi sunt, ita
nunc quoque sincere, fideliter & libenter agnoscunt & confitentur.*
Voyez Pasquier Recher. de la France. Liv. III.
chap. 43. pag. 326.

uniquement agi pour l'interêt de la Religion, elle ſe ſeroit contentée de donner la déciſion qu'on lui demandoit, ſans imputer aux Jéſuites les forfaits les plus odieux. Pour dire en termes clairs & précis que la Société n'étoit compoſée que d'un tas de Brigands, [26] de gens ſans aveu, qui attentoient à l'autorité des Puiſſances Eccléſiaſtiques & Temporelles, il étoit inutile de faire chanter la Meſſe. Si le Parlement de Paris eut demandé l'avis des Peres de l'Oratoire, pour ſavoir ſi l'on devroit chaſſer les Jéſuites du Royaume, ces Mrs. euſſent fait vainement un grand nombre de pieuſes ſimagrées; on auroit ſçû par avance quelle ſeroit leur réponſe. Peut-être même eût elle été plus polie & plus modérée que celle de l'Univerſité. La haine ôte à la plûpart des Savans non-ſeulement cette modération philoſophique, ſi néceſſaire à la tranqui-

[26] *Hæc nova Societas inſolitam nominis Jeſu appellationem peculiariter ſibi vindicans, tam licenter & ſine delectu quaslibet perſonas quantumlibet facinoroſas, illegitimas & infames admittens, nullam a Sæcularibus Sacerdotibus habens differentiam in habitu exteriore, in tonſura, in Horis canonicis, privatim dicendis aut publice in Templo decantandis. . . . . Religionis Monaſticæ honeſtatem violare videtur; ſtudioſum, pium, & neceſſarium, virtutum, abſtinentiarum, cæremoniarum, & auſteritatis enervat exerci*

ıilité & au repos de la Société; mais elle les :pouille entiérement de la bienséance qui nvient à tous les hommes. Il n'est point excès auxquels ils ne se portent dans leurs sputes, point de termes injurieux qu'ils ne ettent en usage. Dans les Ouvrages que espreaux a écrit contre Perrault, les mots de *t*, *d'Ignorant*, *de Bête*, s'y trouvent très-uvent; ceux de *Fou*, d'*Insensé* y tiennent ı rang distingué. Est-ce-là la maniere avec quelle, je ne dis pas les gens d'esprit, mais les :rsonnes du génie le plus borné devroient rire? N'est-il pas surprenant que les plus 'ands Auteurs soient tombés dans ce défaut? uand on lit certains endroits de leurs Ouvra-:s on seroit tenté de croire que la haine, nimitié & la Jalousie anéantissent entiére-ent la grandeur du génie, bouleversent l'en-ndement, & rendent les Savans les plus mé-pri-

m; Dominos tam temporales quam Ecclesiasticos suis ribus injuste privat, perturbationem in utraque Politia, ultas in populo querelas, multas lites, dissidia, contentio-s, æmulationes, rebelliones, variaque Schismata inducit. ıque his omnibus atque aliis diligenter examinatis & per-nsis, hæc Societas videtur in negotio fidei periculosa, pacis clesiæ perturbativa, Monasticæ Religionis eversiva, & ma- : in destructionem quam in ædificationem. Voyez Pasquier. ı. sup.

prisables des hommes. Quelle fureur, plutôt quel crime n'y a-t il pas, de f servir l'esprit, le don le plus beau que l'h me ait reçu du Ciel, à donner de l'enj ment, de la grace & de la vivacité à des jures, que les gens du plus vil état ne se sent qu'en rougissant! Plus ceux qui per leurs Adversaires par des termes durs & polis mais pleins de sel, s'applaudissent de leur Victoire, plus ils devroient contraire en être honteux; en flétrissan gloire de leurs ennemis ils font des taches effaçables à la leur. L'avantage que Des aux remporta sur son Adversaire lui eût quis bien plus de gloire, s'il n'eût point lé les invectives aux bonnes raisons.

Les injures d'un ennemi ne doivent p autoriser un Savant à user de represailles, défauts d'autrui n'excusent point les nôt Celui qui fait une faute, quelque raison q croye avoir pour s'en justifier, manque à même & au Public: le crime est toujo crime; les vaines excuses ne lui font p perdre sa laideur. Lorsqu'un homme Lettres est attaqué d'une maniere indéc par un Adversaire, son silence & sa mod tion doivent être les principaux moyens sa justification: il ne doit point repousser

injures par des injures; s'il ſuit l'exemple pernicieux qu'on lui donne; il court riſque de voir le Public auſſi ſurpris de ſon procédé qu'il l'eſt de celui de ſon ennemi. Mr. Arnaud ne daigna pas répondre au Livre [27] outrageant & rempli de menſonges que Mr. Jurieu publia contre lui; ſon ſilence fit en même tems l'apologie de ſa modération & de ſa vertu.

Il ſeroit à ſouhaiter que Mr. de Voltaire pût imiter cette ſage retenue: trop ſenſible quelquefois aux traits de ſes ennemis, il les repouſſe par des ſaillies vives, plaiſantes; mais qui ſortent de la décence qui convient à un Auteur auſſi eſtimé, & auſſi véritablement eſtimable. La paſſion l'emporte quelquefois trop loin, la haine qu'il a pour l'Auteur lui fait juger partialement du mérite de l'Ouvrage. Il blâme les ſentimens & les mœurs de Rouſſeau: il eût mieux fait de n'en rien dire; mais enfin il ne fait que répéter l'Arrêt que le Parlement de Paris a prononcé; au lieu que lorsqu'il traite ce Poëte de Rimailleur, il n'eſt pas à coup ſûr autoriſé par une déciſion du Parnaſſe.

Il

27 L'Eſprit, de Mr. Arnaud.

Il eſt allé trop loin dans une Lettre qu'
a écrite aux Auteurs de la Bibliothéque Fran
çoiſe, pour ſervir de Réponſe à un Libelle di
famatoire que Rouſſeau avoit fait inſérer dan
leur Journal. „ Un homme de bien, dit-il [a]
„nommé Rouſſeau a fait imprimer dans votr
„Journal une longue Lettre ſur mon compt
„où par bonheur pour moi il n'y a que d
„calomnies & par malheur pour lui il n
„a point du tout d'eſprit. Ce qui fait que c
„Ouvrage eſt ſi mauvais, c'eſt *Meſſieurs*, qu
„eſt entiérement de lui; Marot, ni Rabelai
„ni d'Ouville ne lui ont rien fourni. . .
„a été retranché de la Société depuis lon
„tems, & il travaille tous les jours à ſe r
„trancher du nombre des Poëtes par ſes no
„veaux vers. A l'égard des faits qu'il avan
„contre moi, on ſait bien que ſon témoign
„gne n'eſt plus recevable nulle part.„ Ce
derniere phraſe ſuffiſoit à la juſtification
Mr. de Voltaire. Il n'avoit pas beſoin
ſortir de ce caractère aimable, poli, enjou
qui régne dans tous ſes Ouvrages. Il ét
donc inutile qu'il ajoutât „à l'égard de
„vers, je ſouhaite aux honnêtes gens qu'il

[a] Cette Lettre eſt inſérée dans le Tome 34, prem
Partie.

aque, qu'il continue à écrire de ce ſtile„ la vertu brilloit dans les mœurs de Rouſ- au autant que la pureté du ſtile dans ſes Ou- ages, on ne pourroit s'empêcher d'avouer ns injuſtice qu'il eſt un très-galant homme. r. de Voltaire lui-même pendant un tems a é perſuadé de cette vérité: il ne l'a révoquée doute qu'après les démêlés qu'il a eus avec t Auteur. C'eſt la ſuite ordinaire des diſpu- s qui naiſſent entre les plus fameux Ecri- ins: dès qu'ils ont ſujet de ſe plaindre de uelqu'un ils ceſſent d'eſtimer ſes Ouvrages; en font du moins le ſemblant & les décrient plus qu'ils peuvent. Cela fait voir la cer- ude qu'on doit eſpérer de trouver dans plu- eurs de leurs déciſions; leur haine va quel- uefois ſi loin qu'elle leur fait reprocher à urs Adverſaires les fautes du Deſtin. „Rouſ- ſeau aſſûre, dit Mr. de Voltaire, que des Da- nes de ſa connoiſſance le menerent un jour u Collége des Jeſuites où j'étois penſion- naire, & qu'il fut curieux de m'y voir, parce que j'y avois remporté quelques prix; mais l auroit du ajouter qu'il me fit cette viſite, parceque ſon pere avoit chauſſé le mien pen- dant vingt ans„

Ne voilà-t-il pas une anecdote bien in- ructive pour le Public, & bien digne d'être

inſérée dans l'Hiſtoire [29] Littéraire de la France? Il eſt ſans doute fort important pour les Savans de connoître quelles étoient les pratiques d'un fort honnête Cordonnier de Paris. En voici une autre d'une auſſi grande conſéquence: „En vérité Rouſſeau a grand tort de „me vouloir du mal; car outre la liaiſon „qui étoit entre mon pere & le ſien, j'ai actu„ellement un Valet de Chambre qui eſt ſon „proche parent & qui eſt très-honnete homme: „ce pauvre Garçon me demande tous les jours „pardon des mauvais vers que fait ſon parent.“ Il eut mieux valu inſérer ces circonſtances dans le Dictionnaire de Moreri que dans un Journal, elles auroient groſſi le nombre de Généalogies compilées dont cet Ouvrage eſt farci. A quoi ſont-elles bonnes dans un Livre fait uniquement pour ce qui concerne les Sciences & les Belles-Lettres? La naiſſance d'un Auteur influe-t-elle ſur le mérite de ſes Ouvrages? Doit-elle même, parmi les Philoſophes & les gens de ſens, lui porter aucun préjudice? Tout Savant vertueux peut s'attribuer les ſentimens d'Alcibiade & dire avec ce Grec. [30]

Si

[29] La Bibliot. Françoiſe.

[30] Dans la Tragédie, d'Alcibiade par Campiſtron.

iel n'a pas mis un Sceptre dans ma
main
ois point rougir des fautes du destin.

sotte n'est point tombé dans le dé-
ſr. de Voltaire, quoiqu'il n'ait pas
agé Rousseau que lui. Avant que
ıer un portrait odieux, tracé par la
la Haine, il l'excuse sur la bassesse
sance. Voici les vers qui précédent
l'injures.

)n ne se choisit point un pere,
reproche populaire
e n'est point abattu.
ıoi que le Vulgaire en pense,
ıu, la plus vile naissance,
du lustre à la Vertu.

ques vers après ce préambule, qui
ıère plus à la justification de Rousse-
elui de l'Université de Paris à celle
es, suivent ceux-ci:

nois-tu ce Flateur perfide,
ıme jalouse où préside
omnie au ris malin,
r, dont la timide audace,

En

r le mérite personnel.

En secret sur ceux qu'il embrasse
Cherche à distiller son venin;
Lui dont les larcins satyriques
Craints des Lecteurs les plus Cyniques,
Ont mis tant d'horreurs sous nos yeux?
Cet infame, ce fourbe insigne,
Pour moi n'est qu'un Esclave indigne,
Fût il sorti du sang des Dieux.

Il me paroît que le doux, le poli, le doucereux, le modeste Mr. de la Mothe s'est terriblement oublié dans ces vers. On ne peut renfermer plus d'invectives dans moins de paroles, & on n'en sauroit guère dire de plus fortes. Les termes *d'infâme*, de *fourbe insigne*, n'entrent point dans le stile d'un homme qui n'a rien perdu de la modération d'un Philosophe. Que ne doit-on pas attendre de la haine & de la jalousie de tous les Savans, puisque celui qui a passé pour le plus retenu s'est laissé emporter si loin par sa passion? Je conviens qu'après la maniere indigne dont il avoit été traité dans les Couplets [32], qui firent condam-

[32] *Voici celui qui le regardoit:*

Quel Houdart? Le Poëte Houdart?
Ce Moine vomi de la Trape
Qui sera brûlé tôt ou tard,
Malgré le succès qui nous frape?

damner Rousseau, il étoit en quelque façon excusable de suivre les mouvements de sa colére; mais il eût beaucoup mieux fait de les réprimer. Et il faut avouer qu'il tomba dans le cas de tous les autres Savans: il ne distingua plus les Ouvrages & les actions civiles de l'Auteur, en insultant la personne il voulut décrier ses Ecrits, & renferma dans ces mots de larcins satyriques ce que Voltaire a commenté dans la suite de cette maniere: „Ce qui fait „que cet Ouvrage est si mauvais, c'est, Mrs., „qu'il est entiérement de lui; Marot ni Rabe„lais, ni d'Ouville ne lui ont rien fourni; „c'est la seconde fois qu'il a eu de l'imagination, „il ne réussit pas quand il invente. Son procès „avec Mr. Saurin auroit du le rendre plus at„tentif". Je le répete encore, c'est prendre Rousseau par son fort que de l'attaquer du côté de l'esprit; c'est par les qualités du cœur qu'il faut que ses Adversaires le rendent méprisable. Les Tribunaux Civils, les Arrêts du Parlement leur fourniront assez de Mémoires

Etrange spèctacle à nos yeux
Des coups de l'aveugle Fortune!
La Mothe a le front dans les Cieux,
Danchet rampe avec Chausse-Brune.

res pour cela. 33 Dès qu'ils voudront point diſtinguer le Poëte du Citoyen & l'homme privé, qu'ils blâmeront égalem & les Poëſies & les actions de cet Auteur, ne feront que confirmer les gens de goût de bon ſens dans l'opinion de ſe défier des gemens, que les Savans portent ſur les Ouv ges de leurs Adverſaires. A la vérité le p d'égard qu'ils ont dans leurs déciſions, n pas un des moindres abus qu'il ſeroit à ſ haiter qu'on réformât dans la Republique Lettres. Ils pouſſent quelquefois l'effronte juſqu'a déchirer le même Ouvrage qu'ils loué avec excès peu de tems auparavant, n' ce pas là mépriſer le public & le regar comme une véritable dupe, qu'on eſt aſſ de faire changer de ſentiment lorsqu voudra?

Il faudroit qu'il y eût une Loi, qui c damnât comme Fauſſaires les Ecrivains q après avoir loué un Livre pendant qu étoient amis de l'Auteur, veulent enſuite décrier. L'Abbé Des Fontaines eſt du no bre des Auteurs qui ont ſoufflé le froid & chau

33 Dans les *Lettres ſur les Poëtes* l'on verra, Rouſſeau étoit l'auteur des couplets, & non pas Mothe, comme le prétend Boindin.

aud; par la conduite qu'il a tenue il semble voir bien mérité la vive réprimande qu'il a çue de Mr. de Voltaire. Après avoir été idmirateur avec juste raison de la Henriade s'est déchaîné contr'elle & a chanté la paodie.

Il a eu d'autant plus de tort qu'il avoit s obligations à Mr. de Voltaire, qu'il n'auit jamais du oublier. Ce dernier ne les a s laissé ignorer au Public. „Il est bon, dit-l, [34] que vous sachies, Mrs., que cet Abbé st un homme que j'ai en 1724. tiré de Bisêtre, où il étoit renfermé pour le reste de es jours. C'est un fait public, j'ai encore es Lettres par lesquelles il avoue qu'il me loit l'honneur & la vie. Il fut depuis mon Traducteur. J'avois écrit en Anglois un Essay sur l'Epopée: il le mit en François. l est vrai qu'il y avoit autant de contre-sens ue de lignes: il y disoit que les Portugais voient découvert l'Amerique. Je corrigeai es fautes, & je fis imprimer sa Traduction la suite de la Henriade, en attendant que 'eusse le loisir de faire mon Essay sur l'Epopée

34 Dans la même Lettre contre Rousseau.

„pée en François, car j'avois écrit dans le goût „de la Langue Angloiſe qui eſt très-différent „du nôtre. Enfin quand j'eus achevé mon „Ouvrage, je le mis à la ſuite de ma Henriade. L'Abbé ne me pardonna point d'avoir „uſé de mon bien: il s'aviſa depuis ce tems-„là de vouloir décrier la Henriade & moi. „Je ne lui répondrai pas, & je ne décrierai „pas certainement ſes vers: il en a fait un „gros Volume, mais perſonne n'en ſait rien: „j'en ignore moi-même le titre; pour ſa per-„ſonne elle eſt un peu plus connue"

On ne ſauroit dire ſi c'eſt par oubli, ou de deſſein formé que Mr. de Voltaire a caché au Public la Cauſe de l'empriſonnement de l'Abbé Des Fontaines; mais les Loix d'une dispute équitable demandoient qu'il la lui apprit: les termes *de devoir la vie & l'honneur* emportent avec eux une idée d'autant plus flétriſſante qu'elle eſt vague; car enfin un homme peut croire que cet Abbé avoit volé ou filouté, ce ne ſeroit pas la premiere fois qu'un Auteur auroit riſqué d'être pendu. Il falloit donc expliquer de quelle nature étoit ſa faute. Elle eût trouvé des Juges bien indulgens au-delà des Alpes, & bien d'honnêtes Florentins ſeroient ſcandaliſés qu'on maltraitât un Bel-Eſprit pour une auſſi légere pecca-

dille

lille, & qui n'étoit coupable que de s'être laissé séduire aux charmes de deux petits Savoyards. Le bon Abbé les prenoit pour des Ganymèdes & croyoit être métamorphosé en Jupiter.

Il est vrai que le Lieutenant Général de Police regarda les choses du mauvais côté, & que sans le secours de Voltaire l'Abbé auroit été pour le reste de ses jours à Bissêtre; mais par cela même il devoit avoir de la reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçus, ne point les oublier pour un aussi léger sujet de mécontentement, & ne pas mériter le mépris du Public en décriant le même Ouvrage qu'il avoit loué, & dont il avoit traduit le Discours préliminaire.

Les disputes entre les plus illustres Savans naissent souvent d'une bagatelle; on est surpris, lorsqu'on remonte à l'Origine des plus célèbres querelles littéraires de voir ce qui les a occasionnées. Le sujet de celle de Mr. Gibert avec Mr. Rollin est aussi singulier que léger. Ce premier a pris en mauvaise part que l'autre ait dit, dans sa *Maniere d'étudier les Belles Lettres*, que la Méthode qu'il prescrivoit pour enseigner la Rhétorique étoit celle du Collége Mazarin. Ce discours à coup sûr n'a rien de bien choquant cependant il a ému

la bile de Mr. Gibert, qui
de Rhétorique dans le College M
devoit apprendre au Public, que
la Méthode de Mr. Rollin n'
sienne, mais qu'il la desapp
ont plusieurs Ecrits ont été
& d'autre, dans lesquels les
& les expressions choquantes n'
ménagées.

On ne doit pas s'étonner que
qui ne sont point retenus par
auguste, sortent de la modération
régler & conduire les discours d'
sage & prudent, puisqu'on voit des
qui ont acquis une reputation éton
les Partis à la tête desquels ils sont,
les uns contre les autres avec une
qu'on ne pardonneroit pas à deux
Dans les démêlés que Boileau eut avec
il se contenta de dire que son Adversai
ses adhérans n'étoient que des ignorans
méritoient d'être chassés du Parnasse: Mr.
vêque de Montpellier ne traite pas Mr.
Sens, & les Prélats qui lui sont attachés, d'u
maniere aussi douce; il les appelle Ennen
de Jésus-Christ, Suppôts de Satan, Partis
le l'Antechrist; est-ce-là une façon d'écr
ui convienne, je ne dis pas à un Savant q

chargé de prêcher par son exemple la mo-
ation aux Peuples, mais à un homme qui
respecter le Public? Que peut penser des
ntes des Théologiens un Philosophe des-
ressé, lorsqu'il lit la tirade d'injures que
ci, au sujet de ce que Mr. de Sens pré-
l que Jésus-Christ est avec le saint concert
a pluralité des Evêques. „[35] Jésus-Christ
ec Mr. de Sens & avec Mr. de Cambray....
sus-Christ avec Mr. de Bissy!..... Ne som-
es nous pas avertis qu'il doit s'élever une Bête
i aura des cornes semblables à celles de
gneau? Au tems d'Arius elle paroissoit avoir
puissance, son autorité; mais elle parloit
mme le Dragon. La Bulle Unigenitus a
uni en sa faveur une foule de noms *vim*
minum. A ne considérer que les dehors
s lesquels elle se montre, je suis tenté de
'écrier, c'est la puissance de l'Agneau; mais
Bulle apprend à dire que Dieu n'est pas
ut-puissant .... sur le cœur de l'hom-
e: c'est le langage du Démon. L'autorité
i me présente la bulle n'est donc pas l'au-
rité de l'Agneau."

Je

Instruction Pastorale de Mr. de Montpellier de l'an
1737.

Je ne saurois croire que ce soit-là la ma niere dont il faille défendre la Vérité. C comparaisons odieuses avec *la Bête de l'Apoca lypse*, ces exclamations outrageantes *Jésu Christ avec Mr. de Sens*, avec *Mr. de Cambra* avec *Mr. de Bissy*, ont quelque chose, je n dis pas d'indécent, mais de criminel & d honteux. La façon peu modeste & pe convenable dont Mr. de Sens écrit depuis long tems contre les Evêques Appellans n'excu point Mr. de Montpellier, il ne doit point avoir de repressailles entre des Docteurs qui n cherchent, ou du moins qui disent ne che cher qu'à éclaircir des difficultés survenues su quelques points de la Religion. Il est cepen dant vrai que dans une dispute aussi messé ante, Mr. de Sens est plus coupable que so Adversaire; car il y a apparence que Mr. d Montpellier ne sait point faire des complimen jolis & bien tournés. Les Jansénistes ont o dinairement le tempérament mélancoliqu l'esprit aigre: on se dépeint dans ses Ouvrage Il ne faut donc pas attendre d'un Evêque Ape lant des discours flateurs; tout ce qu'on do exiger, c'est de supprimer entiérement les in vectives; mais Mr. de Sens n'est point dans l cas de Mr. de Montpellier. Personne ne po séde mieux que lui l'Art de dire une gracieus

té en ſtile d'Académicien: il devroit donc, lorsqu'il écrit contre ſes Confreres, ne point oublier ſa politeſſe ordinaire: peut-être ſeroit-elle plus d'effet que les énergiques injures de ſes Mandements; du moins paroîtroit-elle aux honnêtes gens plus conforme à ſon caractère que ſon emportement outré. Ne pourroit il pas traiter un Evêque Appellant avec autant d'égard qu'un Poëte de Théâtre? Il faut qu'il y ait un terrible éloignement d'un Prélat Janſéniſte à un Prélat Moliniſte, ſi Mr. de Sens ne peut pas les rapprocher, lui qui a trouvé le ſecret de faire un juſte parallèle du mérite d'un Auteur de Comédies avec celui d'un Evêque Moliniſte, habile Prédicateur. Ce fut dans le Discours, qu'il prononça à la réception de Mr. l'Evêque de Mirepoix & de Mr. de la Chauſſée, qu'il fit voir cet effort de ſon génie. „N'aurois-je pas à craindre, dit-il, qu'on „ne me fît un reproche, ſi je louois également & l'Orateur Chrétien & le Poëte pro„fane; & ſi je diſtribuois à la fois des éloges & „à celui qui a préparé des Scènes, & à celui „qui a compté le Théâtre au nombre des ſcan„dales qui excitoient ſon zèle? Non Mr. le re„proche ſeroit injuſte, je puis ſans bleſſer mon „caractère, donner, non aux ſpectacles que „je ne puis approuver, mais à des Pièces

 auſſi

„aussi sages que les vôtres, & dont la lecture „peut être utile, une certaine mesure de louanges .... & en rendant justice à la sagesse de „vos vûes, on pourra concevoir sans peine „qu'il y a quelque rapport entre celui qui „condamne nos Théâtres, & celui qui essaye „de les corriger.[36] Quel malheur pour la tranquillité de la France, que Mr. de Sens ne puisse pas trouver le même rapport entre un Evêque qui condamne la Constitution & un autre qui l'approuve! Mais puisqu'on ne peut les rapprocher comme le Prédicateur & le Poëte Comique, il faudroit du moins leur conseiller d'écrire d'une maniere plus convenable, de se respecter eux-mêmes, & de ne point rendre les questions qu'ils agitent méprisables aux yeux des gens sensés par la façon dont ils prétendent les éclaircir. Quel fond peut-on faire sur leurs opinions, quelle croyance doit-on leur donner, quand on voit que la haine, la jalousie & l'orgueil brillent dans les Ecrits où ils les défendent? Les disputes indécentes des Savans porteront tôt ou tard un préjudice considérable non-seulement aux Sci-

[36] Mr. de Sens auroit du dire *qui tâche de perdre nos theatres & qui les rend ridicules chez nos voisins, en détruisant le goût de la bonne comédie.* C'est ce que je prou-

Sciences & aux Belles-Lettres, mais encore à la Religion.

Parmi les Auteurs qui écrivent d'une maniere outrageante, presque tous les Ecrivains Jésuites tiennent un rang distingué: ils oublieroient plutôt une raison essentielle à la cause qu'ils défendent, que de supprimer une injure. Ils ne perdent jamais l'occasion de blâmer leurs Ennemis dans les termes les plus forts; j'aurai souvent l'occasion de montrer la certitude de ce fait dans le cours de ces réflexions. Ils font même quelquefois intervenir les Chinois & les Brames pour leur aider à critiquer les Auteurs qu'ils n'aiment point: les Missionaires qui sont aux Indes n'oublient pas les Ouvrages qui déplaisent à la Société; d'un bout du Monde à l'autre la haine Jésuitique ne perd rien de sa force. Le Pere Bouchet, en écrivant de Siam à Mr. Huet ancien Evêque d'Avranches, ne laissa pas échapper l'occasion de critiquer la Philosophie de Descartes, que le Port-Royal cultivoit pour lors avec beaucoup de soin. „Ayant eu autrefois, dit „ce

verai dnns la suite de cet-ouvrage, en parlant du théatre ancien & moderne.

„ce Jésuite, [37] une longue conversation a
„un Brame sur le passage des Ames dan
„corps des Bêtes, il me vint en pensée d'e
„er si l'opinion des Cartésiens, touchant l'a
„des Bêtes, ne feroit pas quelque impression
„son esprit: je me mis donc à lui prouver,
„des raisons tirées de cette Philosophie, que
„Bêtes ne sont que des Automates, de pı
„machines..; mais le Brame me regardant c
„air dedaigneux, faites-vous réflexion,
„dit il, à ce que nous voyons faire tous
„jours aux Elephans & aux Singes? Et
„cela il me raconta plusieurs Histoires to
„plus extraordinaires les unes que les autre:
„Je compris par cet entretien qu'il ne fal
„pas même en riant proposer aux Indien
„Sistême des Philosophes modernes; r
„j'eus bien tôt réduit le Brame au silence
„employant contre lui des raisons auxque
„je sais par experience que les Indiens n
„point de replique."

Ces raisons étoient apparemment pui
dans la Philosophie Péripatéticienne. Je
fi

37 Lettre du Pere Bouchet inférée dans le Second
lume des Cérémonies Superstitieuses, &c. Tom. 2
I. pag. 184.

38 Aristote, ce Génie si plein de raison & d'in

fâché qu il n'ait pas plû au Pere Bouchet de nous apprendre, dans quel Livre d'Aristote il les avoit puisées; eût-il du les accompagner d'un éloge de ce Philosophe aussi outré que l'est celui, qu'en a fait son Confrere le Pere Rapin. [38] Mais il s'est contenté de nous dire que le Système de Descartes étoit si ridicule, qu'il ne falloit pas même le proposer en riant aux Indiens, si l'on ne vouloit exciter leur indignation. Je m'étonne que ce Jésuite n'ait point fait mention de l'horreur que le Systeme de Jansénius sur la Grace inspire aux Chinois, & que son Brame ne lui ait pas servi également à mordre les Anticonstitutionnaires, & les Cartésiens; app emment qu'il n'a pas jugé à propos de faire entrer un Philosophe Payen dans des disputes Théologiques.

Les Jansénistes n'en auroient point usé de même. Ils font venir la Grace par-tout, ils en expliquent même les mystères dans les Lettres de condoléance qu'ils écrivent à des femmeletttes sur la mort de leurs parens. „Je „ramasse Mademoiselle, dit Mr. l'Evêque de „Se-

gence, approfondit tellement l'abime de l'Esprit humain, qu'il en pénétra tous les ressorts par la distinction exacte qu'il fit de ses opérations. Rapin, Réflexions sur la Logique, num. pag. 374.

„Senez, tout ce qu'il plaît au Seigneur de
„nouveller en moi de forces, pour parta
„avec vous votre senſible douleur. J'appre
„la perte que nous faiſons par la mort de J
„l'Abbé Guitaut : & je m'en afflige avec t
„les gens de bien qui vont être en deuil.
„ami de Tours m'envoye la relation de la 1
„ladie & de la mort de Mr. votre frere.
„peuple, dit-il, en a fait le plus juſte él
„qu'on peut deſirer . . . Voilà, Maden
„ſelle, les ſolides motifs, d'une conſolat
„chrétienne : celui que nous pleurons vit d
„le ſéjour de la paix ; Dieu a couronné ſa
„tience & ſa foi . . . J'ai cru que le rhu
„dont je viens d'être délivré me conduiroi
„tombeau, dont chaque jour me rapproc
„mais Dieu n'a pas voulu accepter un ſacri
„que mes péchés & mon impénitence ren
„ient trop imparfait. Il laiſſe ſubſiſter
„arbre trop long-tems ſtérile, & peut être
„ſeché jusqu'à la racine ; mais la Grace peu
„un inſtant l'enrichir des fruits les plus exq
„& la confiance qu'elle m'inſpire m'y fait tr
„ver toute ma reſſource."

19 Dans une Lettre inſérée dans la Feuille du 17
vier 1737 de la Gazette Eccléſiaſtique.

le Syſtême de la Grace, expliqué par Mr. enez à propos du rhume qu'il avoit eu, ılé en termes pompeux dans une Lettre : à une Dévote, ſembleroit juſtifier l'o- n de Mr. de Camuſat. Il prétend que les niſtes agiſſent naturellement & ſuivent préjugés, lorsqu'ils ſoutiennent leurs opi- ; avec hauteur & condamnent tout ce que les Moliniſtes: la force de l'eſprit de par- emporte; & ſelon lui, il y a plus d'abon- : de cœur que de malice dans leur con- . Quant aux Moliniſtes, il ſoutient qu'ils ent avec reflexion, qu'ils condamnent leurs Ennemis des choſes dont ils con- ent intérieurement le mérite. „Ils décrie- t de ſang froid, dit-il 40, l'Ouvrage qu'ils neront le plus, dès qu'il leur ſera con- re ou qu'il viendra d'un Auteur ſuſpect. nt-ils pas bien la hardieſſe d'affecter du oris pour les Provinciales; & le Pere Bou- rs n'étoit-il pas député pour apprendre 'ublic, que Mrs. du Port-Royal n'enten- ent pas notre Langue?" Si Mr. de Ca- ıt avoit réfléchi à la conduite des Janſéni- · il auroit été plus équitable, il n'auroit point

Hiſtoire Critique des Journaux par Mr. de Camu- Tom. 1. pag. 144.

point accordé aux Molinistes un discerne[
qu'il refuse à leurs ennemis. Mallebra[
pouvoit-il n'être pas sensible aux beautés,
sont renfermées dans les Ouvrages de M
tagne? Avec quel mépris lui & Nicole
ont-ils pas parlé? Les Ecrivains du Port R
se sont peut-être plus particularisés que les J
tes; c'est vouloir éprouver jusqu'où peut s'é
dre la licence du paradoxe, que de soutenir
des gens qui étoient véritablement savans on
croire, que tous les Jésuites n'étoient que
ignorans. Mr. de Camusat avoue cepen
que, selon les Jansénistes, tout ce que le
suites publient est détestable, qu'il n'y a
jusqu'à Suarès & à Sirmond qu'ils n'a
traités d'une maniere insultante. Que n
soit-il donc que la mauvaise foi étoit é
ment le partage des Savans des deux pa
mais que les préjugés agissoient d'une man
plus forte chez les Jansénistes? Enfin de q
que source que découle le mépris que ces
férens Ecrivains affectent d'avoir les uns p
les autres, on ne doit pas moins en conc
qu'on ne peut compter sur leurs décisi
sans courir risque d'être trompé; & qu'il
d'une nécessité absolue d'examiner les s
mens des Savans, & de les examiner avec b
coup de soin, avant que de leur accorder q

ne croyar ce, puisque les plus illustres suivent aveuglément leurs préjugés & les impressions de leur haine & de leur jalousie.

Il seroit aisé de montrer qu'il est très peu illustres Ecrivains, qui n'ayent flétri leur oire en attaquant, uniquement par envie, des uvrages qu'ils estimoient dans le fond du eur. Je me contenterai d'en citer un Exemple. „On ne peut disputer [41] à Mr. de Meaux la qualité d'illustre Ecrivain: cependant personne n'a été plus sujet que lui à l'envie, à la haine & à la jalousie; ces passions lui ont fait critiquer des Ouvrages qui méritoient l'estime de tous les Connoisseurs, & dont il reconnoissoit lui-même la bonté. Les démêlés qu'il eut avec Mr. de Cambrai lui firent écrire un Livre contre les Avantures de Télémaque: il attaqua plusieurs fois les Ouvrages, dont il eût été le premier à louer la justesse, la précision, la beauté & l'arrangement, s'il eût eu la Charge que Mr. de Fénelon obtint à son préjudice. Le meme Mr. de Meaux, que la Bruyére regarde comme un Pere de l'Eglise, dénonça à la „Fa-

[41] Voyez la Philosophie du Bon-Sens, ou Réflexions ilosophiques à l'usage des Cavaliers & du Beau-Sexe. em. Réflex. pag. 111.

'aculté de Théologie de Paris la Biblioth
des Auteurs Ecclésiastiques par Du Pin,
„ce qu'il étoit fâché que le Commentair
„cet Auteur sur les Pseaumes eût été mieu:
„çu que le sien."

On ne doit point être surpris que la ja
sie ait pu suspendre pendant un tems les
cupations ordinaires de Mr. de Meaux, &
faire perdre de vûe les Auteurs Protes
pour écrire contre des Catholiques: la h
produit bien d'autres effets chez les Savans;
peut unir un Jésuite & un Ministre protes
& rendre le premier le Secrétaire de l'au
Le Révérend Pere Nouet Jésuite fit offr
Mr. Claude le secours de sa plume contre
Arnaud; & l'on assûre que la plûpart
Mémoires, qui ont été donnés contre le
Royal à cet habile & illustre Ec
lui ont été communiqués par les Jé
Quelle vaste matiére à réflexions que le
gues littéraires! Combien ne devroier
pas rendre les gens de bon-sens att
n'en point être la dupe! J'avoue que
je lis dans les Ouvrages de quelques
l'éloge ou la critique de ceux d'un au
ne sert qu'à me rendre plus circons
le jugement que je veux en faire m
je crains toujours que dans les chos

ssent les plus simples & les plus naturelles, n'y ait quelque souterrain caché & creusé par haine & la jalousie.

Le Clerc ayant eu quelque démêlé avec spreaux au sujet d'un passage de Longin, il serva toujours contre son Adversaire une taine aigreur de laquelle un Savant ne se ait jamais. Ayant été chargé de la révision Dictionnaire de Moreri, il ne perdit pas casion de mordre Despreaux: il n'osa le tiquer; mais il en parla comme il auroit t du Poëte Gaçon, & maltraita ouvertement frere. Gilles Boileau, dit-il, [42] *Avocat Parlement . . . étoit de l'Académie Françoise, il eut pourtant de la peine à être reçu .... étoit frere aîné de celui qui a composé le Livre itulé Satires du Sieur Boileau Despreaux.* Un mme qui veut connoître le mérite des deux res Boileau, n'en est-il pas bien instruit, squ'il a lu ce qu'en dit le Clerc? Ces ters vagues & même insultans de *celui qui a mposé le Livre intitulé Satires du Sieur Boileau,* conviennent ils pas bien au Rival d'Horace? ffectation de ne parler de son frere, que ur dire qu'il eut de la peine à être reçu de cadémie, n'est-elle pas un pur effet de la jalousie

[42] C'est-là presque tout ce que contient l'Article.

louiſie de cet Ecrivain? Ce qui doit con
tes deux Savans outragés, c'eſt les C
pagnons que le Clerc leur a donnés, p
leſquels, il en eſt un [43]; dont la ſcience, l
dition, l'eſprit & l'enjouement ſont l'éto
ment & les délices de l'Europe entiére.
n'a pas empêché le Clerc de vouloir le déc
même après l'avoir loué autrefois; ma
avoit eu quelque démêlé avec lui, & il
du privilège des Savans; il ſouffloit le f
& le chaud, ſelon qu'il étoit conduit pa
paſſion.

§. V.

*Les plus illuſtres Savans ont ſoutenu des
nions non-ſeulement ridicules & bizarres,
folles & impertinentes.*

Les ſentimens abſurdes & ridicules qu
plus illuſtres Savans ont ſoutenu quelque
ſont encore des marques évidentes qu'ils
ainſi que les autres hommes, ſujets à do
dans les plus grands travers. C'eſt rendr
ſervice eſſentiel au Public, que de lui
connoître que les gens auxquels il acc
une confiance aveugle, ont dit & ſoutenu
opinions ſi impertinentes, que ſi une perſ
ordinaire avoit oſé les propoſer comme

te

43 Bayle.

euſes, on l'auroit regardée comme folle & extravagante.

Hipocrate, ce Philoſophe ſi renommé, ce Medecin ſi vanté par les Anciens & par les Modernes, a donné dans ſes Ouvrages un excellent moyen, pour apprendre à faire des filles & des garçons : les gens mariés ſeront peut-être curieux de le ſavoir ; mais je crois que lorsqu'ils le ſauront, il y en aura peu parmi eux qui le voudront mettre en uſage. Le ſavant, le ſage, le prudent Hipocrate conſeille d'abord à ceux qui veulent avoir progéniture de coucher avec leurs femmes : les termes dont il ſe ſert ſont aſſez ſales ; mais les Anciens n'y cherchoient pas tant de façon, ils appelloient un Chat un Chat, & expliquoient la périphraſe de *coucher avec une femme* par un ſeul mot, qui rendu littéralement en François fait une groſſe ſottiſe. Ce premier avis d'Hipocrate eſt auſſi ſenſé que celui qui le ſuit, & qui concerne ce qu'il faut obſerver pour produire un *mâle* ou une *femelle*, l'eſt peu. Il conſeille donc au mari qui veut faire un garçon de ſerrer étroitement, lorsqu'il eſt occupé à l'operation maritale, non pas le bras ni le pied, mais certaine partie qu'on ôte aux *Virtuoſi*, pour leur rendre la voix claire. Quelque douleur qu'on reſſente, il faut continuer

de presser pendant toute l'action : si c'est la partie gauche [44] qu'on a traitée de cette maniere on aura un beau garçon ; si c'est la droite il faudra se contenter d'une fille. Voilà à coup sûr une magnifique découverte, dont il est étonnant que les différens Commentateurs d'Hipocrate n'ayent pas voulu profiter ; car après avoir parcouru leurs Commentaires, je n'en ai trouvé aucun qui ait assûré avoir éprouvé la vérité de ce conseil si salutaire pour la tranquilité des gens mariés qui ne peuvent avoir d'enfans, ou qui n'ont que des filles.

Les

44 Ὁ δε ανὴρ μη μεθυσκέθω μηδὲ οἶνον λευκον πινέτω; ἀλλ' ὅστις ισχυροτατος καὶ ἀκρητεστατος, καὶ σιστεισθω ως ισχυροτατα. καὶ μὴ θερμολουτείτω. ἰσχυέτω δε καὶ υγιαινετω, καὶ σιτίων ἀπέχέθω των μὴ ξυμφερόντων τω πρήγματι. Ὅταν βούληται ἄρσεν φυτεύειν τῶν ἐπιμηνιων ἀπολληγόντων ἤ εκλελοιποτων μίγνυσθαι, καὶ ὠθέειν ως μαλιστα ἑως ἀν εκμιαίνηται. Ὅταν δὲ θῆλυ βούληται γενεσθαι, ὅταν πλεῖστα ἐπιμήνια εἴη τῇ γυναικὶ καὶ ἔτι δε ὄντων. τον δε αρχιν τόν δεξιόν αποδῆσαι ὡς ἄν μάλιστα καὶ ἀνέχεσθαι δυνηται. ἐπήν δε ἄρσεν βουληται φυτέυειν, τὸν αριστερον ἀποδῆσαι. Vir autem nequaquam inebrietur, neque vinum album bibat, sed quod valentissimum & meracissimum sit, cibisque (vescatur) firmissimis, calida ne lavet : robustus sit & sanus, & cibis abstineat ad rem non conferentibus, quum marem procreare voluerit mensibus desinentibus, aut cessantibus misceatur, & quam

Les illustres Auteurs anciens ne sont pas s seuls qui ayent placé, dans leurs Ouvrages, :s choses si utiles au Bien public: le Pere lallebranche, dans son Livre de la Recher- e de la Vérité, a communiqué un secret bien us facile à exécuter que celui d'Hipocrate, d'une aussi grande conséquence. Il pré- nd que toutes les difformités qui se trou- nt dans les enfans qui viennent au monde, rovenant ordinairement des objets extérieurs, ui ont fait impression sur l'imagination de ur mere pendant la grossesse, il faut ès qu'elles apperçoivent quelque chose qui leur

axime impellat, dum semen excernat, at quum fæmi- am generare voluerit, quum plurimi menses mulieri odierint, et adhuc prodeant, coëat: dextrum autem stem, pro ut maxime tolerare potuer.., obliget; sinister ro, si marem procreare exspectat, obligandus. *Hipo- at. de superfætatione cap. XIII.* Plaçons encor ici ce e dit Hipocrate, dans le même chapitre, de la saison plus favorable à la generation, cela pourra être utille quelques personnes & ce precepte est plus necessaire & us vray que celui *de præparatione ad procreationem asculi & feminæ:* la saison la plus propre à la genera- n est le printems. ωρη δε ιαρινη αριστη κυησιος vernum tem tempus ad conceptum maxime accomodatum. *ipocrat. lib. de superfætatione. Caput XIII. pag. 276. it. Viennæ austriæ anno MDCCXLIII.*

leur cauſe une forte ſurpriſe, qu'elles ſe chatouillent vivement les parties les plus charnues, parce que détournant ſur ces parties les eſprits qui ſont en mouvement, ils ne parviennent point juſqu'au *Fœtus*, & ne lui cauſent aucun dommage. Vanini a expliqué les effets de l'Eau benite ſur les Posſédés, cela vaut bien le chatouillement du Pere Malebranche.

Il n'eſt rien de ſi pitoyable que ce que dit cet Athée. Selon lui [45], l'Entendement humain renferme la connoiſſance de toutes les Langues, étant une portioncule ou une émanation de la Divinité, que les groſſiéretés du corps empêchent d'agir librement, arrêtant ſa vivacité qui peut être comparée à un feu qui couve ſous la cendre, & qui pour jetter des étincelles, n'attend qu'à être remué. Or l'Eau benite & le cérémonial des Exorciſmes excitant un mouvement violent parmi les humeurs, ce mouvement agite les eſprits, qui ſe

45 *Mens humana omnium rerum ſcientiam, omnium Linguarum notitiam in ſe complectitur; eſt enim cœleſtis originis & Divinitatis particeps: at corporis mole oppreſſa infitas vires palam non exerit, & veluti ignis cineribus obductus exſuſcitari poſtulat; ita excitari debent ingenii noſtri igniculi, ut denſis humoribus diſcuſſis elucescant. Quare ſcire noſtrum, reminiſci eſt apud Platonem..*

se portant avec violence au cerveau, & aïant rattrapé une partie de leur liberté, présentent à l'Entendement une partie de ses connoissances innées, & des Langues qu'il posséde sans le savoir. A tout prendre, j'aimerois encore mieux le sentiment du Pere Mallebranche que celui de Vanini; la façon de déterminer la circulation des esprits vers les parties charnues me paroît moins impertinente, que celle de les porter au cerveau.

On est étonné de voir les absurdités que disent quelquefois les plus grands Savans, pour expliquer des choses dont il ne connoissent point les ressorts cachés. Il arrive très souvent qu'ils travaillent à trouver les raisons de certains faits, qui n'ont jamais existé que dans leur imagination, & qui dans le fond n'ont aucune réalité. Un Charlatan extenuera trente Savans, qui passeront des années entiéres renfermés dans leur Cabinet, pour déveloper les causes d'un prétendu prodige, qui n'en aura

Alexand. *Scio, sed quid concludis . . . Ubi ferventissima fit humorum ebullitio, vehemens quoque spirituum agitatio subsequitur; quare concitatissimo motu ad cerebrum delati, peregrini idiomatis notitiam quæ in eo latebat, quodammodo extorquent, non secus quam ex silicis collisione emicantes scintillas elici videmus.* De admirandis Naturæ Reginæ Deæque mortalium Arcanis. In Dialog. de Dæmoniacis.

aura d'autres que ses fourberies. „L'an
„dit un Auteur Anglois [46], on portoit u
„sant d'un lieu à un autre qu'on mo
„pour de l'argent, & qui avoit parmi les
„macheliéres une dent d'or. Le fait p
„évident que personne n'eut la pensée d'
„tredire; les Savans étoient seulement
„gés touchant la cause d'un accident si
„ordinaire, & se rompoient la tête pou
„couvrir ce qu'il pronostiquoit. Sur ce
„ques Hostius publia d'abord son Liv
„*Dente aureo*, où il prétendoit que ce p
„mêne étoit en partie naturel, en partie
„culeux, la Providence s'en étant servi
„encourager les Chrétiens alors en g
„contre les Turcs. Je ne saurois com
„dre le rapport ou la liaison, quil peut y
„entre une Dent d'or & les Chrétiens
„Mahométans; cependant *Rulandus*, *In*
„*rus*, *Libavius* & d'autres se sont épuisés
„soutenir ce mystère. . . . . Sans un g
„orfévre qui, ayant surpris adroiteme
„Enfant & lui ayant ouvert la bouche, t
„que ce n'étoit qu'une feuille d'or artist
„r

[46] Dissertat. Phys. sur la force de l'imaginati
femmes enceintes sur le Fœtus, traduite de l'
Albert Brun. par J. Blondel pag. 119.

ngée, je crois que le bruit de ce prodige tentiroit encore."

On peut comparer avec raiſon les lon-s & doctes Diſſertations de tant de Savans Montagne enceinte, qui n'accouche que ne Souris. Des Cartes s'eſt donné autant peine que Jaques Hoſtius, pour expliquer ecret de la lumiere éternelle des Lampes ſé-chrales: on eſt convaincu aujourdhui que iſtence de ces Lampes n'a jamais eu plus réalité que celle de la dent d'or. Que de onnemens abſurdes les Savans ne font-ils tous les jours ſur des choſes qui ſont auſſi ſſes! Avant que de vouloir écrire ſur un nomêne, il faudroit du moins s'aſſûrer ſi qu'on en dit n'eſt point une fable.

Les opinions ridicules des Philoſophes ſur tains faits ſuppoſés ſont cependant moins ſibles, que celles de pluſieurs Savans, qui nme Hipocrate & Malebranche preſcrivent règles qui paroiſſent intereſſer tous les mmes; chaque particulier veut les metre en tique, & ſouvent il en eſt la dupe. Un timent aſſez abſurde de Mr. Menjot cauſa n du chagrin à la femme d'un jeune Me-in de Montpellier. Cet habile Docteur

[47] défend expreſſément aux femmes de donner les moindres ſignes de vie dans certains momens, où il eſt bien difficile qu'elles ne s'apperçoivent qu'elles ne ſont pas mortes. Il aſſûre, moitié en Grec & moitié en Latin, que le ſeul remuement d'une jambe peut empêcher la production d'un enfant.

Si la jeune femme du medecin avoit connu les opinions des plus fameux Auteurs, elle auroit pu répondre à ſon mari, qu'un des plus renommés [48] avoit certifié, en termes fort clairs, que dans le tems où elle s'occupoit à certaines fonctions elle étoit diſpenſée de penſer à d'autres choſes, ayant trop d'affaires pour que ſon imagination pût être ſenſible aux mouvemens de quelque paſſion étrangére. Le Beau-Sexe trouvera que cet Ecrivain eſt plus raiſonnable que Menjot, & bien des hommes pen-

47 Cauſis etiam ſterilitatis annumeratur incompoſitus inter coeundum motus, dum ſcilicet clunibus & coxendicibus ſublevatis lumborum criſpitudine fluctuat, ſive, ut dixit Martialis, *vibrat ſine fine pruriens laſcivos, docile tremore lumbos* fœmina *διφόλις* (Latini *criſſare*, Græci *πτερυγίζειν* appellant,) unde Belluæ à Naturâ edoctæ in congreſſu citrà *σόβησιν* quietæ perſtant. *Anton. Menjot Diſſert. Patholog. Part. III. pag. 41.*

48 Parentes rei venereæ operam dantes, ita ei toti ſunt intenti, ut nihil aliud cogitent: & vel ſit nox, vel ſint

enſeront de même. Il y a de l'indiſcrétion à ouloir qu'une perſonne conſerve beaucoup e ſang froid dans des actions, qui cauſent une ſpèce de mouvement ſurnaturel dans la maiine humaine.

J'oublierois une choſe eſſentielle, ſi en parnt des ridicules opinions qu'ont ſoutenu bien es Savans, je ne faiſois mention d'un ſentiient aſſez extraordinaire du bon Pere Jean errand d'Aneci. Ce Jéſuite [49] aſſûre qu'on e doit point être étonné, lorſqu'il ſe trouve eux ou trois corps du même Saint, & qu'on iit très-mal de douter de l'autenticité de ces eliques, Dieu les aïant multipliées, & reprouites miraculeuſement pour entretenir la déotion des Fidéles. Il faut avouer que les éſuites n'ont pas ſû faire uſage d'un pareil iit, ou qu'ils n'y ont guère ajouté de foi; car

junčti a rebus externis, & ita non habeant occaſionem uid externum imaginandi, vel tale aliquid ex quo ıagnum aliquod deſiderium aut terror ſequi poſſit. *Fienus Quæſt 22.*

49 *Unum mihi ſat erit in præſentia dicere, Supremum Numen ſuam dubio procul explicuiſſe potentiam in iis nominatim Reliquiis multiplicandis, ſeu replicandis.* Joann. Ferındus Anicienſis è Societate Jeſu, in Diſquiſitione Reıquaria pag. 7.

car s'ils le croyoient, il leur étoit très-aisé terminer tous les embarras où les a jettés l faire du Pere Girard. Ils n'avoient qu'à tenir du Ciel, par le moyen de St. Ignace, de St. François Xavier, la multiplication d pucelage: ils en auroient donné un tout n & bien conditionné à la Cadiére, à la pl de celui qu'on prétendoit lui avoir été r Ils eussent été en droit de dire aux Jansénist que vous a-t-on fait pour tant clabaud de quoi vous plaignez-vous? on nous à dor une fille pucelle, pucelle nous vous la r dons: faites la visiter, si vous voulez, par Visiteuse des Beautés, qu'on renferme dan Serrail du Grand-Seigneur; & si elle trou le moindre défaut, nous consentons à la pe du procès. Il faut certainement que les suites ayent peu de foi à la prétendue mu plication miraculeuse des Reliques, puisqu n'ont point profité de l'expédient que le offroit l'opinion de leur Pere Ferra d'Aneci.

Le célèbre Paracelse n'eût point été e barrassé de fournir encore un moïen effic pour radouber la virginité de la Cadiére: a donné dans ses Ouvrages le secret de form des hommes dans des Vases chymiques;

fi

faudroit être fou pour croire qu'un Philosophe, qui sait produire des Créatures humaines par le secours du Fourneau & du Récipient, ne pût refaire un pucelage.

On douteroit qu'il y eût encore aujourd'hui des génies de l'etendue de celui de Paracelse, & qu'il se trouvât des Physiciens aussi parfaits; mais Des-Cartes peut en quelque maniere être comparé avec ce savant Artiste, car il ne faut pas moins de pouvoir pour anéantir une Substance que pour la créer. Les Bêtes entiérement privées de l'ame & réduites à l'état de simples machines, les Eléphans, les Chiens rangés au nombre des Horloges & des Pendules, exigent pour Des-Cartes les éloges, qu'on donne à Paracelse pour ses productions humaines.

Mr. Boullier vient encore de mériter un rang distingué parmi les Philosophes Créateurs; par une bonté qu'on ne sauroit assez louer, & dont toutes les Bêtes ne sauroient assez le remercier, il leur a accordé une ame spirituelle, & a réparé amplement le tort que Des Cartes leur avoit fait. Il reste encore une chose à faire à Mr. Boullier, puisqu'il spiritualise si aisément la matiere, c'est d'avoir pitié des pauvres Plantes. Mr. Colonne

50 depuis peu leur a accordé le sentiment les ont par conséquent acquis la princi chose qu'on donne à l'ame des Bêtes. Est qu'on ne pourroit point aussi spiritualiser leur? Quelque habile Philosophe Créat n'entreprendra-t-il point cette affaire? I sonne ne sauroit mieux s'en acquitter que I Boullier, je souhaite qu'il se sente ému p les Fleurs, par cette tendre bonté qu'il a pour les Automates de Des-Cartes. Qu à moi j'avouerai que depuis que j'ai lu Livre de Mr. Colonne, je me fais un a grand scrupule de couper un Oeillet ou Renoncule, qu'un Brame & un Faquir s feroient de tuer un Bœuf. Qui peut n'ê pas sensible aux infortunes des Plantes en li ce passage. „Les Plantes qui n'ont aucun „ces organes extérieurs, ne peuvent ni voir „entendre, ni parler; & il faut dire que l „sentiment se réduit à quelques sensations „ternes, semblables à celles des Anima „comme de sentir une certaine peine par le „soin de nourriture. Lorsqu'elle leur m „que, les Plantes languissent de meme que l „nimal; & d'autant qu'elles ne peuvent „so

50 Hist. Natur de l'Univers dans laquelle on porte des raisons physiques sur les effets les plus

rtir de leur place, elles ne peuvent point
ı aller chercher comme les Animaux, lorſ-
ı'ils en ont beſoin .... Elles ſentent quel-
ıe peine ou quelque douleur, lorsqu'on ar-
che certains endroits de leurs branches;
ais n'ayant point de bouche elles ne peu-
nt ni crier, ni ſe plaindre, comme les
nimaux, contre la hache & contre ceux
ıi les déchirent & les abattent; non plus
ıe l'Huitre qui ne crie point quand des
ents avides la devorent, quoiqu'elle ſente
ı'on la tue." Je puis aſſûrer Mr. Colonne,
e depuis le moment que j'ai connu ſon Sy·
me je n'ai pas manqué un ſeul jour d'arro-
mon Parterre; je crois toujours ouïr mes
urs me dire dans leur langage muet; *vou-
iez-vous bien nous donner un petit coup à boire,
ıs mourons de ſoif?* Lorſqu'il fait du vent,
que je vois leur tige ſe plier & en danger
ſe rompre, je ne puis m'empêcher de
endre part aux maux que je ſai qu'elles reſ-
ıtent. Helas, dis-je, elles n'ont point de
ıuche pour ſe plaindre, elles reſſemblent
ıx Huitres; pourquoi le généreux Philoſo-
ıe qui leur a accordé le ſentiment, n'a-t-il
pas

ıux & les plus extraordinaires, par Mr. Colonne Gen-
homme Romain.

pas trouvé à propos de les organiser d'une maniere différente? Lorsqu'on réflechit à la bizarrerie & au ridicule de certaines opinions des Savans, on croiroit volontiers, si l'on n'étoit point retenu par les excellentes choses qu'ils ont produites, & qui reparent les fautes dans lesquelles ils sont tombés, que le nom d'Homme de Lettres & celui de Visionnaire sont des termes synonymes. Un homme à la tête d'une Académie respectable, n'a-t-il pas avancé, comme des verités utiles au genre humain, la necessité de faire un trou jusqu'au noieau de la terre pour en connoître l'intérieur; l'utilité de disséquer les cerveaux de géans, & de prendre de l'opium pour découvrir la nature de l'ame; l'avantage de converser avec des hommes portant des queues de singe, pour juger de l'étendue des connoissances humaines; & la commodité d'établir une Ville latine, où depuis les nourrices jusques aux Valets, Cochers, fiacres, porteurs d'eau, marmitons, ramoneurs même de cheminée tous parlassent latin, pour éviter l'inconvenient d'apprendre cette langue dans les Colleges. Je ferai mention plus au long des opinions singulieres de cet Auteur, dans les Lettres où je vous parlerai des Philosophes modernes, & vous y trouverés quelques remar-

ques

ues sur l'Akakia qui vous sont entierement nconnues.

§. VI.

De la dissimulation des Savans & de leur adresse à interesser la Religion dans leurs disputes.

La dissimulation des Savans, leurs ruses, leur faux attachement pour certaines opinions dont ils connoissent eux memes le foible: tout cela doit encore engager le Public à se défier de l'assûrance avec laquelle ils affectent quelquefois de défendre une cause. Il est étonnant de voir jusqu'où les Savans poussent la feinte & l'artifice. Ils employent quelquefois des moyens si extraordinaires pour venir à leur but, qu'on auroit peine à se figurer, si l'on n'en avoit des preuves évidentes, qu'ils osassent s'en servir. Depuis plusieurs années Mr. de Montpellier, & plusieurs autres habiles Ecrivains Jansénistes publient tous les jours de nouveaux Ouvrages, pour prouver la réalité des Miracles de Saint Paris. Les croient-ils? Un pauvre Curé Anticonstitutionnaire, un Bourgeois de la Rue Saint Denis, une Vendeuse de choux de la Place Maubert, bien d'autres gens de cette espèce sont persuadés de leur sincérité; mais Mr. d'Auxerre & Mr. de Senez se gardent bien de donner dans ce piége;

piége; ils rendent à Mr. de Montp
même justice qu'il leur rend à sont to

Les habiles Jansénistes ont jugé c
ques Miracles feroient grand bien à l
se: ils ont profité de la folie des Cor
naires: ils ont écrit pour soutenir l
cité des prodiges opérés par l'interce
Saint Diacre: cela a d'abord paru e
naire à tout le monde, à la fin beau
gens s'y sont laissés attraper. Le nor
gens crédules dans toutes les Sectes
jour le plus grand: il n'est d'ailleur
sentiment, quelque extravagant qu'il
quel on ne puisse donner quelque vrai
ce: *nihil est tam absurdum quod disputand*
probabile; sur-tout lorsqu'il est souten
Savant dont le caractère a quelque ch
posant, & semble en assûrer la vérité.
simple Bachelier de Sorbonne avoit
faveur de St. Paris, bien des gens
plus touchés par le faux brillant qu
force des bonnes raisons, n'auroient
grande attention à ses discours: mais
vrages de plusieurs Evêques, leurs a
& leur témoignage ont quelque chose
pant pour quiconque ne sait pas qu'
lat fort Savant est non-seulement su
tromper, mais se trompe quelquefoi

rairement, & compte assez sur le crédit qu'il s'est acquis dans le Public, sur tout parmi ses partisans, pour ne pas craindre qu'on connoisse sa dissimulation. Il faut cependant avouer qu'il y a plusieurs Ecrivains, qui abusent du droit qu'ils ont de se jouer de la crédulité des hommes: ils avanturent trop, & il est impossible que les gens, dont le génie est le plus borné, ne s'apperçoivent de leur charlatanerie.

Je ne crois pas qu'on puisse rien voir d'aussi plaisant, mais d'aussi absurde que ce que Mr. de Montpellier & Mr. d'Auxerre viennent de faire contre le Pere le Courayer. Il est bon d'en déveloper la cause avant que d'en faire le recit. Tout le monde sait, ou du moins les gens qui ne sont point livrés à leurs préjugés savent, que les Jansénistes depuis plusieurs années sont regardés par les Molinistes comme des gens séparés de l'Eglise Romaine. Il est vrai qu'on n'a point encore osé les excommunier publiquement en Corps; mais on a fait l'équivalent. On a déposé leurs Evêques: on refuse la sépulture à leurs Prêtres: il n'est aucun bon Constitutionnaire qui ne soutienne quils sont Archihérétiques & Archischismatiques; c'est-là une vérité dont, quiconque voudra, pourra s'éclaircir très aisé-

nent. Il n'a qu'à demander au premier Jé-
suite qu'il trouvera: Mon Révérend Pere,
puis-je aller dans l'Eglise des Jansénistes? En
France on lui dira qu'il ne le doit point sous
peine de péché mortel; en Hollande on lui
assûrera qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'il
allât dans les Temples des Protestans. Cette
séparation déjà à demi-faite fâche fort les Jan-
sénistes: ils ne se sentent point encore assez
forts, ni assez nombreux pour faire bande à
part; ils voudroient, si cela étoit possible,
rester encore quelque tems dans le sein des
Molinistes pour s'aggrandir à leurs dépens:
Il leur importe donc beaucoup de persuader
au Peuple qu'ils sont fort bons Catholiques &
très zélés pour les interêts du Saint Siège, &
qu'ils ne demandent que la conservation de
privilèges de l'Eglise Gallicane & de la Doctr
ne de Saint Augustin. Ils ont cependant bi
de la peine à venir à bout de leurs dessei
les Docteurs Molinistes, surtout Mr. de Se
leur donnent bien du fil à retordre; ils leur
prochent leur refus de souscrire à un De
que tous les Evêques du Monde Catholi
excepté deux ou trois, ont reçu avec res
Ils voudroient pouvoir se tirer d'affaire p
distinctions Scholastiques & Théologiqu
l'autorité de l'Eglise; mais ils sentent q

; de leurs Adverſaires ont quelque choſe
urel, capable de faire impreſſion ſur l'e-
u Peuple. Pour obvier donc à cet em-
, ils affectent d'injurier, & de traiter
outes les occaſions les Proteſtans avec
; : ils crient ſans ceſſe qu'on doit con-
'e les Hérétiques à ſe réunir à l'Egliſe;
ſt permis de les punir par le fer & par
Ils empiétent ſur les droits des Jé-
& parlent ſi ſouvent de réduire par la
ı la foi Orthodoxe ceux qui s'en ſont
, que les Inquiſiteurs de Rome & de
l ne ſont auprès d'eux que des Tolérans.
t plus, ils citent ſans ceſſe l'autorité de
: : ils ne font mention que de la ſou-
ı des Fidèles à cette Divine Epouſe de
Chriſt; il eſt impoſſible que de pareils
's ne faſſent impreſſion ſur l'eſprit d'un
e de gens, qui n'approfondiſſant point
ſes, jugent uniquement ſur les appa-
C'eſt pour prêter plus de force à
ıtiles diſſimulations, que Mr. de Mont-
& Mr. d'Auxerre viennent de donner
ne des plus réjouïſſantes aux yeux d'un
ıphe, des plus fourbes à ceux d'un Mo-
& des plus édifiantes à ceux d'un Jan-

Le ſavant Pere le Courayer ayant publié, il y a quelque tems, une nouvelle Traduction de l'Hiſtoire du Concile de Trente avec des Notes excellentes, le Parti Janſéniſte, qui depuis quelques années croioit avoir à ſe plaindre de ce Religieux, penſa avoir trouvé dans la réfutation de ce Livre non ſeulement l'occaſion d'en mortifier l'Auteur; mais encore celle d'attirer quelque nouvelle dupe au Janſéniſme, & d'y affermir celles qu'on y avoit amenées, en leur perſuadant que les Janſéniſtes étoient très attachés à l'Egliſe, & ſurtout à la gloire du Saint Siège. On ſongea donc à annoncer dans le monde, d'une maniere pompeuſe & éclatante, la condamnation de la nouvelle Traduction de Fra'- Paolo: Mr. de Montpellier fut chargé de cette affaire, & fit imprimer une Lettre qu'il avoit écrite à ce ſujet à Mr. d'Auxerre, qui a annoncé à ſon tour [51] au public, qu'il alloit travailler de ſon côté aux interêts du Saint Siège. Lorſque je vois ces deux Evêques ſe donner dans le public pour les défenſeurs du Pape, il me ſemble que je vois Arlequin & Mezetin, qui après avoir volé & dépouillé Pierrot, trouvent mo[...]

[51] Ces deux Lettres ſont inſérées dans la Feuille du [...] Janvier 1737 de la Gazette Eccléſiaſtique.

vais que Scaramouche ne veuille pas lui montrer le chemin pour retourner à la Ville. La comparaiſon paroîtra odieuſe à un Janſéniſte; mais tout homme deſintereſſé la trouvera très juſte. En vérité n'eſt-ce pas une véritable Comédie que la conduite de ces deux Prélats? Quel eſt l'Héraclite aſſez triſte pour pouvoir s'empêcher de rire d'une ſemblable démarche? Elle eſt preſque auſſi réjouïſſante, que ſi Mr. de Marſeille publioit un Mandement en faveur des Oratoriens contre les Capucins ou les Jéſuites. Mr. de Sens ne ſeroit-il pas fondé à dire à ces deux Evêques: Vous condamnez le Pere le Courayer, commencez donc par vous ſoumettre vous-mêmes. A quoi ſert que vous blâmiez dans les autres ce que vous pratiquez vous-mêmes! Votre zèle ſimulé pour le Pape eſt un nouveau crime. Avez-vous oublié que vous ſoutenez *que la priere d'un pécheur eſt une nouvelle offenſe*? Il en eſt de même des ſervices d'un ennemi: Sa Sainteté ne veut rien vous devoir que vous n'ayez reconnu auparavant ce que vous lui devez vous memes: Elle craint la maniere dont vous défendriez ſes interêts: [52] Elle a de trop juſtes rai-

52 *Timeo Danaos & dona ferentes.* Virg. Æneid. Lib. 2.

ſons pour ne pas vous en laiſſer les Dépo
aires.

Il eſt certain que Mr. de Montpellier
révu toutes ces objections, cependant elle
ne l'ont point empêché d'exécuter ſon deſſein
parce que ce n'eſt pas *Monſieur* de Sens qu'i
vouloit tromper. Il ſavoit bien qu'il n'e
viendroit pas à bout: ſon but tendoit à per
ſuader au Peuple que les Prélats Janſéniſte
étoient zélés pour la gloire du Saint Siège
S'il n'y eſt pas parvenu, ce n'eſt pas à cou
ſûr ſa faute, & Mr. de Marſeille n'auroi
point écrit d'une maniere plus onctueuſe &
plus vive.

„Je lis actuellement, dit-il, un Livr
„dont les principes ſur l'autorité de l'Egli
„ſont affreux. C'eſt l'Hiſtoire du Concile
„Trente, écrite par Fra-Paolo, & traduite
„nouveau par le Pere le Courayer. Quel
„le Catholique qui ne ſe ſente ému, en vo
„un Auteur, qui prend la qualité de Ch
„ne Régulier de Ste. Geneviéve, blâme
„vertement les déciſions du Concile de T
„& dire à l'Egliſe: vous avez été trop
„& vouloir lui perſuader qu'elle devoi
„en bonne intelligence avec les Sectes
„a ſéparées de ſon ſein?

„Comment un homme qui a de l'érudi-ion ose-t-il soutenir que l'Antiquité n'a ja-mais mis de différence entre les Evêques de ome & les autres, & qu'elle n'a distingué s Papes des Evêques ordinaires, que com-ie les Métropolitains sont distingués de leurs uffragans? L'Antiquité a toujours regardé Siège de St. Pierre, comme le Centre de Unité catholique; les Papes, comme ayant accédé au Prince des Apôtres dans la pri-mauté; & la puissance qui y est attachée, omme venant de Dieu pour conduire tout Troupeau.

„Est-ce au nouveau Traducteur de Fra-aolo à reclamer l'Antiquité, lui qui paroît 'avoir appris la Religion que dans les Ecrits es Freres Polonois, & des autres Savans de ette trempe? Qu'un Socinien se félicite de ouver un azyle, où chacun, tranquille à abri des Loix, peut suivre au gré de sa con-ience ce que ses lumieres lui représentent plus raisonnable & de plus vrai: où, sans aindre la violence d'une autorité arbitraire ir les consciences, il peut servir Dieu dans simplicité de son cœur, & s'acquitter des evoirs que lui dictent la Raison & l'Evan-le, c'est le langage d'un Socinien; mais u'un homme qui s'annonce encore comme

ıanoine Régulier, & dès-là même comme
ıtholique, ſe faſſe un mérite d'être Tole
ınt; quoi de plus horrible?"

Tout ce que les Janſéniſtes ſouhaitent de
ɛrſuader au Public eſt contenu en abregé
ans cette Lettre: les principes des inquiſi
eurs ſur le *compelle eos intrare*, y ſont forte
ment établis: on y parle du Pape & de l'au
torité de l'Egliſe dans les termes les plus faſtu
eux: il ne reſte plus qu'à trouver des dupes
qui donnent dans le piege qu'on leur tend;
& la condamnation de la nouvelle Traduction
de Fra-Paolo aura tout l'effet qu'on s'en étoi
promis. Car il faudroit être bien crédule
pour ſe figurer que Mr. de Montpellier &
les Ecrivains Janſéniſtes approuvent, dans l
fond du cœur, les Maximes qui ſont étalé
dans leur Lettre. Quant à celles qui reg
dent le Pape, en vérité il y auroit de la fo
d'entreprendre de prouver ſérieuſement,
tous les Janſéniſtes ne les contrediſent
évidemment par leur conduite: il vau
autant ſoutenir que Sara Colonne crut
ger le Saint Pere en lui donnant un ſo
Pour celles qui regardent la liberté de
ſcience, ou les Ecrivains Janſéniſtes ſo
gens qui n'ont pas le ſens-commun,
autoriſent dans le fond du cœur le S

a Tolérance; deux ou trois réflexions met-
nt cet argument hors de toute attaque.

Je voudrois bien savoir si Mr. de Mont-
lier approuve, qu'on ait déposé Mr. de Se-
: qu'on l'ait renfermé dans une Abbaye:
on exile tous les jours plusieurs Prêtres
énistes: qu'on en renferme d'autres à Pier-
Encise, à la Bastille, aux Isles Ste. Mar-
rite; qu'on violente un grand nombre de
ques, pour leur faire signer le Formulaire
accepter la Constitution? Si lui, ou quel-
autre Docteur Janséniste repond qu'on fait
n d'agir de la sorte: je pense que je serai en
oit de regarder les Anticonstitutionnaires
nme des gens privés de la Raison; mais je
s assûré qu'ils ne loueront point la conduite
on tient à leur égard, & qu'au contraire
s'en plaindront très amérement comme ils le
it tous les jours. Pourquoi veulent-ils
nc qu'on en use envers les autres différem-
nt qu'envers eux? La Loi de Nature &
le de l'Evangile ne leur apprennent-elles
, qu'on ne doit point faire à autrui ce que
us ne voudrions pas qu'on nous fît à nous
mes? Ils opposeront à ces raisons qu'on
ort de les traiter avec rigueur parce qu'ils
tiennent la bonne cause, & que s'ils éto-
t dans l'erreur, on feroit fort bien de les

 obli-

obliger à y renoncer. Ce raiſonnement eſt aiſé à détruire; ils en ſentent eux-mêmes la foibleſſe. Car outre qu'à juger des choſes par les règles ordinaires, il ſemble qu'on doit attribuer l'avantage à leurs Adverſaires, étant beaucoup plus vraiſemblable, que quatre Evêques ſe trompent que tous ceux de toute la Religion Catholique, on eſt en droit de leur demander pourquoi ils trouvent mauvais que leurs Adverſaires, qui ſont véritablement convaincus de leur bon droit, uſent de la Maxime *compelle eos intrare*? Ils agiſſent conformément aux Loix de la Religion, puisqu'elle ordonne de ramener par la rigueur ceux qu'on croit égarés.

Selon les Maximes de Mr. de Montpellier les Janſéniſtes ſeront également perſécutés par tout, ſe trouvant également par tout le plus petit nombre: tous les différens Etats dans leſquels ils ſeront répandus doivent les contraindre à ſe ranger à la croyance dominante. Les Evêques Anglicans ſont auſſi perſuadés que les Prélats Italiens & Eſpagnols, que Mr. de Montpellier & les Janſéniſtes ſont des Hérétiques. Si le Pere Queſnel s'étoit retiré dans un Païs d'Inquiſiton, où la Maxime *compelle eos intrare* eſt établie, il auroit couru grand riſque d'être brûlé, ainſi que le ſeroient l'Ab-

bé

Bécheran & tous les autres Danſeurs de Médard, s'ils étoient entre les mains des ›minicains. Suppoſé donc qu'on lui eût en arrivant en Hollande: Allons mon Ré- rend Pere, vous ſerez pendu, roué, &c. ou faut que vous confeſſiez que Janſénius étoit Hérétique, & Calvin un grand Homme & Saint: il n'auroit pas manqué de repré- ıter qu'on lui faiſoit violence: qu'il croioit tre réfugié dans un Païs, „où chacun, tran- uille à l'abri des Loix, peut ſuivre au gré de ı conſcience ce que ſes lumieres lui repré- :ntent de plus raiſonnable & de plus vrai: ù ſans craindre la violence d'une autorité rbitraire ſur les conſciences, il peut ſervir)ieu dans la ſimplicité de ſon cœur & s'ac- uitter des devoirs que lui dictent ſa Raiſon.“ ais quelle auroit été ſa ſurpriſe, ſi on lui oit répondu: Vous tenez-là le langage d'un ›cinien: un Evêque Appellant, un de vos incipaux Docteurs, a condamné dans les rmes les plus forts les principes de la To- rance; il faut abſolument vous réſoudre à ıanger de Religion.

La derniere reſſource du Pere Queſnel ıroit été de dire: Meſſieurs, ce Prélat a en- ndu qu'il n'étoit permis d'uſer de contrainte ıe dans la véritable Religion, & c'eſt le Jan- ſé-

ılſme. A cela on lui eut repliqué: not nſons différemment, & comme nous ſon ıes ici les Maîtres & que vous êtes dans l'e eur, nous agirons à votre égard, comme ag :oient les Moliniſtes, ſi vous étiez en leu pouvoir. Il s'en fallut bien, lorſque cet Or torien vint en Hollande, qu'on lui fît un pareille réception; il y a joui de cette L berté qu'approuve avec raiſon le Pere le Coı rayer, & que Mr. de Montpellier condamn par les mêmes motifs qu'il ſe charge de la de fenſe du St. Siège.

Une choſe ſurprenante, & qui prouve en core mieux que la Lettre du prélat Janſéniſt juſqu'où va la diſſimulation des Savans, c'e un diſcours de ce même Pere Queſnel, peu jours après qu'il fut arrivé à Amſterdam, il s'étoit réfugié. Deux Hommes de Let étant allé lui rendre viſite, lui demande ce qu'il penſoit de la Maxime, qui veut q contraigne les conſciences? Je penſe leur ré dit le diſſimulé Janſéniſte que l'Egliſe C lique eſt en droit de ramener ſes enfan ſon giron par la force, quand elle n'a p ſir par la douceur; cette réponſe par même principe que les Lettres de M Montpellier & d'Auxerre. On ne d plus s'étonner, que le Janſéniſtes réſ

ollande publient de tems en tems quelques belles contre les Proteſtans ; l'interêt de leur ıſe demande, qu'ils manquent de reconnoiſ-ıce envers ceux qui leur donnent un azyle, leurs Protecteurs ont aſſez de bon ſens pour pas s'en embarraſſer.

Il ſe trouve pourtant quelquefois des gens ıi n'ont pas tant de patience que les autres. n' a vivement reproché à un Chanoine de ıeims, réfugié dans la Province d'Utrecht, n ingratitude & ſa mauvaiſe foi. „Qui ont ceux, lui dit on, [53] qui vous ont fourni ın azyle? Ce ſont des Proteſtans. C'eſt ſous eur Gouvernement, ſous leur protection ıue vous vivez en ſûreté, & que vous êtes ı couvert de la Baſtille. Il me ſemble donc, ıue quand même le reſpect que vous devez ıu Souverain ne vous obligeroit pas à ne ɔoint l'outrager, en parlant avec mépris de a Religion, la reconnoiſſance devroit vous r engager. Cependant vous ne négligez au-:une occaſion d'inſulter les Réformés, à qui ous êtes redevables de votre liberté & de otre tranquillité. En vérité, *Monſieur*, ıuand je conſidere les injures que vous dites „aux

53 Lettres ſur les Miracles, &c. par Mr. Desvœux, tt. a. p. 56.

„aux Proteſtans, j'ai peine à cr e pas voir „ſoyez dans un Etat de leur Religion!

Je conſeillerois au Pere le Courayer, pour faire ſon Apologie & ſe juſtifier contre les Lettres de Mrs. d'Auxerre & de Montpellier, d'envoyer à l'un ou à l'autre un Extrait de ce Paſſage, & d'y ajouter ces mots: *Monſeigneur*, ſi vos Maximes étoient établies dans tous les Païs, votre illuſtre Confrere, Mr. [54] de Babylone, joueroit un fort mauvais rôle: il ne pourroit plus reſter dans les Païs Proteſtants, il feroit arrêté dans les Païs Catholiques, & remis entre les mains du Pape, qui ne lui feroit pas, à coup ſûr, un traitement plus doux que celui que le Concile d'Ambrun a fait à Mr. de Senez. Et ſi n'ayant plus d'azyle ni dans les Païs Réformés, ni dans les Catholiques, il lui prenoit envie de ſe retirer dans ſon Diocéſe, & d'aller officier pontificalement à Babylone; les Turcs, qui ne ſont pas plus obligés d'être tolérans que les autres Peuples, & qui, ſans doute, ainſi qu'eux ne voudroient point de Janſéniſtes, pourroient bien le traiter

54 Ce Mr. de Babilone étoit un Eveque *in partibus*, que les Janſéniſtes payoient a Utrecht pour ordonner des Prêtres Janſeniſtes, qu'on envoyoit enſuite dans toutes les villes des ſept provinces & dans quelques unes de France.

55 Neſtorius.

ter d'une maniere encore plus dure, que ne feroient Mrs. de Sens & de Bissy, s'il étoit entre leurs mains. Le Bacha, qui le feroit empaler, ne se soucieroit guère si à cause de cette action on le déchiroit dans la Gazette Ecclésiastique, & si on lui donnoit les noms de Néron & de Dioclétien. Croyez-moi, *Monseigneur*, vous avez tort de prêcher si vivement contre la Tolérance. Le sort de Mr. de Senez devroit adoucir l'amertume de votre zèle. Il est la victime des Intolérans; & qui peut vous assûrer que vous ne le serez pas à votre tour?

Permettez que je vous rappelle le sort d'un Patriarche [55] de Constantinople. Il fut chassé de son Eglise [56], pendant qu'il travailloit avec beaucoup d'empressement à chasser les autres. Il semble que la Providence permit qu'il fut persécuté pour le punir de son zèle outré. Il étoit ainsi que vous grand Intolérant. [57] Je suis,

Monseigneur,

Votre &c.

Bien

56 Καὶ Νεστορίῳ τοίνυν φιλονεικοῦντι ἐξελαύνειν ἄλλους, αὐτὸν ἐξελασθῆναι τῆς Ἐκκλησίας συνέπεσεν. Socrat. Lib. 7. Cap. 29. p. 270.

57 Δός μοι, ὦ βασιλεῦ, καθαρὰν τὴν γῆν τῶν αἱρετικῶν, κ᾽ ἐγώ σοι τὸν οὐρανὸν ἀντιδιδώσω: συγκάθελέ μοι τοὺς

Bien des gens sont surpris du p
avec lequel les Hollandois Protestans
rent ces mauvaises manœuvres. Il se
effet qu'ils devroient trouver bien e
naire, que des gens auxquels ils don
azyle contre la persécution, les attaqu
ménagement; mais si ceux qui s'
de la patience des Hollandois, conn
leur bon sens, ils lui attribueroient
mettent sur le compte de leur bonté.
petit Bourguemestre de Village n'est
dupe du feint courroux des Janséniste
bien qu'ils haïssent cent fois plus les
que les Protestans: il connoît la sinc
leur zèle pour la Cour de Rome: &
l'interêt de tous les Païs Réformés c
que le Pape y ait le moins de Partis
est possible, trente Jansénistes y sont
charge qu'un Moliniste.

Il est certain que dans vingt ou tr
d'ici il n'y aura pas en France un seul
Anticonstitutionnaire. Un homme q
la moindre étincelle de jugement ne

Αἱρετικοὺς, κ᾽ ἐγώ σοι συγκαθελῶ σοι τοὺς Πέρσας. Id
Ce fut-là l'apostrophe que fit Nestorius, le jo
Ordination, à l'Empereur Théodose le jeune.
de fois les Jesuites n'ont-ils pas imité cet exe

t alors rester dans ce Parti; les Janſéniſtes ıt comme les Juifs, ſans Temple, ſans :es, ſans Sacrifice. Ceux qui ſont en ande y formeront une Secte entiérement ıcte de la Communion Romaine. Dès cela ſera fait, ils reviendront dans leur naturel: ils ne ſeront plus forcés de dé- :r leurs ſentimens: ils ſe rendront bons yens, reconnoîtront les bienfaits qu'ils nt reçus; & abandonneront entiérement Jéſuites l'affreuſe Maxime de contraindre onſciences, qu'ils ſoutiennent aujourd'hui me eux. En attendant que cela ſoit, on oit pas trouver extraordinaire que leurs leurs Auteurs avancent, dans leurs Ecrits, ſentimens qu'ils condamnent dans le fond œur; mais il faut toujours bien prendre e de n'en être pas la dupe en leur accor- quelque croyance.

On doit uſer envers tous les Savans de ıême précaution qu'envers les Janſéniſtes. ıutiennent également, pour l'interêt de leur :, & pour parvenir à leur but, pluſieurs abſur-

is les plus grandes victoires aux Princes qui exter- :oient les Hérétiques, c'eſt-à-dire, les Ennemis de :iété.

absurdités dont ils connoissent parfaitement le ridicule. Tout homme qui a quelque goût & quelque génie ne se figurera pas, à coup sûr, que Mr. de Sens n'ait senti, & n'ait parfaitement connu toutes les impertinences qu'il a renfermées dans la Vie de Marie à Lacoque; mais il les a crues utiles à l'augmentation des Dévotes de son parti. Est-il rien en effet de plus séduisant pour une femmelette, que de lui faire espérer de pouvoir vivre dans une grande liaison avec Jésus-Christ: d'être avec lui en commerce de Lettres, & d'en recevoir de petits vers tendres, galants & bien tournés? Il est vrai que par de pareilles idées on avilit celle de l'Etre Suprême, qu'on fait du Dieu des Chrétiens une Divinité des Payens, un second Jupiter qui vit à pot & à rôt avec une Dévote, comme le premier avec quelque Nymphe: que les Ouvrages de Vanini & ceux de Spinosa outragent moins la gloire du Très-Haut, que ceux qui renferment de pareilles Fables; mais pourvû qu'un Ecrivain parvienne à son but, il ne s'embarrasse pas de soutenir des opinions qu'il condamneroit dans les Ecrits d'un autre avec le

58 *Amplius dico intolerabilius negare Deum, quam peccati Autorem asserere; nam si Deus omnino non est,*

lernier mépris. Quel vaste champ n'au-
: point eu Mr. de Sens, pour débiter les
npeuses réflexions, que lui auroient fourni
zèle & son génie, si Mr. de Montpellier
été l'Auteur du Roman de Marie à Laco-
:! Il n'eût pas manqué de représenter à
Adversaire, avec toute l'emphase de son
: Académique, qu'il étoit plus criminel
nputer à la Divinité des actions indignes
son caractère, que de nier son existence.
:ût fortifié son sentiment de l'autorité d'un
nd Théologien Jésuite [58], qui soutient
il est plus impie de croire Dieu l'Auteur
péché, que d'assûrer qu'il n'existe pas.

Les grands Ecrivains Protestans ne sont
int exempts des défauts qu'on reproche à
ıx des autres Communions: les petits Pro-
êtes du Dauphiné, si vantés par Mr. Jurieu,
Prophéties du même Auteur, tout cela va
n de pair avec les Mandemens de Mr. de
ontpellier sur les Miracles de Saint Paris.
Ministre étoit un grand génie, on n'en sau-
t disconvenir, & c'est sur son esprit qu'on
it fonder la principale preuve du peu de
:suasion qu'il avoit de tous les prétendus
Mi-

: *culpabilis non est.* Becanus, Opuscul. Theolog.
n. I. p. 178.

Miracles dont il faisoit de si pompeux r
Il savoit que les Peuples aiment le merveil
que la croyance d'un prodige fait beau
plus d'impression sur eux, que les rais
mens des plus subtils Théologiens: il
donc à son but en soutenant des opinions
condamnoit dans lui-même. Comme il
voit également & pour le Vulgaire & po
gens d'esprit, aux excellentes choses qu'
soit il en mêloit quelques-unes de basse
puériles, de ridicules; mais qui produis
toujours leur effet.

Les Philosophes n'usent pas moins d
simulation que les Théologiens: je me
tenterai d'en citer un seul exemple. Des
tes établit pour un des principes de sa P
sophie, que l'étendue étoit l'essence de la
tiére: il découloit naturellement de ce
cipe, que la Transsubstantiation étoit impo
même par le pouvoir de la Divinité, (
cinq pieds d'étendue formoient l'essenc
corps de Jésus-Christ, comment cette n
étendue pouvoit-elle se trouver dans un e
de deux doigts? Le bon homme Des C
sentoit toute la force de cette objection
pendant il vouloit passer pour Cathol
quoiqu'il le fût dans le fond du cœur co
le premier Iman de la Mosquée de la Me

Si l'on avoit pu l'accuser d'hérésie, sa Philosophie auroit été entiérement proscrite en France: il eut recours à un plaisant expédient, pour excuser les inconvéniens qui découloient de son opinion. Il soutint que Dieu pouvoit changer l'essence des choses, c'est à dire, faire qu'un manche à balai fût un bâton sans avoir deux bouts, & qu'une chose matérielle n'eût point d'étendue: il ne croioit non plus cette absurdité, que la vertu des Médailles de St. Ignace; mais il alloit à son but, & c'étoit-là ce qu'il cherchoit. Il raisonnoit de la sorte: il est certain que l'étendue est l'essence de la Matiére: je serois obligé de ne point établir ce principe, si je n'avois un moyen pour répondre aux objections qu'on fait sur la Transubstantiation; j'en trouve un ridicule à la vérité, mais il est tel qu'il me le faut, c'est à-dire, bon pour amuser les Sots, & fort propre à persuader aux véritables Savans, que je n'y ajoute aucune foi.

§. VII.

Des calomnies des Savans contre leurs Adversaires.

Les contes odieux que les Savans inventent tous les jours contre leurs Adversaires doivent encore servir d'instruction, pour se défier de leur assertion dans bien des faits. Il n'y

a rien qu'ils ne publient lorſqu'ils penſent q
cela peut nuire à leur ennemi. Un Aute
qui eut quelque démêlé avec M. le Cle
débita ſur ſa femme mille fables injurieuſ
Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que toutes
hiſtoires, qu'il mit ſur le compte de cette I
me reſpectable par ſa vertu & par ſes tale
étoient des avantures arrivées à une certai
Créature, qui portoit le nom de Clerc; m
qui n'étoit ni parente, ni amie de celle qu'
calomnioit.

L'Illuſtre Bayle fut accuſé d'avarice,
qu'on doit [59] juſtement regarder comme
mortel qui fut le plus deſintereſſé. Il ig
roit ordinairement ce que lui devoit ſon
braire, & le témoignage de Leers eſt une pr

59 Le Miniſtre après avoit accuſé Mr. Bayle d'ava
ajoute: „Quand je parle de votre avarice, je ne pre
„pas ce terme à la rigueur. On dit que vous n'ai
„pas l'argent à deſſein de théſauriſer, je le veux cro
„puisqu'on le dit; vous l'aimez pourtant pour l'u
„qu'il vous plaît d'en faire, de quoi je ne me n
„pas . . . Mais Mr. croyez - vous qu'on ne ſache
„dans le monde, la véritable raiſon pour laqu
„vous avez discontinué vos Nouvelles de la Républi
„des Lettres. On n'ignore pas que l'incommodité,
„vous ſurvint en fournit le prétexte; mais l'on ſait
„que vous prétendiez en tirer une plus grande réc

ve bien convaincante du desintéressement de ce grand Homme. Des gens qui l'ont connu très particuliérement m'ont assûré, que lorsqu'il apprit qu'on lui avoit ôté la pension que lui donnoit la Ville de Rotterdam, il dit avec beaucoup de sang froid: voilà la meilleure nouvelle qu'on pouvoit m'annoncer; dorénavant je pourrai être entiérement tranquille, & aucune occupation étrangére ne m'arrachera de mon Cabinet.

Les Gens de Lettres sont si portés à calomnier leurs ennemis, qu'ils publient des choses sur leur chapitre, qui n'ont pas la moindre apparence de vérité. Plusieurs Auteurs Molinistes ont accusé Mr. Arnaud d'être Sorcier; il y en a eu qui ont assûré qu'il ne man-

„pense, que celle que vous en tiriez d'abord: que le Libraire n'aïant pas voulu vous accorder l'augmentation „que vous demandiez, votre Traité fut rompu, & que „vous discontinuates votre Ouvrage pour cela; c'est-à-„dire, que l'appetit vous étoit accru à mesure que votre „réputation se fortifioit.“ *On peut voir dans la Vie de Mr. Bayle ce qu'il répondit à cette calomnie, dont l'Auteur fut ensuite obligé de se dédire honteusement. On a eu soin d'y faire sentir toute la noirceur d'un pareil procédé. Voyez, pour être parfaitement éclairci de ce fait, la page 57 de la Vie de ce grand* Homme, *insérée à la tête de son Dict. Hist. & Crit.*

LETTRE SECONDE.

Sur les Theologiens Anciens & Modernes.

MONSIEUR,

Voulant observer l'ordre que je me suis prescrit dans la Lettre, que j'eus l'honneur de vous écrire le Mois passé, j'examinerai dans celle-ci quels sont les défauts des plus célèbres Théologiens. Pour mieux faire connoître les abus, qu'il seroit à souhaiter qu'on réformât chez eux, & qui paroissent être autorisés par le tems, j'établirai quelles doivent être les qualités essentielles à un Théologien, lorsqu'il veut donner un Ouvrage digne de la grandeur de son ministère, qui ne tend qu'à l'instruction des hommes. Il faut d'abord que la modestie regne dans ses discours, qu'il évite de présenter à ses Lecteurs aucune image sale, impudique, expliquée en ter-

[1] Saint Augustin vint au monde à Athagaste, Ville de Numidie, sous l'Empire de Constance, le 13 Novembre de l'année 354. Son Pere, simple Bourgeois de cette Ville, s'appelloit Patrice, & sa Mere portoit le nom de Monique.

termes groſſiers qui ſouillent l'imagination. Il doit s'abſtenir d'agiter des Queſtions inutiles, plus propres à ſcandaliſer qu'à édifier : ſe donner de garde d'avancer des erreurs, & de les ſoutenir opiniâtrément : être attentif à ne point contredire des opinions ſenſées & ſoutenues par d'habiles gens : & à ne pas adopter également deux ſentimens oppoſés. Il faut que ſon ſtile ſoit correct, ſimple, modeſte : qu'il n'ait jamais recours aux injures au défaut des raiſons ; qu'il ſuive partout l'équité, qu'il ne ſe livre point aux préjugés. & ne s'abandonne point à ſa paſſion. Voilà, *Monſieur*, le caractère du Théologien exemt de défauts ; voyons ſi les plus grands Hommes, ſoit anciens, ſoit modernes, ne s'en ſont jamais écartés.

§. II.

Que les plus grands Théologiens ont préſenté quelquefois des images ſales & impudiques à l'imagination de leurs Lecteurs.

[1] Saint Auguſtin me fournit d'abord un exemple des deſcriptions immodeſtes que ſont les

Il eut de l'averſion étant enfant pour l'Etude, & particulierement pour la langue Grecque ; mais la paſſion qu'il avoit pour les Poëtes, lui fit prendre goût à l'Etude. Il embraſſa dans ſa jeuneſſe le parti des Maniché-

chaſteté des jeunes novices n'eut point de ; à la venue de la Maréchauſſée ; mais pou pas donner occaſion de faire des jugem méraires, l'Auteur des Nouvelles Eccléſi ques doit avoir ſoin dorénavant de mieux conſtancier ſes recits.

Voilà, *Monſieur*, un abregé ſuccinct toutes les choſes, dont je voudrois que le bunal établi pour réformer les abus qu ſont introduits dans la Republique des Let inſtruiſît le Public. Après l'avoir con cu de la néceſſité d'uſer de précaution, que de recevoir une opinion & de la regu comme certaine : lui avoir démontré qu plus grands Savans ont ſoutenu pluſieurs timens non ſeulement faux & ridicules, qu'ils condamnent eux-mêmes, il fau qu'il prononçât ſur les abus dont-il vou arrêter le cours : qu'il examinât les excell choſes qui ſe trouvent dans les Livre Anciens, des Modernes, & dans ceux qu roiſſent journellement ; & qu'enfin il trât également les fautes qui ſe trouvent ces Ouvrages. Pour mettre plus d'c dans ſes déciſions, il devroit les ranger différentes claſſes. Celles qui regarder les Philoſophes ſeroient ramaſſées enſen & celles qui concerneroient les Savans qui

cu

à d'autres études seroient mises dans
ıe rang. On feroit une espèce de Co-
éraire de toutes ces différentes décisi-
i pourroient être renfermées dans deux
.s Volumes. Et puisque vous voulez
vous communique ce que je pense des
ui régnent depuis si long-tems dans la
.ique des Lettres, je me servirai en
:rivant de la même Méthode, dont je
ıis qu'usassent les Juges du prétendu
ıal. Je tâcherai au reste d'égayer mes
, le plus qu'il me sera possible, en y in-
des Anecdotes, des faits & des Histoi-
opres à vous amuser. Je suis, Mon-
avec un parfait attachement.

Votre très-humble &
tres-obeïssant Serviteur, &c.



LET-

LETTRE SECONDE

Sur les Theologiens Anciens & Modernes.

MONSIEUR,

Voulant obferver l'ordre que je me fuis prefcrit dans la Lettre, que j'eus l'honneur de vous écrire le Mois paffé, j'examinerai dans celle-ci quels font les défauts des plus célèbres Théologiens. Pour mieux faire connoître les abus, qu'il feroit à fouhaiter qu'on réformât chez eux, & qui paroiffent être autorifés par le tems, j'établirai quelles doivent être les qualités effentielles à un Théologien, lorfqu'il veut donner un Ouvrage digne de la grandeur de fon miniftère, qui ne tend qu'à l'inftruction des hommes. Il faut d'abord que la modeftie regne dans fes difcours, qu'il évite de préfenter à fes Lecteurs aucune image fale, impudique, expliquée en ter-

* Saint Auguftin vint au monde à Tagafte, Ville de Numidie, fous l'Empire de Conftance, le 13 Novembre de l'année 354. Son Pere, fimple Bourgeois de cette Ville, s'appelloit Patrice, & fa Mere portoit le nom de Monique.

termes grossiers qui souillent l'imagination. Il doit s'abstenir d'agiter des Questions inutiles, plus propres à scandaliser qu'à édifier : se donner de garde d'avancer des erreurs, & de les soutenir opiniâtrément : être attentif à ne point contredire des opinions sensées & soutenues par d'habiles gens : & à ne pas adopter également deux sentimens opposés. Il faut que son stile soit correct, simple, modeste : qu'il n'ait jamais recours aux injures au défaut des raisons ; qu'il suive partout l'équité, qu'il ne se livre point aux préjugés, & ne s'abandonne point à sa passion. Voilà, *Monsieur*, le caractère du Théologien exemt de défauts ; voyons si les plus grands Hommes, soit anciens, soit modernes, ne s'en sont jamais écartés.

§. II.

Que les plus grands Théologiens ont présenté quelquefois des images sales & impudiques à l'imagination de leurs Lecteurs.

[1] Saint Augustin me fournit d'abord un exemple des descriptions immodestes que font les

Il eut de l'aversion étant enfant pour l'Etude, & particulierement pour la langue Grecque ; mais la passion qu'il avoit pour les Poëtes, lui fit prendre goût à l'Etude. Il embrassa dans sa jeunesse le parti des Maniché-

les Théologiens. Ce savant Docteur, qui a merité si justement les éloges qu'on lui a donnés, s'est laissé emporter, plus d'une fois, à la vivacité de son génie, & oubliant ce qu'il devoit au Public & à lui-même, il est entré dans un détail, sur les actions infames des Cyniques, qu'on ne pai donneroit ni à La Fontaine, ni à Bocace. „Je ne crois pas, dit il parlant

ens; il professa ensuite la Rhetorique à Carthage. Il quitta Carthage pour aller à Rome, où il tomba malade dans la maison d'un Manichéen chez lequel il s'étoit retiré. Après avoir recouvert la santé, il prit des Ecoliers: mais il n'en fut pas plus content à Rome, qu'il l'avoit été à Carthage; il reconnut que ceux de Rome étoient la plûpart d'assez mauvaise foi pour s'en aller sans payer. Il quitta donc Rome, & fut à Milan où, touché des discours de St. Ambroise, qui en étoit Evêque, il renonça à la Profession de Professeur de Rhetorique, abandonna le Manichéisme, & reçut le Baptême l'an 387. Il retourna ensuite en Afrique; & après y avoir resté quelques années, il fut fait Evêque d'Hippone, & ordonné par Megalius Evêque de Calame, qui étoit alors Primat de Numidie. Saint Augustin mourut le 28. Août de l'an 430. âgé de 76. ans. Il vit avant sa mort l'Afrique demembrée de l'Empire Romain, & envahie par les Vandales. St. Augustin a écrit un nombre prodigieux d'ouvrages. Il y en a encore quelques-uns, à ce que l'on prétend, dans la Bibliotheque de l'Escurial, qui n'ont point été imprimés. Gennadier a dit, en parlant de la multitude des Ouvrages de St. Augustin, dont le meilleur est, sans

de ces Philosophes[2], que; lorsqu'ils jouiſ-
it d'une femme à la vûe de tout le mon-
ils puſſent goûter un veritable plaiſir.
rompoient les yeux des Spectateurs par
mouvemens feints, & ſi l'on eût vu ce
ſe paſſoit ſous le Manteau on eût connu
percherie.

Je

lit, la Cité de Dieu, *Augustinus Afer, Hipponen-di Episcopus, vir eruditione divina & humana, orbi fide integer, & vita purus: scripsit quanta nec in-possunt. Quis ergo glorietur omnia se illius habere? is tanto studio legat, quanto ille scripsit?* Viroium um Gennadii Catalogus, Art. 38.

os, *qui hoc fecisse referuntur, potius arbitror con-tium motus dedisse oculis hominum nescientium quid lio gereretur, quam, humano premente conspectu, po-llam peragi voluptatem.* Aug. de Civit. Dei, Lib. Cap. 20.

placerai ici ce qui ſuit ce paſſage, qui n'eſt guere odeſte, que ce qu'on vient de lire, & que St. Au-auroit du adoucir : *ibi enim philosophi non erubescebant se velle concumbere, ubi libido ipsa erubesceret surge-*tte image eſt bien laſcive, & l'expreſſion *surgere* en tion à celle de *concumbere* eſt auſſi forte qu'aucune trouve dans Horace & dans Juvenal. Voici le lu paſſage : *& nunc videmus adhuc esse philosophos r: hi enim sunt qui non solum amiciuntur pallio ve-tiam clavam ferunt. Nemo tamen eorum audet hoc : quod si aliqui ausi essent, ut non dicam ictibus lapi-*

J'adoucis, *Monsieur*, autant que je les expressions. Quoique je ne sois pas scrupuleux, la bienséance & la politesse m pêchent de rendre les termes de St. Aug dans leur propre signification; vous po les voir au bas de la page, & vous ju vous-même si les idées qu'ils présent l'imagination ne sont pas aussi sales, que que l'Arétin offre à ses Lecteurs.

Au reste, *Monsieur*, ne croyez pas q condamnant cette faute de St. Augustin veuille diminuer, ou détruire l'estime vous avez pour ce grand Homme. A ne plaise que ce soit-là mon but: pers n'estime plus que moi cet illustre Docteu je vous montrerai quelque jour, que les célèbres Philosophes de ces derniers tems, que les Locke, les Des-Cartes, & les M branche ont puisé dans ses Ouvrages l plus belles idées méthaphysiques. Je seulement vous prouver, que les plus gr H

dantium, certe conspuentium salivis obruerentur. „ „de Civit. Dei lib. XIV. Cap. XX.“ Je crois n tout ce que dit ici S. Augustin: que la crainte d'êt sulté par la populace, ce qui n'auroit pas manqué river, comme en convient ce Saint, avoit obligé le niques, bien plutôt que la honte naturelle à ne pr

Hommes tombent quelquefois dans les plus grandes fautes, & qu'un sentiment ne doit pas être reçu aveuglément, parce que St. Augustin, ou quelqu'autre habile Théologien l'ont soutenu. Ce sont les préjugés & les abus de la Republique des Lettres que je combats, & non pas les savants Ecrivains. Puisque ceux qui sont morts ont été sujets à l'humanité, & que ceux qui vivent le sont encore, il est impossible que dans les Ouvrages des uns & des autres on n'en apperçoive des marques; mais elles sont réparées par tant de beautés & par tant d'excellentes choses, qu'on ne doit les faire sentir aux hommes, que pour les empêcher de les regarder comme des Vérités démontrées.

Je reviens à St. Augustin. On dira peut-être, pour l'excuser, que l'on ne connoissoit point, dans le Siecle où il a écrit, cette modestie qui fait aujourd'hui la qualité la plus essentielle à un Théologien. Saint Augustin nous

plus leurs ébats en public, & je doute de ce que dit à ce sujet le même S. Augustin. Plusque valuit pudor, ut erubescerent homines hominibus, quam error, ut homines canibus esse similes affectarent. „Aug. Civ. Dei „lib. XIV. Cap. XX."

nous apprend lui même, que ceux qui tien droient un pareil discours donneroient dan une erreur ridicule; il n'y a qu'à l'écoute parler pour connoître évidemment, qu'i n'ignoroit pas combien on doit éviter de pré senter aux Lecteurs des images immodestes „Quoi! si Terence, dit il, [3] ne nous avoi „représenté un jeune Débauché, qui s'excite i „contenter sa passion par l'exemple de Jupi „piter, & par la vûe d'un Tableau, où ce Dieu „sous la figure d'une pluye d'or qu'il fai „tomber dans le sein de Danaé, trouve moyen „de la surprendre; aurions - nous jamais pu „apprendre l'usage & la signification des ter „mes, que ce Poëte employe dans cette de „scription?"

Vous voyez, *Monsieur*, avec quelle sévé rité Saint Augustin condamne la licence d Terence, qui n'étoit qu'un Poëte de Théatre bien moins obligé qu'un Théologien à ne pa violer les règles de la bienséance. La de scriptio

3 *Ita vero non cognosceremus verba hæc, imbrem aureum & gremium & fucum, & templa cœli, & alia verba qu in eo loco scripta sunt nisi Terentius induceret ne quam adolescentem proponentem sibi Jovem ad exemplum stupri, dum spectat tabulam quandam pictam in pariete ubi inerat pictura hæc, Jovem quo pacto Danaæ misiss*

ſcription dont il s'agit eſt cependant bien plus modeſte que celle de Saint Auguſtin, ou du moins expliquée bien plus poliment. La voici pour que vous puiſſiez en juger vous-même: „Le Dieu qui me montroit cet exemple, „dit le feint Eunuque [4], étoit celui dont le „Tonnere fait trembler le Ciel; pourquoi au„rois-je craint de l'imiter, moi qui ne ſuis „qu'un foible mortel?“ Je conviens que ces vers renferment une penſée extrêmement libertine; mais elle l'eſt cent fois moins que celle où Saint Auguſtin, non content d'offrir à l'eſprit les mouvemens luxurieux des Cyniques, le conduit encore ſous le Manteau de de ces Philoſophes, & lui préſente les choſes les plus indécentes, & lui fait voir tous les Sectateurs de Diogene dans un état auſſi douloureux, que celui dont ſe plaint la Ducheſſe d'Olone. [5] „Si j'aimois le plaiſir de la chair, „dit-elle à un Amant auſſi foible qu'un Philo„ſophe Cynique, je me plaindrois d'avoir été „trom-

miunt in gremium quondam imbrem aureum, fucum factum mulieri. „Aug. Conf. lib. I. Cap. XXVI.“

4 *Qui templa Cœli ſumma ſonitu concutit, ego homuncio hoc non facerem? ego vero illud ita feci, ac lubens.* „Te„rent. Eun. Act. III. Scen. V.“

5 Voiés l'hiſtoire amoureuſe des Gaules.

„trompée." Combien n'a-t-on reproché à Buſſy, & à Pétrone, dont il a pris ce trait, l'impudicité qui y regne?

Il faut convenir de bonne foi que Saint Auguſtin s'eſt oublié, ou juſtifier la licence des Ecrivains les plus libertins. Ce grand Docteur n'a été guère plus retenu, dans un endroit de ſes Confeſſions [6], où il dit qu'étant dans le bain, ſon pere fut charmé d'appercevoir „un léger duvet, qui commençoit à paroître „ſur certaines parties cachées de ſon corps, & „qui l'aſſûroit qu'il auroit bientôt une nom„breuſe poſtérité." Je ſuis obligé, *Monſieur*, de me ſervir d'un tour de phraſe, qui rende la penſée de Saint Auguſtin, ſans l'affoiblir, ne pouvant avec bienſéance rendre littéralement ſes expreſſions, quoiqu'elles ſoient infiniment plus modeſtes que les premieres que j'ai condam-

6 *Quinimo ubi me ille (Pater) in balneis vidit pubeſcentem, & inquieta indutum adoleſcentia, quaſi jam ex hoc in nepotes geſtiret, gaudens matri indicavit.* Auguſt. Confeſ. Lib. II. Cap. 3.

7 St. Jérome nâquit dans la Ville de Strigna, ſituée ſur les confins de la Pannonie & de la Dalmatie, comme il nous l'apprend lui-même à la fin du Catalogue qu'il a donné des Auteurs Eccleſiaſtiques. *Hieronymus patre Euſebio natus, oppido Stridonis, quod à Gothis everſum, Dalmatiæ quondam Pannoniæque confine fuit.* St. Jerome

damnées. Mr. Du Bois traduit ainsi ce dernier passage : „Il arriva un jour que mon pere, „avec qui j'étois allé aux bains, s'étant apperçu que j'étois deja capable du mariage, & se „laissant flatter à l'esperance de me voir bien-„tôt des enfans, &c.“ Vous pourrez, *Monsieur*, en confrontant cette Traduction avec le Latin, reconnoître combien elle est plus sage que l'Original. Cependant elle présente encore à l'imagination des idées contraires à la pudeur & à la bienséance. Il n'y auroit pas eu grand mal, que Saint Augustin eût supprimé cette Anecdote de sa Vie, & qu'il n'eût point appris à la postérité, que son pere s'étoit fort réjouï de le voir dans le bain *pubescentem*, *&* *inquieta indutum adolescentia*.

[7] Saint Jérôme auroit aussi beaucoup mieux fait, en parlant de la modestie qui convient aux

eut dans sa jeunesse pour maitre à Rome, où il étoit '?, le celebre Donat qui a fait des Commentaires sur Virgile & sur Terence. Il alla ensuite dans les Gaules, de là il revint à Rome ; mais il en partit bientôt après pour aller dans l'Orient. Il resta quatre ans à Antioche. Il emploia ce tems à l'étude. Ænsuite aiant été ordonné Prêtre, à condition de n'être point contraint de faire les fonctions de son ministere, il quitta l'Eglise d'Antioche pour aller à Bethlehem ; il ne s'y arrêta pas cependant long tems : il fit le voyage de Constantinople, pour voir

aux filles qui prennent les bains, de ne point rapporter les raisons qui doivent les empêcher de paroître nues devant les Eunuques, ainsi que les femmes mariées. [8] S'il avoit dit simplement: Il est contre la pudeur que des Vierges paroissent jamais nues, elles doivent avoir honte elles mêmes de leur nudité; on n'auroit rien trouvé à redire à ce précepte. Mais d'ajouter que les Eunuques en les voyant forment des desirs, s'ils ne peuvent pécher totalement, & que les femmes mariées offrent, à la vûe de leur ventre enflé & rebondi, l'image de l'impureté; c'est-là une inutilité, ou plûtôt une grande faute.

L'elo-

St. Grégoire de Naziance qui s'étoit acquis une grande réputation. Après avoir resté quelque tems avec lui, il fut à Rome, & il y fut chargé de la conduite de plusieurs Dames Romaines; ses ennemis prirent de là occasion de le calomnier: le Pape Damase qui le protégoit étant mort, St. Jerôme se retira de nouveau à Bethlehem en Judée, où les Dames Paule, Eustochium, & Melanie le vinrent trouver peu de tems après. Paule fit bâtir une Eglise, & quatre Monasteres, un pour les hommes & trois pour les femmes. Alors St. Jérome ne quitta plus sa retraite, & il employa son tems à composer des Ouvrages. Son humeur sombre, & querelleuse lui donna de l'occupation jusqu'à la mort. Il eut des disputes avec Rufin, & avec Jean de Jerusalem, à cause de l'Origénisme. Il se defendit fortement, mais avec plus d'aigreur que de bienſé-

L'éloquent St. Jérôme, quelque pieux & quelque ſcrupuleux qu'il fût, ne laiſſoit pas d'aimer le commerce des femmes, [9] quoiqu'il le défendît ſévérement, & qu'il voulût que le Beau Sexe ne connût les Eccléſiaſtiques que par leur nom & point par leur figure. Il écrivoit très ſouvent à ſa chere Pauline: on ſe pardonnne aiſément ce qu'on condamne dans les autres. Je ſais quelle a été la vertu de ce grand Homme, & que la ſeule amitié fut le lien qu'il eut avec ſa Dévote; mais on gloſa de ſon tems ſur cette union, & il auroit bien mieux fait de la rompre. Plusieurs ſiècles après, un prétendu Saint s'eſt autoriſé de cet exem-

ence & de charité. Il mourut fort âgé l'an 420. Eraſme a dit de St. Jerome, dans l'Edition qu'il a donnée de ſes Oeuvres: *Erudita quoque Græcia, quæ conſuevit omnes omnium gentium faſtidire, Commentarios in ſuam linguam transferendos curavit, nec puduit totius Orbis ſemper Magiſtram, poſt tot eximios Scriptores, ab homine Dalmata diſcere.* Hieron. Vit. per Eraſmum. not.

8 *Scio præcepiſſe quosdam, ne Virgo Chriſti cum Eunuchis lavet, nec cum maritatis fœminis: quia alii non deponunt animos virorum, aliæ tumentibus uteris præferunt fœditatem. Mihi omnino in adulta Virgine lavacra diſplicent, quæ ſe ipſam videre nudam erubeſcere non poſſit.* Hieronym. Epiſt. ad Lætam de Inſtitut. filiæ, Epiſt. Lib. II.

9 *Non poteſt toto corde cum Deo habitare, qui fœminarum acceſſibus copulatur: fœmina ſecum pariter habi-*

exemple, pour vivre très-familiérement a
des fèmmes qui le suivoient par tout où i
loit. On reprocha à ce faux Apôtre l'i
cence de sa conduite: il cita St. Jérôme, [10]
traita de médisance & de calomnie tous
crimes qu'on lui reprochoit. Geofroy, A
de Vendôme, [11] & quelques Prélats lui
virent en vain pour le ramener dans le
chemin; il continua à coucher tranquillen
entre deux de ses Dévotes. Quelques I
vains assûrent qu'il ne les touchoit point
qu'il ne se mettoit dans un état aussi vio
que pour avoir la gloire de le surmonter; q
ques autres prétendent qu'il cédoit ent

r

tantis conscientiam exurit; fœminæ nomen tuum nov vultum nesciant. Hieronym. Epist. ad Nepot. sul

[10] *Divum Hieronymum imitatus, cui insulsi obloq tur Aristarchi, quod scriberet ad mulieres, easque anteponeret.* Joan. de la Mainferme, Clypei To pag. 118.

[11] *Fœminarum quasdam, ut dicitur, nimis famil secum habitare permittis, & cum ipsis etiam, & ipsas noctu frequenter cubare non erubescis. Hoc si agis, vel aliquando egisti, novum & inauditum, s fructuosum martyrii genus invenisti.* Voyez l'Article tevrault dans le Dict. Hist. & Crit. de Mr. I vous y trouverez ce passage beaucoup moins al On fera encore mieux de lire toute la Lettre de

ment à la tentation, & que dans le nombre de ses Sectatrices, dont plusieurs accouchoient dans leur retraite, [12] plus d'une avoit été séduite par ce Pere spirituel.

On a fait dans ces derniers tems tout ce qu'on a pu pour excuser le Bienheureux Robert d'Arbrissel. [13] L'Ordre de Fontevrault s'est donné tous les soins imaginables, dans le dessein de justifier son fondateur. Bayle, dans la premiere Edition de son Dictionnaire, ayant rapporté les principaux chefs d'accusation contre ce prétendu Saint, les Religieux de Fontevrault firent prier ce Savant de vouloir adoucir par quelque correctif ce qu'il avoit dit. Il ne

froy. Elle est dans le Recueil de celles de cet Auteur publiées par le Pere Sirmond Jésuite.

[12] *Aliæ enim, urgente partu, fractis ergastulis, elapsæ sunt, aliæ in ipsis ergastulis pepererunt*, Id. ibid. C'étoit-là un moyen certain pour augmenter le Troupeau, ou du moins pour l'empêcher de diminuer.

[13] Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrault, étoit natif d'Arbrissel dans le Diocese de Rennes en Bretagne. Etant Archidiacre de l'Eglise de Rennes il eut des démêlés avec ses confreres, & il fut obligé de sortir de cette Ville. Aiant eu ensuite mission pour prêcher au peuple, il se fit suivre par un grand nombre de personnes des deux Sexes. Il mourut l'an onze cent dix sept, au Prieuré d'Orsan près de Linieres en Berry.

ne put leur refuser cette grace; & voici
ajouta dans la seconde Edition, en faisa
tion d'une défense de Robert d'Arbrisse
Pere de la Mainferme. „C'est une A
„si bien tournée & si solide, que tout l
„raisonnable y devra acquiescer. Et q
„j'aye suffisamment fait connoître, que
„joutois aucune foi aux bruits qui
„touchant ce partage de lit, je déclare i
„tous les endroits où je parle de cela
„apposer la répétition de mon sentim
„souhaite qu'elle y soit sousentendue.'

Je blâmerois la complaisance de M
& son peu de fermeté à soutenir la vér
n'avoit réparé en quelque maniere ce
testation mandiée, par une remarqu
fait adroitement sur l'Ouvrage du Pe
Mainferme. Mr. Ménage, dit-il,
d'être consulté sur cette Apologie.
ensuite un passage assez long de cet
dont je me contenterai de transcrire l
mencement. „Bollandus, dans ses
„tions sur la Vie de Robert d'Arbriss
„que le Pere Sirmond, qui a publié

14 Ignace de Loyola étoit de Biscaye. Il n
1491. Aiant été blessé au Siége de Pampel
gée par les François, il lut la Vie des Saints

„tres de Geofroy de Vendôme, s'étoit repenti „d'avoir publié celle dont nous venons de par„ler, l'ayant jugée apocryphe après l'avoir „bien examinée, & qu'il avoit dessein d'en ren„dre un témoignage public dans une seconde „Edition; mais je puis assûrer que le Pere „Sirmond n'a jamais eu ce dessein, & qu'il ne „s'est jamais repenti d'avoir donné cette Let„tre; je l'ai connu très familiérement, très „long tems, & jusqu'à sa mort."

Concluons de ce passage, que le Pere Sirmond est mort persuadé que la Lettre, dans laquelle Geofroy de Vendôme accuse d'Arbrissel, n'étoit point supposée: qu'il y a par conséquent beaucoup d'apparence que le prétendu Saint couchoit avec ses Dévotes; & que la protestation de Bayle ne doit pas trouver plus de croyance chez les gens sensés, que les offres de service des Courtisans, & les sermens des Filles de l'Opera. Je crois que si Robert d'Arbrissel se fût contenté de se faire suivre par des femmes, on n'eût point dit qu'il couchoit avec elles; l'exemple de Saint Ignace [14] est une preuve de cette vérité. Il fut mis en prison pour

vre fit un si grand effet sur son esprit qu'il se retira du monde. Il alla ensuite à Rome, & à Jerusalem. Après ces Voyages il commença à étudier, à l'âge de

pour avoir mené dans un pélerinage une
ve accompagnée de sa fille. On le puni
ce qu'il exposoit le Beau Sexe, mais noi
ce qu'il le séduisoit. Pourquoi donc ne
roit on pas contenté de reprocher simpl
à Robert d'Arbrissel, qu'il fournissoit aux
mes des occasions de pécher en les faisa
yager, s'il eût été vrai qu'il n'eût été c
ble que de ce crime?

La conduite déréglée du Fondate
l'Ordre de Fontevrault, autorisée,
qu'avec peu de fondement, par l'exemp
Saint Jérôme, m'a fait quitter mon
principal; j'y reviens, *Monsieur*, & en

trente trois ans, d'abord à Barcelonne, & après
cela, à Salamanque, à Paris. Il pensa avoir le
dans le College de cette Ville aiant plus de
quatre ans. Il ramassa à Paris quelques compa
& étant retourné avec eux à Rome, il fonda l
des Jesuites. Il eut la consolation de le voir au
ter considérablement avant sa mort, qui arriva le
let de l'an 1556. Je renvoïe les Lecteurs, pou
noitre St. Ignace & la Regle des Jesuites, à u
vrage très connu, intitulé *Histoire de Dom Inig
puscoa Chevalier de la Vierge &c.*

15 Saint Bernard étoit natif du Village des
nes dans la Province de Bourgogne. Il nâqu
mille nonante un. Il fut instruit dans les S
humaines par ceux qui les enseignoient à Ch

urant les endroits peu modestes qui sont ns les Ouvrages des plus grands Hommes, n trouve un dans Saint Bernard, [15] bien plus lmable que ceux que j'ai critiqués dans St. igustin. Je ne comprends pas comment Docteur, dont les mœurs furent si pures, pu s'oublier assez pour entrer dans un dé-l capable de faire rougir, je ne dis pas des rsonnes modestes, mais des gens plongés ns la plus énorme crapule. Oui, *Monsieur*, n'est point de Courtisane qui, après avoir ercé trente ans son infame profession, n'en-idît, avec une espèce de honte, la sale de-iption que Saint Bernard a insérée dans un Livre

y réussit assez mal, comme il est aisé de le voir ses Ouvrages; il persécuta même par jalousie ceux y excelloient. Il n'est point de maux qu'il ne à cette occasion au célébre Abelard, qu'il fit con-nner dans un Concile à Sens. Il fonda l'Abbaïe Clerveaux, & acquit une si grande reputation, qu'il it non seulement consulté par les Particuliers, mais core par les Princes. Il précha les Croisades, & le Prophete promettant aux Croisés les plus heu-ıx succès. Ses Prédictions s'en allerent en fumée il ne lui resta que la honte d'avoir menti; ce qui mpecha pas ses Partisans de proner toujours sa sain-é, & les Papes de le canoniser après sa mort, ar-ée l'an onze cent cinquante trois. Nous avons iq gros volumes in folio de ses Ouvrages.

Livre qu'il a intitulé Méditations très dévo
Je ne ſais comment la traduire en Franço
chaque mot, chaque expreſſion me révol
mais enfin, *Monſieur*, je crois que, comm
eſt permis aux Caſuiſtes de ſe ſervir de certa
termes choquans, pour expliquer des cas do
la connoiſſance eſt néceſſaire aux Confeſſeu
il doit l'être auſſi à un Critique, pour mont
toute l'énormité d'une faute qu'il condamn

Voici donc comme s'exprime St. Berna
en ſe demandant à lui même d'où il provie
[16] „Que ſuis-je? Un homme formé d'une
„queur gluante. La ſemence humaine do
„j'ai été produit, eſt une eſpèce d'écume q
„s'étant enſuite congelée, & croiſſant peu à p
„eſt devenue de la chair.“ Quelqu'adouc
ſement, que j'aye apporté aux expreſſions L
tines, je ſens, *Monſieur*, combien la deſcri
tion que je viens de vous faire a
vous étonner; à peine la pardonneri
vous à un Profeſſeur en Médecine, qui exp
queroit à ſes Ecoliers les opérations de la N
ture dans la formation du *Fœtus*. Vous tro
veriez avec raiſon qu'il ne devroit point e
tr

[16] *Quid ſum ego? Homo de humore liquido. Fui en in momento conceptionis de humano ſemine concept Deinde ſpuma illa, modicum creſcendo, caro facta eſt.*

r dans ces ſortes de particularités, & que termes de *liqueur gluante, d'écume congelée*; oient auſſi inutiles qu'immodeſtes, ceux de *ience humaine* ſuffiſant pour exprimer tout qui concerne la formation & l'organiſation *Fœtus*. Il eſt preſque inconcevable qu'un néologien, qu'un Pere de l'Egliſe, ait pu nner dans un auſſi grand travers. Eſt-il ſſible que St. Bernard ne ſe ſoit pas apperçu, e les idées qu'il offroit à l'imagination éto-it ſales & impures? Et s'il s'en eſt apperçu, urquoi eſt-il entré dans un détail auſſi in-le, dans un Livre qu'il n'écrivoit que pour citer les Lecteurs à la piété? Le Pere Adam ſuite, ſi connu par ſes emportemens crimi-ls contre les excellents Ouvrages de Saint iguſtin, n'eût pas été en droit de blâmer int Bernard, lui qui [17] „interprétoit à une Irſuline du Couvent de Saint Macaire le Traité de la génération, & parloit avec autant e clarté des parties qui contribuent à la pro-agation des enfans, que le Sieur du Laurent ans ſon Anatomie."

Ces

nard. Meditat. Devotiſſimæ ad human. condit. co-t. Cap. II. num. I.

7 Jarrige Jéſuite mis ſur l'échaffaut. Cap. X.

Ces Théologiens, que je me conten d'apeller indiscrets, pour ne point blesſ respect que je dois au premier, & la ch qui m'oblige à ménager le second, ét bien éloignés de la scrupuleuse sagesse de Bossuet Evêque de Meaux. Cet illustre vain, qui força ses plus grands Adversai convenir de ses éminentes qualités, n'osa ployer qu'une seule fois le mot de *Paillar* encore demanda-t-il pardon à ses Lect d'une expression aussi grossière. Sa pu fut si allarmée du recit, qu'il fut obligé de des folies d'une Visionnaire, qu'il crût avoi soin d'être purifié par le secours d'un Ang ne tint pas à lui que Dieu ne lui accordât grace; il l'en pria instamment. „Seign „dit-il, [19] si j'osois je vous demanderois u „vos Séraphins avec le plus brûlant d „charbons, pour purifier mes lèvres soui „par ce recit quoique nécessaire.“

Peut-on pousser plus loin la mode Vous avouerez, *Monsieur*, lorsque vous a lu ce qui fit tant de peine à Mr. l'Evêqu Meaux, qu'il ne croyoit pas que tous les rubins pussent le purifier, vous avouerez,

18 Préface sur l'Apocalyp. pag. 27.

19 Relation sur le Quiétisme, pag. 28.

je, qu'il n'auroit osé entrer dans ce sale détail de St. Bernard. Voici le recit qui l'effraya si fort. „Mais [20] qu'étoit-ce enfin que ce „songe? Qu'est ce qu'y vit cette femme si pé„nétrée? Une Montagne où elle fut reçue par „Jesus-Christ: une Chambre où elle deman„da pour qui étoient les deux lits qu'elle y „voyoit? En voilà un pour ma Mere, & l'au„tre pour vous, mon Epouse." Prenez garde, *Monsieur*, à la sage retenue qu'on apperçoit dans les expressions de Mr. Bossuet. Son sujet exigeoit absolument qu'il traitât une matiere deshonnête, mais c'est d'une façon si modeste, qu'il fait sentir à ses Lecteurs toute l'horreur des crimes qu'il condamne. D'ailleurs il ne pouvoit éviter de raconter les fureurs d'une Entousiaste de la Secte qu'il combattoit; au contraire quelle nécessité y avoit-il que St. Bernard fît une description de la formation du *Fœtus* en termes sales, dans un Ouvrage qu'il a intitulé Méditations très dévotes?

Mais qui croiroit, *Monsieur*, qu'un Prélat aussi retenu & aussi chaste que Mr. de Meaux [21] étoit marié quoiqu' Evêque, & qu'après

[20] Le même à l'endroit cité.

[21] Jaques Benigne de Bossuet Evêque de Meaux étoit

prês avoir rempli les fonctions de l'Episco
il accomplissoit celles du Mariage? J'ai pe
à me figurer que cela soit veritable; cepend
l'Europe entiere est comme persuadée de
fait, & personne jusqu'ici ne s'est avisé d
vouloir démontrer la fausseté. Je m'étor
que les Ecrivains Catholiques ayent négligé
détruire un Conte aussi odieux, s'il est v
que c'en soit un. Car enfin que pourr
penser les Protestans de la sincérité de r
Controversistes & de leur persuasion pour
Dogmes qu'ils défendent, si un des p
grands Adversaires de la Doctrine Calvini
ne, & par conséquent du Mariage des P
tres, est mort étant marié, & a pratiq
tou

d'une ancienne maison de Bourgogne. Il naquit à l
jon le vingt sept Septembre, l'an mille six cent vi
six. Il a excellé dans l'Eloquence, dans l'Histoire,
dans la Theologie. Ses Oraisons Funebres sont
Chefs-d'œuvres d'Eloquence. Son Abregé de l'Histo
Universelle est digne de Saluste. Son Histoire des V
riations des Eglises Protestantes est le meilleur ouvra
qu'on ait écrit contre les Reformés. Ses autres Ouvrag
sont marqués au même coin. Mr. de Bossuet ternit
gloire par l'acharnement qu'il fit paroître contre Mr.
Fenelon, Archevêque de Cambray. Une jalousie, n
d'Evêque mais de Courtisan, l'anima contre lui. Il écri
avec la plus grande vehemence contre son Livre

toute sa vie ce qu'il condamnoit dans les autres?

Si vous demandez ce que je pense de cette Histoire, je vous répondrai que je ne sais à quoi me déterminer. D'un côté, il y auroit de la témérité à vouloir condamner Mr. de Meaux sur un bruit peut-être répandu par ses Ennemis, & de l'autre, le silence des Partisans de ce Prélat, qui semble autoriser ce bruit, est d'autant plus surprenant, qu'on a imprimé plusieurs fois les reproches qu'on lui fait sur sa transgression de la Loi du Célibat. Il est vrai que les auteurs de ces Ecrits ne sont pas des gens d'un grand poids dans la République des Lettres; mais leurs discours ne laissent

Maximes des Saints sur la vie interieure, & vint à bout de le faire condamner par la Cour de Rome. On ne peut disconvenir de la Science & du Génie de Mr. de Bossuet. Quant à sa probité, il faut avouer naturellement qu'elle peut être disputée; & pour ce qui regarde son mariage, il n'y a personne qui ait connu feu Mr. de St. Hyacinte, Auteur du *Mathanasius*, qui ne sache qu'il étoit le fruit du mariage sécret de Mr. de Bossuet. On dira peut-être que Mr. de St. Hyacinte mentoit, mais je ne vois pas le *cui bono* de ce mensonge; & il est certain que Mr. de St. Hyacinte a toujours passé pour un très honête homme. Mr. de Bossuet mourut l'an 1704. à l'âge de 78. ans & six mois.

ſent pas de nuire à ſa réputation. „V
„ſavez ſans doute, dit un Anonyme[22], que M
„Boſſuet, tout Evêque qu'il étoit, étoit ma
„Permettez que je vous conte ſur ce ſujet u
„Hiſtoire aſſez divertiſſante. Cet Evê
„voulant faire ſa cour au Pere le Tellier,
„dit qu'il étoit grand partiſan du Molinis
„Le Pere le Tellier, qui étoit inſtruit du
„riage de cet Evêque, & qui ſavoit le n
„de ſa Concubine, lui répondit: je ſuis aſſ
„que vous êtes plus *Moléoniſte* que Molini
„Effectivement la femme de cet Evêque s'
„pelloit Mademoiſelle de Moléon. Vo
„ſur ce mariage ſecret les Mémoires Anec
„tes de la Cour & du Clergé de France, p
„108. Tous les Gens de Lettres de Pa
„connoiſſent la verité de ce fait.“

Je ne voudrois pas ſoutenir, que M
de Boſſuet n'a point épouſé Mlle de Molé
mais je n'oſerois aſſûrer non plus qu'elle
été ſa femme. Je ſouhaiterois de tout m
cœur, *Monſieur*, que quelque Ecrivain Cat
lique, ou Proteſtant voulût bien éclaircir
fait. Au reſte, s'il eſt vrai que ce mari
ait été, on ne peut aſſez s'étonner de la di

mu

22 Voyage Littéraire fait en 1733. en France, en A
leterre & en Hollande, pag. 202.

lation des plus grands Hommes. Ne avez-vous pas plaisant qu'un Ecrivain, qui soit toutes les nuits dans les bras de Mlle Moléon, qui sans doute lui disoit : *da* [23] *os- dum licet . . . hoc gaudium fatis properan- s rape*, crût avoir besoin d'un Chérubin, r purifier ses lèvres souillées par un recit, rimé dans des termes cent fois plus mo- es que ceux des Peres de l'Eglise?

§. III.

Que les plus illustres Théologiens agitent ent des Questions inutiles, & cherchent en- à approfondir celles qui sont au-dessus de Connoissance humaine.

Le second défaut dont nous sommes con- us que les Théologiens doivent se défen- , c'est celui de chercher à développer des stions qu'il est impossible aux hommes de voir approfondir; & de vouloir rendre on de certaines choses, dont ils ne peuvent r que des notions très confuses. Les grands Ecrivains ont donné quelquefois s ce travers. Ils ont fait des descriptions, plaisirs qu'on goûte en Paradis, qu'on doit mettre

23 Pet. Arb. Sat.

mettre au rang des declamations puériles d'
Rheteur qui ne contiennent que des mo
Ces Docteurs auroient pu dire dans trois p
roles ce qu'ils n'ont dit que dans une page,
leurs Lecteurs n'en auroient pas été mo
instruits. „Heureuse l'Ame! s'écrie l'aute
„d'un livre qu'on a attribué à St. August
„mais qui n'est pas de lui, [24] qui délivrée d
„liens du corps s'envole au Ciel, & y jouït
„la vûë du Seigneur. Elle est nourrie de to
„les biens qu'on goûte dans la Maison
„Dieu, & boit à longs traits dans un To
„rent de Voluptés." Si cet auteur se f
contenté de présenter cette image des plai
du Paradis, il n'y auroit rien à dire: il do
ne en deux mots une idée de la grandeur
bonheur dont jouïront les Justes, & fait se
tir en même tems que ce bonheur est au d
sus des connoissances humaines: cela suffiso
mais en voulant entrer dans le détail des pl
sirs célestes, il en a fait une description, q
ne peut guére tenter que des Musiciens, & d
Cu

[24] *Felix Anima! quæ terreno resoluta carcere, libera c lum petit; quæ te dulcissimum Dominum facie ad fac cernit.... Inebriata enim est ab ubertate Domus tuæ, Torrente voluptatis tuæ potas eam.* D. August. Man Cap. VI. num. I.

Janſéniſtes perſécutés pour l'Appel de e *Unigenitus*.

Quel Concert mélodieux, *dit-il* [25], ne n pas dans le Ciel! Ce ſont des Canti- perpétuels, on y joue de l'Orgue, les s & les Saints y uniſſent leurs voix pour er des Hymnes, qui ſont répétés par les Habitans céleſtes." Je ne traduis ſens des paroles, car ſans cela je ſerois d'entrer dans un détail des différens l'on chante en Paradis, qui vous paroi- puérile. Je ne ſais, par exemple, ce Docteur entend par la diſtinction qu'il *Cantica* & *Cantilenæ*. Apparemment s *Cantica* ſont les motets à grands s, & que les *Cantilenæ* ſont les *Solo*. Je auſſi quelle eſt la diſtinction qu'on doit ntre *Organa* ſeul, & *melliflua hymnorum* ; à moins que *l'Organa* ne doive être our l'Orgue, & le *melliflua hymnorum* pour tout l'Orcheſtre, ou pour le gros ymphonie. On ne peut expliquer ces ſortes

Cantica! quæ organa! quæ cantilenæ! quæ melo- iæ ſine decantantur! Sonant ibi melliflua Hymno- na, ſuaviſſima Angelorum melodia, cantica canti- ira: quæ ad laudem & gloriam tuam a ſupernis ci- antantur. Auguſt. Manual. Cap. VI. num. 2. Un

ſortes de choſes, ſans être auſſi bien in
l'ordre des Concerts céleſtes que l'é
auteur.

Je viens au reſte de ſa deſcript
plaiſirs des Bienheureux. Ce n'eſt, ſ
que la privation de toutes les inq
auxquelles les infortunés mortels ſor
„La haine & la malice [26], *dit-il*, ne ſo
„connues dans le Ciel; on n'y trou
„d'ennemis, on n'y craint pas l'indig
„la calomnie: on n'y a point de quer
„n'y reſſent ni la crainte, ni l'inquié
„la violence, ni la diſcorde.“ Pren
Monſieur, qu'il y a bien des perſonnes
vent être exemtes de tous ces troubl
on aſſûre qu'on eſt délivré en Para
pourroient lui dire: s'il n'y a pas d'au
heur que celui que vous nous prome
l'autre Vie, nous ne devons pas no
der comme fort heureux de quitter le:

homme qui n'aimeroit pas la Muſique ne trou
de fort tentant dans ces plaiſirs.

26 *Amaritudo & omnis fellis aſperitas in Regi
cum non habent. Non eſt ibi malus, neque ma
eſt adverſarius & impugnans, nec eſt ulla pecc
Nulla eſt ibi indigentia, dedecus nullum. Rix
lum improprium, cauſatio nulla, nullus timor, n*

corps, pour jouïr de la gloire céleste, puisque nous avons ici tout ce que nous aurons dans l'autre Monde. Il est vrai que ce docteur ajoute [27], qu'on y jouïra d'un bonheur éternel dans le sein de la Divinité; mais c'étoit-là purement & simplement ce qu'il falloit dire, sans faire de longs discours inutiles, & qui ne signifient rien. Il semble même que ce Docteur étoit presque aussi charmé d'entendre la Musique céleste, que de contempler la Gloire de Dieu; car après avoir dit qu'on jouïra dans son sein d'une felicité perpétuelle, il revient encore aux Chansons & aux Chansonnettes célestes. „Oh! que je serai heureux, „s'écrie-t-il [28], lorsque je pourrai ouïr les „Chansons & les Vers des Citoyens célestes!„ Il ne se contentoit pas de les entendre, il en vouloit aussi chanter quelquesunes. „Trop „heureux, ajoute t-il, [29] si je puis être reçu „au nombre des Musiciens!„ S. Augustin n'a guere

tudo, nulla pœna, nulla dubietas, nulla violentia, nulla discordia. August. ub. sup.

[27] *Sed est ibi pax summa, charitas plena, jubilatio & laus Dei æterna, sine fine secura requies, & gaudium semper in Spiritu Sancto.* August. ub. sup.

[28] *O quam fortunatus ero, si audiero jucundissimas Civium tuorum Cantilenas, Carmina melliflua!* Id ub. sup. num. 3.

[29] *Sed & nimium felix, si ego ipse meruero cantare!* Id. ib.

guere été moins diffus & moins conf
qu'il a parlé du Paradis, que l'ancien
gien que nous venons de citer, & d
vrage a passé, longtems pour être de
de l'Eglise. C'est ce qu'on peut v
plusieurs endroits de ses Confessions.

Vous trouverez peut-être, *Mons*
Critique un peu vive, & vous pense
je n'ai pas pour St. Augustin autant
tation & d'estime que je proteste d'e
Détrompez-vous: je n'appuye sur le
de ce grand Génie, que dans la vûe d
plus circonspects ceux qui seroient t
l'imiter aveuglément. Je répete en
Monsieur, ce que j'ai déja eu l'hon
vous dire: je regarde Saint Augustin
un des plus grands Esprits qu'il y ai
moins parfait de ses Ouvrages contie
belles choses; jugez des beautés qui
être dans les autres. J'espere que,
vous aurez lu la Lettre que je vous
dans quelque tems, vous serez enti
persuadé de la profonde vénération
pour les Ecrits de ce savant Homme,
doute l'eût emporté non seulement
les Théologiens; mais encore sur

3° *Non suggerit ibi malitia, nec carnis miseria*

plus fameux Philoſophes, s'il eût pu ſe rendre maître de ſes mouvemens, réſiſter à la violence &, j'oſe le dire, à la fougue impétueuſe de ſon génie, & de ſes paſſions. Je ne le blâme donc ſi vivement que pour mieux vous faire ſentir, que les plus grands Hommes tombent quelquefois dans les plus grandes fautes. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que bien ſouvent ces fautes ſont regardées comme des choſes eſtimables, & même dignes d'être imitées.

Le bon Saint Bernard a cru devoir copier l'idée que St. Auguſtin donne des plaiſirs du Paradis; mais il l'a rendue entiérement ridicule. Comme il s'en falloit bien, qu'il n'eût la grandeur de génie de celui qu'il vouloit imiter, il a avili ce qu'il en a emprunté. Il fait auſſi conſiſter le bonheur des bienheureux dans la privation des maux que ſouffrent les hommes; mais il fait une deſcription puérile de ces maux, & rend mépriſable le ſujet qu'il traite. Il dit d'abord comme St. Auguſtin, que la malice, la haine, l'indigence, ne ſont point connues dans le Ciel: puis, après avoir pillé ce Pére, il veut coudre à ſes larcins quelque choſe qui lui appartienne, & il ajoute [30], qu'on

ibi ægritudo, nulla omnino neceſſitas: non eſt ibi fames,

qu'on n'a ni soif, ni faim en Paradis: qu'
n'y craint ni le froid ni le chaud; qu'on n
est point exténué par le Jeûne. Peut-on ri
dire, *Monsieur*, de plus pitoyable, & ne do
on pas faire sentir combien ces sortes d'expr
sions sont ridicules, pour empêcher que d'a
tres ne les adoptent & ne s'en servent da
l'occasion?

Lorsque les Théologiens voudront pén
trer dans des choses, dont il n'ont aucune n
tion distincte, ils tomberont toujours dans
même défaut que St. Bernard; ils expliqu
ront ridiculement les matieres les plus serie
ses, & qui demandent le plus de respect. C
Auteur auroit évité d'écrire beaucoup d'a
surdités, s'il se fût contenté de donner u
idée du bonheur des Saints, par les dernie
mots qui terminent sa description [31], & q
promettent aux Elus un bonheur éternel ca
sé par la vision intuitive de Dieu. Pourqu
quand on peut dire d'aussi belles & d'au
bonnes choses, avoir recours à des sottise
Il faut bien avoir envie de parler de ce qu'
ne peut comprendre, & de ce qu'on ne co
pre

non sitis, non frigus, non æstus, non lassitudo jejunii. Bernard. Meditat. Devotis. Cap. 16. num. 2.

rendra jamais, tant que l'on sera dans ce londe!

Les Théologiens donnent encore dans un atre travers, aussi grand que celui de vouloir pprofondir des secrets au dessus de l'intelligence humaine; ils agitent souvent des Queions qui sont plus propres à scandaliser les prits qu'à les édifier. Saint Augustin me ournit le premier exemple. Il fait mention e l'Histoire d'un homme, qui sous le Prefet cyndinus, étant obligé de payer à un Receveur de l'Epargne une somme dans un certin tems, sous peine de mort, & se voyant la fin du terme dans l'impossibilité de s'acuitter, permit à sa femme de coucher avec n homme, qui lui avoit promis de lui compr l'argent dont ils avoient besoin; mais le ialant, après avoir joui de cette femme, se noqua d'elle, & la mit dans la nécessité d'en orter sa plainte au Juge. Acyndinus ayant ppris l'extrémité à laquelle sa dureté avoit orté ces pauvres gens, eut honte de sa barrie, & paya lui même à l'Epargne la somie qu'avoit promis le Galant. Saint Augustin

x *Ibi est requies a laboribus, pax ab hostibus, amœnitas novitate, securitas de æternitate, suavitas atque dulcedo Dei visione.* Id. ibid.

guſtin demande ſi cette femme étoit cc ou innocente? Il paroît qu'il panche dernier ſentiment. Pour moi ſans examiner s'il eſt fondé dans ſon opin crois être en droit de dire, qu'il eût be mieux fait de ne point agiter une queſtion, dont l'éclairciſſement eſt pe & dont les ſuites ſont ſcandaleuſes. étonné de voir un Pere de l'Egliſe, ı

[32] *Quamquam nonnullæ cauſæ poſſint exiſtere mariti conſenſu, pro ipſo marito hoc facere debere ſicut Antiochiæ factum eſſe perhibetur ante qu ferme annos, Conſtantii temporibus. Nam Acyn præfectus, qui etiam conſul fuit, cum quemdam lib bitorem fiſci exigeret, neſcio unde commotus; (quo que in iſtis poteſtatibus periculoſum eſt, quibus licet aut potius putatur licere,) comminatus eſt jura menter affirmans, quod ſi certo die quem conſtit moratum aurum non exſolveret, occideretur. I ille teneretur immani cuſtodia nec ſe poſſet debito ill dies metuendus imminere & propinquare cœpit; & bebat uxorem pulcherrimam, ſed nullius pecuniæ q niret viro: cujus mulieris pulchritudine cum qui eſſet accenſus, & cognoviſſet maritum ejus in illo conſtitutum, miſit ad eam pollicens pro una nocte, ceri vellet, ſe auri libram daturum. Tum illa, qu non habere ſui corporis poteſtatem, ſed virum ſuu lit ad eum dicens paratam ſe eſſe pro marito id fa men ipſe conjugalis corporis dominus cui tota illa bereſur tamquam de re ſua pro vita ſua vellet id ;*

aussi éclairé que St. Augustin examiner gravement, si dans certains cas une femme ne peut pas faire son mari *Cocu*, lorsqu'il y consent; & laisser ensuite la chose indécise, comme une opinion qui peut être également soutenue de part & d'autre.[32]

Je n'oublierai pas de vous faire remarquer, *Monsieur*, que quelques anciens Théologiens n'ont pas été fort scrupuleux sur le Co-

ille gratias, & ut id fieret imperavit, nullo modo judicans adulterinum esse concubitum, quod & libido nulla & magna mariti caritas se jubente & volente flagitaret. Venit mulier ad villam illius divitis, fecit quod voluit impudicus: sed illa corpus non nisi marito dedit, non concumbere ut solet sed vivere cupienti, accepit aurum: sed ille qui dedit fraude subtraxit quod dederat, & supposuit simile ligamentum cum terra. Quod ubi mulier jam domi suæ posita invenit prosiluit in publicum eadem mariti caritate clamatura quod fecerat, qua facere coacta est; interpellat præfectum, fatetur omnia, quam fraudem passa esset ostendit. Tum vero præfectus primo se reum, quod suis minis ad id ventum esset, pronunciat, tamquam in alium sententiam dicens de Acyndini bonis auri libram fisco inferendam; illam vero mulierem dominam in eam terram, unde pro auro terram accepisset, induci. Nihil hinc in aliquam partem disputo, liceat cuique æstimare quod velit. „Aug. de Serm. Dom. in Monte „lib. I. Cap. L

Cette histoire est si interessante, que je crois faire plaisir aux lecteurs de la raporter telle qu'elle est dans S. Augustin. On y verra une particularité dont je ne parle

Cocuage. Saint Chrysoſtôme [33] & ſaint
broiſe [34] ont donné de grands éloges au
ſonge d'Abraham, qui aſſûroit ſa vie e
poſant prudemment ſa femme à paſſer

pas dans le Texte de cet Ouvrage. C'eſt que le P
adjugea à la femme le bien ou le Domaine, dont l
lant avoit pris la terre qu'il lui avoit donnée dans u
comme ſi c'étoit l'or qu'il avoit promis.

33 *Chryſoſt. Homel. XXXII. in Genes.*

St. Chryſoſtome nâquit à Antioche d'une famille
l'an 384. Il étudia la Rhetorique ſous le fameux
nius, & la Philoſophie ſous Andragaſte. Il
d'abord être Avocat, mais il changea de deſſein,
le parti de l'Egliſe. Nectarius, Prelat de Conſta
ple, étant mort il fut mis à ſa place. Des qu'il fu
que de cette Ville, il donna des marques de ſon i
rance, & de ſa hauteur. Il obtint de l'Empereur
dius, Prince foible & de peu de génie, un Ed
baniſſoit de toutes les Villes les Eunomiens & les
taniſtes. Il fit enſuite des Diſcours publics rempli
vectives, qui tomboient ſur les Courtiſans, & ſu
les Grands de l'Empire. Quelque tems après il ſe
illa avec St. Epiphane & avec Theophile Evêqu
lexandrie, au ſujet des Origeniſtes. Enfin ſes ma
turbulentes ſouleverent contre lui tous les diff
Etats. Il fut cité dans un Concile; & n'ayant pas
y comparoitre, il y fut depoſé, & l'Empereur le ch
Conſtantinople. Il fut enſuite rapellé; mais intri
toujours, on l'exila à Cueuſe, & de-là à Aral
Armenie. Comme on le conduiſoit de ce lieu
thus, ſur la Mer Noire, il mourut en chemin âgé d

is bras d'un autre. Si des Jésuites avoient it des Erreurs aussi grossiéres, avec quelle éhémence Pascal ne les auroit-il pas relevées? le sont des anciens Auteurs qui les ont insé- rées

uante trois ans. Les Pontifes Romains ont toujours iit grand cas de Jean Chrysostome, parcequ'il fut tou- iurs fort attaché au Pape Innocent Premier, & aux Evê- ues d'Orient. Photius qui étoit admirateur de l'élo- uence de ce Pere, séduit par son admiration, dit que e fut injustement qu'on l'exila de Constantinople, & onne de grands éloges à son stile. Il dit en parlant des ettres de St. Chrysostome: *Lectæ sunt Epistolæ S. Patris oann. Chrysostomi, quas injuste atque inhumaniter relega- us ad varias misit: in quibus utilissima sunt . . . clarus nim est, ac perspicuus, & persuadendi vi cum jucunditate loridus.* Photii Bibliothecæ cap. LXXXVI. Dans un utre endroit le même Photius dit en parlant des Ho- nelies de St. Chrysostome: *dictio hic illius de more per- picua & pura, splendida insuper, ac fluens apparet, mul- um interim cum sensuum varietatem, tum gratissimorum xemplorum copiam exhibens.* art. CLXXIV.

34 *Ambros. de Abraham. Lib. I. Cap. 2.* St. Ambroise toit fils d'un Préfet des Gaules. On ne sçait pas s'il nâ- uit à Treves, ou à Arles. Son pere étant mort, il alla Rome où il s'adonna à l'étude. Ancius Probus, que Empereur avoit fait Prefet du Pretoire, choisit St. Am- roise pour être Gouverneur du Milanois. Auxence vêque de Milan étant mort, il devint Evêque de cette rande Ville, dans laquelle il acquit beaucoup de pou- oir ainsi que dans le reste de l'Italie. Il s'en servit pour ersécuter les Ariens, malgré la protection que leur ac-

rées dans leurs Ouvrages, & personne n'ose les condamner. Ceux qui sont le moins la dupe des Préjugés osent à peine se dire à l'oreille: Il y a quelquefois chez les Peres, qui passent pour être les plus Orthodoxes, des sentimens très condamnables; après cette confidence ils ajoutent: ne parlez pas de ce que je vous dis, car je craindrois d'être regardé comme un hérétique.

Ce

cordoit l'Imperatrice Justine: il obligea même dans la suite l'Empereur Theodose à fléchir les genoux devant lui. Ce Prince aiant ordonné de punir, pour une sédition, les habitans de Salonique, les Soldats en massacrerent un grand nombre. Saint Ambroise refusa, a ce sujet, l'entrée de l'Eglise à l'Empereur, & l'obligea de faire une penitence publique. St. Ambroise mourut l'an 397 âgé de 64. La maniere dont St. Jerome parle de St. Ambroise est bien équivoque. Voici ce qu'il en dit: *Ambrosius, Mediolanensis Episcopus, usque in præsentem diem scribit: de quo quia superest meum judicium subtraham, ne in alterutram partem aut adulatio in me reprehendatur aut veritas.* Il veut, dit-il, ne point parler de St. Ambroise, qui vit encore, pour ne pas être repris ou de *flater* ou *de dire la verité.* Il falloit donc que la Verité fut une Critique des Ecrits de ce Saint, puisque la louange pouvoit passer pour flaterie. Les Beaux-esprits, qui s'exercent à deviner les énigmes du Mercure, trouveront ici de quoi exercer toute la sagacité de leur génie.

Ce respect servile qu'on a pour les erreurs s grands Théologiens, est directement opsé à la recherche de la Vérité: les hommes perfectionnent leur jugement, qu'autant 'il leur est permis de condamner le faux & louer le vrai par-tout où ils le trouvent; ourquoi sera-t-il permis de blâmer, dans un héologien moderne, ce qu'on n'osera contrere ouvertement dans les Ecrits d'un autre ii sera mort depuis douze-cens ans? Les anciens

Au reste, il y a dans les Ecrits de St. Ambroise une reur bien plus grande que celle qui regarde la dissiulation d'Abraham. Ce Saint prétend que David ne cha point envers le mari de Bersabée, qu'il fit tuer rès lui avoir ravi sa femme; mais seulement envers ieu. Voici les paroles de St. Ambroise: *Rex utique it, nullis legibus tenebatur, quia liberi sunt reges à vin-is delictorum; neque enim ullis ad pœnam vocantur legi-s, tuti imperii potestate. Homini ergo non peccavit, cui n tenebatur obnoxius. Sed quamvis tutus imperio, de-tione tamen ac fide erat Deo subditus. Apolog. David.* . X. Le sçavant Barbeirac s'est recrié, avec juste raison, un sentiment aussi faux que celui de St. Ambroise. *ne sçais*, dit-il, *si les plus zelés defenseurs du pouvoir ar-raire, quelque impunité qu'ils assurent aux Rois, quelques igations qu'ils imposent aux Sujets de ne point resister, roient soutenir qu'un Prince qui fait mourir une personne nocente, ou qui enleve la femme de quelqu'un de ses Sujets, peche que contre Dieu, & qu'il ne commet pas une veri-le injustice envers le mort ou envers le mari.* Le droit de

anciens Docteurs, quelque célèbres qu'ils ayent été, ont soutenu plusieurs opinions erronnées; pourquoi ne se seroient-ils pas trompés quelquefois, puisqu'ils étoient hommes comme ceux qui vivent aujourd'hui? J'espére vous montrer dans peu qu'il n'est presque aucun Théologien illustre, soit ancien, soit moderne, qui n'ait soutenu des propositions très condamnables; mais souffrez qu'auparavant je vous fasse faire attention à quelques Questions agitées par des Génies du premier ordre, & qu'ils auroient beaucoup mieux fait de supprimer. Les Confessions de St. Augustin m'en offrent un grand nombre de cette espèce. Ce savant Théologien s'y propose souvent des doutes, & faute de les bien résoudre, il laisse l'esprit de ses Lecteurs dans une incertitude, dont ses vaines recherches sont les premieres causes. Je n'en examinerai ici que deux ou trois, parceque la briéveté qu'exige ma Lettre ne me permet pas d'entrer dans un plus grand détail. „N'est-cé pas vous, Seigneur [35], *dit* „*St. Augustin*, qui avez appris à celui qui vous „parle

la Guerre & de la paix &c. *par Hugo Grotius*, traduit par Mr. *Barbeirac* Note. liv. XI. chap. 3. pag. 153.

35 *Nonne tu Domine docuisti hanc animam quæ tibi confitetur? Nonne tu Domine docuisti me quod priusquam*

parle ici tout ce qu'il vient de vous dire? N'eſt-ce pas vous qui lui avez appris, qu'avant que vous euſſiez donné quelque forme à cette Matiere informe, & que vous en euſſiez tiré toutes les diverſes eſpèces des choſes, elle n'étoit rien de tout ce que nous connoiſſons, c'eſt-à-dire, qu'elle n'étoit rien de coloré, ni de figuré, qu'elle n'étoit ni Corps ni Eſprit? Cependant on ne peut pas dire qu'elle n'étoit rien: qu'étoit-ce donc? Quelque choſe d'informe, c'eſt-à-dire, d'abſolument deſtitué de toute ſorte de forme & de beauté."

Si j'avois vêcu du tems de St. Auguſtin, & s'il m'avoit permis de lui dire ce que j'aurois penſé de ſa prétendue révélation, malgré tout le reſpect que ſa vûe m'eût inſpiré, je n'aurois pu m'empêcher de lui dire: Prenez garde, illuſtre Savant, vous vous laiſſez abuſer par une illuſion flatteuſe: la Divinité ne ſauroit apprendre des abſurdités à ceux qu'elle éclaire, & ce que vous dites de la Matiére premiere eſt pitoyable & même ridicule; loin de

...am informem materiam formares atque diſtingueres, non erat aliquid, non color, non figura, non corpus, non Spiritus? non tamen omnino nihil, erat quædam informitas ...e ulla forma ſine ſpecie. „Aug. conf. lib. XII. Cap. III."

de nuire aux Manichéens, vous les servez
les combattant avec des armes aussi foibl
Comment voulez-vous que la Matiére p
miere ne fût ni Corps ni Esprit? Je convie
qu'elle n'étoit point Esprit; mais il est abs
de de soûtenir qu'elle ne fût point Cor
puisqu'elle étoit matiére. J'aimerois aut
que vous dissiez qu'elle étoit & n'étoit p
cela n'impliqueroit pas plus contradicti
Prenez donc garde, grand Saint, à ne
attribuer à la révélation les erreurs, où la tr
grande vivacité de votre génie vous fait to
b

36 *Quaque fuit Tellus, illic & Pontus & Aër;*
Sic erat instabilis Tellus, innabilis Unda,
Lucis egens Aër: nulli sua forma manebat,
Obstabatque aliis aliud: quia corpore in uno
Frigida pugnabant calidis, humentia siccis,
Mollia cum duris, sine pondere habentia pondus.
Ovid. Metamorph. Lib. I. vers. 15. & seq.

37 *Ego vero Domine si totum confitear tibi ore meo &*
lamo meo quidquid de ista materie docuisti me cujus a
nomen audiens & non intelligens narantibus mihi eis
non intelligerent, eam cum speciebus innumeris & variis
gitabam. „Aug. Conf. lib. XII. Cap. VI." Je plac
ici le long verbiage que fait encore S. Augustin sur c
premiere matiere, dont il ne dit pas la moindre cl
probable, & ce passage servira à montrer la verité d
que j'ai dit ci-dessus: sçavoir qu'il étoit aussi diffus
l'ancien Théologien qui a composé plusieurs Ouvra
qu'on a cru longtems être de ce Pere de l'Eglise. V

ber. Je pourrois vous dire encore qu'il est impossible que la Matiére existe sans forme, & que, puisque tout ce qui est materiel est étendu, il doit par conséquent avoir une modification. Mais je veux bien vous passer cette prétendue Matiére dénuée de forme, dont vous avez puisé l'idée dans les Métamorphoses d'Ovide [36], pourvû que vous ne croyez pas que la Divinité vous a révélé, que la Matiére premiere n'étoit ni Corps ni Esprit. Ne dites donc plus à vos Lecteurs [37] „que vous „lasseriez leur patience, si vous vouliez leur „appren-

un Cahos d'idées sur la matiere premiere qui ne disent rien, & qui ne sont qu'un jeu de mots perpetuel.

Eam (materiam) cum speciebus innumeris cogitabam; & ideo non eam cogitabam; fœdas & horribiles formas perturbatis ordinibus volvebat animus, sed formas tamen; & informe appellabam, non quod careret forma, sed quod talem haberet, ut si appareret, insolitum & incongruum aversaretur sensus meus & conturbaretur infirmitas hominis. Verum autem illud quod cogitabam non privatione omnis formæ, sed comparatione formosiorum erat informe: & suadebat vera ratio, ut omnis formæ qualescumque reliquias omnino detraherem; si vellem prorsus informe cogitare; & non poteram. Citiùs enim non esse censebam, quod omni forma privaretur, quam cogitabam quiddam inter formatum & nihil, nec formatum nec nihil informe prope nihil. Et cessavit mens mea interrogare hinc spiritum meum plenum imaginibus formatorum corporum, &

„apprendre tout q l s vous a
„sur le sujet de ce te Matiére, & q
„avez été long-tei sans savoir ce que
„parce que ceux q se mêloient de l'ex

rio r, atque variantem:
m corp eo ue mutabilitatem altiu
desinunt a fuerant, & incipiunt
n erant; eund ue transitum de forma ir
l informe quidd fieri suspicatus sum non p
na l; sed cu bam non suspicari. E
ce e vox & tilus meus. Quidqui
me mihi quis legentium capere
nec n cessabit cor meum dare tibi ho
e um la de iisque dictare non sufficit.
li enim rerum mutabilium ipsa capax est f
omnium in quas mutantur res mutabiles. Et
est? numquid animus? numquid corpus? num
cies animi vel corporis? Si dici posset nihil ali
non est, hoc eam dicerem; & tamen jam
erat, ut species caperet istas visibiles & co
„Aug. Conf lib. XII. Cap. VI."

Voici la traduction de ce passage. Je l'ai t
faveur des lecteurs qui n'entendent pas le lat
qu'ils voient combien les plus grands Théolo
parlé quelquefois des choses dont ils n'avoi
moindre idée juste, avec la plus grande emph
ton d'un vain déclamateur amoureux de parol
repete encore, il s'en faut bien que S. Augus
exempt de ce défaut. Tous ses meilleurs Ouv
ressentent. Contentons nous d'en donner cet
Je me servirai de la traduction d'un Jesuite, p

que la comprenoient pas." Je vous jure, illustre Docteur, que vous ne la comprenez pas mieux qu'eux, & je leur défie de pouvoir rien soutenir de plus contraire au Bon-Sens, que

ne m'accuse pas d'avoir affecté de jetter de l'obscurité dans ma traduction.

Mais mon Dieu si ma bouche ou ma plume vous confessent tout ce que vous m'avés appris de cette matiere, il me faudra souvenir de mes grotesques d'autre fois, & reprendre les illusions de mon esprit. Ayant oui discourir de cette matiere à ceux qui en parloient sans se comprendre eux mêmes, je me figurois ce qui n'a point de figure sous les traits de mille formes differentes, & partant, je n'en avois pas l'idée que je cherchois. Mon esprit accoutumé aux beautés de la nature ne pouvant rien concevoir, s'il ne s'attachoit à quelque ombre de figure, je me representois des monstres & des traits mêlés avec beaucoup de proportions que je mettois dans cette matiere, la nommant sans forme, non pas qu'elle en fut tout à fait depouillée, mais parcequ'elle en avoit une qui eut blessé les yeux & fait peur aux hommes si elle leur eut été visible: & ainsi cette matiere n'étoit laide & informe que par la comparaison que j'en faisois avec les choses belles. La raison me disoit bien qu'il lui falloit ôter tous ces restes de beautés que je lui laissois, si je la voulois voir dans ses difformités naturelles, mais il m'étoit impossible. Il m'eut été bien plus aisé de croire, que ce qui n'avoit aucune forme, n'avoit aussi point d'Etre, que de concevoir, je ne sais quoi sans forme, entre le rien & quelque chose, qui toutefois ne fut ni l'un ni l'autre. Alors ma

que d'assurer qu'il a existé une Matiére n'avoit point d'extension. Permettez d'ajouter que vous eussiez beaucoup fait de parler de la Matiére premiere,

...

[illegible] cessa d'interroger là-dessus mon esprit ren ces images corporelles & sensibles, & qu'il chang varioit à sa fantaisie. Je m'arretai aux corps mê considerai avec plus d'application ces changemens, font cesser d'être ce qu'ils étoient auparavant p faire commencer d'être ce qu'ils n'étoient pas. pratique me donna quelque soupçon que ce passage forme à l'autre se faisoit par un milieu qui n'e point, quoique ce milieu ne fut pas absolumen mais je desirois avoir une science assurée de la v non pas des doutes. Je veux ici découvrir tout je tiens de vôtre instruction touchant cette matier de tous ceux qui me liront voudront prendre le l me comprendre? Mais quoique je ne puisse bier pliquer sur ce sujet, mon cœur pour ce que j'en laissera pas de vous aimer, & mon esprit de ren hommages qui sont dus à vôtre adorable Majesté. ne voit au moins que cette matiere, qui est le f tous les changemens de la nature, est capable de les formes dont les Etres muables se deguisent & f forment; mais quel est ce sujet? N'est-ce point u bre, ou une imitation de corps ou d'esprit? S' libre de changer l'usage des paroles; je dirois q un rien, qui est & qui n'est pas; ou bien que c'est c chose de composé de l'Etre & du non Etre. Voilà je dirois de cette matiere premiere, & partant elle ét en quelque façon, afin de recevoir ces belles & ag

autant de retenue que vous avez fait du Tems. Il semble pourtant que vous auriez dû vous en tenir à votre premiere décision sans agiter, dans sept ou huit Chapitres, cette

formes que nous admirons. Aug. Conf. liv. XII. Chap. VI.

Je laisse à tout Lecteur impartial qui vient de lire ce ce long Chapitre, à decider s'il y a dans les ouvrages des Freres de la Rose Croix & dans ceux des Auteurs qui ont écrit sur la pierre philosophale, de galimatias plus inintelligible que ce long Chapitre de S. Augustin sur la matiere premiere. Et tout ce verbiage est conclu par une fin des plus absurdes; c'est que la matiere premiere est un rien qui est & qui n'est pas. Une chose composée de l'Etre & du non Etre. Comment une chose peut elle tout à la fois exister & ne pas exister. Il n'y a rien qui soit aussi opposé au néant que l'existence, & il faut absolument faire le plus grand abus du raisonnement, pour dire qu'une chose est un rien, qui est & qui n'est pas, & que ce rien est composé de l'Etre & du non être. On a reproché aux Epicuriens d'admettre le néant pour principe des choses en admettant le vuide & les Atomes pour premiers principes. Mais ils ont repondu à cela qu'ils se gardoient bien de regarder le vuide comme un rien. Ils ont soutenu que c'étoit un Etre réel, qu'il étoit le lien des Corps. Cependant leur vuide a paru encore une hipothese incomprehensible. S. Augustin va bien plus loin, il veut que le non être le néant entre dans la Composition de la matiere premiere, & qu'elle soit un rien qui est tout à la fois & qui n'est pas. Quelles absurdités!

cette Queſtion que vous avez laiſſée très obſcure.[38]

Je ne doute pas que St. Auguſtin n'eût fait attention à mes objections, & qu'elles ne l'euſſent d'autant plus frappé, que venant d'un Catholique Romain ennemi des Manichéens, il eût compris que je n'agiſſois point par paſſion. Il eût reconnu que les ſentimens, qu'il attribuoit à la révélation, ne lui étoient inſpirés que par la vivacité de ſon zèle; il m'eût auſſi pardonné de lui remontrer qu'il avoit tort de deſaprouver la réponſe d'un homme, qui étant interrogé ſur ce que Dieu faiſoit avant que le Ciel & la Terre fuſſent créés, répondit qu'il préparoit des ſupplices pour ceux qui cherchent à pénétrer des choſes trop relevées. C'étoit ce qu'il pouvoit dire de plus ſenſé, pour réprimer la vaine curioſité de ceux qui ne cherchent qu'à trouver des ſubtilités, pour combattre l'autenticité de la Révélation. La ſolution que

38 *Quid eſt Tempus? Si nemo ex me quærat, ſcio: ſi quærenti explicare velim, neſcio.* Auguſt. Confeſ. Lib. XI. Cap. 14. Après s'être expliqué auſſi modeſtement, devoit-il parler à ſes Lecteurs, dans ſept Chapitres qui ſe ſuivent, d'une choſe qu'il ne connoiſſoit pas plus dès qu'il

que St. Augustin donne de cette question [39] ne détruit point les argumens qu'il s'est proposé; [40] il reste encore mille difficultés à éclaircir, & il auroit été plus prudent de ne les pas apprendre à un Lecteur qui les ignoroit.

Ces recherches inutiles, que je n'approuve pas dans St. Augustin, me rappellent une faute considérable du Pere Scheffmacher. Cet habile Jésuite n'a pas fait réflexion qu'il ne lui convenoit pas, pour détruire le Systême des Protestans, de prêter des armes aux Sociniens, & de montrer à ses Lecteurs toute la force & l'étendue de leurs raisons. Quand on a lu le Passage que je condamne, on est aussi instruit que si l'on avoit parcouru tous les Ouvrages de Socin. Je vais, *Monsieur*, vous le copier en entier, & vous en pourrez juger par vous-même. „Ecoutez donc s'il „vous plaît, le Socinien ou l'Arien, *dit ce* „*Jésuite*, [41] qui pour vous prouver que le Fils „est moindre que le Pere, vous cite ces paro- „les

vouloit la leur expliquer? & qu'il explique aussi mal qu'il a expliqué la matiere premiere.

39 *Idem Confes. Lib. XI. Cap.* 12.

40 Dans le Chap. XI.

41 Lettres d'un Docteur Catholique, &c. à un Gentilhomme Luthérien, Tom. 1. pag. 62, & suiv.

„les de Jésus-Christ, qui se [illegible]it en St. J
„an, Chap. XIV. Vers. 28. *Mon Pere est pl*
„*grand que moi*; quoi de plus clair, vous di
„il, que ces paroles pour prouver l'inégali
„du Fils? Vous lui contesterez sans doute l
„clarté prétendue de ce texte, & vous dire
„qu'il faut le restraindre à l'humanité de J
„sus-Christ, & qu'il y a d'autres passages q
„démontrent la nécessité de cette explicatio
„Mais, *Monsieur*, si le Socinien vous repl
„que qu'il est clair, que Jesus-Christ en d
„sant, *Mon Pere est plus grand que moi*, a parl
„de sa personne, & que par conséquent l
„Personne du Pere est plus grande que cel
„du Fils, & si en même tems il s'appuye de l
„maxime de Luther, qui ne veut pas [42] qu
„la confrontation des passages ait lieu pa
„tout, limitant l'usage, qu'il en faut faire,
„la seule rencontre des textes obscurs & em
„barrassés, & prétendant qu'il seroit d'un
„mauvaise & très dangereuse pratique d'op
„poser à un texte clair d'autres textes pou
„l'expliquer; suivant cette modification d
„principe général, le Socinien ne sera-t-il
„pas autant en droit de se cantonner à l'ab
„de son passage prétendu très clair, sans vou

„loi

[42] Dans sa Réponse a Carlostat, Tom. 4. p. 377.

oir souffrir, que vous en veniez à la confrontation, que Luther s'est cru en droit 'en user ainsi envers Carlostat, lorsque ce hef des Sacramentaires opposoit quantité e textes à ces paroles, *Ceci est mon Corps*, our en affoiblir la force & les expliquer lon ses idées? Car Luther déclara pour rs le cas privilégié, & prétendit que l'abonance de clarté & de lumiére mettoit le dit xte audessus de la loi générale de la confrontation. Pensez-vous que le Socinien ne ra pas tenté de demander une exception en aveur de son passage, qui lui paroît des plus mineux? Et vous, Monsieur, seriez-vous ien sûr dans les principes de Luther, que e passage en effet ne mérite pas des égards articuliers, qui l'exemptent de la régle ommune?

„Mais non, Monsieur, laissons le cours ibre à votre methode, & confrontons tant u'il vous plaira: quel passage opposerez-ous donc à ce premier passage allégué par e Socinien? Un de ceux que vous trouverez des plus propres à votre dessein, sera ns doute celui de la I. Epitre de St. Jean, h. V. Vers. 7. *Trois rendent témoignage dans Ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit, ces trois ne sont qu'un.* Si ces trois ne sont

„qu'un.

„qu'un, direz-v[illegible] , [illegible] parfai-
„ment égaux, [illegible] plus clair, ni de pl[illegible]
„précis à vo[illegible] m[illegible] , que ce texte p[illegible]
„fixer le sens du p[illegible]r. Mais vous répon-
„dra le Socinien, ne vous appercevez-vou[illegible]
„pas de la double [illegible]ification de ces mo[illegible]
„*Et ces trois ne sont qu*[illegible] ? Vous prétendez l[illegible]
„entendre d'une unité d'essence, & nous sou-
„tenons qu'il faut les entendre d'une unit[illegible]
„morale, qui n'est autre chose qu'une par-
„faite unanimité, ou union de sentimens & d[illegible]
„volontés. C'est ainsi qu'on dit de trois bon[illegible]
„amis, qu'ils ne sont qu'un. Il appuye[illegible]
„même cette explication par d'autres passag[illegible]
„en apparence très favorables à sa mauvai[illegible]
„cause, comme par celui qui suit immédia-
„tement: *Trois rendent témoignage dans l*[illegible]
„*terre* [43], *l'esprit, l'eau, & le sang, & ces troi*[illegible]
„*ne sont qu'un*; & par celui de l'Evangile d[illegible]
„Saint Jean, Chap. XVII. Vers. 22. où le Sau-
„veur prie pour ses Disciples, afin qu'ils soien[illegible]
„un, comme lui & son Pere sont un. Voyez
„vous, vous dira-t il, de quelle unité il s'a-
„git ici? les trois choses dont il est parlé n[illegible]
„peuvent être un, que d'une unité de vertu &
„de signification, & non d'une unité de natu-
„re

43 Ibid. Vers. 8.

„re; & le Disciples ne peuvent en aucune „façon avoir l'unité d'essence, ils ne sont ca„pables que d'une union très étroite & d'une „parfaite intelligence entr'eux; il faut donc, „conclura-t-il, dire la même chose de l'u„nité des trois Personnes, & n'en pas recon„noître d'autre que celle, qui établit un par„fait accord entr'elles.

„Voilà, Monsieur, où aboutira une pre„miere confrontation de textes, qui, à ce „que vous voyez, n'est pas des plus propres „à donner à votre foi le degré de certitude „qu'elle doit avoir; que si vous en tentez une „seconde, elle ne vous réussira guère mieux, „& il en sera de même d'une troisième. Vous „ne manquerez pas à la vérité de textes très „forts & très pressans pour prouver la Divi„nité de Jesus-Christ; mais aussi le Socini„en ne manquera jamais d'explications, ni „de textes très spécieux à y opposer. Le „point sera de donner la juste préférence „ou à ceux-ci, ou à ceux là sans aucun dan„ger de vous tromper.

„Vous citerez, par exemple, plusieurs en„droits de l'Ecriture, où Jesus-Christ est „nommé *Dieu*, à quoi vous ajouterez ce rai„sonnement qui est très bon; il ne peut y „avoir qu'une Divinité, Jesus-Christ est Dieu,

„il faut donc qu'il ait la [illegible] divinité
„son Pere. Le Socinien repliquera: le
„est nommé, dans St. Jean Chap. XVII.
„3, le seul vrai Dieu, & il est sûr qu'il
„peut y en avoir qu'un seul; à quoi il
„tera ce raisonnement qui est très app
„il n'y a qu'un seul Dieu, c'est Dieu le
„qui est le seul Dieu, par conséquent le
„ne peut être le véritable Dieu. C'est
„qu'il opposera texte à texte, raisonn
„à raisonnement, pour vous prouver que
„nom de Dieu ne peut convenir au Fils
„sa propre & strict[illegible]nification; & qu'il
„lui est donné [illegible]s l'Ecriture, qu'à cause
„la très excellente ressemblance qu'il a avec
„Pere, & qui le fait nommer par l'Apôtre
„l'*Image du Dieu invisible*, d'où il tirera
„nouvel argument en faveur de son erreur
„en disant, que si Jesus-Christ est l'image
„Dieu, il n'est donc pas la substance de Die
„même puisque l'image est par-tout ailleurs
„distinguée de la substance de celui qu'elle re
„présente. Et pour justifier la significatio
„moins propre & plus étendue, dans laquell
„il veut qu'on prenne le nom de Dieu toutes
„les fois qu'il est donné à Jesus-Christ,
„vou

44 Coloss. I. 25. II Corinth. IV. 4

ous fera voir dans l'Ecriture que ce nom a é donné effectivement à plusieurs créatures: uis entassant texte sur texte, pour enlever Jesus-Christ la gloire de la Divinité suprê-ie, il vous citera le Chapitre XX. de St. latthieu, où le Sauveur dit Vers. 23. *qu'il est pas à lui de donner d'être assis à sa droite ou sa gauche, que c'est pour ceux à qui son Pere destiné:* le Chap. XIII. de St. Marc, où il t dit, Vers. 32. que *le Fils ignore le jour du ugement, & qu'il n'y a que le Pere qui le che*: le Chap. XVIII. de St. Luc, où Je-s-Christ dit, Vers. 19. *Pourquoi m'appellez-us bon? il n'y a que Dieu seul qui soit bon:* Chap. X. de St. Jean, Vers. 35. où Jesus-hrist reproche aux Juifs leur injustice à uloir le lapider, pour s'être dit Fils de ieu, alléguant pour sa justification, que *Loi appelle des Dieux ceux à qui la parole de ieu a été adressée:* le Chap. XV. de la I. aux orinthiens, Vers. 28, où St. Paul dit, que sus-Christ, *après avoir mis toutes choses us la puissance de son Pere, lui sera lui même sujetti;* il citera, dis-je, tous ces textes & e infinité d'autres que je ne rapporte pas, conclura de cet amas de textes, que Je-s-Christ n'a ni les mêmes connoissances, ni même pouvoir, ni la même bonté, ni la

„même indépendance q[illegible] „conséquent qu'il ne lui est en aucune [illegible] „égal."

Eh bien, *Monsieur*, ai-je eu raison de dire que lorsqu'on avoit lu ce morceau [illegible] Livre du Pere Scheffmacher, on étoit [illegible] faitement instruit de to[illegible]es les difficultés [illegible] forment [illegible] Soci[illegible] contre les princ[illegible] Artic[illegible] Chrétienne? Si [illegible] im[illegible] Feuille, qui contient [illegible] plein[illegible] ce q[illegible] vous venez de lire, [illegible] 'elle [illegible] pas proscrite & [illegible] Arrêt du Parlement? [illegible] q[illegible] le Pere S[illegible]ffmacher dira pour sa [dé]fense, qu'il n'a insisté & ne s'est arrêté sur [les] Objections des Sociniens, que pour mieux faire sentir la nécessité de recourir à un Juge qui ait le pouvoir de décider définitivement des disputes, qui naissent au sujet des différentes explications de l'Ecriture; mais cela n'excuse point son indiscrétion, il devoit se servir d'un autre moyen, & ne pas risquer de causer un mal beaucoup plus grand que celui qu'il vouloit guérir. Pour lui faire connoître évidemment le tort qu'il a eu de rapporter les plus forts argumens des Sociniens, il n'y auroit qu'à lui faire cette objection: Vous avez, parfaitement bien prouvé que les Sociniens

niens ont de très bonnes raisons pour nier la divinité de Jesus-Christ : le savant Ministre[45] qui a répondu à votre Ouvrage m'a persuadé, qu'il n'y a sur la Terre aucun Juge infaillible des Controverses : que tous les Particuliers ont le droit de juger par examen, & qu'il ne peut y avoir d'autre Règle de Foi que l'Ecriture Sainte ; ne trouvez donc pas mauvais, Pere Scheffmacher, que je profite des lumiéres que vous m'avez données, & que j'embrasse le Socinianisme, puisqu'il se fonde sur des raisons aussi fortes, & sur des passages sacrés qui me paroissent très clairs.

Que repondroit à cela le Docteur de l'Université Catholique de Strasbourg? Diroit-il que son Adversaire n'a pas démontré, qu'il n'y a aucun juge infaillible des Controverses? Ce seroit-là une réponse qui ne serviroit à rien, puisqu'il est certain que plusieurs personnes peuvent être plus frappées des preuves du Ministre que des siennes. Je veux même qu'elles soient plus foibles ; combien ne voit-on pas de gens qui se laissent entraîner par des objections trompeuses? Le Pere Scheffmacher, par son imprudente exposition des argumens des Sociniens, sera donc toujours

45 Mr. Armand de la Chapelle, Pasteur de la Haye.

jours coupable d'avoir détr[illegible] nce de la Divinité de J. Christ dans l'esprit d'un de ses Lecteurs. Il ne sauroit dire, pour se justifier, que les objections qu'il a [illegible] rtées sont si foibles d'elles-mêmes, qu'e[illegible] ne sauroient faire aucune impression; car il avoue le contraire, & cet aveu agrave encore [illegible] faute que je condamne. „Savez-vous q[illegible]lqu'un, *dit ce Jé-„suite*, [46] qui ait exam[illegible] avec soin ce qui „s'est dit pour ou contre la consubstantialité „du Verbe, pour ou contre la divinité du St. „Esprit: qui par une recherche exacte de ce „qui s'est dit de part & d'autre se soit mis en „état de juger par lui-même, s'il y a deux „natures en Jesus-Christ, ou s'il n'y en „a qu'une, s'il n'y a qu'une personne en Jesus-„Christ, ou s'il y en a deux? Avouez, *Mon-„sieur*, que vous ne connoissez personne „de votre rang, qui se soit jamais emba-„rassé du détail de ces importantes questions „. . . . . Sur quoi donc se fonde tout le mon-„de

46 Lettres d'un Docteur Cathol. à un Gentilhomme Protestant, Tom. I. pag. 99.

47 A Dieu ne plaise, Monsieur, que par tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire je cherche à ébranler, ou à affoiblir le moins du monde votre foi touchant la divinité de Jesus-Christ. Ce seroit un effet infiniment éloigné de mes vûes; prêt à sacrifier mille vi-

gle avec vous, pour recevoir des vérités, qui ont été contestées, pendant un tems très considérable par une infinité de gens d'un esprit rare & d'un profond savoir: vérités qui après tous les éclaircissemens qu'on y a donnés, souffrent encore aujourd'hui des difficultés capables d'étonner & d'embarasser les esprits les plus pénétrans?"

Après une confession aussi authentique, il seroit ridicule au Pere Scheffmacher de soutenir que les objections des Sociniens ne sont d'aucun poids, & qu'on ne court point de risque à les apprendre à beaucoup de gens, qui selon toutes les apparences les auroient ignorées toute leur vie. Cet habile Jésuite a connu lui-même qu'il étoit allé trop loin, il a senti sa faute, & a cru la réparer par une protestation,[47] de la vérité de laquelle je suis fermement persuadé; mais qui pourtant n'excuse point son indiscrétion. Je serois fâché, *Monsieur*, que vous crussiez que je méprise l'Ou-

es à la défense de cet Article, le plus important de la Religion Chrétienne, je n'ai ici d'autre dessein, que de vous montrer, que le principe de la confrontation ne peut assez affermir votre foi, si vous n'avez soin de l'appuyer en même tems des décisions d'une Eglise infaillible dans ses explications, &c. *Lettres d'un Docteur Cathol, à un Gentilhomme Protestant, Tom. I. p. 67.*

l'Ouvrage du parcequ
j'en critique roits; je puis vous
assûrer qu'il est Livres dans son genre,
dont je fasse au s. Il y a environ
trois ans que je le l pour la premiere fois
à Strasbourg: c né de la legéreté du
stile de ce uite, l'arrangement & de
l'ordre qu'il y a da matiéres qu'il traite:
de la façon aisée & na lle dont il présente
à ses Lecteurs les c les plus abstraites
& quelquefois les pl ches; de la finesse
& du sel qui régne ns plusieurs de ses
critiques. Un sava M inistre de la Haye lui
a répondu; [48] il a tr é dans ce Théologien un Adversaire digne de lui. Ce Ministre a saisi le point fondamental sur lequel est construit le Systême du Père Scheffmacher; il a employé pour le détruire tout ce que l'éloquence la plus véhémente, & l'érudition la plus profonde peuvent fournir à un habile homme qui sait profiter de ses avantages.

Voilà, *Monsieur*, deux Ouvrages opposés dont je vous fais également l'éloge. Cela ne doit

[48] Mr. de la Chapelle mort il y a quelques annees a la Haye, ministre du St. Evangile de l'eglise francoise des Etats Généraux.

doit pas surprendre un homme aussi éclairé que vous. Comme vous jugez sans passion, vous louez le beau & le solide par-tout où ils se trouvent. Je vous ai entendu donner à Mr. Claude toutes les louanges que mérite un Génie aussi grand, aussi vaste, aussi profond, aussi éclairé que le sien, dans l'instant que vous veniez de faire les justes éloges de Mr. Bossuet & de Mr. Arnaud, illustres Adversaires de ce grand Homme. Je puis donc vous assûrer, sans craindre que vous me taxiez d'une complaisance servile, que les deux Ouvrages dont je vous parle sont excellens. Si vous me demandez qui est celui auquel je donnerois la préférence; si j'étois forcé de décider; je vous répondrois à peu près ce que dit Palémon aux deux Bergers, qui l'avoient choisi pour Juge de leur dispute; [49] il ne m'appartient pas de prononcer sur une aussi grande question; ils sont l'un & l'autre dignes de l'estime du Public, & tous ceux qui écriront aussi bien qu'eux mériteront la même gloire. Il y a cependant quelques legers défauts dans les

49 *Non nostrum inter vos tantas componere lites,*
Et Vitula tu dignus, & hic: & quisquis amores,
Aut metuet dulces, aut experietur amaros.
Virgil. Bucol. Eclog. III. sub fin.

leś O x
giens, q j'aurai s vous faire
quer, lorsq l' asi s'en présentera,
vous persi t s davantage,
trouve plusieurs fa dans les Ecrits
plus grands Hom

Je me rappelle q vous ai promis
vous faire voir éviden it, qu'il est peu
biles Théologiens, q ayent soutenu
ques erreurs très c mnables; je
cher de m'acquiter promesse.

§. IV.

Que les plus célèbres Théologiens ont soutenu des Erreurs très grossiéres.

Commençons par St. Justin qui vec toujours en Philosophe, & qui aïant embrass

[50] Justinus Philosophus, habitu quoque Philosophorum incedens, de Napoli urbe Palæstinæ, patre Prisco Bacchio pro Religione Christi plurimum laboravit, in tantum ut Antonino quoque Pio, & filiis ejus, & Senatui librum contra Gentes scriptum daret, ignominiamque crucis non erubesceret. *Hieronym Catalog. Script. Ecclesf. Cap. 23.*

[51] Hic cum in urbe Roma haberet τὰς διατριβὰς, & Crescentem Cynicum, qui multa adversum Christianos blasphemabat, redargueret, gulosum, & mortis timidum luxuriæque & libidinum sectatorem, ad extremum studio ejus & insidiis accusatus, quod Christianus esset, pro isto sanguinem fudit. *Id. ib.*

Christianisme ne quitta ni son habit ni sa rofession de Philosophe. Il vivoit environ ut cinquante ans après la naissance de Je-s-Christ, & ce fut sous la persécution qui éleva sous l'Empereur Antonin le Pieux, ccesseur d'Adrien, qu'il composa [50] cette cellente Apologie pour les Chrétiens que us avons encore, qu'il presenta à l'Empe-ur, à ses enfans, & au Senat, aïant eu elque démêlé avec un Philosophe Cynique ti aboyoit sans cesse contre le Christianisme. Cet homme pervers, nommé Crescens, le fit ndamner à la mort comme Chretien. Pho-s donne de très grandes louanges à St. stin. [52] Il dit qu'il étoit très-habile dans la ilosophie Chrétienne, & dans la profane. Cela

[?] Est autem vir ille ad Philosophiæ, tum nostræ, tum issimum profanæ, summum evectus fastigium, mul-icisque eruditionis & historiarum copia circumfluens, Rhetorico artificio nativam Philosophiæ suæ pulchri-inem colorare haud studio habuit. Quamobrem eti-oratio ejus, pollens alioqui ac valida, scientificum-servans stylum, Rhetoricæ illa condimenta non spi-nec illecebris & blandimentis vulgus auditorum tra-*Phot. Bibliothec.* Art. CXXIV. *On ne sera pas* *ié que j'aie raporté ici en entier le jugement de Pho-t.*

Cela n'a[illegible] e [illegible] [illegible]
dans une [illegible] t grossiere en [illegible]
mauvais A[illegible] [illegible] cru que leur [illegible]
noit de ce [illegible] ls [illegible] nt connu des [illegible]
charnellen[illegible], [53] & il dit que les Démon[illegible]
été produit par ce c[illegible]mmerce criminel. [illegible]
a dans ce sentiment t[illegible] le ridicule du [illegible]
nisme. Il n'est plus étonnant que les G[illegible]
crussent que Jupiter, Mercure, Apollon
séduisoient des Mortelles, & enfantoient
Demi-Dieux; puisque des Intelligences [illegible]
stes, telles que les Anges, couchoient avec
femmes, & en avoient des enfans qui [illegible]
la puissance qu'on attribue aux Démons.

Athenagore, Philosophe Athenien, vivoit du tems de l'Empereur Marc Ant[illegible] auquel il presenta une Apologie pour Chretiens que nous avons encore, établit cette Apologie le culte des Anges, il d[illegible]

53 Angeli autem ordinationem sive dispositionem transgressi, cum mulierum, concubitus causa, amo[illegible] sunt victi, tum filios procrearunt eos, qui dæmones dicti, atque insuper reliquum genus humanum in se[illegible] tem suam redegerunt. *St. Justini Martyris pro C[illegible] Apolog. I. pag. 44.*

54 Itaque (*Angeli*) a statu suo defecerunt, alii qu[illegible] amoribus capti virginum, & libidine carnis accensi vero princeps, tum negligentia, tum improbitate

que les Demons ſe ſont perdus par l'amour qu'ils ont eu pour les femmes. Cette erreur eſt auſſi ridicule que celle de St. Juſtin. Une autre opinion fauſſe d'Athenagore, c'eſt celle qu'il a eu ſur les ſecondes noces; il les condamne abſolument, & les appelle [55] un *honête adultere.* Il n'y a rien de ſi contraire au bien de la Societé qu'un pareil ſentiment.

Venons à Origene. Tout le monde convient du mérite perſonnel de cet Auteur: il pouſſa l'amour de la chaſteté jusqu'au dernier période: il ſouffrit pour la Religion les ſupplices les plus douloureux: ſa Science égala ſa Vertu: tous les Savans avouent qu'il fut un des plus beaux & des plus ſublimes génies de ſon ſiécle; dans quelles erreurs n'eſt-il pas tombé! Il a cru & ſoutenu les abſurdités les plus monſtrueuſes: ſelon lui pluſieurs Anges pourroient grand riſque d'être feſſés au jour du Ju-

procreationem ſibi concreditam. *Athenag. Legat. pro Chriſtianis. pag.* 27.

55 Quare vel ut natus eſt unusquisque noſtrum maneat, vel nuptiis copulatur unicis: ſecundæ enim, decorum quoddam adulterium ſunt, *qui enim uxorem ſuam dimiſerit, & duxerit alteram, adulteratur,* inquit Dominus noſter: neque illam dimittere concedens, cujus delibata eſt pudicitia, neque alteram ducere. *id. pag.* 37.

Jugement: il regardoit ces Intelli-
lestes comme des Pédans, qui
corps pour corps, ou pour mieux
riére pour derriére, des fautes de
liers. „Il prétendoit qu'elles seroi
„reusement punies, lorsqu'elles n'
„fait leur devoir à la garde des hom
„mis aux soins de leur charité. 56. Il
„que la Terre étoit un gros Animal,
„de bien & de mal, & ensuite dign
„compense ou de châtiment.“ Peut-
voir de si absurde que cette opinion,
duit naturellement au Spinosisme? Lo
vous accordez qu'il y a un Esprit sép
dans toute la Matiére capable de perce

56 Voyez Etienne Binet, du Salut d'Or
pag. 500.

57 Origene étoit natif d'Alexandrie. Par zéle p
Christianisme, il montroit la Theologie non seul
aux hommes, mais encore aux femmes, & pour
fendre de la calomnie, il se fit châtrer. Il a soûte
la nature de l'ame, sur celle des Anges, & même su
de Dieu, plusieurs opinions qui admettent la materi
Le sçavant Mr. Huet remarque, dans ses Commen
sur Origene, que lorsqu'il nomme les Anges spiritu
n'est pas qu'il ne les fasse materiels, mais c'est à
de la subtilité de leur essence, eu égard à la gros
de la matiere qui compose les corps des hommes.
Angelos ita corporeos esse vult, ut spirituales subtil

de sentiment, il s'ensuit que l'ame de omme n'est qu'une portioncule de l'Ame niverselle, ainsi que celle d'une Plante. Elle seulement la faculté de faire ses opérans plus librement à cause de la configuran différente des organes. [57] Ce Systême de tous les Systêmes le moins sensé, come je crois que vous en convenez.

Les Erreurs de Tertullien ne sont pas oins grossières que celles d'Origene. Cet iteur a soutenu [58] la materialité de l'ame, rcequ'il prétendoit que tout ce qui n'étoit int corporel n'existoit point. [59] *Ce qui n'est corps*, disoit-il, *n'est rien: il ne peut subr aucune substance qui n'ait pas un corps qui con-*

velit, quod Spiritus nihil sint aliud quam summæ extiis corpora; ejusmodi sunt angelica. *Huet Origenian.* 2. *Quæst. V. Art.* 5.

Dans un autre endroit Mr. Huet remarque qu'Origè fait Dieu de la même nature que les ames. *Deus r, cui anima similis est, juxta Origenem, reapse cordis est, sed graviorum tantum ratione corporum incorae.* id. ib quæst. 1. de Deo.

Animam nihil esse, si Corpus non sit. Tertull. de ma, 7.

Cum autem sit (Anima) *habebat necesse est aliquid per l est. Si habet aliquid per quod est, hoc erit corpus .. Omne quod est corpus, est sui generis: nihil est inrale nisi q d non est.* Idem de Car. Christ. II.

constitue son essence. Or l'ame subsiste, donc elle est corps. Ce principe menoit nécessairement Tertullien à soûtenir que Dieu même étoit corporel; car tout ce qui n'est pas corps n'étant rien, Dieu, pour exister, devoit naturellement être corporel. Aussi arriva-t-il que Tertullien donna dans cette erreur monstrueuse. *Qui peut nier* [60], disoit-il, *que Dieu ne soit un corps, quoiqu'il soit Spirituel? puisque tout esprit est un corps déterminé par une forme qui lui est propre.* Tertullien étoit natif de Carthage. Il a fait une Apologie en faveur des Chretiens qui est son chef-d'œuvre. Il la publia l'an deux cent un de Jesus-Christ. Quoiqu'il ait soutenu plusieurs opinions très erronées, telles que celle que nous venons de voir, auxquelles on peut ajouter le sentiment qu'il avoit touchant l'origine de l'ame: il prétendoit qu'un enfant tire également son ame & son corps de la substance de son Pere. Cependant il a été estimé de plusieurs Peres & surtout de St. Cyprien. Arno-

60 *Quis autem negabit Deum esse corpus, etsi Deus spiritus? Spiritus etiam corpus est sui generis in sua effigie.* Tertul. advers. Prax. Cap. 7.

61 *Quis autem hominum non videt, quod sit immortale, quod simplex, nullum posse dolorem admittere; quod autem*

Arnobe fut dans les mêmes erreurs que Tertullien; il crut que l'Ame humaine étoit matérielle, & par conséquent mortelle de sa nature. Une nature immortelle & non composée, disoit-il, [61] doit être exempte de douleur. Selon lui l'ame des Damnés étoit détruite, après un certain tems, par l'activité du feu, & celle des Bienheureux ne subsistoit que par un miracle continuel & par une pure grace de Dieu. Je m'étonne qu'Arnobe ait admis une peine momentanée pour la punition des Damnés ; par ses principes les ames, qui n'alloient point en Paradis, auroient dû périr en sortant des corps qu'elles animoient. Selon lui Dieu ne pouvoit punir les hommes, parceque sa nature ne lui permettoit pas de les inquiéter. [62] Les Payens, que ce Docteur vouloit instruire, étoient en droit de lui dire: Avant que de vouloir nous faire recevoir vos sentimens, tâchez de les concilier, & de ne point soûtenir deux opinions diamétralement opposées. Vous prétendez, sans aucune restriction,

...ntiat dolorem, immortalitatem habere non posse? Arnob. Advers. Gentes, Lib. II.

[62] *Quidquid enim mite est placidumque natura, à nocendi procul est usu, & cogitatione discretum .... neque enim ... dulcedinem vertere amaritudo se potest .... ita nihil*

ſtriction, que la nature de l ... ne permet
pas de nuire à perſonne; convenez donc
l'âme ne ſouffrira point après qu'elle ſera ſé-
parée du corps, ou, ſi vous aimez mieux vous
en tenir au dernier ſentiment, accordez-moi
que Dieu punit rigoureuſement ceux qui l'ont
offenſé, & ne nous reprochez plus que nous
chérchons à fléchir la Divinité par des of-
randes.[63]

[64] Lactance, Diſciple d'Arnobe, n'épouſa
pas toutes ſes erreurs; mais il en adopta quel-
ques-unes. Le Pape Gélaſe ne pouvant lui
pardonner bien des propoſitions, qui ſont
dans ſes *Inſtitutions Divines*, les mit au nom-
bre des Livres apocryphes. Comme vous
n'êtes point Moliniſte, & que la ſimple déci-
ſion d'un Pape ne ſuffit pas pour vous per-
ſuader, qu'il y avoit des fautes bien conſidé-
rables.

prodeſt promoveri velle per hoſtias Deos lævos. Ar-
nob. adverſ Gent. Lib VII

[63] Arnobe étoit Profeſſeur de Rhetorique à Siccé, Vil-
le de Numidie en Afrique, ſous l'Empire de Dioclétien.
Il étoit Payen, & voulant ſe faire Chrétien il compoſa,
lorſqu'il n'étoit encore que Cathécumene, ſept Livres
écrits aſſez éloquemment contre la Religion qu'il quit-
toit.

[64] Lucius Cælius Firmian, ſurnommé Lactance, s'étant
fait Chrétien dans ſa jeuneſſe, étudia la Rhétorique en

sables dans l'Ouvrage en question, je vais, pour justifier Gélase, vous parler seulement de l'argument dont Lactance s'est servi, pour prouver la virginité de la Ste. Vierge. Outre qu'il est fondé sur une supposition absurde, fausse, & digne d'être sifflée par le plus petit Ecolier de Physique, il offre des idées si basses, si ignobles, & si disproportionnées à la majesté du sujet qu'il traite, que si un Théologien s'avisoit aujourd'hui d'employer de pareils termes, son Livre courroit grand risque d'être brûlé par la main du Bourreau. „Puisqu'il est certain & authentique, *dit ce Docteur*, [65] qu'il y a plusieurs Animaux qui „conçoivent par le moyen du Vent, pour„quoi le souffle de Dieu ne pourra-t-il pas „faire concevoir une Vierge?"

Peut

Afrique dans l'Ecole d'Arnobe. Mais il surpasse l'élégance de son maître. On l'appelle encore aujourd'hui le *Ciceron Chretien*. Il composa sept Livres, intitulés *Institutions Divines*. C'est un Ouvrage contre les Payens. Constantin choisit Lactance pour le mettre auprès de son fils Crispus afin qu'il lui apprît les Belles Lettres.

65 *Quod si Animalia quædam vento aut aura concipere solere omnibus notum est, cur quisquam mirum putet cum spiritu Dei, cui facile est quidquid velit, gravatam esse Virginem dicimus?* Lactant. Divin. Institut. Lib. IV. Cap. 12.

Peut-on rien dire de plus abſurde, & n'eſt-il pas affreux de faire dépendre la réalité du plus grand Myſtere de la Religion Chrétienne d'une Fable ridicule, que quelques Viſionnaires avoient débitée à propos des Cavales d'Andalouſie? Je n'oſe relever toute l'horreur de cette comparaiſon; je dirai ſeulement, que c'étoit fournir des armes aux Payens, que de les combattre par des raiſons auſſi foibles. Ils auroient été bien complaiſans, ou bien crédules, ſi pour ſe débaraſſer des objections de Lactance, ils n'avoient pas nié la prétendue conception opérée par le ſecours du Vent.

On ne trouve point, *Monſieur*, dans St. Auguſtin des erreurs auſſi révoltantes, que dans les Auteurs que nous venons de parcourir; mais ce grand Homme n'a point été exempt de foibleſſes; l'ardeur de ſon tempérament & la vivacité de ſon génie lui ont quelquefois fait pouſſer les choſes à l'extrémité. Il outre ſes déciſions, & fait des crimes des actions les plus innocentes. Selon lui les hom-

66 *Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam: concupiſcentiæ vero ſatiandæ; ſed tamen cum conjuge propter fidem tori venialem habet culpam.* Auguſt. Lib. de Bono Conjugal. Cap. VI.

mmes péchent, lorsque pendant les caresses 'ils font à leurs Epouses, ils ne pensent s à la procréation des enfans.[66] Il faut ns les plaisirs du mariage, pour être exmpt de faute, diriger perpétuellement son prit à la procréation des enfans qui en doit re le principal but. J'avoue que je trouve licule, qu'un aussi grand Génie que St. Austin ait cru, qu'il étoit nécessaire au salut ntroduire, dans les caresses des gens mariés, le direction d'intention bien moins utile, le celle dont on reproche l'invention aux suites; mais il n'est pas surprenant que ce re de l'Eglise ait été si sevère, & ait prescrit, us peine de péché, des loix aussi dures aux oux, puisqu'il a soutenu que les enfans choient étant à la mammelle, & qu'il s'est obligé de demander pardon à Dieu des ıtes, qu'il avoit commises lorsqu'il étoit ene en nourrice. „Qui pourra me marquer, t-il, les péchez de mon enfance?[67] Car n'y a point d'homme sans péché & sans uillure devant vos yeux, non pas même „l'enfant

7 *Quis me commemorat peccatum infantiæ meæ; quoni- nemo mundus à peccato coram te, nec infans cuius est uni- liei vita super terram. Quis me commemorat . . . . . d ergo nunc peccabam? an quia uberibus, sed escæ congru-*

„l'enfant qui n'eſt né que depuis
„Qui me marquera donc les péchés
„enfance..... Mais en quoi eſt-
„péchois alors? peut-être en ce qu
„que j'avois de tetter alloit jusqu'à
„pleurer; car qui peut douter qu'ur
„avidité pour la nourriture ne fût
„digne de blâme & de punition?

Avouez, *Monſieur*, qu'on ne ſau
ter plus loin la délicateſſe de conſci
fait Saint Auguſtin. Il ſe confeſſ
pleuré le deuxième jour après qu'il
au monde, parceque ſa nourrice n
noit pas à tetter, & il reconnoît q
là un péché digne de punition.
après cet excès de rigueur, dont il
lui, trouver mauvais qu'il ſoit rigi
les gens mariés, & qu'il leur orc
perpétuelle direction d'intention?
qu'un Vetilleur pourroit objecter,
Auguſtin ſoutient un ſentiment ridi
qu'il ſuppoſe que les enfans péchen
après qu'ils ſont nés; & qu'il ſe cr

enti annis meis ita inhians, deridebor, atque re tiſſime. Tunc ergo reprehendenda faciebam. lib. I. Cap. VII.

à lui demander comment il se peut faire qu'une créature qui n'a, pour ainsi dire, que le sentiment, & dont les organes ne sont point entiérement développés, puisse pécher?

En verité, *Monsieur*, on est surpris, avec raison, de voir que ce grand Docteur ait inséré, dans ses Ecrits, de pareilles puérilités; on croiroit presque qu'il l'a fait dans le dessein de prouver évidemment que les plus grands Théologiens ont dit quelquefois des extravagances. L'éloquent St. Jerôme semble encore avoir voulu constater la verité de ce sentiment. Comme il n'étoit pas moins ennemi du mariage que St. Augustin, il a écrit des choses encore plus outrées que lui. „Vous ne serez pas tant louable de demeurer veuve, écrit-il à une femme,[68] qu'exécrable si vous vous mariez, n'ayant pas assez de force pour conserver, étant Chrétienne, ce que des Payens ont su garder.“ De quelque côté qu'on envisage le sentiment de St. Jerome, il est très-condamnable. Si l'on veut le regarder d'un œil philosophique, on trouve qu'il

68 *Ut non tam laudanda sis, si vidua perseveres quam execranda, si id Christiana non serves, quod per tanta secula Gentiles fœminæ custodierunt.* Hieronym. Epist. ad Furium.

qu'il eſt pernicieux à la Société, & qu'il va au détriment des Peuples & des Souverains. Si l'on veut l'examiner, ſelon les idées que fournit la Religion, on voit qu'il a quelque choſe de fanatique. En effet, n'eſt-ce pas un grand crime que de donner le nom d'exécrable à un Sacrement, à une ſainte Union, que l'Egliſe a miſe au nombre des actions, qui attirent ſur les hommes des graces particulières de Dieu? Je demande aux Théologiens, les plus partiſans de la Chaſteté, ce que la Sorbonne diroit, ſi un Bachelier ſoutenoit, dans une de ſes Thèſes, que les ſecondes Nôces doivent être regardées comme des nœuds exécrables? „Il auroit beau dire qu'une femme „qui ſe remarie eſt un Chien qui retourne à „ſon vomiſſement, une Truïe lavée qui „court ſe veautrer dans la fange; [69] " on lui diroit qu'il doit parler modeſtement d'une Union autoriſée par l'Egliſe, ſanctifiée par un Sacrement, & utile au Bien public. Sa Thèſe ſeroit condamnée

69 *Ut Canis revertens ad vomitum, ut Sus lota ad voluptatem.* Idem ubi ſupra.

70 *Cuncta quæ ad Epiſcopi uſum habere potuit, Captivis indigentibus largitus eſt.* Greg. Dial. 3. Cap. 2.

71 *At ille, ut erat vir eloquentiſſimus . . . dubitanti fa-*

...ée comme indécente, téméraire, erronée ...& scandaleuse.

Je doute que l'éloge, que le Pape St. Grégoire fait du zèle indiscret de St. Paulin Evêque, trouve chez les habiles Théologiens plus d'indulgence que l'erreur de St. Jerôme. Il raconte, dans un de ses Dialogues, l'Histoire de cet Evêque, [70] qui ayant vendu tous ses biens, pour racheter des Esclaves, engagea les revenus de son Evêché pour en faire le même usage. Lorsqu'il les y eut employés, & qu'il n'eut plus rien à donner, il se servit de toute son éloquence pour persuader à une femme de le vendre lui-même, afin d'avoir de quoi racheter son fils. [71] St. Grégoire compare le zèle de St. Paulin à celui de Jesus-Christ. Il imita, dit-il, celui qui voulut bien prendre la figure d'un Esclave pour nous tirer de l'esclavage. [72] Afin de connoître parfaitement combien la charité de St. Paulin est déplacée, & l'approbation de St. Grégoire contraire à la Raison & au Bien public, figurez-vous,

...inæ citius persuasit . . . . ut, pro receptione filii sui, in servitium Episcopum tradere non dubitaret. Idem ub. supr.

[72] *Illum imitatus, qui formam Servi assumpsit, ne nos essemus servi: cujus sequens vestigia Paulinus ad tempus voluntarie servus factus est.* Idem ubi supra.

vous, pour un moment, qu'à la premiere Assemblée du Clergé Mr. l'Archevêque de Sens, lassé de persécuter les Jansénistes, & ayant formé le dessein de faire le voyage d'outremer, présente cette Requête à ses Confreres: „Messieurs, il y a environ un an que je remis aux „Peres de la Merci tout le bien de mon patrimoine: ils l'ont employé au rachat des „Captifs; j'ai engagé depuis six mois les revenus de mon Evêché, & je les ai envoyés „à Maroc à ces bons Peres pour en faire le „même usage. Comme il ne me reste plus „rien aujourd'hui que mon Breviaire & mon „Diurnal, meubles dont les Turcs ne font „pas grand cas, j'ai résolu de m'aller embarquer à Marseille, pour me rendre en Barbarie, avec une nommée Jeanne *Perrette*, „vendeuse d'allumettes & ma Diocésaine, dont „le fils a été fait Esclave, afin que cette pauvre „femme me vende à quelque Turc, & ait de „quoi racheter *Colinet* son cher enfant. J'espére que vous voudrez bien me faire expédier un Passeport *gratis.*"

Que pensez-vous, *Monsieur*, que les Evêques répondroient à cette demande? Croyez-vous, qu'à l'exemple de St. Grégoire, ils compareroient Mr. de Sens à Jesus-Christ; qu'ils regarderoient son Voyage d'outremer comme

quelque chose d'aussi grand que le de l'Incarnation? Vous rendez trop :e au Clergé de France, pour le faire i extraordinairement. Quant à moi, nble que j'entends tous les Prélats re- r à Mr. de Sens que son zèle outré and crime: que son premier soin doit conduire son Diocèse: qu'il ne int s'en écarter, ni abandonner ceux vent, pour aller soulager ceux qui en ignés; qu'il faut qu'un Evêque re- oujours l'auguste caractere dont il est & qu'il doit se regarder comme étant éparable de son Eglise qu'un mari de use. Je ne crois pas, *Monsieur*, que ouviez à redire aux représentations i feroit à Mr. de Sens. Je suis assû- ontraire que vous les approuvez très- que vous condamnez autant le faux St. Paulin, que celui du bon Saint Roi de France, qui après avoir fait i nombre prodigieux de ses Sujets, par res d'outremer, mourut enfin heureu- pour le repos de ceux qui restoient sur les Côtes d'Afrique. 73

J'ai-

regoire Pape, appellé Grégoire le Grand, mou- x cent quatre. Il fit presque autant de mal

J'aimerois mieux approuver les ſentimen de Saint Bernard ſur l'état des Ames, que le éloges de Saint Grégoire; ils ne ſont pas d moins ſi pernicieux. Ce bon Saint s'étoit guré que l'ame humaine, après la ſéparatio du corps, ne voioit pas Dieu dans le Ciel; ma qu'elle converſoit ſeulement avec l'Humani de Jeſus-Chriſt. Si Abelard eût ſoutenu un au

aux Lettres qu'en avoient fait les Barbares. C'eſt lui q fit bruler les Ouvrages de Tite Live. Il écrivit pluſie Livres qui ſe reſſentent, ſoit pour le ſtile, ſoit pour penſées, de la barbarie de ſon ſiécle. Il a été fort co deré des Papes ſes Succeſſeurs, parcequ'il commença jetter les fondemens de leur grandeur. Il n'eſt auc moien qu'il n'ait emploié pour parvenir à ſon but, pr diguant les louanges les plus outrées aux ſcelerats plus criminels, dès qu'il croioit pouvoir en retirer qu que avantage. Il haïſſoit l'Empereur Maurice, Prin vertueux, parcequ'il protegeoit le Patriarche de Co ſtantinople, & qu'il avoit défendu à ſes Soldats de qu ter les armes, ſans permiſſion, pour ſe faire Moines, à m ins qu'ils ne fuſſent incapables de ſervice. Il n'y av rien de plus raiſonnable que cette ordonnance. Souf roit-on aujourdhui, que des Grenadiers utiles à la pat déſertaſſent, pour devenir freres lais, & que des Soldats milice ſe ſauvaſſent dans des Couvents, pour ne pas joi dre leur bataillon. Maurice aiant été détrôné par Ph cas, homme ſans vertus, ſans naiſſance, ſans mérit brutal, ignorant, qui fit révolter l'armée de cet Emperei S. Grégoire écrivit à ce Tiran deux Epitres gratulatoire

aussi grande erreur, quelle persécution n'eût-il pas essuyé! il eût risqué d'avoir le même sort que ses Ouvrages. Mais St. Bernard prêchoit les Croisades, avoit la direction d'un grand nombre de Couvents de Moines, & se mêloit de prédire l'avenir. Il est vrai que ses prophéties ne valoient guère mieux que celles des Astrologues, cependant ces talens méri-

pour le féliciter sur son avénement au trône, il adressa une troisieme Lettre à Leontia Epouse de Phocas. Ce Monstre de cruauté fit égorger, en présence de l'Empereur Maurice, cinq de ses fils: la nourrice du plus jeune l'avoit adroitement sauvé du massacre, & lui avoit substitué le sien. Phocas, qui s'en apperçut, fit remettre ce Prince entre les mains des bourreaux: ensuite Maurice fut étendu & égorgé sur les corps de ses cinq enfans, comme sur un Autel, où il fut égorgé sans proférer d'autres paroles que celles du Pseaume où David dit: *Vous êtes juste Seigneur, & vos jugemens sont remplis d'équité.* Tel étoit ce Phocas à qui S. Gregoire dit dans ses lettres *que le ciel en sa personne avoit fait le plus rare présent à l'Empire, & la plus insigne faveur à l'Eglise, dont il avoit rempli l'attente par le meurtre de l'Empereur Maurice,* lequel cependant étoit aussi vertueux que Phocas étoit criminel.

Le même S. Grégoire écrivoit des Lettres de complimens à la Reine Brunehaut, qu'il donne pour un modele de vertu, & qui étoit la plus méchante Princesse qu'il y ait jamais eu. Nos historiens lui ont donné le titre de *Furie de la France.* On la regarde encore aujourdhui, dans ce Roiaume, comme une Reine abominable, pire

méritérent plus d'indulgence que t
voir, toute l'éloquence & l'érudit
belard. 74

Aux sentimens erronés de tous le
Auteurs, que nous venons de parcouri
ceux de St. Chrysostome & de St.
sur le mensonge d'Abraham, & su
prudence de ce Juste à rechercher c
sent les autres maris. J'en ai déja
tion, au commencement de ma Lettre
ne m'y arrêterai pas davantage.

Prenez garde, *Monsieur*, que par
reurs que je condamne dans les pl
Théologiens, il n'en est aucune qui n

que Jezabel & Athalie. Voilà quelles ont été
nes, que S. Gregoire donnoit pour des modeles
& qu'il disoit avoir été accordées par le Ciel à l
en faire le bonheur. Ce Saint a écrit des Dial
plis de fables ridicules, qui ont été critiqués vi
Mr. Dupin, dans le Tome cinquieme de la B
des Auteurs ecclesiastiques pag. 138. Voilà q
Pape, qui a commencé à jetter les fondemens
té temporelle de la Cour de Rome; louant le
qu'il pouvoit lui être utile; persécutant les S
cequ'il craignoit leurs lumieres; détruisant l
pour élever son trône sur le fanatisme, &
les fables les plus absurdes, comme des verités
pour augmenter sa puissance par le secours d
stition.

ſralement déſapprouvée par toutes les Sectes hrétiennes; car ſi j'en rapportois, qui puſſent ;re approuvées par quelque Communion, je e ſerois plus en droit de vouloir les donner omme des ſentimens faux. Il faudroit que prouvaſſe auparavant, que mes principes ont plus certains que ceux que je combats: r je n'ai point deſſein d'entrer dans des diſ- utes de Controverſe: j'examine ſeulement s Ouvrages des Théologiens dans ce qui re- arde la République des Lettres; c'eſt à dire, censure les erreurs, & je blâme les défauts ui intéreſſent toutes les Societés, & je ne con- amne les ſentimens de ces Auteurs qu'autant qu'ils

74 Abelard, le plus Bel Eſprit & le plus ſavant de m ſiécle, devint amoureux de la Niece d'un Chanoine, ppellée Heloïſe. Il lui montroit la Philoſophie, & il en it aimé, & l'épouſa ſecrettement. L'Oncle d'Heloïſe a- ant appris ce mariage en fut violemment piqué. Il trou- a le moïen d'entrer la nuit avec un Domeſtique dans la hambre d'Abelard, & il le châtra Pour cacher ce mal- eur Abelard ſe fit P être, & Héloïſe Religieuſe. Nous vons encore les Lettres Latines de cette ſavante fille, ui ſont pleines d'eſprit & de ſentiment. On croiroit, 1 les liſant, que l'Amour les a dictées, & qu'Apollon s a écrites. Abelard ne fut pas tranquille. Après avoir is le parti de l'Egliſe, il fut tourmenté par ſes con- eres, & ſur tout par St. Bernard qui le perſécuta vement, & qui pis eſt, ſans raiſon légitime.

qu'ils bleſſent le Bien public, ou contraires au Bon Sens & à la N turelle.

Ne penſez donc pas, qu'en cri taines opinions de Luther, [75] j entrer dans la diſcuſſion de ſa Doct *Monſieur*, ce n'eſt pas là mon idée prie auſſi de ne pas vous figurer, garde ce grand Homme, comm Catholiques outrés; ſa patrie lui vable du retour des Sciences: il Bon Sens opprimé depuis pluſie ſous la Tyrannie Scholaſtique & & punit la Cour de Rome d'avoir long tems de la docilité Allemand avoir rendu juſtice à ſes talens & nes qualités, je condamne ſans défauts. Son génie ardent & ſo

Voiez dans le Dictionnaire de Bayle l' belard.

75 Luther nâquit à Eislebe, dans le Comt en Saxe. Il fut d'abord Religieux Aug s'étant brouillé avec la Cour de Rome p choit contre les indulgences qu'elle faiſo Allemagne, il fut excommunié par le Pa quitta tout à fait le Monachiſme l'an 1524, près il épouſa une Religieuſe, nommée Jea laquelle il eut trois fils, Jean, Martin & P

rta souvent à des extrémités criminelles. viola quelquefois nonseulement les règles la bienséance, mais encore celles de la Cha-é Chrêtienne. Dans ses transports il ne specta pas même les choses les plus sacrées. ous savez, *Monsieur*, avec quelle indécence parla de l'Epître de St. Jacques, il la traita Ouvrage de paille. Voyez, au bas de la ge, ce qu'en dit l'Auteur des Lettres Juives.[76] est vrai que Luther reconnut son erreur, & 'il supprima dans la suite ces expressions peu respectueuses; mais il a laissé subsister entier le recit du combat, qu'il eut avec le iable au sujet des Messes privées. Ce recit t si burlesque, & en même tems si absurde; l'on est toujours plus étonné, lorsqu'on le , que Luther ait assez peu respecté le blic & ses Lecteurs, pour oser debiter une

s de hardiesse & de fermeté, qu'il n'avoit de génie; ther seroit aujourd'hui un homme mediocre, mais c'é-t un très grand homme pour son siécle. Il mourut n Mille cinq cens quarante six, âgé de 63 ans.

76 Etrange effet de l'aveuglement, où les préjugés & rdeur de soutenir une opinion, entrainent les plus ands Hommes! Peut-on rien croire de plus absurde e d'admettre un différent degré de sagesse dans l'E-it Saint? *Lettres Juives*, *Tom. V. Lettre 232.* g. 92.

une Fable si ridicule. Vous serez p
être bien aise de la savoir; la voici
duite par le Pere Scheffmacher,[77] ave
protestation de ce Jésuite sur la fidélité d
Traduction. „Je ne doute pas, Monsi
„que s'il vous est jamais revenu quelque cl
„de cette conversation, vous ne l'ayez reg
„comme un conte fait à plaisir, pour n
„cir la réputation de Luther; mais, Monsi
„serois-je assez privé de sens pour ne plus
„souvenir à qui j'ai l'honneur de parler? (
„rois-je recueillir des bruits populaires &
„buleux pour en entretenir une Personne a
„respectable, que vous l'êtes? Non, M
„sieur, ce n'est pas sur des oui-dire qu
„fondée l'histoire de l'entretien qu'a eu Lut
„avec le Diable, c'est sur son propre re
„Il y a dans cette Ville bien assez de gens,
„s'interessent à l'honneur, & à la défense
„ce Chef de la Prétendue Réforme; si je
„en prête, rien ne sera plus aisé que de
„convaincre de calomnie & d'impost
„Voici ses propres termes, qu'on trouvera d
„les trois différentes Editions de ses Ouvrag
„d

77 Lettres d'un Théologien de l'Université Cathol.
Strasbourg à un des principaux Magistrats de la m
Ville. Tom II. pag. 79.

„dans celle de Wittemberg, de Jena, & d'Al„tenbourg, au Tome & à la page mar„qués.[78]

„M'étant un jour éveillé à minuit, le Di„able commença à disputer avec moi dans „mon cœur, ainsi qu'il a coutume de faire, „en m'inquiétant souvent pendant la nuit. „Ecoutez, grand Docteur, me dit-il, faites„vous réflexion que vous avez dit la Messe „pendant quinze ans presque tous les jours? „que seroit-ce si vous n'aviez commis que des „idolâtries, & qu'au lieu d'adorer le Corps „& le Sang de Jesus-Christ, vous n'eussiez „adoré que du pain & du vin? Je lui répondis „que j'étois un Prêtre légitimement ordonné „par l'Evêque, que je m'étois acquitté de mon „Ministère par obéissance, & qu'ayant eu une „intention sincere de consacrer, je ne voïois „aucune raison de douter que je n'eusse con„sacré en effet. Vraiment oui, me repliqua „Satan, est-ce que dans les Eglises des Turcs „& des Payens tout ne se fait pas également „par ordre, & dans un esprit d'obeïssance? „leur Culte est-il bon & irrépréhensible pour „cela?

78 Wittemberg. Tom. V. fol. 479. Edit. Jen. Germ. per Thoms & Rebart. p. 82. Altenburg. Tom. VI. pag. 86.

„cela? Que feroit-ce fi votre Ordinatio
„nulle, & que votre intention de confac
„été auffi vaine & auffi inutile, que l'c
„des Prêtres Turcs dans l'exercice de le
„niftère, ou que l'a été autrefois celle d
„Prêtres de Jéroboam? C'eft ici, ajou
„ther, qu'il me prit une groffe fueur,
„le cœur commença à me battre d'une é
„façon. Le Diable ajufte fes raifonn
„avec beaucoup de fubtilité, & les pouf
„encore plus de force: il a la voix f
„rude, & eft fi preffant par les inftance
„fait coup fur coup, qu'à peine don
„le loifir de refpirer; auffi ai-je co
„comment il eft arrivé plus d'une fois
„a trouvé le matin des gens morts da
„lit. Il peut premiérement les étouf
„peut auffi jetter par la difpute une fi
„épouvante dans l'ame, qu'elle ne pou
„fifter, & fera contrainte de fortir du
„dans le moment même; c'eft ce qui a
„m'arriver plus d'une fois. [79]"

79 Aprés tout ce préambule Luther rapporte
fons, dont le Démon fe fervit pour combattre l
fice de la Meffe, raifons que Luther goûta fi fo
s'y rendit, difant à ceux qui pourroient trouver
qu'il eût écouté le Demon, que f'ils l'avoient

Ne trouvez-vous pas surprenant, *Monsieur*, ue Luther, ait pu debiter une Fable plus travagante, que toutes celles que le Jésuite azée a insérées dans ses *Pia Hilaria*, & qu'il ait pas rougi de se donner pour le Héros un Conte aussi absurde? Qu'auroit-il dit, l eût trouvé un tissu de pareils mensonges ıns quelqu'Ouvrage de ses Adversaires? ec quelle véhémence n'en eût-il pas montré mauvaise foi? Vous conversez donc famiěrement avec le Diable, eût-il dit à ses Enmis: je vous félicite d'être en relation avec ı Gentilhomme aussi spirituel: c'est domage, qu'il ait la voix si *forte & si rude;* ne)urriez vous point le prier de parler un peu us bas? Apparemment vous craindriez que tte demande ne le chagrinât, & qu'il ne trout pas bon que vous condamnassiez sa maere de parler, & qu'en faisant quelque griace *à la Diable*, il n'effrayât si fort votre ıagination, que votre ame fût *contrainte de rtir de votre corps dans le moment.* Si cela est ainsi

sonner aussi bien que lui, ils se garderoient bien d'en peller sans cesse à la pratique de l'Eglise, & aux usa- s de l'Antiquité, & qu'ils n'y trouveroient pas de quoi rassûrer. *Scheffmacher, Tom. II. p. 80.*

ainsi laissez-le crier tant qu'il voudra ; de pe
qu'on ne vous trouve mort le lendemain n
tin dans votre lit : je vous conseille mê
de vous munir d'Indulgences, de Reliqu
& d'un bon pot d'Eau-Benite, pour vous
servir dans le besoin. Voilà sans doute
façon dont Luther auroit plaisanté les Docte
Catholiques, qui auroient osé assûrer qu
disputoient toutes les nuits avec l'Esprit
ténèbres ; mais ceux-ci à leur tour ne seroie
ils pas en droit de lui dire : nous ne somn
point étonnés que vous méprisiez l'Eau-Ben
votre haine est une suite naturelle de vo
antipathie pour l'Eau de quelque nat
qu'elle soit. Il est vrai que cette liqueur
fourniroit pas à votre imagination échau
ces grandes disputes avec le Diable, dont v
trouvez l'Original dans ce grand verre [80]
vous avalez d'un seul trait, & qui conti
deux pintes de vin ; il est sûr que bien
gens n'en pourroient pas faire autant, g
deant bene nati !

80 C'est une coutume par toute l'Allemagne de pei
ce nouveau Saint de la Religion Prétendue Refo
avec ces marques Specifiques, savoir avec un grand
re plein de vin . . . . lequel il appelloit *Poculum*

Au reste, en rappellant les reproches, que bien des Ecrivains Catholiques ont faits à Luther sur son intempérance, ne pensez pas que je veuille autoriser toutes les infamies & les crimes qu'on lui a faussement attribués. Je suis persuadé que tout ce qu'on à debité, sur sa gourmandise & son yvrognerie, n'avoit d'autre fondement que la haine qu'on lui portoit. Quelles calomnies ne sont pas capables d'inventer des gens, qui ont voulu donner un *Incube* pour pere à ce Savant & qui non contents d'employer tout ce qu'il y avoit sur la terre, pour flétrir sa réputation, ont eu plusieurs fois recours au ministère des Démons, & ont tâché d'interesser l'Enfer dans leur cause? Mais après avoir blâmé la mauvaise foi des Ennemis de Luther, convenons que d'entreprendre de le justifier, sur sa prétendue dispute avec le Diable, c'est tenter de faire recevoir comme une chose raisonnable la plus grande de toutes les folies. Un Illustre Savant avoit entrepris de prouver cet étrange paradoxe; mais il a été abandonné sur cet

chisticum: telles sont les armes de Luther . . . . Il se vantoit que personne ne pouvoit avaler son Verre que lui seul *Garasse. Doct. Curieuse, pag.* 772.

cet article par ses plus grands partisans Auteur, qu'on ne soupçonnera pas de favoriser les Catholiques, avoue que prétendoit qu'on crût la réalité de sa d „Les avantages, dit-il, [81] que les Con „sistes Romains voudroient tirer delà „sans doute imaginaires; mais il n'y „apparence qu'on puisse prendre pou „espèce de figure ou de parabole ce „Martin Luther, comme Mr. Claude „tendu. Car Luther avoue, en plusie „droits de ses Ouvrages, que cela lui a „ser de mauvaises nuits. Il dispute, „avec tant de force qu'on en meurt „ment. [82] Il croit que ce malheur

81 Bayle, Dict. Histor, & Critiq. Article Rem. U.

82 On sera peut-être bien aise de voir les pro mes de Luther, les voici: *Diabolus sua argume ter figere & urgere novit. Voce quoque gravi & tur: nec longis & multis meditationibus disputati modi transfiguntur, sed momento uno & quæstio & absolvitur* (Il faut avouer que voila une façon ter bien impolie, on doit du moins donner au tems de repondre.) *Sensi equidem & probe ex quam ob causam illud nonnunquam evenire solea mororum quidam mortui in stratis suis inveniantur ille perimere vel jugulare potest . . . . Credo equi Oecolampadus & Emserus aliique horum similes,*

à Oecolampade & à Emserus. Le seul agrément, qui se rencontre, selon lui, dans ces disputes, est que le Diable les expédie promptement, & ne les laisse pas traîner longtems, lorsqu'il trouve un homme solitaire dans sa maison."

Je ne sais, *Monsieur*, si j'oserai mettre Socin [83] au nombre des Savans illustres. L'horreur des Dogmes qu'il a soutenus semble devoir l'en exclure; cependant puisque le Pere icheffmacher assûre, que les vérités que ce sectaire a combattues, ont été contestées par une infinité de gens d'un esprit rare & d'un savoir profond, je perdrai de vûe pour un instant ses héréfies sur la Divinité de Jesus-Christ,

quitis Satanæ telis & hastis confossi subitanea morte perierunt. Luther. de Missa Privata, Tom. VI. fol. 18.

83 Fauste Socin, qu'on regarde comme le Chef des Sociniens, ou Antitrinitaires, étoit Neveu de Lelius Socin. Ils étoient d'une des plus anciennes familles de Sienne. Lelius Socin étoit un très habile homme, sachant bien le Grec & l'Hebreu. Il a fort peu écrit, & ses Ouvrages n'ont paru qu'après sa mort. Fauste Socin son Neveu en aiant été l'heritier y puisa ses sentimens. Il étoit beaucoup moins sçavant que son Oncle, mais il avoit beaucoup de subtilité. Il mourut l'an 1604. dans un Vilage auprès de Cracovie en Pologne, où il s'étoit retiré après avoir quitté sa patrie. Son Oncle étoit mort en Suisse.

Philosophes rationnau , de quelqu
& de quelque Nation qu'ils soient, c
nent que l'existence de Dieu se démon
des raisons naturelles; & que les h
comprennent, dès qu'ils font usage
raison, que l'ordre & l'arrangement
voit dans cet Univers doivent avoir é
duits & dirigés par une premiere Cau
ligente. Socin [84] nie cette vérité évid
la nie aussi formellement qu'un Athé
sur cette affreuse opinion qu'il bâtit u
rie de son Sistême Théologique.

Les véritables Savans ne pourront
concevoir comment un homme, qui a
du se faire Chef d'une Secte Chrétien
ramener le Christianisme à sa premiere
a pu avancer un sentiment qu'on ne p
neroit pas à Spinosa. Je croirois vol

ontredire, dans tous les points, tous les autres 'héologiens; on ne peut penser autre chose, orsqu'on réflechit sur ce Dogme. Est il possible qu'un homme, qui avoit du génie & qui dmettoit l'existence de Dieu, ait prétendu rouver qu'on ne pouvoit la démontrer par es raisons naturelles? Soutenir une pareille pinion, c'est vouloir abuser de la licence du ophisme.

Si Socin a été quelquefois très mauvais 'hilosophe, il n'a pas été plus habile Histoien. Il a avancé hardiment, que jusqu'au ems du Concile de Nicée on ne reconnoissoit pour Dieu que le seul Pere de Jesus-Christ: i fait plus que d'assûrer cette premiere fausseté, il ajoute que cela paroît par les Ecrits les 'Auteurs qui vivoient alors; & que ceux qui étoient d'une opinion contraire, comme es Sabelliens & leurs semblables, passoient our Hérétiques. [85] Socin devoit bien compter sur l'ignorance de ses Sectateurs, pour oser soutenir un fait aussi aisé à démentir! Voyons comment Mr. de la Croze a relevé le men-

Hæc sententia, quam nos falsam arbitramur, &c. Socin. ræleƐt. Theolog. Tom. I. Cap. 2. pag 537. Col. 2.

85 *Usque ad tempora Concilii Niceni & aliquanto post....* *t omnium qui tunc extitere Sctiptis liquet, ille unus verus*

„furent donc ceux qui condamnérent
„le 86 & Paul de Samosate? A-t-on
„oui dire que ces gens-là ayent pass
„Sabelliens ou pour Hérétiques? A
„trouvera-t-on une Erreur de fu
„monstrueuse dans l'Alcoran de Ma
„Mais il falloit faire le Concile de Ni
„teur du Dogme de la Trinité, &
„cette prévention que vient l'erreur g
„de Socin. Presque tous ses Sectat
„sent encore aujourd'hui la même chos
„que cela ait été réfuté invinciblem

Deus quem passim sacra prædicant testimonia, s
Jesu Christi est creditus, & qui contrarium senti
Sabelliani & eorum similes, pro hæreticis plane su
Socin. de Ecclesia, pag. 345. col. 1.

[86] Béryll e, Evêque de Bostres en Arabie,
ne le III. Si contre la Divinité éternelle

„plusieurs doctes Théologiens, entr'autres par „Mr. Bullus qui a justifié avec beaucoup d'é„rudition le Concile de Nicée contre les ac„cusations des Sociniens. Quelle apparence „peut-il y avoir, pour ne rien dire des autres „preuves, que les Donatistes & les Novatiens [87] „ayent approuvé & même souscrit les Déci„sions de ce Concile, si c'étoit une Assemblée „de Novateurs; eux qui avoient tant d'interêt „à rendre odieuse l'Eglise Universelle qu'ils „haïssoient, quoiqu'ils ne s'en fussent séparés „que pour des Points de Discipline? [88]

Voilà, *Monsieur*, ce qu'on appelle réfuter une erreur d'une maniere victorieuse, & qui ôte tous les moyens de recourir à de vaines chicanes. [89] Les Théologiens Unitaires sont peu versés dans l'Histoire ancienne; il semble même

[88] Mr. de la Croze, Dissertat. Histor. sur divers sujets Tome I. page. 61.

[89] Ceci demande quelque explication. Il est certain que les Theologiens Unitaires ont tort de pretendre, qu'avant le Concile de Nicée on avoit cru que Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme, qui n'avoit point été devant Marie. Les Peres de l'Eglise ont tous admis la préexistence du Verbe. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à lire leurs Oeuvres, ils sont très clairs sur cet Article. Mais il faut aussi avouer qu'ils sont en general très peu Orthodoxes sur l'Article de la Trinité; & que la pluspart avant le Concile de Nicée, avoient regardé le Pere comme plus

même qu'ils en négligent la lecture, du
ne recommandent-ils pas à leurs Discij
lire les anciens Peres de l'Eglise. Je
s'ils les regardent comme des Athées,
les considérant simplement comme des
tiques, ils devroient du moins avoir
leurs Ouvrages les mêmes égards qu
ceux de Mahomet, dont ils recomman
lecture. Ne trouvez-vous pas surpı
Monsieur, que des gens qui prennent l
de Chrétiens prétendent, qu'on trouv
l'Alcoran des choses excellentes sur la I
de Jesus-Christ? Les Ministres Trans
ayant fait un grand usage de ce Livre,
citant dans leurs Ecrits, comme étan
grand poids & d'une grande autorité,
reprocha l'audace qu'ils avoient d'ap
leurs erreurs par les folies & les extra
ces de Mahomet; Socin vint au seco
ses Disciples. „Si quelqu'opinion, *dit*
„trouve dans l'Alcoran, & si cette opin

grand, & plus puissant que le Fils. Je renvoie
teurs au sixieme Tome de cet Ouvrage à l'Artic
sebe; ils y verront cette question traitée fort au

90 *Sed quid audio? Nunquid si sententia aliqua i*
no scripta inveniatur, quæ vera sit, is qui ea usu
ejusque doctrina, ad quam ea sententia pertineat, sta

„véritable, la doctrine de celui qui s'en sera „servi doit-elle passer pour Mahométane? „ . . . Il faut entendre de la même maniére „ce que Wiek fait dire aux Ministres, lorsqu'ils exhortent à la lecture de ce Livre, & „qu'ils promettent qu'on y trouvera touchant „Jesus-Christ des choses dignes d'être re„marquées."

Vous voyez, *Monsieur*, que Socin approuve l'utilité de la lecture de l'Alcoran, & qu'il convient qu'on y trouve de grands éclaircissemens sur la Nature de Jesus-Christ. Si cet Héréfiarque avoit pu savoir qu'un habile Jésuite, fameux Controversiste, après avoir ramassé tous les Passages de l'Ecriture qui semblent favoriser ses erreurs, devoit avouer qu'ils sont capables d'étonner & d'embarrasser les esprits les plus pénétrans, il se seroit sans doute départi des avantages qu'il prétendoit tirer de l'Alcoran, & se seroit contenté de ceux que lui attribue ce Jésuite.

§. V.

hometanus censendus erit? Nam quid verius quam ista duo de Jesu dicta? . . . Nec aliter intelligenda sunt eorundem Ministrorum verba, quibus ut Wiekus affirmat, hortantur Lectorem ut Alcoranum legat, promittentes quod ibi inveniet plura egregia & insignia de Christo. Socini Resp. ad Libellum Wieki, Cap. I. pag. 136.

§. V.

Que les plus célèbres Docteurs quelquefois, dans le même Ouvrage, di directement opposés.

Avant que je mette cette vérité ce, permettez-moi, *Monsieur*, de voir qu'un savant Théologien est f menti par un autre, qui le condam mes décisifs. Vous savez depuis c tems les Disputes sur la Grace c troubles dans l'Eglise; les uns v l'Homme reçoive toujours du Ciel effectivement suffisante; les autres f qu'il n'a de grace suffisante, qu'au plaît à Dieu de lui en donner. Vc *sieur*, la fameuse Dispute qui régn Molinistes & les Jansénistes, & qui semblable division entre les Calvin suivent les décisions du Synode de I & les Arminiens.

Les Théologiens, partisans de Suffisante, objectent à leurs Adversa Dieu ne donnoit pas à tous les h général une grace, qui leur suffit ment pour se sauver, il seroit inju qu'il créeroit des hommes qui n'a

mais le pouvoir de faire le bien, & par conséquent de mériter le Ciel. Les Jansénistes répondent à cela, que Dieu est le maître d'accorder ses dons à ceux qu'il veut favoriser, & que les Créatures depuis l'état de corruption ne méritent que des châtimens.

Ces sentimens si opposés ont été soutenus, par les anciens Docteurs, aussi vivement qu'ils le sont par les Théologiens modernes. On peut regarder tous les Peres Grecs comme étant très favorables aux Molinistes; les Jansénistes ont pour eux Saint Augustin & ses Disciples. Ce qu'il y a de plaisant dans cette dispute, *Monsieur*, c'est que chaque Parti prétend soutenir la Doctrine de l'Eglise, & se fonde sur ce qu'en différens tems elle a adopté les sentimens de ces Docteurs si diamétralement opposés. Cela ne quadre guères avec son infaillibilité; car ou les Jansénistes ont raison, ou ils ont tort. S'ils ont raison, pourquoi les traite-t-on aujourd'hui comme des Hérétiques? S'ils ont tort, d'où vient l'Eglise a-t-elle approuvé dans Saint Augustin les mêmes sentimens, qu'elle condamne dans leurs Ecrits? C'est-là un Mystère plus étonnant & plus inintelligible que tous ceux, qu'on debite sur le compte des Freres de la Rose-

Croix.[1] Je ne [illegible] ois [illegible] ris qu[illegible] lósophe qui [illegible] eroit que de rai[illegible] qui ne feroit a[illegible] s des aſſertions [illegible] magiſtrales, ſou[illegible] t q[illegible] l'Infaillibilité de l'[illegible] Romaine n'eſt g[illegible] re plus croyable qu[illegible] Contes des Ca[illegible]

Peut-être [illegible] ez-vous bien aiſe de [illegible] [illegible] des S S. Peres, qu[illegible] ces c[illegible] étés évidentes, appro[illegible] [illegible] le[illegible] l'I[illegible], & qui font aujour[illegible] [illegible] diſputes des Janſéniſtes & des [illegible] Je pourrois vous en rapporte[illegible] no[illegible]

[1] F. Chriſtien Roſenkreutz, d'une noble fami[illegible] Allemagne, Moine l'an 1388, mort l'an 1484 âgé d[illegible] ans, alla vers le St. Sépulchre & viſita les Mages [illegible] bie, d'Egypte & de Barbarie, dont il apprit, di[illegible] des Secrets phyſiques, chymiques, magiques, qu[illegible] porta en Europe, & il inſtitua un College, & un[illegible] ternité dont le Symbole étoit R. C. Ceux qui ſ[illegible] cette Fraternité cherchent la Pierre Philoſophale, [illegible] commandent la Bible; mais il paroît qu'ils croyent quelque choſe de plus parfait que la Bible, & ils [illegible] nent le Livre de leur Chef Roſenkreutz. Ils ſe v[illegible] d'avoir des entretiens avec les Anges & de comm[illegible] aux Démons. Ils joignent la Magie & la Cabale, [illegible] tendent réformer toutes les Sciences. Les Ecrits [illegible] a de ces Freres ſont *Fraternitatis Confeſſio*, *Re*[illegible] *univerſalis*, *Tintinnabulum Sophorum*, *Fortalitium* [illegible]*sia*. Vid. Hoornb. Sum. Contr. p. 434.

ombre infini; mais la briéveté de ma Lettre e le permettant pas, je me contenterai de ous en produire un exemple décisif, pris dans s Ecrits de St. Basile & dans ceux de St. Augustin. Ecoutons d'abord Basile[2], partisan de Liberté de l'homme & de la Grace suffinte. „Les bonnes actions, *dit-il*, viennent d'un principe libre, & qui n'est déterminé que par la volonté humaine. Dieu n'a point voulu forcer l'Homme à l'aimer: nous-mêmes nous ne pensons pas que nos domestiques soient affectionnés à notre service, tan-

„dis

[2] St. Basile nâquit l'an 328. il fût Evêque de Capado. Il fut éloquent, prudent, moderé, & c'est de toutes les manieres un des plus grands Peres de l'Eise. Voici ce que dit Photius de St. Basile: *Præstanimus est in libris omnibus; pura enim dictione, significte, propria & omnino civili ac panegyrica, si quis alius, novit: sensuumque ordine ac puritate primus, & nemini undus apparet. Jam persuadendi quoque vim, ac jucunatem cum perspicuitate amat, atque ita ejus fluit oratio, si ultro tanquam e fonte rivulus scaturiret. Verisimililine autem usque eo est usus ut si quis ejus sermones pro ilis orationis exemplo proposuerit, in iisque se exercuerit odo ne eorum quæ huc conferunt præceptionum rudis sit) llum alium præterea, quantum quidem existimo, desiderans esse videatur; non ipsum quoque Platonem, sive Desthenem, quos tamen versandos Antiqui præcipiunt iis, in Oratores Civiles, ac Panegyricos evadere cupiunt. ot. Bibliothec. art. CXLI.*

„dis que nous les tenons dans les fers; mais „ſeulement lorſqu'ils exécutent nos ordres avec „plaiſir.[3] " Voilà, *Monſieur*, le Syſtême de de la Grace Efficace totalement contredit: l'homme eſt libre d'aimer Dieu ou de ne pas l'aimer; il peut par lui-même ſe ſauver avec le ſeul ſecours de la Grace ſuffiſante, c'eſt à-dire, d'une Grace toûjours accordée à tous les hommes; & pour obtenir le Paradis, il n'eſt pas beſoin que Dieu le détermine au bien par une Grace efficace à laquelle il ne peut réſiſter.

Nous penſerons ſur cela d'une façon bien différente, ſi nous en croyons St. Auguſtin & ſes diſciples, dont on lui a attribué les ecrits: Se-

3 Ὅτι καὶ σὺ τοὺς οἰκέτας, οὐχ ὅταν δεσμίους ἔχῃς, εὔνους ὑπολαμβάνεις, ἀλλ' ὅταν ἑκουσίως ἴδῃς ἀποπληροῦντάς σοι τὰ καθήκοντα· καὶ Θεῷ τοίνυν οὐ τὸ ἠναγκαζόμενον φίλον, ἀλλὰ τὸ ἐξ ἀρετῆς κατορθούμενον. Ἀρετὴ δὲ ἐκ προαιρέσεως καὶ οὐκ ἐξ ἀνάγκης γίνεται. Quoniam & tu ſervos, non quando vinctos in cuſtodia tenes, benevolos eſſe tibi exiſtimas, ſed cum ſponte omnia, quæ erga te oportet, videris agere; ſic item Deo eum puta fore amicum, non qui coactus, ſed qui ſponte ſua virtuteque illi obtemperat. Virtus vero ex voluntate proficiſcitur, non ex neceſſitate. Baſil. Magn. Tom. I. in Homil. *Quod Deus non ſit auctor mali.*

4 *Attamen Mors peccatorum peſſima, illorum, inquam, quos antequam faceres Cælum & Terram ſecundum abyſſum*

ax „Dieu a prévu de toute éternité le le ceux qui doivent être ſauvés, & la on de ceux qui doivent être damnés. n vain que les uns & les autres vou- t travailler à changer leur deſtin, ils urroient en venir à bout. Ceux qui eſtinés à brûler éternellement dans les ;, font de vains efforts pour fléchir la corde de Dieu: les actions les plus ſont des péchés chez eux; leurs prie- nt de nouveaux crimes, & quand ils it parvenus juſqu'au Ciel, ils en ſé- précipités dans l'abîme, comme l'or- a plus infâme. 4" Si vous trouvez, ır, que ces ſentimens ſur la réproba- tion

n tuorum occultorum, ſemper autem juſtorum, præ- l mortem æternam : quorum diuumeratio nominum rum pravorum apud te eſt, qui numerum arenæ numeraſti, & dimenſus es profundum abyſſi, quos in immunditiis ſuis, quibus omnia cooperantur in & ipſa etiam vertitur oratio in peccatum. En écri- derniers mots je ne puis m'empêcher de penſer Quenel. L'Egliſe condamne dans les Ouvrages ratorien cette Propoſition, *la prière d'un Pécheur ıffenſe*, comme hérétique & elle adopte celle-ci uguſtin, *& ipſa etiam oratio vertitur in peccatum.* 'euple, il faut qu'on compte bien ſur ton aveugle :(Je reviens au reſte du paſſage: *Ut ſi etiam Cælos aſcenderint, & caput eorum nubes tetigerit,*

tion soient très outrés, pour ne rien dire de plus, vous allez voir que ceux sur la prédestination des Justes ne le sont pas moins. „O „Seigneur! lorsque je considere ceux que vous „sauvez

& inter Sidera Cœli collocaverint nidum suum, quasi sterquilinium in fine perdentur. August. Lib. Soliloq. Cap. XXVII. num. 4.

Ce livre des Soliloques a passé pendant très longtems pour être de S. Augustin. Enfin dans ces derniers tems Erasme & les Benedictins de S. Maur ont cru qu'il étoit d'un des Disciples de ce Pere de l'Eglise. Il paroit qu'ils sont fondés dans leurs conjectures. Quippe recentius ab incerto auctore collectus est; non modo ex Augustino, libris præsertim confessionum ipsius, sed etiam ex Hugone Victorino, libro de arrha animæ. Sanct. Aug. Tom. VI. Oper. & Studio. Monachor. ordin. S. Benedicti e congregat. S. Mauri Edit. Venet. pag. 87. admon. Voilà ce que disent les Benedictins. Je n'ai donc rapporté ce passage plutôt qu'un autre, que pour montrer que les opinions qui s'y trouvent sont nonseulement celles de S. Augustin, mais encore celles des principaux Ecrivains anciens qui ont suivi sa doctrine, & dont les Ecrits ont été regardés, pendant longtems dans l'Eglise, comme étant ceux de S. Augustin. En effet, il n'y a aucune opinion, je dis plus, aucune expression, dans les trois passages que je cite de ces Soliloques, qui ne se trouve dans les ouvrages les plus autentiques de S. Augustin: c'est ce que l'on peut voir évidemment par les passages que je place ici dessous, & dont j'indique les pages pour la commodité des lecteurs. Au reste j'avertis que dans tout cet ouvrage, je me sers toujours de l'E-

„ſauvez, & ceux que vous damnez, je ſuis „ébloüi de la grandeur & de l'immenſité de vos „richeſſes, de votre ſcience, de votre ſageſſe; „& je ne puis pénétrer dans la profondeur de „vos

dition des Benedictins imprimée à Veniſe chez Jean Baptiſte Albriſi 1731. Voici le recueil de ces paſſages.

Bonitate ſua Deus facit homines, & primos ſine peccato; & cæteros ſub peccato, in uſus profundarum cogitationum ſuarum. Sicut enim de ipſius diaboli malitia novit ille quid agat, & quod agit juſtum eſt & bonum quamvis ſit de quo agit injuſtus & malus, nec eum propterea creare noluit, quia malum futurum ipſe præſcivit: ita de univerſo genere humano, quamvis nullus hominum ſine peccati ſorde naſcatur, bonum ille qui ſumme bonus eſt operatur, alios faciens tamquam vaſa miſericordiæ; quos gratia ab eis qu vaſa ſunt iræ cecernit alios tamquam vaſa iræ ut notas faciat divitias gloriæ ſuæ in vaſa miſericordiæ: eat iſte nunc, & adverſus Apoſtolum cujus iſta ſententia eſt argumentetur; immo adverſus figulum ipſum, cui reſpondere prohibet apoſtolus dicens: O homo, tu quis es qui reſpondeas Deo? numquid dicit figmentum ei qui ſe finxit quare ſic me feciſti? an non habet poteſtatem figulus luti eadem maſſa facere aliud vas in honorem, aliud in contumeliam. Aug. de nuptiis& concupiſcentia lib. II. Cap. XVI. Edit. Venet. Tom. X. pag. 317.

Voici un paſſage auſſi précis que ce lui que nous venons de voir.

Elegit ergo eos de mundo cum hic ageret carnem, ſed jam electos in ſe ipſo ante mundi conſtitutionem. Hæc eſt immobilis veritas prædeſtinationis & gratiæ. Nam quid eſt quod ait apoſtolus ſicut elegit nos in ipſa ante

„vos jugemens. Vous faites de la mé
„gille quelques Vases destinés à des 1
„honorables, & quelques autres à de:
„ces honteux. Vous purifiez donc ce

mundi constitutionem? quod profecto si propter e
est, quia præscivit Deus credituros, non quia
fuerat ipse credentes: contra istam præscientia
tur filius, dicens non vos elegistis, sed ego v
Cum hoc potius præscierit Deus, quod ipsi eun
electuri, ut ab illo mererentur eligi. Electi sunt i
te mundi constitutionem prædestinatione, in qua
futura facta præscivit: electi sunt autem de mundc
tione, qua Deus id quod prædestinavit implevit. Q
prædestinavit ipsos & vocavit. Illa scilicet voca
cundum propositum: non ergo alios sed quos
navit vocavit, justificavit ipsos & glorificavit;
que fine qui non habet finem elegit ergo Deu
sed ut sint non quia jam erant. Aug. de prædes
sanctorum Cap. XVII. pag. 813. Tom. X. Edi
Dans la suite du même livre il s'explique enc
fortement. Entendons le parler lui même.

Elegit Deus in Christo ante constitutionen
membra ejus: & quomodo eligeret eos qui
erant nisi prædestinando? elegit ergo prædestin
Numquid eligeret impios & immundos? nam si
proponatur, utrum hos eligat an potius sanctos
culatos; quid horum respondeat quis requirat
statim ferat pro sanctis immaculatisque sententia
pag. 814. Plaçons encore ici trois passages d
Ouvrage, qui disent précisement ce qu'il y a de

„vous destinez pour votre Saint Temple, &
„dont vous avez écrit les noms dans le Livre
„de Vie; en sorte qu'ils ne sauroient périr, &
„que leurs crimes leur tiennent lieu de bon-
„nes

dans celui que nous avons rapporté dans nôtre texte. Elegit ergo nos Deus in Christo ante mundi constitutionem prædestinans nos in adoptionem filiorum, non quia per nos sancti futuri eramus, sed elegit prædestinavitque ut essemus, fecit autem hoc secundum placitum voluntatis suæ. Ut nemo de sua sed de illius erga se voluntate glorietur. . . . . Ipse quoque operatur secundum propositum suum. . . . . Propter quod nos vocavit prædestinans ante mundi constitutionem. Ex hoc proposito ejus est illa electorum propria vocatio quibus omnia cooperatur in bonum: quia secundum propositum vocati sunt, & sine pœnitentia sunt dona & vocatio Dei. id. ib. pag. 818.

Voici un passage plus fort que tous les autres sur la prédestination absolue, & dans lequel les expressions *omnino perire non possunt*, se trouvent comme dans celui que nous avons cité des Soliloques.

Quicumque ergo in Dei providentissima dispositione præsciti, prædestinati, vocati, justificati, glorificati sunt, non dico etiam non dum renati, sed etiam non damnati, jam filii Deo sunt, & omnino perire non possunt. Talibus Deus diligentibus eum omnia cooperantur in bonum; usque adeo prorsus omnia, ut etiam si qui eorum deviant & exorbitant, etiam hoc ipsum eis faciat proficere in bonum. Aug. lib. de corruptione & gratia art. XXIII. pag. 766. Tom. X. Edit. Venet.

„nes actions & deviennent des vertus? Lors„qu'ils tombent ils ne se blessent point, parce „que vous les soutenez; & vous êtes si atten„tif à les secourir qu'ils ne sauroient recevoir „aucun dommage.[5]"

Ne croyez pas, *Monsieur*, que St. Basile & St. Augustin pensent l'un comme l'autre sur le Libre Arbitre & la Prédestination. Le premier assûre que Dieu ne veut pas forcer les hommes à l'aimer; qu'il leur laisse la volonté & le moyen de profiter des graces qu'il leur donne, & qui sont suffisantes pour les sauver, puisque sans cela il seroit inutile, qu'il leur accordât la liberté de faire le bien ou le mal.

Après avoir lû les passages, que je viens de rapporter, & que je pourois accompagner d'un nombre d'autres aussi forts; les lecteurs impartiaux peuvent juger, si l'Eglise aiant adopté pendant tant de Siècles la doctrine de S. Augustin, c'est avec raison qu'on persecute les Jansenistes & qu'on leur reproche d'être heretiques. Cependant les Bulles de la Cour de Rome, qui condamnent les pretendues erreurs de Jansenius, sont adoptées & reçuës aujourdhui par tous les Evêques; & la condamnation des Jansenistes est reconnue par l'Eglise universelle. Pauvres humains! vous êtes le jouet, non seulement de vos passions, mais de celles des gens qui se sont acquis le droit de vous conduire; & la jalousie qui regne entre vos Directeurs, influe sur la tranquilité de vôtre vie & sur celle de vos familles.

mal. Le second au contraire déclare que Dieu à prédestiné de tout tems plusieurs hommes à être damnés, & quelques autres à être sauvés: que c'est en vain qu'ils travaillent à vouloir changer les Decrets de la Prédestination, les prieres & les bonnes actions de ceux qui sont destinés à sa réprobation augmentant leurs crimes, & les péchés au contraire devenant des actions méritoires pour ceux qui doivent être sauvés dans l'ordre de la prédestination.

J'avoue de bonne foi, *Monsieur*, qu'on ne doit pas trouver extraordinaire, que les Molinistes se récrient contre certaines expressions de St. Augustin, que les Jansénistes veulent prendre dre

5 *Et ego, Domine, hoc considerans expavesco, & obstupesco de altitudine divitiarum sapientiæ & scientiæ tuæ, ad quam non pertingo, & incomprehensibilia judicia justitiæ tuæ; quoniam ex eodem luto alia quidem facis vasa in honorem, alia vero in contumeliam sempiternam. Quos igitur tibi elegisti de multis in Templum sanctum tuum, ipsos mundas, effundens super eos aquam mundam, quorum nomina numerumque notasti: qui solus numeras multitudinem Stellarum & omnibus eis nomina vocas: qui etiam scripti sunt in Libro Vitæ, qui nequaquam perire possunt: quibus omnia cooperantur in bonum, etiam ipsa peccata. Cum enim cadunt non colliduntur, quia tu supponis manum tuam: custodiens omnia ossa eorum, ut unum ex eis non conteratur.* Idem, ibid. n. 3.

s'y trouvent pas *cooperantur omnia in*
& ipsa etiam oratio vertitur in peccat
le regarde (pour me servir des termes
miniens) comme un plus grand Prédest
que Calvin; & il voudra bien me pe
de me ranger au nombre de ceux qu'il
surpris, & étonnés des profonds mysté
la Prédestination.

Je vous ai averti, *Monsieur*, que
rois avec soin d'entrer dans le détail d
troverses & des Disputes des Théol
ainsi je vous laisse le maître de vous
miner pour ou contre le sentiment de
gustin. Quant à moi, je vous avouer
me paroît contraire aux notions qu
avons de la bonté de Dieu. Je crois
qu'il est pernicieux au bien & à la tra
de la Société, pouvant entraîner les

ſé par la perſuaſion d'une prédeſtination aux peines de l'Enfer déterminée & immuable.

Les ſentimens de St. Auguſtin ont partagé ceux des plus grands Théologiens: chacun d'eux veut expliquer ſelon ſon goût les opinions de ce Pere; il y a apparence que les Docteurs qui ſuivront n'aimeront pas moins à chamailler ſur ces matieres, que ceux qui vivent aujourd'hui. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils n'éclairciront pas plus les difficultés qui les partageront.

On pardonneroit cependant aux Théologiens les contradictions, qu'ils forment contre les Dogmes de leurs Adverſaires, s'ils pouvoient être d'accord avec eux mêmes, & s'ils ne combattoient pas vivement ce qu'ils ont ſoutenu peu de tems auparavant. Avec quelle douceur St. Auguſtin n'avoit-il pas prétendu qu'on devoit traiter les Hérétiques, avant que les Diſputes qu'il eut avec eux euſſent ému ſa bile & aigri ſon eſprit? „Que ceux, *dit-il aux* „*Manichéens*, qui ne ſavent pas combien il „faut ſe donner de peines pour découvrir le „Vrai & ſe garantir de l'Erreur uſent envers „vous de violence: que ceux qui ne connoiſ„ſent pas combien il eſt difficile aux hommes „de diſſiper les ténèbres qui les offuſquent, & „qui les empêchent de voir le véritable Soleil „qui

„qui doit les éclairer, vo... ...sécutent;
„que ceux qui ignorent par combien de s
„pirs & de larmes il faut acheter le bonh
„de connoître Dieu, soient vos Tyrans.
Ce sont-là, *Monsieur*, des sentimens dign
de St. Augustin, de tous les véritables Ch
tiens, & de tous les vrais Philosophes; m
ce Pere les oublia entiérement dans la sui
il fut l'Apologiste de la persécution qu'on

7 *In vos sæviant, qui nesciunt cum quo labore Ve inveniatur, & quam difficile caveantur Errores. Illi vos sæviant, qui nesciunt cum quanta difficultate sani oculus interioris hominis, ut possit intueri Solem su Illi in vos sæviant, qui nesciunt quibus suspiriis & ge tibus fiat, ut ex quantulacunque parte possit intelligi D* Auguft. cont. Epift. fund.

8 Sed Donatistæ nimium inquieti sunt, quos per dinatas a Deo potestates cohiberi atque corrigi n non videtur inutile . . . . qui tamen nescio qua consuetudinis, nullo modo mutari in melius cogitat nisi hoc terrore perculsi. Aug. Epist. XCIII. Tom. Edit. Venet. &c. Cette Epitre de S. Augustin qui fort longue, & qui contient près de vingt trois pages folio, n'est remplie que de très-mauvais raisonneme pour prouver que l'on doit persécuter les heretiques, les contraindre par les tourmens. Ce Pere de l'Eg avoit lui même combattu autrefois un sentiment, je dis pas aussi peu chretien, mais aussi peu humain, & rend odieux la Religion Catholique à tous les Peupl qui savent qu'on adopte dans cette croiance un dog

ux Donatistes. „Il est très à propos, *dit-il*, de les réprimer par l'autorité des Souverains & des Magistrats. . . . Ils n'abandonneroient jamais leurs anciennes opinions fortifiées par leurs préjugés, s'ils n'étoient frappés de la terreur des supplices. [8]

On ne sauroit rien voir de plus ressemlant au langage d'un Inquisiteur Portugais. e ne doute pas qu'avec de pareils sentimens St.

dangereux à la tranquilité de la Societé. Ce qu'il y a : plus singulier, c'est que S. Augustin dans ce même uvrage, digne d'un Inquisiteur de Lisbonne, avoue l'il avoit été autre fois très persuadé qu'il ne falloit nvaincre les hommes que par le raisonnement & par douceur, dans la crainte de ne faire par la terreur & s chatimens que de faux chrétiens. Ecoutons-le parler i-même, & nous verrons ensuite combien étoient mauises les raisons qui lui firent abandonner un sentiment ssi raisonnable.

Nam mea primitus sententia non erat nisi neminem unitatem Christi esse cogendum, verbo esse agendum gnandum, ratione vincendum, ne fictos catholicos beremus, quos apertos catholicos noveramus. id. ib. On ne peut rien de plus sensé. Mais à coup sûr les cteurs, qui n'ont pas lû les Ouvrages de S. Augustin, devineront pas ce qui le fait changer de Sentiment; croiront sans doute que quelqu'un lui aporta de fort nnes raisons pour persécuter les heretiques. Point du it, il nous apprend lui-même, que son premier sentint ne pouvoit être détruit par le raisonnement, mais

St. Augustin n'eût établi, en Afric
Tribunal contre les Donatistes aus
que l'est celui du Saint Office.
eu les memes facilités, que St. Do

qu'il le fut par l'exemple. Voici les propres t
hæc opinio mea non contradicentium verbis
monstrantium superabat exemplis. Quelle p
& quelle façon de raisonner! he quoi! ces exe
n'étoient autre chose que des heretiques ram
persécution détruisoient-ils, ou du moins ne
ils pas dans le doute le sentiment que S. Aug
d'abord sagement établi; par lequel il souteno
loit emploier la douceur au lieu de la force, d
la persécution ne fit que de faux Chretiens?
étoient les exemples dont parle S. Augustin,
tiens ramenés à l'Eglise catholique par les ch
plus forts; chatimens que S. Augustin confei
plûpart de ses Ouvrages où il parle de la nece
tolérance. Je placerai ici quelques uns de c
pernicieux à la societé, afin que ceux qui les
moins pitié de la legere persecution que souffr
fenistes, à qui l'on ne fait que ce que leur g
arche a ordonné de faire, & que ce qu'ils fe
cent fois plus de rigueur s'ils étoient aussi pı
leurs ennemis. Venons aux passages de S.
On jugera de son emportement & des mauva
pour ne pas dire des pitoiables jeux de mo
doient son sentiment.

Non omnis qui parcit amicus est: nec omn
berat inimicus. Meliora sunt vulnera amici
luntaria oscula inimici. Melius est cum sev

en Europe, il auroit sans doute érigé à Carthage

Ce sanglant Tribunal

Ce Mouument affreux du pouvoir Monacal,

Que

gere quam cum lenitate decipere utilius; esurienti panis tollitur, si de cibo securus justitiam negligat, quam esurienti panis frangitur, ut injustitiæ seductus adquiescat. Et qui phreneticum ligat, & qui lethargicum excitat, ambobus molestus ambos amat. Quis nos potest amplius amare, quam Deus? & tamen nos non solum docere suaviter, verum etiam salubriter terrere non cessat. Aug. Epist. XCIII. ad Vincent. Rogat. Tom. II. pag. 231. Edit. Venet. Passons à un autre ouvrage & nous y verrons autant de jeux de mots, & pas davantage de raison.

Cur ergo non cogeret ecclesia perditos filios ut redirent, si perditi filii coëgerunt alios ut perirent? quamvis etiam illos quos non coëgerunt, sed tantummodo seduxerunt, si per terribiles, sed salubres leges, in ejus gremium revocentur, blandius pia mater amplectitur, & de illis multo amplius, quam de his quos numquam perdiderat, gratulatur. An non pertinet ad diligentiam pastoralem etiam illas oves, quæ non violenter ereptæ, sed blande leniterque seductæ a grege aberaverint, & ab alienis cœperint possideri, inventas ad ovile dominicum si resistere voluerint flagellorum terroribus, vel etiam doloribus revocare. Aug. de Corectione Donatistarum, liber ad Bonifacium seu Epist. CLXXXV. Tom. II. pag. 654. Edit. Venet.

Le sort des hommes n'est-il pas bien malheureux de dépendre d'un tas de comparaisons défectueuses? Combien n'y-a-t-il pas eu de malheureux persecutés,

Que l'Eſpagne a reçu, mais qu'elle-même abhorre,
Qui venge les Autels, & qui les deshonore,
Qui

tourmentés, parceque S. Auguſtin a comparé les heretiques à des brebis égarées, que le Paſteur ramene au bercail, & qu'il chatie avec le fouet ſi elles veulent reſiſter. Sont ce-là des raiſons dont un eſprit philoſophe puiſſe être ſatisfait? L'on ſera moins ſurpris de voir S. Auguſtin paſſer tout à coup du ſentiment raiſonnable de la tolerance à celui de l'intolerance, ſi l'on reflechit à ſon tempérament ardent qui l'emportoit toujours trop loin, lorsqu'il défendoit une opinion; c'eſt pourquoi l'on trouve dans ſes écrits dequoi défendre le pour & le contre, même ſur l'article de la prédeſtination, ſuivant les perſonnes contre lesquelles il a écrit. Par exemple, qui pourroit ſe figurer, que les deux paſſages que je vais citer fuſſent du même auteur? Començons par celui qui admet la prédeſtination abſolue dans les termes les plus forts & les plus précis.

Ubi dixit Apoſtolus, ex uno omnes in condemnationem; ipſam maſſam demonſtravit quæ tota vitiata ex Adam fluxit: ubi autem dicit, ex illa fieri vaſa in honorem, gratiam commendat, qua homines quos creat etiam liberat; ubi vero ex illa fieri vaſa in contumeliam, judicium oſtendit, quo homines quamvis creet non tamen liberat. Quod etiam vos de parvulis cogimini confiteri, quorum certe omnium unam eſſe maſſam non poteſtis negare, qualem libet eam puretis: ex quo tamen alios in Dei regnum adoptari fatemini quos procul dubio vaſa in honorem facta conceditis; alios vero non adoptari, quos facta vaſa in contumeliam, niſi negli-

Qui tout couvert de sang, de flammes entouré,
Egorge les Mortels avec un fer sacré.

Com-

genter consentiatis impudenter negatis. Aug. cont. Julian. lib. I. Tom. X. pag. 950. Edit. Venet. Ajoûtons encore un second passage à ce premier, aussi decisif sur la prédestination absolue, & sur l'impossibilité qu'il y a à ceux qui n'ont pas été élus avant la création du monde, de pouvoir être sauvés & nous verrons ensuite tout cela contredit & détruit par deux autres passages. Sed nec illis profuit quod poterant credere quia prædestinati non erant ab eo, cujus inscrutabilia sunt judicia; & investigabiles viæ; nec istis obfuisset quod non poterant credere, si ita prædestinati essent, ut eos cæcos Deus illuminaret, & induratis cor lapideum vellet auferre. Aug. de dono perseverantiæ Tom. X. pag. 842. Edit. Venet. Je vais traduire ce passage, pour que ceux qui n'entendent pas le latin puissent le comparer avec les deux autres, que je citerai ci-dessous. „Il ne sert de rien aux hommes de pouvoir croire s'ils ne sont predestinés par celui dont les jugemens sont impénétrables & les desseins incompréhensibles: & il ne sauroit nuire à ceux qui sont predestinés de ne pouvoir croire, car Dieu illumine ces Aveugles & ote un cœur de pierre à ces endurcis. Ainsi donc Dieu fait tout, & l'homme ne peut absolument rien par lui-même; il est invinciblement determiné au mal.„ Ce sentiment a des conséquences terribles, il fait Dieu l'auteur primitif des mauvaises actions des hommes; on a beau se retourner, chercher de faux fuians, il faut malgré tous les sophismes avouer que si la prédestination absolue a lieu, l'homme n'est plus libre, & que

P 2

Comme si nous vivions dans ces
plorables,

Dieu est l'unique cause invincible & déterm
actions humaines. Voions actuellement ce
gustin dit de la bonté divine. „Dieu est bo
juste, dit-il, il peut bien délivrer quelques
la peine, sans qu'ils aient fait aucun bien meri
il ne peut damner personne sans qu'il ait c
actions punissables parcequ'il est juste. Bonu
justus est Deus; potest aliquos sine bonis mer
quia bonus est; non potest quemquam sine m
damnare quia justus est. Aug. advers. Julia
Cap. XVIII. Voici encore un second passa
que Dieu peut punir quelqu'un sans l'avoir m
qu'il soit coupable de crimes, c'est croire q
injuste. Quemquam vero immeritum, &
noxium peccato si Deus damnare creditur ali
quitate non creditur. Aug. Epist. 186. ad
Cap. VI.

Laissons tous les mauvais subterfuges des Sc
& raisonnons purement par les regles claires
de la raison. N'est, il pas vrai que si Dieu
tous les hommes au bien ou au mal, avant m
tion du monde, les hommes qui ont été pr
mal ne sauroient être sauvés, puisque s'ils
vés Dieu se tromperoit? or Dieu ne peut pas
donc ceux qu'il a prédestiné à l'enfer doiven
ment faire le mal. S. Augustin convient na
qu'ils sont forcés à le faire. Omnia coopera
lum. Les bonnes actions même qu'ils font
des crimes: ipsa etiam oratio vertitur in

Où la Terre adoroit des Dieux impitoïables,

Que

omment donc peut-on punir avec justice des hommes, ii sont necessités aux crimes avant la création du mon:? Il faut donc convenir, même par les principes de Augustin, que Dieu est injuste puisqu'il punit des gens ii n'ont pas merité de l'être. On ne sauroit leur imter le crime, aiant été forcés par une prédestination solue à le commettre; il n'y a point de crime, où il r a point de liberté, & où une force supérieure & irreible détermine: si un homme excessivement robuste vigoureux prend la main d'un homme foible, y met e épée, & puis la conduisant de force, & sans laisser liberté d'agir à cet homme foible, il se sert de sa in, qu'il a armée, pour lui faire tuer un autre homme: y a une injustice criante à punir l'homme foible: c'est vigoureux qui est le veritable criminel, c'est lui qui onduit le bras, qui l'a déterminé, & qui n'a laissé au- moien au foible de se soustraire à sa puissance. Or i peut douter, que la prédestination absolue n'ôte à omme tout pouvoir de faire le bien, s'il est prédestiné mal. Car s'il faisoit le bien Dieu auroit mal prévu se seroit trompe, ce qui ne sauroit arriver. Il faut nc qu'il fasse le mal & qu'il soit ensuite puni pour des ions auxquelles il a été predestiné même avant la créan du monde: comment accorder cela avec l'idée de la tice de Dieu, qui de l'aveu même de S. Augustin ne it punir un homme qui ne l'a pas merité?

Que tous les Theologiens de l'Univers fassent tous rs efforts, qu'ils parlent pendant une heure d'une li-té imaginaire, qui ne peut absolument exister avec la

Que des Prêtres menteurs, encor
humains,
Se vantoient d'appaiser par le
Humains. 9

Que seroient devenus alors ces b
timens que St. Augustin avoit fait
envers les Manichéens? Ils auroient
qu'ont ceux de bien d'autres Théolo
seroient restés dans l'oubli jusqu'à c
passion oposée à celle qui les avoit
gliger, les eût rappellés pour repa
grand jour.

Personne n'a été plus sujet à ch
sentiment que Mr. Jurieu; ses Ouvr
blent être composés par différens C
sistes qui ont voulu détruire leurs
Ce Ministre avoit du génie, mais il
Systême assûré, que pour blâmer tou

prédestination, ils ne viendront jamais à bo
ver à un philosophe, à un homme qui fait
raison, que les deux passages suivants ne
pas l'un & l'autre. Quemquam vero imr
nulli obnoxium peccato si Deus damnare cr
nus ab iniquitate non creditur. Voici l'au
Sed nec illis profuit quod poterant credere
destinati non erant ab eo cujus inscrutabilia
& investigabiles viæ. S. Augustin a bien se
me, qu'il n'y avoit rien de si aisé que de

voit dans les Ouvrages de ses Adversaires; où il arrivoit par conséquent, qu'il desapprouvoit dans un Livre ce qu'il avoit loué dans un autre.

Je vous ai promis de vous faire remarquer, lorsque j'en trouverois l'occasion, quelques fautes qui se sont glissées dans l'Ouvrage du savant Pere Scheffmacher, & dans celui de son illustre Adversaire; voici des contradictions manifestes qui m'ont paru mériter d'être relevées. „Que ceux qui ont une mauvaise cause à défendre, *dit le Pere Scheffmacher*, ayent recours à la satyre & à l'invective, aux termes méprisans & injurieux: [10] c'est un artifice propre à détourner l'esprit du Lecteur de l'objet principal, & la ressource ordinaire de ceux qui veulent paroître ne pas succomber. Les Défenseurs de la Vé„rité

jections les plus fortes, aussi a-t-il fait son principal rempart d'un nombre d'exclamations dont un philosophe ne se paie pas aisément. O altitudo divitiarum. . . . . judicia inscrutabilia. Tout cela sont des mots: mais de simples mots ne sont pas des raisons.

La Henriade, Chant Sixième, Vers 49, & suiv.

Lettres d'un Théologien de l'Université Catholique de Strasbourg, à un des principaux Magistrats de la même Ville, &c. Tome II. Avertissement, p. 2.

„rité ne doivent parler que politesse &
On ne sauroit penser d'une mani
noble, plus sensée & plus digne d'i
me de Lettres; mais il me paroît q
suite a péché considérablement, dans
endroits de son Livre, contre les vertu
cipes qu'il avoit établis, & qu'il a
maniere qui leur est tout-à fait c
„Je ne pense pas, *dit-il*, [11] que v
„blâmiez d'imprudence, de ce que
„mons mieux nous arrêter à l'expli
„ces grands Hommes qu'à vos Minis
„en se comparant ou en osant se p
„ces grandes Lumieres de l'Eglise [12]
„bien faire voir la plus sotte de tout
„nités; mais ne persuaderont jamais
„de bon sens de leur supériorité d'in
„dans les divines Ecritures."

Je ne sais si le Pere Scheffmach
que le terme de *Sot* n'est point inju
qu'il est du nombre de ceux qu'un I
de la Vérité peut employer avec
mais il est sûr que les gens de la plus

[11] Dans le même Ouvrage, T. II. p. 68.

[12] Savoir Clément d'Alexandrie, St. Cypr
de Césarée, St. Ambroise, ou du moins l
Livre des Sacremens, qui jusqu'ici a porté

se s'en servent très souvent dans leurs disputes, & c'est ce qui me le fait regarder comme très impropre dans l'Ouvrage d'un Théologien, qui fait gloire de ne parler que politesse & raison. J'y condamne aussi une Ironie qui renferme les injures les plus atroces, qu'un galant homme doit éviter, & qui pour être dites indirectement n'en sont pas moins sanglantes.

„Mais au fond ce n'est pas être fourbe, „ni imposteur:[13] ce n'est pas être déterminé „à vouloir s'aveugler sur un fait qui ne peut „se cacher; ce n'est pas entreprendre de fasciner les yeux de ceux qui savent lire, ni „compter pour rien de révolter contre soi „tous les gens d'honneur, qui voudront prendre la peine d'examiner la chose par eux-„mêmes. Que le Sr. Dreyer se plaigne après „cela fort amèrement du peu de modération, „que font paroître les Catholiques, en con-„fondant votre Doctrine avec celle d'Aëtius. . . . . "

Il est impossible à un Auteur, qui écrit contre ses Adversaires, de se contraindre toujours

St. Jérôme, St. Augustin, St. Jean de Damas, Théophilacte & plusieurs autres. *Id. ibid.*

13 Lettres d'un Docteur Allemand, &c. à un Gentilhomme Luthérien, &c. T. I. Lettre V. p. 382.

jours & de ne sortir jamais des bornes
bienséance, quelque résolution qu'il ait
& quelque risque qu'il coure, qu'on ne l
proche qu'il agit contre ses principe
rompt tôt ou tard le lien qui le ret
Jamais Théologien, qui écrivit sur des
res de Controverse, n'acheva son Ou
sans être tombé dans quelque contradi
ou sans avoir démenti par son exem
qu'il condamnoit dans les autres.

Je viens de vous montrer, *Monsieu*
faute du Pere Scheffmacher, voyons en
sent une de son Adversaire. „N'infér
„*dit-il*, [14] que l'Auteur qui vous a écrit
„mes yeux un Ennemi méprisable: ce
„point ce que je veux dire. J'estime s
„ractère, son savoir, son esprit, sa m
„d'écrire; j'avouerai même sans peine q
„Livre est bon dans son genre." On n
roit parler plus avantageusement d'u
teur, dont on refute l'Ouvrage: la pe
la plus aimable & la plus touchante
dans cet aveu, qui convient parfaitemen
Ecrivain tel que ce savant Ministre, qui
rehausser son mérite n'a pas besoin d'avi

[14] Lettres d'un Théologien Réformé, à un Gen
me Luthérien, pour servir de Réponse, &c. Lettre

lui de ſon Adverſaire; mais il n'a pas toujours parlé de même. Il a oublié les éloges qu'il avoit donnés au Pere Scheffmacher, il s'eſt contredit, la vivacité l'a emporté, & il a payé le tribut que la paſſion impoſe aux Controverſiſtes. „En vérité, *dit-il*, [15] cet homme-„là s'entend à prendre ſes avantages, & je ne „conçois pas de quelle maniére on pourra le „ramener au droit chemin, ſi l'on eſt dans la „néceſſité de le ſuivre dès qu'il lui plaît d'en „ſortir. Pour rien au monde je ne voudrois „pas l'entreprendre; car quand bien je pour„rois l'accompagner dans tous ſes égaremens, „ſans me perdre, je m'ennuïrois à la mort à ſa „compagnie."

Vous m'avouerez, *Monſieur*, qu'il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'accorder les différentes opinions que ce ſavant Miniſtre a de ſon Adverſaire. D'un côté, il aſſûre qu'il eſtime ſon caractère, ſon ſavoir, ſon eſprit, ſa maniere d'écrire, de l'autre, il proteſte qu'il ne voudroit pour rien au monde entreprendre de le ſuivre dans ſes égaremens, & que s'il pouvoit ſe réſoudre à l'accompagner, il s'ennuïroit à la mort à ſa compagnie.

15 Ibid. p. 53.

pagnie. Comment peut-on c ncilier des ſentimens auſſi oppoſés? Si ce Miniſtre trouve l'Ouvrage du Pere Scheffmacher ennuieux sans ordre, ſans arrangement, d'où vient en fait-il un éloge pompeux? & s'il convient (pour me ſervir de ſes termes) qu'il eſtime le caractère, le ſavoir, la maniere d'écrire de cet Auteur: s'il avoue que ſon Livre eſt bon dans ſon genre; pourquoi le taxe-t-il d'être ennuïeux à la mort, & de ne rapporter que des rapſodies? Car c'eſt encore-là un reproche qu'il lui fait dans un autre endroit. „Il me „ſeroit impoſſible, *dit-il*, [16] d'obtenir de moi-„même de travailler dans le goût rapſodiſte, „je le laiſſe volontiers au Pere Scheffmacher. „Au lieu de ſuivre ce Docteur dans les routes „battues, &c.“

Lorſqu'on fait attention, *Monſieur*, aux contradictions marquées des plus grands Théologiens, on eſt tenté de dire à tous les Controverſiſtes: Meſſieurs, comment voulez-vous nous perſuader que nous devons fonder notre croyance ſur les ſentimens que vous nous expoſez; & comment pouvons-nous croire que vous ne les condamnerez pas au premier jour, puiſque vous blâmez avec aigreur

16 Ibid. Préface, p. 8.

greur, da s le même Livre, ce que vous rez loué quinze pages auparavant ? Si vous 'êtes pas ſtables dans les opinions les plus mples, ne devons-nous pas craindre votre ıcertitude dans celles qui ſont beaucoup plus pineuſes ?

Si les Controverſiſtes vouloient répondre aturellement à cette objection, je ſuis ſûr u'ils diroient : Quoique Théologiens, nous 'en ſommes pas moins hommes ; nous nous iiſſons emporter malgré nous à la fougue de os paſſions & à la vivacité de notre génie. orſque nous commençons un Ouvrage, & que otre eſprit n'eſt point encore ému, nous étaliſſons des principes conformes à la Raiſon : ous examinons nos expreſſions, & s'il nous n échappe quelquesunes d'indécentes, ou 'injurieuſes, nous en avons honte nous-mênes & nous les ſupprimons ; mais peu à peu otre imagination s'échauffe, les objections de os Adverſaires, dans leſquelles nous croyons ntrevoir de la mauuvaiſe foi, nous irritent ; 'Eſprit de parti vient ſouffler dans nos cœurs on zèle outré ; nous perdons de vûe cette Equité, du flambeau de laquelle nous avions éſolu de nous éclairer pendant toute notre ourſe ; & il arrive qu'avant que nous ſoyons u bout de notre carriére, nous avons fait

bien

bien des faux pas dont nous ne nous somm point apperçus. Il n'y a point de Théo gien, qui voulant agir de bonne foi, ne forcé de faire cet aveu: je n'excepte pas n me ceux qui sont les plus modérés & les p polis: vous en voyez des preuves dans le P Scheffmacher & dans son illustre Adversai vous en pourrez trouver bien d'autres dans Ecrits des Bossuet, des Claude, des Arna & des Drelincourt. J'aurai occasion dans suite de vous faire faire quelques réflexi sur ce défaut que je reproche à tous grands Hommes.

§. VI.

Des vices du stile de plusieurs grands Th logiens.

Nous sommes convenus, *Monsieur*, c la pureté, la précision, & la netteté de s étoient des qualités essentielles aux Théo giens. Quoiqu'elles le soient beaucoup mo que plusieurs autres, on ne peut pourt nier qu'elles ne leur soient très nécessai Ils écrivent sans doute pour persuader le Lecteurs, & pour leur expliquer les opini

qu

17 St. Grégoire s'appelle Grégoire de Naziance p qu'il nâquit dans cette ville. Il étudia à Athenes St. Basile. Il fut fait Evêque de Constantinople l'an

u'ils veulent leur faire recevoir: il faut donc u'ils tâchent de s'énoncer d'une maniere nette k précise: qu'ils évitent tout ce qui peut obcurcir les matiéres qu'ils traitent: qu'ils uient les sens louches & ambigus; & qu'ils e fassent point perdre de vûe le point prinipal d'une Question par de vaines déclamaions, & par une tirade de jeux de mots & l'antithèses, qui sont le partage d'un misérable héteur. L'art de s'énoncer d'une maniere ntelligible & aisée, est le printipe de toutes es Sciences; quiconque ne présente à l'imaination que des idées vagues, mal digérées, k exprimées en termes confus, ne doit pas e flatter d'attacher l'esprit de ses Lecteurs, ncore moins de les instruire.

Les anciens Peres Grecs ont écrit d'un stile ssez pur; ceux même qui ont condamné lusieurs de leurs sentimens avec beaucoup d'aireur, ont donné des louanges à leur diction. hemnitius fameux Docteur Luthérien, habile Théologien, & très versé dans l'Histoire Eclésiastique, reproche à St. Basile, à St. Grégoire [17] de Naziance, & à St. Grégoire de Nisse

ais son élection étant contestée, il se retira dans une litude, & y passa le reste de sa vie. Nous avons de lui lusieurs Ouvrages écrits elegamment, entre autres des

Niſſe, [18] d'avoir introduit l'Invocation
Saints dans l'Egliſe, en ornant leurs Pan
riques de toutes ſortes de fleurs d'éloqu
de figures de Rhétorique & d'apoſtrop
de ſorte que par leurs exagérations &
hyperboles ils ont (ſelon lui) fait rece
comme un Dogme public & certain, l
nion qu'on avoit de la priere, ou du ſec
des Saints, & qu'en adreſſant la parole à
dont ils faiſoient l'éloge, ils ont donné
qu'ils diſoient un air d'invocation. [19] Ils
dit le même Chemnitius dans un autre

Invectives qu'il compoſa contre l'Empereur Julien
ſont remplies de fauſſetés & de calomnies, comı
pourra aiſement le voir dans la ſuite de cet Ou
à l'article de Julien.

[18] Grégoire de Niſſe étoit frere de St. Baſile.
Evêque de Niſſe environ l'an 369, & envoié en exi
ans après par ordre de l'Empereur. Il parvint i
grande vieilleſſe. Photius lui donne des louanges
place ici. *Stylus illi ſi cui Rhetorum, illuſtris, & ju*
tatem auribus inſtillans. Sed nec ipſe quidem ordine
mii ſcriptum reprehendit. Quam ob rem & Theodor
ciſior eſt, & Sophronio latior, abundat enim enthyme
atque exemplis. Illud autem vere pronunciaverim, qu
Gregorius venuſtate, ſplendore, & mirifica jucundita
tecellit Theodoro, tantum etiam argumentorum cop
ubertate eundem vincere connititur. Phot. Bibliot. Ca
On voit dans ce jugement de Photius ſur l'Ouvra

droit, entrainé par le courant des Fleuves d'or, sortis de leur éloquente bouche, la paille, la crasse & les ordures de l'Invocation des Saints.[20]

Le jugement de Chemnitius sur le stile de ces Peres ne doit pas être suspect: s'il y avoit apperçu quelque défaut essentiel, il ne les ménageoit pas assez pour avoir voulu, par foiblesse ou par complaisance, le comparer à un Fleuve d'or. Il auroit pu cependant, sans injustice, ne point donner a St. Grégoire de Naziance les mêmes éloges qu'à St. Basile:[21] il

St. Grégoire contre Eunomius une décision qui convient à ses autres Ouvrages.

19 *Basilius Nazianzenus, & Nyssenus. . . . Orationes panegyricas declamatoriis flosculis, & rhetoricis apostrophis ita exornarunt, ut opinionem de comprecationibus & auxiliis Sanctorum tanquam publicum Dogma in immensum exaggerarent, & ad compellationes eorum, quorum memoriam celebrabant, orationem converterent, atque ita figuram orationis ad formam invocationis declinarent.* In Exam. Concil. Trident. Ed. Francof. Parte III. p. 328. n. 4.

20 *Atque ita quidem rapidis & quasi aureis Panegyricarum declamationum fluminibus stipulæ seu quisquilia Invocationis in Ecclesiam invehi cœperunt.* Ibid. p. 311. lin. 2.

21 Il n'y a pas de doute que le stile de S. Basile ne soit le plus pur & le plus noble des Peres grecs. Cependant Suidas rapporte un passage d'un auteur Arien, qui malgré les préjugés de sa croiance rendant également

il s'en faut bien que la maniere d'éc
premier soit aussi pure que celle du

justice à S. Basile, à Apollinaire de Laodicé
Gregoire de Naziance semble donner la pr
ce dernier, nous rapporterons ici ce passag
Gregorii Philostorgius Arianus quoque in l
mentionem facit his verbis. Floruit illis t
Gregorius Nazianzi, (est autem Nazianzus t
padociæ) & Basilius Cæsareæ in Cappadocia
linaris Laodiceæ in Syria. Hi tres viri tun
mousio contra heterousium propugnabant lo
vallo superantes omnes illos, qui & ante c
meam usque ætatem hæresis illius defensores
adeo ut Athanasius cum iis collocatus puer ji
Nam & in disciplinis profanis maximos fec
gressus, & quod ad lectionem & promptam i
attinet, in sacris litteris versati erant, præse
Gregorius. Adhæc unusquisque illorum in s
stilo plurimum valebat. Apollinaris enim eo
genere quod commentariis scribendis est a
excellebat. Basilius vero in panegyrico gener
palmam ferebat. At Gregorii cum utroque
stilus magis erat fundatus & solidus. Nam
nari in dicendo erat uberior & Basilio gravi
autem tanta essent & dicendi & scribendi facu
diti iis etiam fuere moribus, quibus oculi plebi
allicerentur. Itaque & aspectu, & oratione,
passim editis, in suam sententiam & familiarit
trahebant omnes, qui ulla ratione pertrahi
poterant. Hæc de iis Philostorgius quamvis
obiter scripsit. Suidas Lexicon art.

L'ancienne Gréce n'a presqu'aucun Auteur, au stile duquel on ne puisse comparer celui des Ho-

Je traduirai ce passage par ce qu'il est fort utile pour connoitre ce que les contemporains ont pensé du stile & du merite des principaux Peres grecs. Il y a dailleurs dans ce passage quelque chose qui me donnera l'occasion de dire un mot de S. Athanase, dont je n'aurois peut être pas eu l'occasion de parler sans cela. Philostorgius Arien s'explique en ces termes: Dans ce tems-la vivoient Gregoire de Naziance, ville de Cappadoce, Basile de Cesarée, ville de Cappadoce, & Apollinaire de Laodicée, Ville de Syrie; ces trois hommes défendoient l'*homousion* contre les adversaires de cette opinion; ils l'emportoient de beaucoup sur tous ceux qui protegeoient ce sentiment, & ils sont au dessus de ceux qui le soutiennent encore aujourdhui, & qui écrivent dans ce tems en faveur de cette heresie; en sorte que si l'on compare Athanase avec ces grands hommes, on verra que ce n'est qu'un enfant auprès d'eux. Car ces trois Auteurs ont une très grande connoissance des Lettres profanes, & une intelligence profonde des Saintes Ecritures, surtout Gregoire de Naziance. Dailleurs chacun de ces trois Ecrivains illustres est parfait dans son genre. Apollinaire a parfaitement reussi dans les Commentaires qu'il a écrit. Basile a excellé & l'a emporté sur tous les autres dans le panegirique; mais si l'on compare Gregoire à ces deux premiers, on trouvera que son stile est plus solide & plus simple. Il est pourtant vrai que celui d'Apollinaire est plus nombreux & celui de Basile plus majestueux; ajoutons que ces trois hommes joignoient aux connoissances qu'ils avoient des mœurs pures

Homélies de St. Basile, au lieu qu'on reprocher à St. Grégoire d'avoir intro dans la Langue Grecque des façons pa

qui leur attiroient l'estime du public, à qui ils p doient leurs sentiments, par leur conduite exemp reproche, ensorte que leur probité leur faisoit de tisans de ceux que leurs raisons ne persuadoient pas

L'on voit dans ce passage combien S. Athana mis au dessous des principaux Peres Grecs. Il ser utile de dire, que la critique qu'un Arien fait de s niere d'écrire doit être suspecte, ce Saint aiant principal ennemi de l'Arianisme. Les autres Pere quels Philostorgius rend justice n'étoient pas moin posés aux Ariens que S. Athanase. Il faut conveni les Ecrits de ce Pere sont peu de chose pour l'élo & pour la science. S. Gregoire de Naziance no prend, dans le panegirique de S. Athanase, que ce ne s'apliqua que fort peu aux sciences profanes, & passa d'abord à l'étude de l'Ecriture Sainte, d lecture peut faire un Saint, mais non pas un Ec élegant ou savant. Mr. Dupin convient de bonn que S Athanase est un de ces Auteurs qui ont éc nécessité, & qui ont été déterminés à mettre la m la plume plutôt par obligation de se deffendre qu le dessein de faire des livres. Biblioth. des Auteu clesiastiques par Mr. Dupin Tom. II. pag. 39. de Paris.

S. Athanase étoit d'Alexandrie, dont il fut fait E sous le regne de Constantin le grand. Ses dispute tre Arius lui aiant fait beaucoup d'ennemis, il p rent cet Empereur contre lui, qui l'éxila & l'en

parler, qui dans la suite ont été la principale cause de la barbarie des Docteurs Latins, qui ont voulu imiter dans leur Langue les défauts de

Treves. Après la mort de ce Prince il retourna à Alexandrie; mais à peine y fut-il arrivé, que les nouvelles disputes qu'il y eut avec ses adversaires, lui causèrent bien de l'embaras. Il fut même obligé d'abandonner son Eglise, dans laquelle ses ennemis avoient installé en sa place un nommé Gregoire. Cependant cet Evêque *intrus* étant mort quelque tems après, S. Athanase revint à Alexandrie & y reprit sa place. Il fut obligé d'en sortir de nouveau par un ordre de l'Empereur Constance, qui le bannit non seulement d'Alexandrie, mais de toute l'Egypte. Constance étant mort, l'Empereur Julien ne prenant aucune part dans les disputes des Chrêtiens, il permit à S. Athanase de retourner à Alexandrie, dont cet Empereur fut encore obligé de le chasser, S. Athanase aiant eu également des demêlés avec les Ariens & les paiens. Il resta câché jusqu'à l'Empire de Jovien, Prince chrétien ennemi des Ariens, qui le replaça dans son Siège. Mais Jovien étant mort Valens, qui fut son successeur, bannit de nouveau S. Athanase d'Alexandrie, qui y revint cependant encore sous le regne de cet Empereur, & y mourut, après avoir été Evêque d'Alexandrie plus de quarante huit ans; vivant sans cesse dans le trouble ou dans l'exil. Sa mort arriva l'an 373. Il est bien difficile de croire, qu'un prêtre chassé consécutivement par quatre Empereurs de differentes religions, dont deux étoient de la sienne, n'ait pas été turbulent & séditieux.

de ce Pere, qu'ils prenoient pour de véritables beautés.[22]

L'élocution de St. Chryſoſtome eſt en général pure; mais il y a quelques-uns de ſes Ouvrages qui ſont écrits négligemment, & qui paroiſſent ne pas venir de la même main que ceux qu'il a travaillés avec plus de ſoin. C'eſt

[22] *Veteres noſtri Interpretes mediocris litteraturæ, nullius fere judicii homines, cum animadverterent Theologum hunc fréquenter uſurpare voces quaſdam novas eaſque non ſatis apte fictas, neceſſe ſibi eſſe crediderunt illas Latine reddere, atque hunc in modum ſordida barbarie eſt Lingua Latina infuſcata.* Pet. Alcion. in Medic. Leg. Fol. CIII. verſo.

[23] *Tuo tamen hortatu recepi Codicem in manum, ſed nihil unquam legi indoctius. Ebrius ac ſtertens ſcriberem meliora . . . . aliud ſpirat Chryſoſtomus.* Eraſm. Epiſt. LIX. Lib. XXVI. Eraſme parle des Commentaires de ce Pere ſur les Actes. Ce n'eſt pas en faire beaucoup de cas, que d'aſſûrer qu'il auroit pu faire quelque choſe de meilleur étant yvre; cette façon de parler, n'en déplaiſe à ſon Auteur, paroit un peu impertinente. Photius excuſe St. Chryſoſtome de n'avoir point toujours été ſublime & éloquent dans ſes Homelies. Il dit qu'il ſacrifie l'éloquence dans pluſieurs de ſes piéces à la ſatisfaction de dire toutes les choſes, qu'il croioit être utiles à ſes auditeurs quelques ſimples qu'elles fuſſent. Entendons parler Photius lui même. *Quod ſicubi ſententiarum aliquæ, ſeu interpretationis, ſeu profundioris indagationis indigebant, neque tamen ſatis diligenter eas explanavit, mirum*

C'est apparemment ce qui a fait douter Erasme qu'ils fussent véritablement de ce Pere, & qui a donné lieu au mépris qu'il en faisoit.[23]

Les moins corrects des Peres Grecs ont cependant écrit beaucoup plus purement que tous les Docteurs Latins, si l'on excepte [24] Lactance & St. Jérôme, dont le stile conserve encore

id minime videri debet: quæcunque enim auditorum captui accommodata essent, atque ad eorum salutem & utilitatem pertinerent, ea neutiquam ille prætermittebat. Quam ob rem neque admirari sanctissimum virum satis unquam possum, quod perpetuo in omnibus suis Scriptis auditorum ita utilitatem, tanquam scopum præfixisse sibi videatur, ut cætera vel omnino neglexerit, vel levissime attigerit. Phot. Bibliothec. art. CLXXV.

24 Le stile de Lactance est très beau, & bien supérieur à celui de S. Jerome, quoique celui de ce Pere ne soit pas méprisable, & qu'il conserve quelque chose des Siècles de la bonne latinité, mais celui de Lactance est digne de Ciceron. S. Jerome ne fait pas difficulté de comparer l'Auteur chretien au payen. Lactantius, dit-il, quasi quidam fluvius eloquentiæ Tullianæ, utinam tam nostra conformare potuisset, quam facile aliena destruxit. Hier. Epist. XIII. ad Paulinum. Et dans un autre endroit le même S. Jerome dit: Septem libros adversus gentes Arnobius edidit, totidemque dicipulus ejus Lactantius; qui de ira quoque & opificio Dei duo volumina edidit: quos si legere volueris dialogorum Ciceronis in eis jucunditatem reperies. Hieronim. Epist. LXXXIV. ad magnum. Les Modernes ont donné à Lactance les mé-

encore quelque chose qui ressent le Siècle d'Auguste.

Saint Augustin a souvent diminué le prix des excellentes choses qu'il a dites, par la façon dont il les a exprimées. Il falloit qu'il y eût de son tems d'assez mauvais Rhétoriciens, puisqu'il fut Professeur de Rhétorique & qu'on le met au rang des meilleurs. Un homme

mes éloges que les anciens. Petrarque le compare à Ciceron. Lactantius, vir & poetarum, & philosophorum notitia, & Ciceroniana facundia . . . clarissimus. Petrarch.. invect. in med. lib. I. Le fameux Pic de la Mirandole fait plus que de comparer Lactance à Ciceron, il semble lui donner la préférence. Quis enim non advertit Lactantium Firmianum Ciceronem forte præcelluisse in eloquendo. Joan. Franc. Picus. lib. de Stud. divinæ atque humanæ Philosoph. Cap. VII. XV Seculo.

[25] O *summe, optime, omnipotentissime, misericordissime, justissime, secretissime, præsentissime, pulcherrime, fortissime, stabilis, & incomprehensibilis, invisibilis omnia videns, immutablis omnia mutans: immortalis, ineffabilis, inscrutabilis, immotus, omnia movens, investigabilis, indicibilis, metuendus atque terribilis, honorandus atque timendus, venerandus atque reverendus; nunquam novus, nunquam vetus, innovans omnia.* D. August. Medit. Cap. XXX. n. I.

Il y a une observation essentielle à faire sur les passages des Méditations qui sont ici cités. Les Editeurs de Louvain ont cru que ces Meditations étoient de S. Au-

qui écriroit aujourd'hui comme ce
ourroit risque de passer pour un Dé-
ur, qui énerve ses pensées & les noyé
ie Mer d'antithèses. Rien n'est si af-
ie celles qu'il a employées dans le por-
'il fait de la Divinité. „O Dieu puis-
lit-il, [25] miséricordieux, juste, secret,
fort, stable, incompréhensible, invi-
„sible

t les ont laissées dans leur Edition, (ainsi qu'-
trouvent dans plusieurs anciens Manuscrits)
veritables ouvrages de S. Augustin. Erasme
egardé ce livre comme étant de S. Augustin,
ait cru ne pouvoir l'assurer. Les Benedictins
ennent. Librum hunc Meditationum inter ger-
ugustini foetus in Tomo X. reliquerunt Lo-
, neque de eo pronunciarunt aliquid; quam
antea dubitans incertusque Erasmus iisdem
is dixerat auctorem, videlicet esse, vel Augu-
vel qui ejus libros non indulgenter legit.
dition des Benedictins ce livre est regardé,
me de S. Augustin, mais comme la production
Abbé de Fecam qui vecut dans le douzieme
Joannis Abatis Fiscamnensis esse creditur. Les
s des Benedictins sont très fortes, mais elles
pas sans replique, surtout celles qu'ils tirent
ultés qu'a formé Bernardus Vindingus, qui a
Ouvrage d'Anselme de Cantorberi. Quoiqu'il
il est certain, même au jugement d'Erasme,
Meditations sont écrites absolument dans le
Ouvrages de S. Augustin; on y trouve & les

„sible & qui voit tout, immuable & qui chan-„ge tout, immortel, qui n'est en aucun lieu, „qui n'a aucune borne, qui n'est point enfer-„mé, qui n'a point de fin, inestimable, in-„effable,

grandes idées de ce Pere & sa diffusion ordinaire, l'on y apperçoit également & les défauts & les beautés de son genie. Cependant pour ôter toute sorte de doute, sur les fautes du stile que nous reprochons à S. Augustin, nous placerons ici un long passage d'un autre Ouvrage, qui prouvera la verité de nôtre critique. S. Augustin veut établir qu'on ne peut trouver Dieu qu'en lui-même, qui est au dessus de toutes les choses créées, & qui n'est dans aucun lieu determiné. Cette verité peut-être demontrée dans trois lignes. Voions comment S. Augustin entreprend de la pouver, & jugeons de sa diffusion. Coelum & terra & omnia qui in eis sunt, ecce undique dicunt mihi ut te amem, nec cessant dicere omnibus, ut sint inexcusabiles. Altius autem tu misereberis cujus misertus es, & misericordiam præstabis cui misericors fueris: Alioquin coelum & terra surdis loquuntur laudes tuas. Quid autem amo cum te amo? non speciem Corporis nec decus temporis, neo candorem lucis ecce istis amicum, oculis, non dulces melodias cantilenarum omnimodarum, non florum & unguentorum, & aromatum suaveolentiam, non manna & mella, non membra acceptabilia carnis amplexibus. Non hæc amo cum amo Deum meum, & tamen amo quamdam lucem, & quamdam vocem, & quemdam odorem, & quemdam cibum, & quemdam amplexum cum amo Deum meum lucem, vocem, odorem, cibum, amplexum interioris hominis mei;

', impénétrable, qui ne remue point
i met toutes choses en mouvement,
ne peut atteindre ni définir, qui est
dre, à honorer, à vénérer, à révérer,
„qui

t animæ meæ quod non capit locus! ubi sonat
n rapit tempus, & ubi olet quod non spargit
: ubi sapit quod non minuit edacitas, & ubi
od non divellit satietas, hoc est quod amo cum
eum amo.

on rien voir de moins précis? disons plus,
niere d'écrire n'est-elle pas d'un vain décla-
d'un homme plus amoureux des antitheses que
ité ; & qui disant beaucoup de choses, ne dit
t rien. Mais poursuivons encore, & voions
de ce chapitre. Nous ne serons pas plus in-
rsque nous serons à la fin, nous saurons seule-
'aucune chose créée n'est Dieu.

id est hoc interogavi terram, & dixit non sum;
mque in eadem sunt, idem confessa sunt. In-
i mare & Abyssos, & reptilia animarum viva-
responderunt: non sumus Deus tuus, quære
s; interrogavi auras stabiles, & inquit univer-
cum incolis suis, fallitur Anaximenes, non sum
nterrogavi Coelum, solem, lunam, Stellas; neque
us Deus quem quæris, inquiunt. Et dixi omni-
uæ circumstant fores carnis meæ: dixistis mihi
meo quod vos non estis, dicite mihi de illo
& exclamaverunt voce magnâ: ipse fecit nos.

'arrête ici, car il faudroit copier non seulement
itre mais encore huit autres qui le suivent, qui
t rien de la question dont il s'agit ; car S. Au-

„qui n'eſt ni nouveau ni vieux, & qui re-
„nouvelle tout."

Vous croiriez, *Monſieur*, après avoir lu cette tirade d'épithétes entrelaſſées de quelques

guſtin fait tout à coup une digreſſion ſur la memoire, ſur la force de la memoire, ſur le ſouvenir des Sciences, ſur ce que les ſens rapportent les Etres à la memoire, ſur ce que les eſpéces des choſes ſont dans l'ame, ſur la ſouvenance des mathematiques, ſur la maniere dont les paſſions ſe marquent dans l'ame, ſur la raiſon pourquoi étant triſte nous nous ſouvenons de nôtre joie, ſur ce que la memoire ſe ſouvient même de l'oubli. Je ſerois trop long ſi je plaçois ici toutes les queſtions qu'examine encore S. Auguſtin toujours très-diffuſement, & toujours inutilement pour la ſolution de ſa principale queſtion. Enfin après dixhuit Chapitres S. Auguſtin dit que ce Dieu qu'il cherche ne ſe trouve qu'en lui-même, & qu'en vain on chercheroit à le trouver dans un lieu déterminé, puiſqu'il eſt partout. Ubi ergo te inveni ut diſcerem te? neque enim jam eras in memoria mea prius quam te diſcerem. Ubi ergo inveni te ut diſcerem te niſi in te ſupra me? & nuſquam locus, & recedimus, & accedimus, & nuſquam locus: Ubique veritas præſides omnibus conſulentibus te ſimulque reſpondes omnibus etiam diverſa conſulentibus. Aug. Conf. lib. X. Cap. XXIV. Tom. I. pag. 183.

Plaçons encore ici un autre paſſage, qui ne prouve pas moins que les autres la diffuſion, & ſi j'oſe me ſervir de ces termes *la ſterile abondance* du ſtile de S. Auguſtin. Voici comment S. Auguſtin paraphraſe &

antithèse, St. A if va vous quelque chose de us i ri if; point out, il recomence d : „toujours ſant & toujours en re recueillant & „n'ayant

ye un Chapitre pour rendre ce que David a dit un ſeul mot, Coeli enarrant gloriam Dei. Les : annonçent la gloire de Dieu, & tout la nature t de même. Et omnia hæc quæ ſibimet invicem conveniunt conveniunt inferiori parti rerum, quam n dicimus, habentem coelum ſuum nubiloſum atque ſum congruum ſibi, & abſit jam ut dicerem, non iſta : quia & ſi ſola iſta cernerem, deſiderarem m meliora, ſed jam etiam de ſolis iſtis laudare te em : quoniam laudandum te oſtendunt de terra nes, & omnes abyſſi, ignis, grando, nix, glacies, is tempeſtatis quæ faciunt verbum tuum. Mon- : omnes colles, ligna frugifera & omnes cedri : : & omnes pecora, reptilia, volatilia pennata : terræ, & omnes populi, principes & omnes judi- rræ : juvenes & virgines ſeniores, cum ſenioribus ur nomen tuum. Cum vero etiam de coelis te nt, laudent te Deus noſter in excelſis omnes an- ui omnes virtutes tuæ, ſol & luna, omnes ſtellæ nen coeli coelorum & aquæ quæ ſuper coelos ſunt nt nomen tuum : non jam deſiderabam meliora, omnia cogitabam, & meliora quidem ſuperiora inferiora : ſed meliora omnia quam ſola ſupe- judicio ſaniore pendebam Aug. Conf. Lib. VII. XIII.

traduirai une partie du paſſage que je viens de en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin,

„n'ayant besoin de rien, portant tou
„n'étant point chargé, &c. [26]" En
assez, *Monsieur*, je veux être plus modéré
St. Augustin; car si j'achevois de copie
Antithèses & les Epithétes qui restent da
passage, vous n'en seriez pas quitte pou
bon quart d'heure de lecture. Vous n'
essuyé qu'un *Nombre* & demi, il y en a
core deux ou trois qui ne sont guère
courts que le premier. Vous serez p
être curieux de savoir quel a été le but d

cela suffira pour leur faire connoitre le défaut q
condamne „ Seigneur, tout ce qui est dans le C
dans la terre, montre que Vous êtes digne de lou
Sur la terre les Dragons, & les abimes, le feu
grêle, la neige, la glace, & ces tourbillons qui obé
à vos ordres : les Montagnes, les Collines, tou
arbres fruitiers, les cedres, les animaux, les b
les reptiles, les oiseaux, les Rois, les Princes, le
tions, tous les Maitres de la terre, les jeunes, les
ges, les vieillards, les enfans; tout cela loue vôtre
nom. Et dans le Ciel : les Anges, o mon Dieu!
chantent des hymnes, toutes les vertus, le Sole
Lune, les astres, la lumiere, l'Empirée, & les eau
sont au dessus du Ciel louent aussi vôtre Nom.

Convenons, que l'on peut avec justice dire à S
gustin, ce que lui-même a dit avec beaucoup de
ment dans l'ouvrage qu'il a écrit contre les Aca
ciens. Le Sage ne doit pas chercher à assemble
mots, mais à trouver des choses. Non enim vo

Auguſtin; il nous l'apprend dans les deux dernieres lignes du Chapitre. „C'eſt que „Dieu étant une Subſtance ſpirituelle, il eſt „impoſſible que les hommes puiſſent connoître parfaitement ſon eſſence.[27] Que ſi vous me demandez pourquoi St. Auguſtin n'a pas dit cela tout ſimplement, je vous répondrai qu'il auroit beaucoup mieux fait: mais, malgré ſon génie, il avoit contracté étant jeune une habitude vicieuſe de courir après les faux brillants, dont il ne put jamais ſe dé-

...orum opificem, ſed rerum inquiſitorem decet eſſe ſapientem. Aug. cont. acad. Lib. III. Cap. XI. Tom. I. Edit. Venet. Cet ouvrage de S. Auguſtin eſt très beau. On y voit tout le brillant de ſon genie, & l'étendue de ſes connoiſſances. Après la cité de Dieu, tréſor d'érudition, il n'y a pas un Ouvrage de ce Pere plus fait pour plaire à un homme de lettres, que celui contre les Académiciens. J'eſpere de pouvoir en donner quelque jour une traduction avec des notes.

26 *Semper agens, ſemper quietus, colligens & non egens; omnia portans ſine onere, omnia implens ſine excluſione, omnia creans, protegens, nutriens & proficiens*, &c. Id. ibid. n. 2.

27 *Nihilque de ſubſtantia tua vel natura ullo modo eſſe violabile, aut commutabile, aut compoſitum vel factum, & ideo certum eſt corporeis oculis te non poſſe ſentiri; ſed nec ab ullo mortalium in propria eſſentia aliquando potuiſſe videri.* Id. ibid. n. 7.

défaire. Il n'eſt aucun de ſes Ouvrages où l'on n'apperçoive des marques de ſon amour pour les Antithèſes, les pointes & les jeux de mots; il les recherchoit avec paſſion. „Ap-„prenez, Seigneur, dit-il dans un autre Livre „que celui que je viens de citer, apprenez, „Seigneur miſéricordieux, à votre Eſclave „miſerable s'il ne vous eſt pas redevable de „ſon exiſtence? [28]" Ne plaignez-vous, pas, *Monſieur*, ce grand Homme de ſa paſſion pour les faux brillants? Il n'a pas voulu perdre l'occaſion de ſe jouer ſur les termes de miſéricordieux, miſérable, miſéricorde. Son affectation ſe ſent beaucoup plus dans les expreſſions Latines.

Les Docteurs qui vinrent après St. Auguſtin imitérent les défauts de ſon ſtile: la maniere de s'exprimer devint tous les jours moins naturelle, & dans le X. Siècle les Livres des Théologiens ne furent plus qu'un ramas d'Antithèſes & de phraſes, qui n'of-froient

[28] *Dic mihi ſupplici Servo tuo, Deus meus, dic, miſericors, miſero tuo, Deus meus, dic, quæſo, per miſerationes tuas, unde hoc Animal, niſi abs te?* Auguſt. Lib. Soliloq. Cap. 31. n. 7.

[29] *Vide Medit. Anſel. Archiepiſ. Cantuarienſ. de Redempt. Generis Hum.* Cap. III. Voyez ſur-tout le nombre 1. de ce Chapitre. C'eſt un ramas d'idées inintelli-

ordinairement rien de ſolide ni d'in-
, Anſelme Archevêque de Canter-
qui vivoit ſur la fin du XI. Siècle,
le nouvelles forces au mauvais goût;
a le ſecret d'écrire des pages entiéres,
'on pût comprendre ce qu'il vouloit
l'après qu'on en avoit lû le dernier

ymond Jordan, ¹Chanoine Régulier
qui fut enſuite Abbé de Selles, &
acha ſous le nom d'*Idiota* dans les
es qu'il mit au jour, enchérit encore
Anſelme; & quoiqu'il fût venu près
cens ans après lui, on s'apperçoit
Ecrits que chaque Siècle donnoit de
es forces à la pernicieuſe & ridicule
e s'énoncer. „L'amour, dit cet Au-
³o racommode les choſes rompues,
e celles qui ſont chargées, rend ſtable
, apprend à ne point haïr ſes enne-
'amour loue, l'amour blâme, l'amour
„éloigne

: le Myſtère de l'Incarnation; qui commence
nots: *An aliqua neceſſitas coegit*, &c.

r confracta ſolidat, depreſſa ſublevat, mutantem onſtantem reddit. Amor docet, & addiſcit, & neſcit. Amor laudat, amor reprehendit, ua ſuſpicione caret. Ubi amor deſi... quidquam agitur ..... Capit eum bonus

„éloigne les ſoupçons, &c.“ Je [m'a]rrête i[ci], *Monſieur*, parceque je vois qu'il me reſ[te] encore une grande page à copier, avant qu[e] d'arriver à la fin des Antithèſes & des Epi[]thétes du bon *Idiota*. Je vous en ai dit [aſ]ſez, pour que vous puiſſiez juger du ſtile d[es] Auteurs du XIV. Siècle; ceux du XV. n'écri[]virent pas d'une maniere plus claire, ni pl[us] élégante. La ténébreuſe barbarie de la Phi[]loſophie Scholaſtique dominoit ſur le lan[]gage comme ſur la raiſon.

Dans ces tems d'ignorance Luther parut comme un de ces feux ſalutaires, qui, après une longue tempête, viennent aſſûrer les ma[]telots d'un calme prochain. Ce grand Homme fit autant de bien aux Sciences que de mal à la Cour de Rome. Il montra le ridicule des Erreurs qu'un vieux reſpect & un ancien uſage avoient rendues ſacrées; il ſe mocqua non ſeulement des opinions des Théologiens, mais encore de leur langage & de leur façon d'écrire. Il fut ſecondé dans ſes projets par Calvin, & ce fut aux Diſpu-tes

& malus, juvenis & ſenex, vir & mulier, ſanus & infirmus, dives & pauper, ſummus & infimus, liber & ſervus, ſecularis & religioſus, debilis & fortis : Idiotæ *Viri doctiſſimi Contempl. de Amore Divino, Cap. I. n. 2.* Je m'étonne

tes de Religion qu'on dut le retour du beau & du bon stile. Les Théologiens des Partis différens se piquérent, à l'envi les uns des autres, d'écrire correctement, & de prévenir leurs Lecteurs par la pureté de leur stile.

Cependant, malgré les utiles corrections qu'on fit dans le langage & la maniere d'écrire, il y resta encore bien des choses à retrancher. On conserva des expressions basses & messéantes, on n'eut pas honte de plaisanter quelquefois d'une maniere grossiere, qui révolteroit aujourd'hui tous les gens qui se piquent de quelque politesse. Luther, Calvin, leurs Disciples & tous leurs plus célèbres Adversaires, ne rougirent point de se dire les injures les plus outrageantes. Ce même Luther, à qui les Savans furent redévables du retour de la netteté & de la précision du stile, sema dans ses Ouvrages des invectives qu'on ne sauroit lire sans indignation. „Le Pape, *dit-il* [31], est sorti „du derriére du Diable, il est plein de Dia- „bles,

que le bon Idiota n'ait pas fait mention des Danseurs de corde & des Joueurs de Gobelets, pour allonger l'énumération des différens états sur lesquels l'Amour divin influe.

[31] Dans tous les passages, que je citerai dans ce Cha-

„bles, de menfonges, de l afphême
„lâtrie: c'eft lui qui eft l'auteur &
„recteur de tout cela; c'eft l'En
„Dieu, l'Antechrift, le Deftructeur
„ftianifme, le Voleur de tous les b
„glife, le Raviffeur des Clefs, le pl
„de tous les Maquereaux, le Go
„de Sodome [32]„. Ce font, *Monf*
injures qu'un Porte-faix rougiroit
noncer. Eft-ce que Luther auroit c
l'Eglife Romaine avec moins d'avan
n'avoit pas renfermé Clément VIII.
ventre du Diable, à l'exemple des Pa
prétendoient que Jupiter avoit mis
dans fa cuiffe? Etoit-il néceffaire,
bien & la réformation du Chriftiani
faire accoucher Béelzebut par le
& d'accufer le Pape d'être le plus g
tous les Maquereaux? C'eft-là un
auffi fauffe que groffiére, car s'il
des Evêques de Rome qui ont été
chés, le titre qu'ils ont merité le
étoit celui-là; un Souverain puiff
état de tout obtenir, au faite des gr

pitre„ je me fervirai de la Traduction du P
macher, en indiquant les endroits où ils
l'Original.

va-t-il ſe ravaler à un métier auſſi abject & auſſi infame?

Au reſte, il paroît que dans ſes invectives Luther aimoit à faire mention du *derriére.* Vous venez de voir le Pape ſortir de celui du Diable, voici encore le même Pape qui s'écorche le ſien. „Clément, *dit le* „*Docteur Allemand,*[33] conclut de ces paroles, „*Paiſſez mes Agneaux*, que le Pape eſt le „Paſteur de tous les Chrétiens: ſon raiſonne„ment m'a paru des plus redoutables: j'ai „cru entendre un coup de tonnerre, tant j'ai „été épouvanté, il faut certainement qu'il „ait pouſſé bien fort pour faire ſortir le „vent, qui lui enfloit le ventre; je ne ſais „comment l'effort qu'il a fait, ne lui a pas „déchiré le derriére."

Vous voyez, *Monſieur*, que le cul de Clément eſt mis aſſez inutilement en jeu, & que Luther auroit bien pu combattre la Primauté du Pape ſans en faire mention. La ſeule choſe qui sembleroit l'excuſer, c'eſt qu'un inſtant auparavant il venoit de parler du ſien, & qu'après avoir appris à ſes Lecteurs qu'il

32 Edit. Germ. Jen. Tom. 8. p. 269.
33 Ibid. Tom. 8. p. 261.

„paroles, *Tu es Pierre*, &c. de qu
„ſon autorité? Je vous avoue que
„couverte m'effraye: peu s'en fai
„détreſſe je n'en faſſe dans mes ch
„me ſais bon gré de m'être bien ſerré
„aujourdhui, pour réſiſter plus aiſé
„effets de la crainte."

Conſiderez, je vous prie, *Mo*
quelle précaution étoient obligés
Théologiens, qui du tems de Lut
ient des matieres de Controverſe.
qu'ils euſſent le ſoin de ſe munir d
ne Ceinture de cuir, & de ſe ſerrer
comme des Poſtillons, ſans quoi l
re de leurs Culottes couroit gra
d'être gâtée. Dans la ſuite du tem

de pareils recits dans leurs Ouvrages, & auroient craint qu'on ne leur eût reproché d'allier le langage des Halles avec les excellentes choses qu'ils disoient.

Il faut pourtant convenir que toutes les basses plaisanteries, qu'on est en droit de reprocher à Luther, ne sont pas si rampantes que celles que je viens de rapporter; mais il auroit beaucoup mieux fait de les supprimer toutes entierement. Je n'excepte pas même celles où il semble prendre le ton pitoyable & doucereux, au nombre desquelles on doit placer celle-ci: „Prenez garde à vous, mon „petit Pape, mon petit Ane: allez douce„ment, il fait glacé, la glace est fort unie „cette année, parcequ'il n'a pas fait beau„coup de vent: vous pourriez aisément tom„ber & vous casser une jambe; & si en tom„bant il vous échapoit quelque chose, on di„roit, quel Diable est ceci? Voyez comme „le petit Papelin s'est gâté: & cette liberté „de parler seroit un crime, que tous les par„dons de Rome ne pourroient pas effacer.“ [35]

Pensez-vous, *Monsieur*, que ces avis, qu'on donne au Pape, soient fort essentiels aux Questions agitées par les Théologiens Protestans

35 Ibid. Tom. 8. p. 238.

on fait sentir, que la Cour de Rome e
de tous les maux qui déchirent l'Eglise
façon hautaine & décisive dont elle ag
jours. Eh! pourquoi Luther ne d
pas cela tout simplement? Craignoit-
les gens, qui n'avoient pas perdu le ser
mun, ne fussent pas autant frappés
expressions naturelles, que par celles
employées pour exhorter le petit *Pa*
petit *Ane*, le petit *Papelin*, à marcher
ment sur la glace?

Il faut convenir de bonne foi, *M*
que ces façons de parler sont basses, i
tes, & méprisables. Que les Lut
vantent Luther, qu'ils louent son éru
qu'ils exaltent les services qu'il a rend

vivacité de son tempérament, l'impétuosité de son esprit, & la fougue de ses passions lui ont fait quelquefois insérer dans ses Ouvrages, c'est déifier les choses les plus criminelles, c'est agir comme les Payens qui louoient dans leurs fausses Divinités les actions les plus infames. Je crois, *Monsieur*, qu'il n'est pas plus absurde de soutenir que Jupiter étoit fort sage, quand il débauchoit de tems en tems quelque Mortelle, ou quelque Nymphe, que de prétendre qu'il convienne à un Théologien, qui ne doit chercher qu'à éclaircir la Vérité, de dire „que le Pape est le „Diable incarné, que comme Jesus - Christ „est Dieu & Homme, ainsi le Pape est Hom-„me & Diable" [36]. Ce sont-là des expressions qui portent avec elles une image de la haine la plus implacable.

Je sais qu'on pourroit objecter pour la justification de Luther, que les Théologiens Catholiques avoient vomi contre lui des injures atroces & des calomnies infames; mais vous conviendrez, *Monsieur*, que les sottises d'autrui n'excusent que bien foiblement les nôtres, & qu'on ne doit jamais faire un crime, parcequ'on le voit commettre à un autre.

A

[36] Ubi sup. Tom. 7. p. 394.



lement qu'il auroit dû les détruire
recours aux injures; quelle gloir
pas remportée, & de quelle confuſ
il pas couvert ſes Ennemis, s'il eût
prudemment? Sa moderation auroit
tant plus rare, & la Poſterité l'auroi
plus admirée, qu'on voit aujourd'h
un fait conſtant qu'on ne ſauroit
peut paſſer pour un Ecrivain modér
expreſſion, ſi on le compare aux Th
Catholiques, qui vêcurent de ſon
à ceux qui vinrent quelques années
De quelles injures ne l'ont-ils pas
n'excepte pas même ceux qui ſe ſont
plus de réputation. Le Cardinal

„parlant de la mort de ce ſavant Théologien, „ont aſſûré qu'il mourut de mort ſubite: „d'autres qu'il ſe tua lui-même: d'autres que „le Diable l'étrangla; d'autres que ſon cada- „vre étoit ſi puant qu'on fut contraint de le „laiſſer en chemin. Ce ne ſont pas des Gens „ſans nom qui debitent ces calomnies, ce ſont „des Ecrivains fort célébres, & cela fait honte „à tout le Corps du Papiſme. Car on ne „devroit point permetre que de telles Fables „fuſſent imprimées; les Cenſeurs des Livres de- „vroient les rayer, à moins qu'ils ne les viſ- „ſent prouvées juridiquement“.

J'entre avec plaiſir, *Monſieur*, dans les ſentimens de ce ſavant Critique: mais je ne ſuis point ſurpris que les differentes Communions permettent à leurs Ecrivains de publier tout ce qu'ils inventent de plus ridicule contre leurs Adverſaires: la paſſion aveugle toutes les Sectes, lorſqu'il s'agit de nuire à celles qui leur ſont oppoſées. D'ailleurs de vouloir mettre un frein au zèle outré des Théologiens, c'eſt tenter l'impoſſible. N'a t-on pas vu, que dans le tems même que les Proteſtans étoient au plus fort de leurs Diſputes avec les Catholiques, ils ſe faiſoient entr'eux une guerre ſanglante; & pluſieurs Docteurs Luthériens n'ont-ils pas traité les Cal-

cube: mais il encherit sur eux, il ota que [38] Calvin étoit le fruit des amou Prêtre & d'une Concubine.

J'admire la modération avec laqu loquent Beze, [39] la terreur des Thé Catholiques, & l'objet de leur haine, l'injure qu'on faisoit au Chef des R François. Le terme de Calomniate

[38] Calvin naquit à Noyon en 1509. honnête homme & bon Bourgeois, s'appellc Cauvin. Il a été sans contre dit l'h plus savant de son siècle. Ses moeu toujours pures; mais il étoit vain, bilieu catif, cruel, quoiqu'il affectât d'avoir bea simplicité. L'action d'avoir fait bruler Servet. r

ra pas même dans sa Réfutation de cette mposture; il se servit de celui de mauvais plaisant, & représenta à Westphale „qu'il „étoit honteux qu'il avançât un fait, que toute „la Ville de Noyon étoit prête à démentir; „qu'il auroit dû respecter la réputation d'une „très-honnête Femme morte depuis long-„tems, & avoir égard aux travaux & aux „soins de son fils, qui avoient été si utiles à „l'Eglise Chrétienne, N'attendez point, „ajoute-t-il, que je violé les règles de la „bienséance: si vous ne méritez pas qu'on „ait de la modération pour vous, je ne dois „pas pour cela manquer au respect que je „me

encore, ils sont un peu licentieux; cependant ils ont fait infiniment moins de mal à l'Europe que ses Ouvrages de Theologie. Lorsqu'il fut attaché à Calvin, il composa, pour lui plaire, un Traité du droit que les Magistrats ont de punir les heretiques. Ce fut pour excuser, & même pour justifier le suplice de l'infortuné Servet, crime affreux dans Calvin, foiblesse inexcusable dans Beze; assemblage odieux, dans ces deux Réformateurs du fanatisme, & de la servile complaisance. Les Catholiques ont accusé Theodore de Beze de libertinage. Il est vrai que sa jeunesse fut livrée aux passions, mais dès qu'il fut entré dans le ministere Evangelique, il se conduisit très bien. Il mourut âgé de quatre-vingt six ans. Tous les Ouvrages de Beze sont écrits élegamment, sur tout pour le tems où ils on été composés.



aussi charmé que moi. Je vous a
je ne regretterois pas la peine de fai
un Pélerinage de cent lieues, pou
Savant qui pourroit conserver autan
froid & de prudence; je croirois
très bien employés, & j'estimerois c
beaucoup plus utile que celui que
Pélerins pour aller rendre visite à la
St. Jaques de Compostelle. Ce se
lieu de vous faire voir, que Calvin
pas ce même Westphale avec tant
gement; mais ce sera pour la Lettre
il est tems de finir celle-ci, & de
rer que je suis,

Monsieur,

Votre &c.

LETTRE TROISIEME.

MONSIEUR.

Puisque vous voulez qu'on ſoit exaɑ à tenir ſa parole, & que je n'aime pas moins à m'acquitter de celle que j'ai donnée, je commencerai ma Lettre par la fin de celle que j'eus l'honneur de vous écrire le Mois paſſé. Je me réſervai de vous faire voir, que Calvin en répondant à Weſtphale ſur des Matiéres de Controverſe, s'étoit bien écarté de la modération & de la politeſſe qu'avoit eues Beze en réfutant l'impoſture que ce même Miniſtre avoit publiée, il s'agit à préſent de vous en fournir des preuves.

Ce Réformateur, à qui Dieu avoit conféré beaucoup d'eſprit, un jugement exquis, une plume

morem non gerere! Sed continebo ipſe me, & quid nos potius quam quid te deceat ſpectabo. Calvinum & honeſto loco & integerrimæ famæ parentibus natum, & in nobiliſſima familia a pueritia educatum, ſi teſtibus probare oporteret, nos non unum aliquem teſtem, ſed integram Civitatem Noviodunenſem citare poſſemus. Beza de Cœna Domini contra Weſtphal. Oper. Tom. I. p. 257.

plume solide, éloquente, infatigable, d'un grand zèle pour la Vérité, n'étoit pas exemt de passions. Il traita son Adversaire *d'ignorant*, *d'yvrogne*, & crut son aigreur si légitime, qu'il la justifia par l'exemple de Dieu qui prononce [1] qu'il se montrera entier envers l'homme entier. „Que pouvois-je faire „autre chose là-dessus, dit-il, [2] si non comme „me porte le proverbe : A rude Asne rude „Asnier, afin qu'il ne se pleust pas trop en „sa forcenerie? *Il est vrai qu'il ajoute* „s'il y avoit espérance que telles gens se „peussent adoucir, je ne refuserois point de „me démettre jusques à les supplier humblement, pour racheter paix en l'Eglise; „mais chacun void bien où tend leur impétuosité extravaguante. Ainsi je suis rigoureux en maniant des gens si étranges „& si obstinés.„

Je ne sais si ces dernieres paroles, qui ne sont guère moins outrageantes que les autres, aigrirent encore plus Westphale; mais je sais bien que l'offre de mettre bas les armes, pour faire cesser toutes ces criailleries ne fit aucune impression sur son esprit.

[1] Pseaume XVIII, 26.

e plaignit vivement de l'injure que lui faisoit Calvin de l'appeller yvrogne, & pour s'en venger en le chargeant de quelque vice qui ne fût pas moins honteux que l'yvrognerie, il lui reprocha d'être un franc Goinfre, parce qu'il trouva qu'il n'étoit pas moins indigne d'un honnête homme de se gorger de manger, que de boire par excès; & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de lui rendre le reciproque.

Ce n'étoit pourtant pas un défaut auquel Calvin fût sujet: ses plus grands Ennemis conviennent aujourd'hui qu'il a été exempt des vices du corps: ils se sont départis de toutes les impostures que ses Contemporains avoient forgées; & se sont retranchés à lui imputer des vices de l'esprit, comme sont l'orgueil, l'emportement, la médisance, &c. Mais Westphale n'y regarda pas de si près, il crut qu'il pouvoit donner le nom de Gourmand à un homme qui l'appelloit yvrogne. Beze entreprit, avec sa douceur ordinaire, de justifier Calvin de cette seconde calomnie du Ministre Luthérien; mais il paroît qu'il poussa les choses un peu trop loin; „On „voit

a Opuscules de Calvin, pag. 1727. Edit. de Genève, 1611.

„voir bien, *dit-il* [a], que vous ne connoiss
„pas Calvin. Il est si sobre & prend si pe
„de nourriture, que ses amis lui reproche
„le peu de soin qu'il prend de sa personne
„qu'ils vont jusqu'à lui en faire un crime
„c'est là une vérité que tous les Habitans d
„cette Ville pourroient attester.“

Si Beze s'étoit contenté de rapporter qu
Calvin mangeoit peu, on n'auroit rien à dire
ma

a *Calvinum bene nosti, ut video: quem tota hac Ci tas testari potest tam parvam rationem habere sui in ci & potu, ut in eo interdum amicis non leviter peccare v deatur.* Beza de Cœna Domini contra Westphalum Oper. Tom. I pag. 217.

4 Jean le Jeûneur, Patriarche de Constantinople, est h noré comme un Saint dans l'Eglise Grecque. On l donna le surnom de Jeûneur, parce que c'étoit un hom me d'une très grande abstinence & d'une très gran austérité de vie. Il fit tout ce qu'il put pour empêch qu'on ne l'élevât au Patriarchat, mais lorsqu'il eut été a quelque tems sur ce haut Trône, il ne fut plus le ma tre de son orgueil. Peut être son élévation ne fit-el que manifester cette mauvaise qualité dont il étoit teint auparavant; peut-être aussi que l'éminente digni de Patriarche, par je ne sais quelle fatalité contagieus lui inspira les sentimens de l'ambition. Quoi qu'il soit, Jean le Jeûneur paroît imiter en cette occasion c austères Dévots, qui savent tenir leurs défauts à la ch

nais il semble qu'il en ait voulu faire un se-
ond Jean le Jeûneur[4].

Je ne crois pourtant pas que jamais
ersonne s'avise de ranger Calvin parmi
s protecteurs du Carême; il vaudroit au-
nt faire figurer Jansénius avec les Saints
Iolinistes.

Après vous avoir suffisamment prouvé,
Monsieur, qu'il est bien difficile aux Ecrivains
e ne pas outrer un peu les faits, ou du moins
de

e, tant qu'ils se voyent hors d'état d'alléguer les inte-
ts de l'Eglise, ceux de la gloire de Dieu, la charité du
rochain, &c.; mais qui ne manquent pas de mettre en
berté leurs passions & de les faire voguer à pleines
oiles, dès qu'ils peuvent se couvrir du beau prêtexte
es obligations du poste éminent qu'ils occupent. Il
it le Titre de Pariarche Oecuménique, ce qui fâcha si
rt le Pape St. Grégoire, qu'il lui défendit sur peine
excommunication de ne plus prendre cette qualité, dé-
arant que celui qui s'appelle Evêque Universel est le
récurseur de l'Antechrist; mais Jean le Jeûneur s'éton-
a si peu de ces menaces, qu'il retint toujours son Ti-
e d'Oecuminique, & même avec tant de hauteur, ou
utôt avec tant d'affectation, que dans les Actes d'un Sy-
ode qu'il envoya à Rome, il se nomme presqu'à cha-
ue ligne Patriarche Oecumenique. Ce fut là source
une grosse querelle entre St. Grégoire & lui. Le Pa-
iarche mourut l'an 569. & le Pape l'an 604. *Maim-
urg, Hist. du Pontif. de St. Grégoire, p. 103, & suiv.*

de ne pas les embellir, sur tout lorsqu'il git des interêts de leur Parti & d'un hom dont la réputation y est attachée, il me res vous faire voir, en suivant le plan que je suis prescit au commencement de ma dern Lettre, 1. qu'il n'est jamais permis à Théologien d'avoir recours aux injures; qu'il ne doit point se livrer à ses préjugé écouter sa passion; 3. quil ne doit p fonder ses opinions sur des Faits mir leux qui puissent être contestés légitimeme 4. qu'il doit abandonner toutes les Soci dans lesquelles on pourroit l'engager à t tenir des sentimens pernicieux au Bien blic, & contraires à l'Equité & au Droit Gens.

En traitant ces quatre points j'espére j'acheverai de vous donner une juste idée fautes qu'ont faites les Docteurs anciens, & celles qu'on reproche aux modernes. Je parlerai cependant, ainsi que j'ai eu l'honr de vous le dire, que des défauts qui sont ég ment condamnés par toutes les Comi nions, & je ne jugerai des Théologiens que c les choses où l'on peut les regarder com Citoyens de la République des Lettres.

§. I.

Que plusieurs illustres Théologiens ont dit ·s injures atroces à leurs Adversaires, & ont ·essé les Règles de la Bienséance.

A juger de la Sainteté de St. Jérôme ·ar la modestie de son stile, on pour·oit supposer, sans avancer un sentiment ·ien extraordinaire, qu'il est condamné à ·ster en Purgatoire jusqu'à la fin du Monde; que si ce savant Ecrivain n'eût pas réparé, ·ar mille vertus éminentes, les excès où l'avoit ·orté un zèle inconsidéré, la Cour de Rome ·ui ne place guère dans le Ciel que ceux qu'elle ·it y être véritablement, auroit regardé sa ·nonisation comme une chose impossible. ·n effet, comment auroit elle pu ordon·er l'Invocation d'un bilieux Théologien, ·ui, n'écoutant que son zele outré, en par·nt d'un Prêtre, dont le seul crime étoit ·eut-être de n'avoir pas été de son senti·ent sur l'explication d'une des Visions du ·rophête Daniel, sur les Vœux de Virgini·, l'usage des Cierges aux Sépulcres des ·artyrs, les honneurs qu'on rendoit aux ·ints, les Prieres que l'on faisoit pour les ·orts, &c. enseignoit aux Ministres de la ·arole de Dieu à prodiguer les injures les ·us atroces? Ce qu'il y a de certain, c'est

que les opinions de Vigilance, contre lesque-
les St. Jérôme s'éleva avec tant d'aigreur
étoient approuvées par un Evêque, dont i
reconnoissoit lui-même la sainteté, & auquel i
ne trouvoit d'autre défaut que celui d'être
trop doux; il vouloit qu'au lieu d'employe
les conseils & les instructions Chrétiennes, qu
conviennent à un bon Pasteur, *il brisât avec un
verge de fer un vaisseau de terre & inutile* [5]
Il faut avouer que voilà des expressions &
une façon de penser bien extraordinaires
Je ne sais s'il y aura jamais aucune Religion
dans le Monde capable de les adopter; mais
je suis bien assûré quelles seront toujours en
horreur non-seulement aux Chrétiens, mais
même à tous les hommes qui auront quel
ques sentimens d'humanité, & qui ne vou
dront point s'écarter des principes de la Lo
Natu

5 *Miror sanctum Episcopum, in cujus Parochia esse Pres
byter dicitur, acquiescere furori ejus, & non virga Apostoli
ca, virgaque ferrea confringere Vas inutile, & tradere i
interitum carnis, ut spiritus salvus fiat.* Hieronym. a
Riparium, p. 545.

6 *Spiritus est immundus, qui hæc te cogit scribere, sæ
hoc vilissimo tortus est pulvere, immo hodieque torquetur
& qui in te plagas dissimulat in cæteris confitetur.* Idem
Epist. advers. Vigilantium, p. 558.

7 *Dicis in Libello tuo quod dum vivimus, mortuos pr
nobis orare non possumus: postquam autem mortui fuer*

Naturelle. Saint Jérôme ayant témoigné tant de fiel & de ressentiment contre Vigilance, il ne faut pas s'étonner s'il le traite de Samaritain, de Juif, de fou, d'insensé & de possédé du Diable; car c'est l'Apollon qu'il lui donne pour l'inspirer dans ses Ecrits[6]. Après cela pour avoir occasion de l'injurier de plus belle, & de l'appeller Chien, il le compare à St. Paul. „Les prieres des Apôtres, *dit-il* [7], „auront été exaucées pendant qu'ils auront été „en ce Monde, & lorsqu'ils seront auprès de „Jesus-Christ dans le Ciel, ils ne pour„ront plus rien. C'est alors que le proverbe „se trouvera accompli, & que Vigilance, qui „n'est qu'un Chien vivant, aura plus de crédit „qu'un Lion mort."

Avouez, *Monsieur*, que voilà des expressions bien inciviles, & qui ne conviennent guére

nus, nullius sit pro alio exaudienda oratio. . . . Si Apostoli & Martyres adhuc in corpora constituti possunt orare pro cæteris, quando pro se debent adhuc esse solliciti, quanto magis post coronas, victorias & triumphos. . . Paulus Apostolus dicit quod animæ in Navi sibi condonatæ sunt: & postquam resolutus cœperit esse cum Christo, tum ora clausurus est; pro his qui in toto Orbe ad suum Evangelium crediderunt, mutire non poterit, meliorque erit Vigilantius Canis vivens, quam ille Leo mortuus. Idem, Tom. 4. Part. II. p. 283.

guére à un homme qui ne doit cherche qu'à instruire, qui n'écrit que pour faire connoître la Vérité, & qui n'a en vûe que la gloire de Dieu. C'est en vain que pour excuser les excès, où la vivacité & la passion ont poussé St. Jérôme, on prétendroit qu'il est permis de s'emporter contre les Hérétiques & de leur dire les injures les plus grossiéres, afin d'inspirer de l'horreur pour leurs Dogmes. Cette objection est ridicule; la Vérité & la Religion doivent être défendues d'une maniere qui ne les fassent point rougir des armes qu'on leur prête. Quoique les plus grands Théologiens contreviennent souvent à cette maxime, il faut qu'elle soit bien juste & bien incontestable, puisqu'un habile Jésuite [8] avoue que les Défenseurs de la bonne cause ne doivent parler que politesse & raison. Pour moi je ne pense pas que les termes de Samaritain de Juif, de Chien, de possédé du Diable, &c offrent dans la Langue Latine une idée beau coup

[8] Le Pere Scheffmacher. Voyez la seconde Lettre de ces Mém. p. 246.

9 Grégoire de Naziance, qui a écrit un Discours contre l'Emperreur Julien mort l'an 363., fut fait Evêque de Constantinople par Théodose le Grand, & confirmé tel l'an 381. par le Concile; mais voyant qu'il s'étoit élévé des contestations à son sujet, il renonça à son Ep

coup plus polie que dans la Françoise: je suis même persuadé qu'il seroit aussi impossible de justifier St. Jérôme sur l'indécence qui régne dans tout les Ecrits, qu'il a faits contre ses Adversaires, que de blanchir un Ethiopien; & qu'on pourroit dire avec justice aux Partisans outrés de ce Pere, qui voudroient entreprendre de le disculper, croyez-moi, ne vous mettez point en fraix, *Oleum potius ex lapide traheretis*, vous tireriez plutôt de l'huile d'un mur.

Presque tous les anciens Docteurs n'ont été guére plus retenus que St. Jérôme, lorsqu'ils ont agité des Matiéres de Controverse, ou qu'ils ont écrit contre quelqu'un qu'ils n'aimoient pas. On ne peut rien voir de plus fort, de plus violent, ni de plus blâmable, que les invectives que St. Grégoire de Naziance & St. Cyrille ont écrites contre l'Empereur Julien. Car quoique l'Ouvrage du premier n'ait paru qu'après la mort de ce Prince, & que celui de l'autre ait été fait près de soixante ans après[9], on

scopat, se retira chez lui, & vêcut dans son particulier jusqu'à l'an 388.

Il y a eu deux Cyrilles, l'un Evêque de Jerusalem, mort l'an 381. & l'autre Evêque d'Alexandrie, mort l'an 444. Ce dernier est celui qui a composé dix Livres contre Julien.

on ne sauroit excuser ces Ecrivains d'avoi attaqué d'une maniere aussi outrageante l mémoire d'un Souverain, qui (le crime de so Apostasie mis à part) fut doué de toutes le vertus. Car il n'y a point de défaut dont il n'ayent tâché de le charger, & si l'on ne l'i pas regardé dans tous les Siècles comme l plus grand scélérat de l'Univers, ce n'a pa été leur faute. Mais la vérité s'est fait jou à travers les pieuses calomnies de ces Docteurs tous les véritables Savans rendent aujourd'hu justice aux bonnes qualités de cet Empereur c'est ce qu'on peut voir dans l'Histoire de s Vie qu'on a publiée depuis peu. Les fait qu'on y rapporte sont si conformes à la plus exacte vérité, qu'ils ont forcé les Auteurs d'un Journal [10] demi-Jésuitique de convenir, que les Peres n'avoient pas rendu justice à ce Prince. „Les Savans, *disent ces Journali„stes*, étoient déja revenus, de l'idée affreuse „que la plûpart des Auteurs Ecclésiastiques „avoient donnée de l'Empereur Julien, sur„nomme l'Apostat. Sa Vie fera revenir aussi „ceux qui la liront. Ils seront étonnés d'y „voir un Prince chaste, sobre, savant, du moins „aussi occupé à composer des Livres qu'i „gou

[10] Journal Littéraire Tom. XXIII. Prem. Part. p. 220

ouverner ses vastes Etats : en un mot presue sans autre vice que son Apostasie de la .éligion Chrétienne pour retourner au Paanisme." St. Grégoire de Naziance & . Cyrille auroient du, s'ils avoient suivi les gles de l'équité, se contenter de blâmer rreur de Julien, de plaindre son aveuglement, de condanmer ses Ecrits, & d'en monrr le faux, sans s'emporter à des excès qu'on pardonneroit pas à des Déclamateurs de ofession. C'est envain que St. Grégoire che d'employer les plus noires couleurs pour indre l'Apostasie de ce Prince : Il a beau crier, que Julien parvenu à „l'Empire efaça par des Sacrifices profanes, & souilla ar des Mystères abominables l'eau de son Batême, & l'initiation qu'il avoit reçue à nos aints Mystères." Il commit un grand ime, lui répondra-t-on, vous avez bien it de le condamner; mais vous ne deviez s lui en imputer dont il ne fut jamais couble, à moins que vous n'admettiez la axime, qu'il est permis de noircir un home, lorsque les calomnies qu'on invente peunt être utiles à la bonne Cause.

Je ne sais si St. Grégoire auroit voulu se rvir d'une aussi mauvaise raison pour s'exser; mais s'il l'avoit fait, il auroit fourni

une

une atrocité aux Jésuites qui ont soutenu qu'il étoit permis à un Religieux de tuer un homme, lorsqu'il publioit quelques Ecrits ou quelques faits qui déshonorent son Ordre. Je ne saurois croire que ce Saint eût voulu avoir recours à un pareil subterfuge pour pallier l'emportement de son zele, convenons donc que s'il vivoit aujourd'hui, & qu'on lui fit connoître le défaut dans lequel il est tombé, il avoueroit de bonne foi sa faute.

Je ne doute pas que St. Cyrille n'en eût autant, quoiqu'il fût d'un tempérament beaucoup plus emporté que St. Grégoire, & que son zèle allât jusqu'à la violence. On lui en a fait des reproches bien vifs dans ces derniers tems. „St. Cyrille, dit le savant Traducteur „de Puffendorf [11], étoit, selon le jugement „de Mr. l'Abbé du Pin, un homme ambi„tieux, violent, qui ne cherchant qu'à aug„menter son authorité ne se vit pas plutôt sur „le Siège Episcopal, qu'il chassa les Nova„tiens & dépouilla leur Evêque des biens dont „il jouissoit. Il attaque les Juifs dans leurs „Synagogues, les leur enleve à la tête de son „Peuple, les chassa d'Aléxandrie, & permit „que

[11] Mr. Barbeyrac, Préf. du Droit de la Nature & des Gens.

e les Chrétiens pillassent leurs biens. . .
se brouilla encore avec Oreste, Gouverneur
Aléxandrie, sur l'autorité duquel il ne fai-
it qu'empiéter. Cinq cens Moines soute-
nt leur Evêque entourérent un jour leur
ouverneur, le blessérent d'un coup de pier-
& l'eussent tué, si les Gardes & le Peu-
e n'eussent arrêté leur fureur. Il en coûta
vie à un de ces séditieux Moines, qui fut
is & mourut à la question; St. Cyrille le
passer pour un *Saint*. Une Philosophe
yenne, nommée Hypalque, fut la Victime
e les Partisans de l'Evêque immolérent
x Manes de leurs Martyrs: elle fut déchirée
uellement parcequ'on l'accusa d'avoir ir-
é le Gouverneur contre le Prélat,"

Comme l'Auteur, qui vient de vous faire
recit des actions guerriéres de St. Cyrille,
urroit vous être suspect, à cause qu'il est
la Religion Protestante, je crois que vous
serez pas fâché de voir le portrait de ce
e de l'Eglise, fait par l'Illustre Mr. du Pin,
l'Ecrivain Calviniste a cité ci - dessus.
ennade, *dit ce savant Abbé*[12], Evêque de
onstantinople compare la conduite de St.
„Cyrille

Du Pin Biblioth. des Aut. Eccles. Tom. III. Part. II.
ag. 381.

„Cyrille, qui préfi (semblé
„Nestorius, à c Théophile, & dir
„est le fécond d'A éxandrie. La mani
„dont la chose s' ji ée, semble encore pr
„ver clairement que c'étoit la passion qui
„soit agir St. Cyrille, & les Evêques de
„parti; qu'ils vouloient, à quelque prix
„ce fût, condamner Nestorius, & qu'il
„craignoient rien tant que la venue des E
„ques d'Orient, de peur de n'être pas les m
„tres de faire ce qu'il leur plairoit. Car d
„premiere séance, ils citérent par deux
„Nestorius, lurent les témoignages des P
„les Lettres de St. Cyrille avec ses douze C
„pitres, & les Ecrits de Nestorius, & dir
„tous leur avis. Jamais affaire n'a été cond
„avec tant de précipitation: la moindre de
„choses méritoit une séance entiere. Co
„ment a-t-on pu examiner en si peu de t
„les douze Propositions de St. Cyrille,
„ont eu besoin de tant d'éclaircissemens,
„qui ont tant causé de disputes? Co
„ment conférer tant de passages des S
„mons de Nestorius avec ce qui les préc
„& les suivoit, pour en trouver le vrai s
„Comment pouvoit-on être assûré en si
„de tems des sentimens des anciens Pe
„Toutes ces choses demandoient un long

„serie

ērieux examen de plusieurs jours; mais les
vêques du Concile avoient si peur de ne pas
chever dans cette seule séance, qu'ils demeu-
èrent enfermés depuis le matin jusqu'au
oir, pour juger seuls cette affaire, de peur
ue les choses ne tournassent autrement s'ils
ttendoient au lendemain. La Sentence
u'ils font signifier à Nestorius est conçue en
les termes qui marquent la passion qui les
nimoit; *A Nestorius nouveau Judas.* N'é-
oit-ce pas assez de le condamner & de le
époser, sans l'insulter encore par des pa-
oles injurieuses?" Je n'ajouterai rien,
lonsieur, à cette sage réflexion de Mr. l'Ab-
é du Pin: je me contenterai de remarquer,
ue si les termes injurieux ne manquoient
oint à St. Cyrille, lors même qu'il étoit à la
ête d'un Concile, on ne doit pas s'étonner de
eux qu'il a répandus dans ses Ouvrages.

Vous direz peut-être que dans le passage
ue je viens de vous rapporter de Mr. du Pin,
ous y trouvez bien plusieurs faits, qui mar-
uent que St. Cyrille sut se prévaloir adroite-
ent de ses avantages: qu'il agit avec passion
même avec mauvaise foi contre Nestorius;
ais que vous n'y découvrez aucunes traces
ces actions guerriéres dont le Traducteur
Puffendorf fait mention. Il faut, *Mon-*
sieur.

sieur, satisfaire v e cu t
vos doutes. Je pris d'écouter
Mr. du Pin. „Ils (Evêques d'Ori
„plaignirent de qu' n leur avoit
„porte de l ise St. Jean; de
„avoient été faire leurs pri
„hors, & qu' reve nt ils avoient
„traités. [13] ci rér nt l'Empereur
„chasser d Cyr le & Memnon
„de cette at Peu de tems ap
„firent le C Irenée, à qui ils
„nérent ce e S Cyrille une autre R
„sur une vio qu'ils prétendoient
„leur avoit faite, en les empêchant à
„de pierre d'entrer dans l'Eglise de St. P
Je crois, *Monsieur*, que ceci vaut bien la
faite des Juifs d'Alexandrie; des Evêques po
suivis à coups de pierre, obligés d'aband
ner le Temple dans lequel ils vouloient s'asse
bler, me paroissent des faits aussi éclatans p
le moins que la prise & la destruction de q
tre ou cinq Synagogues.

Vous serez sans doute surpris, que Mr. du
ait ôsé s'expliquer aussi librement sur le com
de St. Cyrille; la force de la Vérité l'a emp
malgré lui. Cela est si vrai qu'il a tâché
détruire ce qu'il avoit établi d'une manier
pré

13 Idem, ibid. p. 297.

précife & fi convaincante ; mais on voit bien à la façon dont il s'y prend, pour réfuter les reproches qu'il avoit d'abord faits à St. Cyrille, que le cœur parloit lorfqu'il condamnoit ce Pere, & que l'efprit feul a travaillé à fa juftification. Car malgré les efforts qu'il a faits pour l'excufer, & les précautions qu'il a prifes pour ne rien dire que le caractère d'Hiftorien impartial ne dût juftifier, les Partifans outrés des anciens Docteurs fe font foulevés contre lui, & il a été obligé de fe retracter des vérités qu'il avoit eu affez de force pour produire au grand jour. St. Cyrille & fes Adhérans ont trouvé des Protecteurs non-feulement parmi les Docteurs & les Jéfuites ; mais encore chez les principaux Magiftrats du Royaume. Mr. l'Advocat Général de Lamoignon demanda la fuppreffion du Livre de Mr. du Pin : la Cour rendit un Arrêt conforme à fa Requifition ; de forte qu'il a été décidé, près de douze cens ans après St. Cyrille, par le Parlement de Paris, que ce Saint avoit parfaitement bien fait de faire chaffer à coups de pierre les Evêques d'Orient, & qu'il n'avoit dérogé, ni à la douceur, ni à la décence de fon Caractère, en faifant mettre à la tête de la Sentence qui fut fignifiée à fon Antagonifte : *A Neftorius nouveau Judas.*

Heureſement cet Arrêt n'a point été enregiſtré au Greffe du Parnaſſe, & les Gens de Lettres ont la liberté de ne pas regarder comme un compliment fort poli l'Apoſtrophe de *nouveau Judas*, ni comme une conduite fort pieuſe de faire lapider les perſonnes qu'on n'aime pas.

Je paſſerois aux admirateurs de St. Cyrille, d'avoir approuvé les injures qu'il a dites à ſes Adverſaires; mais je ne conviendrai jamais qu'il fût en droit de les faire maltraiter. Ce qui fait que je ſuis ſi docile, ſur le chapitre des injures, c'eſt que St. Auguſtin m'apprend que les reproches les plus outrageans ſont quelque fois néceſſaires, & qu'on en doit ſavoir gré à ceux qui les font.„ Ceux „qui nous haïſſent, *dit-il*, nous redreſſent „quelquefois par les injures mêmes que la „colere fait ſortir de leur bouche; mais on ne „fait attention qu'à leur haine, & l'on ne „ſonge point au profit que l'on en retire [14].„ Selon ce principe de St. Auguſtin les Jéſuites ont très-grand tort de ſavoir mauvais gré aux Janſéniſtes des injures qu'ils leur diſent; ils devroient bien plutôt les en remercier & je m'éton-

14 *Sicut amici adulantes, pervertunt, ſic inimici litigantes plerumque corrigent. Nec tu quod per eos agis, ſed quod*

m'étonne de ce qu'ils ne l'ont pas encore fait, vû les protestations d'amitié & de tendresse que Mr. Arnauld leur à données, dans la Préface de la Morale Pratique des ces RR. PP, la plus sanglante de toutes les Satires qu'on ait écrites contre la Société.,, On desire de tout ,,son ceur, *dit ce fameux Docteur*, que ce ,,travail puisse être utile aux Jésuites; car, quoi-,,qu'ils en puissent dire, on les aime & l'on a ,,pour eux toute la charité que l'on doit [15].,, Vous ne vous seriez pas douté, *Monsieur*, que Mr. Arnauld eût eu une amitié aussi tendre pour les Jésuites; cependant il nous l'assûre lui-même, & selon toutes les apparences il ne seroit pas fâché qu'on crût, qu'il ne les a si fort injuriés que pour leur rendre utile la maxime de Saint Augustin. Mais ces Révérends Peres ont eu moins de docilité, ou plutôt moins de honte, que Ste. Monique; car c'est, à-propos d'une mortification qui lui arriva, que son fils Augustin établit que les injures sont quelquefois utiles & nécessaires.

Par l'Histoire qu'il nous raconte on voit que sans le reproche outrageant d'une Servante, sa Mére auroit couru risque de s'enyvrer plus d'une

ipsi voluerunt retribuis eis. St. August. Conf. Lib. IX, Cap. 8.

15 Morale Pratique des Jésuites Préf. p. 11.

d'une fois. Si vous êtes curieux d'ap
comment se fit cette espéce de Miracl
tez St. Augstin, il va vous l'apprer
meme." Ma Mere, *dit-il*, s'étoit pe
„accoutumée à aimer le vin. On l'
„à la Cave comme la plus sobre de
„elle puisoit d'abord dans la Cuve, p
„toit le vaisseau à sa bouche avant que
„plir la bouteille, & en avaloit seulem
„ques goutes; car elle avoit une aversi
„le vin qui ne lui permettoit pas d'en
„davantage. . . . Cependant elle s'y
„ma si bien peu à peu, qu'au lieu qu'
„avaloit que quelques goutes au cor
„ment, elle trouvoit de jour en jo
„liqueur plus à son goût; & comme
„ne prennent pas garde aux petites
„tombent insensiblement dans de plus
„elle parvint à la fin à aimer le vin & à
„à pleines tasses [16].„

[16] *Et surrepserat tamen, sicut mihi filio famula bat, surrepserat ei vinolentia Nam cum de mer puella sobria juberetur a parentibus de Cupa vin mere, priusquam in lagunculam funderet merum bus labris sorbebat exiguum, quia non poterat am su recusante. . . . Itaque ad illud modicum, quot dica addendo (quoniam* qui modica spernit paul dit) *in eam consuetudinem lapsa erat, ut prope*

Mais, direz-vous, *Monsieur*, je ne vois dans tout cela de fort miraculeux: il est naturel qu'une femme qui boit du vin s les jours se familiarise avec cette agréa- liqueur; attendez, s'il vous plaît, & sus- dez votre jugement pour un instant; voici niracle & l'efficacité des injures. „Un jour, ntinue *St. Augustin*, qu'elle se trouva seule :c une Servante qui l'accompagnoit or- iairement à la Cave, il s'éleva quelque pute entr'elles, comme il arrive assez sou- it dans les maisons entre les Enfans & les mestiques; & cette Servante lui reprocha défaut d'une maniere fort aigre en l'ap- lant *Yvrognesse*. Ce seul mot qui la piqua qu'au vif, lui fit ouvrir les yeux; & con- ērant toute la laideur du vice qu'on lui rochoit, elle s'en défit pour jamais [17]. „ s voyés, *Monsieur*, qu'il est assez probable les savans Ecrivains Jansénistes, à qui les Ouvra-

:*aliculos inhianter hauriret.* St. Augus̃t. Confeſ. Lib. :ap. 8.

Ancilla enim, cum qua solebat accedere ad Cupam, li- cum Domina minore, ut fit, sola cum sola; objecit imen amarissima insultatione; vocans Meribibulam. la stimulo percussa, respexit fœditatem suam, confe- :e damnavit, atque exuit. S. August. Confeſ. ubi

Ouvrages de St. Augustin sont si fami
avoient fait plus d'une fois réflexion sur
Histoire, & qu'ils s'étoient flattés que les
mes d'*Imposteurs*, de *Fourbes*, de *Séd*
feroient autant d'impression sur les Jés
que celui d'*Yvrognesse* en avoit fait sur Ste
nique: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il
fait tout ce qu'ils ont pu pour les faire re
en eux-mêmes par cette voye, & que
n'ont pas réussi ce n'a pas été leur fau
moins qu'on ne dise, qu'ils ont affecté
pas se souvenir que les Disciples de L
n'ont que le secours de la Grace suffisan
que c'est par un effet de la Grace ef
qu'ils combattent avec tant d'opiniâtreté
Ste. Monique se corrigea si subiteme
défaut de boire, St. Augustin s'en exli
fort clairement.

Vous n'auriez pas cru, *Monsieur*
Grace se fût interessée dans la querelle que
Monique eut avec sa Servante; vous allez
tant voir qu'elle y opéra de toute son
cité. "O mon Dieu, *s'ecrie St. Augustin*,

* *Absente patre, & matre, & nutritoribus, tu*
qui creasti, qui vocas, qui etiam per præposteros
boni aliquid agis ad animarum salutem, quid tu
Deus meus? unde curasti? unde sanasti? Nonne

ıe c'eſt vous qui nous donnez l'être, & qui ɔus appellez à la participation de votre Grace, eſt vous ſeul auſſi qui nous gueriſſez de ıus nos maux; & vous le fîtes bien voir ans la guériſon de cette Ame malade. Car ien loin que ni ſon pere, ni ſa mere, ni :ux qui avoient ſoin de ſon éducation, y uſſent avoir aucune part, ils n'étoient pas ıême préſens quand elle arriva. Mais Seiıeur, qui êtes toujours préſent à tout, & ui faites contribuer au ſalut des ames le ıal même que font les Méchans, qu'emloyâtes-vous pour rendre la ſanté à celle-? Une injure vive & piquante: qui fut ɔmme un inſtrument tranchant que vous râtes de vos Magaſins; & par lequel vous :rêtâtes tout d'un coup le cours de cette angréne." [18]

Si St. Auguſtin eût voulu décrire le Miracle la converſion de l'Apôtre des Gentils, eûtpu ſe ſervir, en parlant du coup de tonrre qui le renverſa, de termes plus pomux que ceux qu'il employe, en faiſant mention

um & acutum ex altera anima convitium, tanquam me ınale ferrum, ex occultis proviſionibus tuis, & uno ictu retudinem illam præcidiſti? S. Auguſt. Confeſ. Lib. IX. p. 8.

tion du terme d'*Yvrognesse?* Il faut bien a
mer à parler de la Grace efficace, & de l'u
lité des injures, pour comparer l'impertine
ce d'une Servante à un Instrument trancha
que Dieu tire de ses Magasins, afin d'arrê
la gangrène, c'est à dire, la passion que S
Monique avoit pour le vin! L'Histoire q
je viens de rapporter est un de ces endro
que je souhaiterois que St. Augustin eût
tranché de ses Oeuvres. Ce Grand Hom
n'a pas fait attention qu'il ne convenoit p
qu'en parlant d'une Sainte aussi respecta
que sa Mere, il entrât dans un détail circ
stancié de certaines foiblesses qu'elle avoit e
pendant sa jeunesse. Il est des choses qu
habile Ecrivain doit supprimer tout-à-f
ou du moins en partie; autrement il a
les matieres qu'il traite, & s'expose à essu
les reproches que le célèbre. Du Mouli
fait aux auteurs des anciennes légendes.
Savant disoit, qu'il sembloit que les Pa
avoiens pris plaisir à rendre ridicules les
gendes par les impertinences & les puéril
dont ils les avoient remplies. St. Augu

☞ Legite si placet Librum quem dicit Theologiæ, *l*
& alium quem dicunt Sententiarium *ejus*, *necnon & i*
qui inscribitur Scito te ipsum, *& animadvertite quant*

dire que les injures étoient souvent uti-
is aller rappeller l'inclination que sa
ıvoit pour le vin, sans faire mention
érens Vaisseaux où elle le puisoit, sans
ter de quelle maniere elle s'accoutuma
ire à rasades; ce détail est fade, puéril
gne d'un aussi grand Génie. Je l'au-
utôt pardonné à St. Bernard; ce bon
ıimoit à dire des bagatelles & de vieux
presqu'autant qu'à faire de mauvaises
ıties. Il eût trouvé dans cette Histoire
ıu prétexte pour autoriser les injures
a accablé de fort honnêtes gens.
s Ecrivains très-bons Catholiques ne
ılent pas ses emportements. François
oise ne fait pas difficulté de dire, que
rs Livres (qu'il cite) de cet auteur sont
s des invectives les plus grossiéres [19].
ıt avoit un talent tout particulier pour
de la force & de l'énergie à ses inju-
les accompagnoit d'épithétes, dont il
que lui seul ait bien connu l'usage. Il
que ce n'étoit pas dans les seules choses,
Ennemis se trouvoient interessés, qu'il
emplo-

*segetes sacrilegiorum & errorum. . . Leonem evasi-
incidimus in Draconem.* Ambœsius, in Pre-
ıpolog. ad Opera Abœlardi.

employoit les expreſſions les plus outrées, qui ſentoient beaucoup le ſtile d'un homm viſions; il ne tenoit pas à lui dans pluſie autres occaſions, qu'il ne préſentat à Lecteurs les images les plus frappantes & plus ſublimes. Dans la Lettre, qu'il écr aux Allemands pour les porter à ſe croiſer les aſſûre que „la vaſte Machine de l'Uni „s'eſt troublée, & a frémi d'horreur au „ment que Dieu a commencé de perdr „Terre“ 20. Pouvoit-on rien dire de fort pour perſuader aux Allemands de s' égorger dans la Paleſtine? & ne devoit-o compter ſur la réalité des Prophéties homme, qui annonçoit les plus ſecrett flictions de l'ame de ce vaſte corps? vrai qu'il convenoit de ſe défier d'un Béa parloit un langage, qui approche beau de celui de plusieurs Rabins, qui aſſûren Dieu rugit trois fois par jour, comm Lion, de la douleur qu'il a d'avoir laiſſ truire ſon Temple; mais apparemment avoit faſciné tous les eſprits de ce tem puiſqu'il ne ſe trouva perſonne d'aſſez pour lui repréſenter, que ſi la Terre étoi

I

20 *Commota eſt & tremuit Terra, quia cœpit Deus re Terram ſuam.* D. Bernard Epiſt. 322.

ble de quelque connoiſſance, elle n'avoit
ı s'affliger de la perte que les Chrétiens
oient faite de la Judée, parcequ'elle avoit
ı ſavoir que telle avoit été la volonté de
ieu qui gouverne toutes choſes.

Quelque bilieux que fût St. Bernard, je
oute qu'il eût trouvé mauvais qu'on; eût con-
amné ſes expreſſions ſi gigantesques & ſi dé-
lacées; peut être même eût-il paſſé ſous
ilence la comparaiſon que j'en ai faite avec
elles des Rabins. Car il paroît par ce qu'il
crivoit à Pierre, Abbé de Clun, qu'il n'étoit
as ennemi des plaiſanteries.

„Jai lu avec empreſſement, *lui dit-il*, les Lettres que vous avez bien voulu m'écrire. Je les relis encore volontiers: & plus je les lis plus elles me paroiſſent belles. Vos railleries, je l'avoue, me font plaiſir. Elles ſont agréables & ſpirituelles, & en même „me tems ſages & judicieuſes. Vous ſavez ſi „bien allier le plaiſant & le ſérieux, que vos „railleries n'ont rien qui reſſente la legéreté, „& que la gravité que vous gardez ne leur „fait rien perdre de leur agrément [21].

Quel

[21] *Legi avide quod placuit ſcribere, libenter relego, & placet ſæpius repetitum. Placet, fateor, jocus. Eſt enim &*

Quel dommage que St. Bernard n'ait pu écrire d'une maniere aussi modeste & sage que celle de l'Abbé de Cluni, qu'il avec raison! Puisqu'il aimoit si fort les leries fines & spirituelles, comment ne s' point apperçu que les termes de Lion Dragon, qu'on lui a justement reprochés la suite, étoient bien éloignés du stile Ecrivain poli, qui ne cherche qu'à com les erreurs, & non pas à déchirer & à cir ceux qui ont eu le malheur d'y tom Qui croiroit cependant qu'il s'est trouv auteurs, qui ont voulu transmettre à la rité les invectives de St. Bernard, comm marques les plus évidentes de sa Sainte qui ont poussé l'extravagance jusqu'à dire „la mere de ce Docteur songea [22], lorsq „étoit grosse de lui, qu'elle accoucheroit „Chien blanc, dont l'aboy seroit fort so „& qu'alarmée de ce songe elle consult

Jucunditate gratus, & serius gravitate. Nescio si q quomodo inter jocandum ita disponatis sermones ve judicio, ut. & jocus levitatem non redoleat, & au conservata hilaritatis non minuat gratiam. . . . I hard Epist. 228. ad Petr. Abbat. Cluniacensem.

[22] *Cum Mater Aletha uxor Tesselini* (car elle s'a Alethe et son mari Tesselin) *in utero gestaret, som dit præsagium futuri partûs, Catellum scilicet se ga*

„bon Religieux, qui la rassûra en lui prédi„sant quelle mettroit au monde un fils, qui „garderoit la Maison de Dieu, & qui aboye„roit toute sa vie contre les Ennemis de la „Foi?“ Jusqu'où ne va pas la prévention des hommes? & quels défauts ne trouvent-ils pas moyen de sanctifier? Je m'étonne que les Luthériens ne se soient pas avisés du même expédient que les Catholiques, & que pour excuser les invectives que Luther a répandues dans ses Ouvrages, ils n'ayent pas publié l'interprétation de quelque songe qu'avoit eu pendant sa grossesse la mere de ce Docteur allemand. Il auroit pour le moins autant besoin que St. Bernard d'être justifié miraculeusement de l'indécence de son stile. On peut même dire, sans lui faire tort, que les ecrivains les plus emportés ne l'approchent que de bien loin.

Vous

totum candidum in dorso subrufum & clare latrantem. Cui (Alethæ) *de illo terriculamento anxiæ & sciscitanti respondit Religiosus quidam vaticinii spiramine afflatus: Optimi Catuli mater eris, qui Domûs Dei Custos futurus, validos pro ea contra Inimicos Fidei editurus est latratus.* Fr. Amboesius, in Præfat. Operibus Abælardi præfixa. Idemque ibid. ex Willelmo, Vit. Bernard. Lib. I.

Vous avez déja vu, *Monsieur*, dans la derniere Lettre que je vous ai écrite quelques Echantillons de ses invectives, en voici quelques autres qui ne valent pas mieux. „Que „celui, *dit-il* [23], qui veut entendre parler le „Diable, lise les Decrets des Papes.“ Jusqu'ici, direz-vous peut-être, il n'y a pas tant de quoi se récrier: bien des Savans, qui passent pour très modérés, ont tenu à peu près le même langage. Tout beau, s'il vous plaît, point de précipitation, donnez vous la peine de lire ce qui suit.“ Si le Turc s'empare de nous [24], nous „voilà au Diable, & si nous restons au pouvoir „du Pape, nous voilà en Enfer; il n'y a pour „nous que des Diables à rencontrer de toutes „parts.“ Vous voyez que cela commence à augmenter; d'abord il n'y avoit que les Décrétales qui fussent diabolisées, si j'ose me servir de ce terme, actuellement le Pape est changé en Démon lui-même. Je ne sais pourquoi Luther est allé mettre en jeu le Grand Seigneur, avec lequel il n'avoit certainement jamais eu de démêlés Théologiques: j'ignore aussi qui l'avoit instruit des différens degrés de parenté

23 Je me sers de la Traduction du Pere Scheffmacher, en citant l'Edition & la page des Oeuvres de Luther. Edit. Jen. Germ. Tom. 8. p. 275.

arenté qui trouvoient entre les Démons; cependant il paroît qu'il en avoit une parfaite connoissance. " Je suis sûr, *dit-il* [25], " que le Diable du Turc & le Diable du Pape sont Cousins germains, ou Beau-freres, & que sans cela le Pape & le Turc ne seroient jamais devenus si puissans. " Si vous n'êtes pas content, *Monsieur*, de cet éclaircissement sur l'alliance des Diables Musulmans & Romains, je suis persuadé que vous le serez encore moins de la maniere dont le Docteur Allemand vouloit que se tint le Concile; vous la trouverez un peu trop incommode pour les Prélats qui y auroient assisté, & si les Jansénistes exigeoient de pareilles conditions, je ne trouverois pas mauvais qu'on leur refusât d'en assembler un. " Qu'il seroit beau voir, *dit-il* [26], le Pape & les Cardinaux attachés à une Potence en bel ordre, à peu près comme les Sceaux sont attachés aux Bulles des Papes! Il faudroit leur faire une incision derriére le col pour faire passer leur langue par là; c'est dans cette attitude qu'il faudroit leur permettre de se trouver assemblés pour " célé-

24 Idem, ibid. p. 486.
25 Idem, ibid. p. 248.
26 Idem, ibid. p. 248.

„célébrer un Concile au Gibet, ou pour
„lébrer en Enfer au milieu de tous les Di

Que pensez-vous de ce stile, *Monsie*
trouvez-vous convenable, je ne dis pas
Théologien, mais au Soldat le plus déverg
& à qui les expressions & les injures le
infâmes seroient familiéres? En vérité je
qu'il rougiroit, si, sans être yvre, il ten
pareils discours dans un Corps de Garde.
vous souvenez sans doute des louanges
j'ai données au merite de Luther dans l
niére Lettre que je vous ai écrite: je
même défendu contre les calomnies
Ennemis; mais avec la même sincérité
rends justice à ses éminentes qualités
condamne hautement les défauts honte
il est tombé. On a beau dire, pour tâch
justifier les injures atroces qu'il a dites
Adversaires, qu'il n'a fait qu'user de rep
les, & qu'ils l'avoient traité vilainement
premiers; je répondrai qu'il est une ma
d'écrire qui fait un meilleur effet sur l'
des Lecteurs, & qui n'a point cette indé
si blâmable. Supposé qu'il soit permis
Auteur de répondre avec aigreur à ses E
mis, il faut que ses reproches soient co
en termes, qui ne fassent point rougir les
sonnes à qui la bienséance n'est point inco

On peut dire les choſes du monde les plus piquantes, ſans avoir recours aux expreſſions groſſiéres. Le Pere Scheffmacher m'en fournit un exemple. Il n'y a rien de plus mordant, mais en même tems de plus fin & de plus leger, que la maniere dont il répond à une tirade d'injures de Luther. Ce Docteur Allemand avoit avancé un fait de la fauſſeté duquel l'habile Jéſuite ſemble le convaincre. „On prétendra apparemment, „*dit-il*,[27] que Luther avoit lû ces ſortes de „choſes; mais qu'il ſe peut faire qu'il les eût „oubliées, & qu'il faut accuſer en lui un „défaut de mémoire. Je le veux; mais con„vient-il à un homme qui retient ſi peu ce „qu'il a lû, ou qui a une connoiſſance ſi „mince de l'Antiquité, de traiter à chaque „page de ſes Ecrits les Catholiques d'Anes „& d'Idiots? Les Papiſtes, dit-il au IV. „Tome de ſes Oeuvres p. 382, ſont tous „des ânes & reſtent toujours ânes. En quel„que ſauſſe qu'on les mette, bouillis, rotis, „frits, trempés, pelés, battus, briſés, tour„nés, revirés, ce ſont toujours des ânes. . . .
„Cette

27 Lettres d'un Theolog. de l'Univers. Cathol. de Strasbourg à un Gentilhomme Lutherien, Tom. II. pag. 169.

„Cette expreſſion n'eſt-elle pas des p
„nobles, & en même tems digne de l'hum
„modération de Luther? Soyons donc
„anes puisqu'il le veut ainſi; mais eſt
„honorable à ce Docteur par excellence
„ſe voir redreſſé, confondu, convaincu d'
„norance, ou de mauvaiſe foi par un A
„& même par un Ane de la plus pe
„eſpece?"

Avouez *Monſieur*, qu'il n'eſt pas poſſi
d'écrire avec plus de legéreté, ni de critiq
d'une maniere plus enjouée, plus fine
plus piquante. Je ne ſais où Luther av
pu prendre ce nombre infini d'invectiv
qu'il prodigue en faveur des Catholiqu
Car quoique je trouve dans cette tirade d'
jures une longue liſte des différentes faç
d'aprêter les viandes, je nè crois pas que
ſon tems on eût encore imprimé le Cuiſin
François; mais, ne lui en déplaiſe, j'ain
rois mieux avoir eu la penſée de l'Ane
la plus petite eſpece, que d'avoir inve
trente nouvelles manieres de mettre les I
piſtes en ragoût.

N

[a] Lettres d'un Théol. Réformé à un Gentilhom
Luthérien, pour ſervir de Réponſe à celles d'un Doct

N'eſt-ce pas dommage, *Monſieur*, que ce même Pere Scheffmacher, qui ſait plaiſanter ſi finement, ſe ſoit abandonné quelquefois à des excès qu'il condamneroit lui-même dans un autre Auteur avec beaucoup de ſincérité? Le ſavant Miniſtre qui lui a répondu me fournit un détail des invectives & des injures que cet habile Jéſuite a répandues dans ſon Livre, & je les trouve toutes raſſemblées dans un paſſage, ſans me donner la peine de les chercher ailleurs. „Je comprends encore moins, dit Mr. de la Chapelle, [28] que le P. Scheffmacher ait gardé „ſi peu de décence en vous parlant de vos „Miniſtres. C'eſt proprement à eux qu'il „s'adreſſe. Il les cite au Tribunal de la „Langue Françoiſe. Il les appelle au com„bat, il les défie, & par Préliminaire il leur „impoſe pour Loi *les règles de la Charité & „de la Modèration Chrétienne.* Si leur Ré„ponſe eſt aigre & dèsobligeante, il prendra „*le parti de ſe taire.* Il a donc dû leur don„ner l'exemple du ſtile charitable & modéré; „mais de bonne foi l'a-t-il fait? J'en ap„pelle à ſa Conſcience, & je le prie de peſer „ſes

Cath. de l'Univerſ. de Strasbourg. Tom. I. p. 16. ſub. ſin.

„ses expressions dans les endroits, que je vai
„transcrire, en me bornant à sa premiere Le
„tre. *Page* 13. Que pouvons-nous pense
„de ceux qui tiennent de pareils discours
„si non qu'un excès d'entêtement inconce
„vable les aveugle, jusqu'à leur ôter ce
„qu'ils devroient avoir naturellement de sen
„& de raison pour réflechir que par leur
„beau plan de Religion, &c. *Page* 15. En
„vérité, Monsieur, il est bien difficile qu'un
„esprit aussi judicieux que le vôtre ne re
„marque ici des airs de forfanterie, &c
„N'y aura-t-il pas lieu d'être indigné contre
„les mauvais artifices de ceux, qui ont interê
„à entretenir les Peuples dans l'erreur? *Page*
„16. Il n'y a donc que la mauvaise foi &
„le dessein de tromper qui puisse les engager
„&c. *Ibid.* Je ne puis taire ici une autre
„objection que Luther fait. . . . elle se fait
„avec aussi peu de bonne foi & de droiture
„. . . . mais comme elle paroît propre à
„éblouir les Peuples, on ne laisse pas de la
„faire, quoique la plûpart de ceux qui la
„font sentent bien que ce n'est au fond qu'un
„misérable Sophisime. *Page*. 20. Certai
„nement voilà l'Homme (Luther) si spéciale
„ment éclairé du Ciel, pour le coup abandon
„né à un aveuglement monstrueux. Il faut
„qu'i

„qu'il y ait dans le monde des gens qui „ſentent bien peu ce que c'eſt que le ridicu- „le, pour faire ſérieuſement des reponſes „pareilles à celles là! Tout l'avantage qu'ils „en retirent, eſt de répandre le ridicule „qu'ils ſe donnent ſur la Cauſe qu'ils ſoutien- „nent, & il vaudroit incomparablement mieux „pour eux & pour leur Parti, qu'ils avouaſ- „ſent franchement, qu'ils ne ſavent que dire „à la difficulté qu'on leur propoſe, que de „donner pour ſolution des réponſes ſi pi- „toyables. *Page* 26. Et pour mieux ſentir „la mauvaiſe ruſe qu'on employe ici. . . . „Je ſuis honteux de m'arrêter ſi long-tems à „réfuter des objections ſi puériles; mais Mrs. „vos Miniſttes devroient l'être beaueoup plus „d'avoir recours à ces ſortes de fallaces pour „ſe jouer de la ſimplicité, & du peu de pé- „nétration des Peuples. Mais les ſubtilités „de vos Miniſtres ne tariſſent pas ſur une ma- „tiere qui les accableroit, s'ils n'avoient re- „cours à la plus fine chicane. *Page* 41. l'E- „gliſe triomphe des ſubtilités, des chicanes, „des vaines défaites, des mauvais raiſonne- „mens de vos Miniſtres. Si ce ſtile-là n'eſt „pas aigre & deſobligeant, ajoute Mr. de la „Chapelle, je ne ſais quand il y en aura. Les „Miniſtres Luthériens doivent être les plus

„effet les mauvais artifices, les sophi
„plus ridicules: ils sacrifient leurs l
„à l'interêt qu'ils ont d'entretenir les
„dans l'erreur : ils ont des airs de forf
„ils ne s'étudient qu'à chicaner, ils so
„entêtement à les rendre bêtes; ils
„cent que des puérilités à faire pitié
„mettre en colere; leur fait consiste
„ment en fallaces pour se jouer des si

Il faut convenir, *Monsieur*, que c'
justice que Mr. de la Chapelle co
les termes durs & les expressions ou
tes du Pere Scheffmacher. Je n'a
rien à ses sages réflexions. On voit
ment que s'il y avoit, comme il le
gens qui ressemblassent à ceux don

rance que de mauvaiſe foi, pour vouloir perſuader que les Miniſtres Luthériens méritent les injures qu'on leur dit. Mais d'où vient donc, demandera-t'on, le Pere Scheffmacher, dont le ſtile eſt ordinairement ſi châtié & ſi poli, s'eſt-il laiſſé emporter à la paſſion, & a-t-il donné dans d'auſſi grands travers? C'eſt un myſtère que ſon Adverſcire va nous développer. Il prétend qu'il eſt impoſſible à un Jéſuite, quelque violence qu'il ſe faſſe, de ne point injurier les Proteſtans: il aſſûre (& je crois avec raiſon) que c'eſt un talent inné à la Société d'outrager ſes Ennemis; & il en donne des exemples pris dans pluſieurs célèbres Auteurs.

Le premier qu'il cite [28] eſt Mezeray; voici ce qu'il en emprunte. „Le Pere Jaques „Lainès, Eſpagnol & Supérieur Général des „Jéſuites, ne voulut point conférer avec les „Miniſtres au Colloque de Poiſſy; mais les „traita de Loups, de Singes & de Serpens". Faites attention, je vous prie, *Monſieur*, que ce fut peu d'annés après la mort de St. Ignace que cet Eſpagnol accorda de ſi beaux titres aux

Ou Abrég. Chronol. de Mezeray, Tom V. pag. 47. Edit Amſt. 1696.

aux Miniſtres Proteſtans ; c'eſt - là un grand préjugé pour ſoutenir que le talent d'injurier eſt inné à la Societé.

Théodore de Beze eſt le ſecond Auteur que produit Mr. de la Chaqelle. „Un Eſpag„nol, *dit-il*, [29], Général des Jéſuites, ame„né par le Légat, demanda audience, laquelle „lui eſtant accordée, tout ſon propos fut un „amas d'injures & de médiſance, l'eſpace quaſi „d'une heure : & fut peu agréable à la Com„pagnie. Il s'arrêta principalement à diver„tir un chacun d'ouïr plus de Miniſtres, di„ſant que leur erreur étoit aſſez convaincu„& manifeſte, les appellant Singes & Re„nards."

Les Jéſuites qui vinrent après leur Pe[re] Laynès ne furent ni plus honnêtes ni plu[s] mod[...]

[29] Idem, ibid. p. 22. où l'on cite l'Hiſt. Eccleſ. d[es] Egliſés Réfor. de France Livre IV, Tom. I, p. 599.

[30] Le Volume *in folio* du P. Garaſſe, intitulè, *Somm[e] Théologique*, &c. fut l'Helène qui commença l'an 162[.] la guerre entre les Jéſuites & les Janſéniſtes, L'Abbé [de] St. Cyran attaqua, ſous le nom d'Aléxandre de l'Eclu[ſe] cet, *in folio*, publié en 1525. par une Critique intitulé *La ſomme des Fautes & Fauſſetés capitales contenues da[ns] la Somme Théologique du P. Garaſſe.* Elle devoit conten[ir] 4 volumes : mais le ſavant Auteur, dont j'emprunte cet[te] remarque, dit qu'il n'en a vu que les 2. premiers, av[...]

moderés que lui. Le Pere Garaſſe qui a vecu ſous Louis XIII. a été le plus impertinent perſonnage qu'il y ait eu parmi les Théologiens. Il fit un Livre intitulé: *Somme des Vérités capitales de la Religion Chretienne*, & il ne manqua pas d'y inſérer un bon nombre d'injures & de calomnies atroces, ainſi qu'il avoit fait dans un autre Ouvrage, intitulé *Doctrine curieuſe*.

L'Abbé de St. Cyran réfuta, d'une maniere convaincante un nombre, prodigieux de falſifications de l'Ecriture & des Peres, & d'abſurdités dont ce Jéſuite avoit farci ſa *Somme Théologique*; ce qui fut le commencement de la haine des Molniſtes & des Janſéniſtes 30. La ſocieté ne put pardonner à cet Abbé d'avoir ſi bien relevé toutes les ſottiſes d'un de leurs

un Abregé du 4e., & croit qu'il n'y a eu que cela d'imprimé. Quoiqu'il en ſoit, la premiere Partie de cet Ouvrage, qui eſt une des plus fortes Critiques que l'on puiſſe trouver, & une des plus utiles lectures que l'on puiſſe faire, étant ſous la preſſe, le bruit qui s'en répandit de toutes parts donna lieu d'examiner avec plus de ſoin le Livre du Pere Garaſſe. Le Recteur de l'Univerſité en fit des plaintes à la Faculté, qui nomma des Commiſſaires pour l'examen de la *Somme Théologique*; mais cet éclat ayant donné l'allarme aux Jéſuites, ils montrérent bien que ce n'eſt pas une entrepriſe facile,

leurs illustres Membres. Ses Confreres e attaquant les Jansénistes adopterent son stile c'est à dire, firent suppléer les injures au raisons. Il n'y a point de calomnies, poin d'invectives, &, j'ose dire, point d'infamie qu'ils n'ayent vomi contre l'Abbé de St. Cy ran, Arnaud, Pascal, Nicolle, & contr tous les Solitaires & toutes les Religieu ses de Port-Royal. On a peine à con cevoir comment il s'est trouvé, je ne dis pa des Prêtres & des Religieux, mais des hom mes assez effrontés, pour oser avancer de impostures telles que sont celles que les Jé suites ont inventées contre leurs Adversaires Pour moi, je pense que ce qui les força d recou

que celle de censurer un Livre qui sort de la Sociét Car ils firent tant par leur cabale auprès des Magistrat que la Critique de St. Cyran fut fort long-tems arré tée. . . Cependant il vint à bout de faire relever l'em pêchement que les Jésuites apportoient à la publicatio de sa Réfutation, & malgré tous les efforts de la Com pagnie le livre de Garasse fut censuré „comme con „tenant plusieurs propositions hérétiques, erronées „scandaleuses, téméraires, plusieurs falsifications de „passages de l'Ecriture & des Saints Peres cités à fau „& détournés de leur vrai sens, & une infinité d „choses & de paroles indignes d'être lues par de „Chrétiens & par des Théologiens." Les Jésuites té

recourir à des moyens aussi honteux pour se défendre, fut l'impossibilité dans laquelle ils se trouvérent d'opposer à ceux qui les attaquoient des Sujets, qui pussent leur faire tête. Il n'y a rien de si pitoyable que les Ecrits des Auteurs, qui prirent la défense de la Societé: ceux qui avoient quelque érudition écrivoient à faire pitié, ceux qui possédoient la Langue Françoise n'avoient que le talent d'arranger des mots. Pour être persuadé de cette verité, il n'y a qu'à jetter les yeux sur le principal Ouvrage que l'on opposa aux Lettres Provinciales, on ne peut rien voir de plus mal écrit. L'Auteur ne fait qu'injurier, & calomnier; il a recours au Ciel, il menace Paris

moignérent en cette occosion quelque sorte de prudence. . . Non seulement ils ne s'opiniâtrérent point à soutenir leur P. Garasse; mais ils le réléguérent loin de Paris en une de leurs Maisons, où l'on n'entendit plus parler de lui, & par-la ils terminérent cette affaire. Heureux si en assoupissant ce différend, ils eussent étouffé dans leur cœur le ressentiment qu'ils en conçurent contre Mr. l'Abbé de St. Cyran, qui les a depuis engagés en tant d'horribles excès! J'ai cru que cette Note, extraite du Dict. Hist. & Crit. de Bayle, quoiqu'un peu longue, pourroit faire plaisir à ceux qui n'ont pas cet excellent Livre.

Paris de la peste, si l'on n'extermine tous les Jansénistes, & si l'on ne jette Pascal dans la riviére.

Jugez, *Monsieur*, du mérite de cet Ecrivain par ses propres discours. „Quel châtiment, dit-il [31], ne méritent point les „Jansénistes & leur Secrétaire, qui dans leur „IX. Lettre ont composé un Libelle diffamatoire contre la Mere de Dieu? Quelle peine „peut expier le crime des Libraires qui im„priment des Blasphêmes contre la Reine du „Ciel? & quelle excuse peuvent avoir ceux „des habitans de Paris, qui ont entendu pu„blier par les rues ces impietés, qui les ont „lues dans leurs maisons, & qui ont pris „plaisir à ces bouffonneries? Les historiens „nous apprennent que Dieu a souvent vengé „le deshonneur qu'on faisoit à sa Mere par „des châtiments extraordinaires: les Lettres „nous donnent lieu d'appréhender de pa„reils. . . . Paris ressent déja de grandes ma„ladies, qui peut-être ne sont que des dispo„sitions à de plus dangereuses. Le vrai „moyen de les prévenir, c'est de demander „pardon à la Vierge du deshonneur qu'elle „a reçu de ces Lettres, lui promettant de dissi-

[31] Lettres Provinciales, Tom. III. p. 229.

„dissiper Port - Royal, & d'exterminer les „Jansénistes; & pour cet impie Secrétaire, il „devroit craindre ce qu'autrefois on prati„quoit à Lyon envers ceux qui avoient com„posé de méchantes Pièces; on les condui„soit sur le Pont, & on les précipitoit dans le „Rhône."

Voilà, *Monsieur*, un vrai stile de Prédicateur Capucin; mais le bon Pere Brisacier avoit en quelque maniere raison de vouloir se débarasser d'un si rude Adversaire, en le faisant jetter dans la riviére, puisqu'il ne se sentoit pas en état de se défendre contre lui. Si vous souhaitez à présent savoir sur quel ton ce Jésuite plaisantoit, je vais vous donner quelques exemples de son stile badin; il étoit aussi fade railleur que colére & bilieux Théologien. „Le Se„crétaire, dit il [32] en parlant de Pascal, „a donné juste sujet de croire qu'il n'étoit „pas si chaste qu'étoit Joseph, & que s'il n'a„voit été dépouillé d'une autre façon que ce „Patriarche, peut être qu'il n'auroit pas tant „fait d'invectives contre les Casuistes, de ce „qu'ils n'obligent pas les femmes à resti„tuer à ceux qu'elles ont dévalisés par leurs „cajol-

32 Ibid. pag. 230.

„cajolleries." Quel pitoyable raisonnement! Peut-on rien dire d'aussi absurde? Quoi parceque l'auteur des Lettres Provinciales auroit été volé par des Maîtresses avides, & qu'il s'en seroit plaint; l'action de ces femmes qui lui auroient escroqué sa Montre, ses Bijoux & sa Bourse, en seroit-elle moins un Vol, en seroit-elle moins criminelle? J'aimerois autant dire qu'un homme ne seroit point en droit de condamner des Casuistes, qui soutiendroient qu'un Voleur n'est point obligé de rendre ce qu'il a pris, parce qu'il auroit été volé lui même sur un grand chemin, & qu'il seroit interessé personnellement à blamer une décision aussi erronée.

Les Calomnies & les injures du Pere Brisacier sont dans le goût de ses plaisanteries, c'est-à-dire, aussi mal inventées & aussi grossiéres. Jugez en par celles-ci: "Que „Mr. Arnauld a dessein d'abroger la Confe„sion auriculaire . . . Que les Disciples de „l'Abbé de St. Cyran empêchent leurs Servi„teurs de se confesser quand ils y sont obli„gés, & d'entendre la Messe les jours de Fê„tes. . . . Que plusieurs conjecturent avec „de grandes probabilités qu'ils prétendent „exterminer le Sacrement de l'Autel & celui „de la Pénitence &c." Ces calomnies sont si

évi

évidentes que je ne m'arrêterai pas à les détruire: il faut avoir un front d'airain pour oser les soutenir publiquement; vous les verrez bientôt anéanties par un seul passage des Provinciales. Je viens aux injures, dont Pascal me donne une liste abregée au commencement, de sa 12. Lettre. "J'étois prêt, „*dit il*, à vous écrire sur le sujet des injures „que vous me dites depuis si long-tems dans „vos Ecrits, où vous m'appellez Impie, Bouf„fon, Ignorant, Farceur, Imposteur, Calom„niateur, Fourbe, Calviniste déguisé, Disci„ple de Du Moulin, Possédé d'une légion de „Diables, &c." Il y a là de quoi faire un Dictionnaire de termes injurieux en y joignant cet endroit, où le même Pere Brisacier dit que ceux à qui il écrit [33] sont des Portes „d'Enfer, des Pontifes du Diable, des gens „déchus de la Foi, de l'Espérance, & de la „Charité, qui bâtissent le Tresor de l'Antechrist„. Mais à quoi servent toutes ces expressions odieuses? à faire mépriser un Ecrivain, & à faire voir combien la Cause qu'il défend est mauvaise & destituée de bonnes raisons.

Je ne m'étonne point du prodigieux succès qu'ont eu les Provinciales; les Ouvrages qu'on

33 Provinciales Tom. III. Lettre XV. p. 200.

qu'on leur opposa dans les commencem
ne servirent qu'à relever leur gloire. C
sidérez, je vous prie, avec quelle véhéme
Pascal répond aux calomnies qu'on avoit
pandues dans le Public, pour rendre suspec
les Religieuses de Port-Royal de ne p
croire la Transubstantiation. „O grands
„nérateurs de ce Saint Mystère, *dit-il*, d
„le zèle [34] s'employe à persécuter ceux
„l'honorent par tant de saintes communic
„& à flatter ceux qui le deshonorent par t
„de communions sacrilèges! Qu'il est di
„de ces Défenseurs d'un si pur & si adora
„Sacrifice, de faire environner la Table
„Jesus-Christ de Pécheurs envieillis tout
„tans de leurs infamies: & de placer au
„lieu d'eux un Prêtre que son Confesseur
„me envoye de ses impudicités à l'Autel, p
„y offrir en la place de Jesus-Christ c
„Victime toute sainte au Dieu de Sainteté
„la porter de ses mains impures en ces b
„ches toutes souillées! Ne sied il pas bie
„ceux qui pratiquent cette conduite par to
„la Terre, selon des maximes approuv
„de leur Général, d'imputer à l'Auteur de
„Fréquente Communion, & aux Filles

34 Ibidem Lettre XVI. pag. 200.

„St. Sacrement, de ne pas croire le St. Sa-„crement?"

Vous ſentez, *Monſieur*, la force & la vivacité de l'éloquence de ce Paſſage, c'eſt-là le ſtile ordinaire de Paſcal; mais aux fleurs de la plus exacte Rhétorique il joint la précision & la juſteſſe de la plus parfaite Dialectique; ſes raiſonnemens ſont ſolides, ſes objections preſſantes, & ſes concluſions bien amenées. Il ne donne pas le tems à ſes Adverſaires de ſe reconnoître, il les preſſe, il les pourſuit ſans ceſſe, & ne les quitte point qu'il ne les ait terraſſés. Jugez par ce qui ſuit de ſa maniere d'écrire: vous l'allez voir détruire les raiſons de ſes Ennemis, par les avantages qu'il tire de leurs propres aveux; c'eſt ſelon moi, un des plus beaux endroits des Provinciales, & un des plus propres à donner une idée juſte de cet excellent Ouvrage. „Il y a dix ou „douze ans[35] qu'on vous a reproché cette „maxime du P. *Bauni*: Qu'il eſt permis de „rechercher directement, *primo et per ſe*, une „occaſion prochaine de pécher pour le bien „ſpirituel ou temporel de nous ou de notre „prochain, Tr. 4. Q. 14. dont il apporte „pour exemple: Qu'il eſt permis à chacun „d'aller

35) Ibid. p. 191.

„d'aller en des lieux publics pour converti
„des femmes perdues, encore qu'il ſoit vra
„ſemblable qu'on y pechera, pour avoir déj
„expérimenté ſouvent qu'on eſt accoutumé d
„ſe laiſſer aller au péché par les careſſes de ce
„femmes. Que répondit à cela votre Per
„*Cauſſin* en 1644. dans ſon Apologie pou
„la Compagnie de Jéſus, page 128? Qu'o
„voye l'endroit du P. Bauni, qu'on liſe l
„page, les marges, les Avant-propos, le
„ſuites, tout le reſte, & même tout le Livre
„on n'y trouvera pas un ſeul veſtige de cett
„ſentence, qui ne pourroit tomber que dan
„l'ame d'un homme extrêmement perdu
„de conſcience, & qui ſemble ne pouvoi
„être ſuppoſé que par l'organe du Démon
„Et votre P. *Pintereau* en même ſtile Part
„I. p. 24? Il faut être perdu de conſcience
„pour enſeigner une ſi déteſtable doctrine:
„mais il faut être pire qu'un Démon, pou
„l'attribuer au P. Baumi. Lecteur, il n'y
„en a ni marque ni veſtige dans tout ſon
„Livre. Qui ne croiroit que des gens qui
„parlent de ce ton-là, euſſent ſujet de ſe
„plaindre, & q'on auroit en effet impoſé au
„P. Bauni? Ayez-vous rien aſſûré contre
„moi en de plus forts termes? Et comment
„oſeroit-on s'imaginer qu'un paſſage fût en

„mots

ropres au lieu même où on le cite, quand n dit qu'il n'y en a ni marque ni vestige ans tout le Livre?

En vérité, mes Peres, voilà le moyen e vous faire croire jusqu'à ce qu'on vous éponde; mais c'est aussi le moyen de faire u'on ne vous croye plus jamais, après qu'on ous aura répondu. Car il est si vrai que ous mentiez alors, que vous ne faites au- ourd'hui aucune difficulté de reconnoître ans vos Réponses, que cette maxime est ans le P. Bauni au lieu même qu'on voit ité; & ce qui est admirable, c'est qu'au lieu u'elle étoit détestable il y a 12. ans, elle st maintement si innocente que dans votre 9. mpost. p. 10. vous m'accusez d'ignorance t de malice, de quereller le P. Bauni sur ne opinion qui n'est point rejettée dans 'Ecole. Qu'il est avantageux, mes Pe- es, d'avoir affaire à ces gens qui disent le our & le contre! Je n'ai besoin que de ous-mêmes pour vous confondre; car je 'ai à montrer que deux choses. L'une que ette maxime ne vaut rien: l'autre quelle est lu P. Bauni; & je prouverai l'un & l'autre ar votre propre confession. En 1644. ous avez reconnu qu'elle est détestable, & n 1656 vous avouez qu'elle est du P. Bauni.

 „Cette

„Cette double reconnoiſſance me juſtifie aſſez, „mes Peres; mais elle fait plus, elle découvre „l'eſprit de votre Politique. Car, dites-moi, „je vous prie, quel eſt le but que vous vous „propoſez dans vos Ecrits, Eſt-ce de parler „avec ſincérité? Non, mes Peres, puiſque „vos réponſes s'entredétruiſent. Eſt-ce de „ſuivre la vérité de la Foi? Auſſi peu, puiſ„que vous autoriſez une maxime qui eſt dé„teſtable ſelon vous-mêmes. Mais conſidérons „que, quand vous avez dit que cette maxime „eſt déteſtable, vous avez nié en même tems „qu'elle fût du P. Bauni: & ainſi il étoit in„nocent; & quand vous avouez qu'elle eſt de „lui, vous ſoutenez qu'elle eſt bonne; & ainſi „il eſt innocent encore. De ſorte que l'inno„cence de ce Pere étant la ſeule choſe commune „à vos deux réponſes, il eſt viſible que c'eſt „auſſi la ſeule choſe que vous y recherchez, & „que

26 François Annat, né en Rouërgue l'an 1590. devenu Jéſuite en 1607. fut choiſi en 1656. pour Confeſſeur du Roi Louïs XIV. & après avoir occupé ce poſte pendant 16 ans il fut contraint de demander ſa démiſſion à cauſe que le grand âge lui avoit extrêmement affoibli l'ouïe. Le Roi ne lui accorda ſon congé qu'avec regret, parcequ'il étoit très-content de lui. Il ne vêcut que quatre mois depuis ſa ſortie de la Cour, & mourut dans la Maiſon Profeſſe de Paris le 14. Juin 1670. Il fut dit

que vous n'avez pour objet que la défense de vos Peres, en disant d'une même maxime qu'elle est dans vos Livres & quelle n'y est pas: qu'elle est bonne & qu'elle est mauvaise: non pas selon la vérité qui ne change jamais; mais selon votre interêt qui change à toute heure. Que ne pourrois je vous dire là-dessus, car vous voyez bien que cela est convaincant? Cependant rien ne vous est plus ordinaire"

Je ne doute point, *Monsieur*, qu'en conerant la maniere juste & précise avec laquel- Pascal démontre les faits qu'il expose, vous soyez surpris de voir que la Société ne lui posât que deux Ecrivains aussi foibles que Pere Brisacier & le Pere Annat [36]. A ce- je vous répondrai qu'on ne sauroit se ser- que de ce que l'on a, & que faute de eilleures plumes il fallut avoir recours à eux.

Ecrivains de la Société, *Hæresium Malleus*, & *nomiim novæ Jansenistarum Hæresis oppugnator acerrimus*; st-à dire, il fut le Marteau des Héretiques & il atua nommement avec une ardeur incroyable la noule Héresie des Jansénistes, qu'il réfuta par sa plume c tant de force, que ses Adversaires n'ont pu lui requer rien de solide. (Mais il n'y a guère de gens qui iviendront de ce dernier point). *Sotuell. Biblioth. ptorum Societat. Iesu*, p. 221.

eux. Mais dès que les Jésuites crurent avoi trouvé un Génie capable de réfuter les Lettre Provinciales, qui passoient depuis près de 4c ans pour un Chef d'œuvre, & avoient mis pa leur tour plaisant & enjoué les Rieurs de leu côté, ils l'employérent à battre en ruine ce Original inimitable, & le Pere Daniel, hom me à qui l'on ne peut refuser sans injustic un rang distingué parmi les Savans de la pre miere classe, fut choisi pour réparer l'hon neur de la Societé. Il fit une nouvelle Apo logie des excès des Casuistes, qu'il intitul *Entretiens de Cléandre & d'Eudoxe*; & la joy avec laquelle tous les Jésuites l'annoncérer dans le Public, fit bien voir que c'étoit-la l Prophête qu'ils attendoient. Il est vrai qu cet Ouvrage, où l'Auteur a mis en œuvre tou ce que sa Rhétorique lui a pu fournir d'orne mens & d'artifices, capables d'éblouïr & d séduire le Lecteur, est aussi bon qu'il pouvo l'être; mais quelqu'esprit & quelques taler que l'on ait, il est aussi impossible de détruir les Provinciales, que de persuader aux hon mes que le Soleil ne luit pas. Le Pere Dani avoit peut-être autant de génie & de scienc que Pascal; mais ce dernier avoit pour lui Raison & la Vérité.

Cepe

Cependant les Janſéniſtes, qui craignirent que leur Ouvrage favori ne reçût quelque echec, le firent réimprimer avec les Notes qui furent traduites en François à cette occaſion. Liſez ce qui ſuit : "Vous ſavez que feu Mr. „Nicolle, ſous le nom de Guillaume Wen-„drok[37], avoit publié en Latin les Lettres Pro-„vinciales avec des Notes de ſa façon fort am-„ples. Cet Ouvrage a été depuis peu tra-„duit en François, & l'on prétend que c'eſt „par une Dame de Paris. Il a été imprimé „à Lyon en 3. Volumes *in* 12. La Cour en „ayant été informée, le Roi ordonna qu'on „en ſaiſît les Exemplaires. Cela s'executa „avec fracas, mais ſans ſuccès. On alla chez „les Aſſociez du Sr. *Aniſſon* ſoupçonnés de „cette impreſſion, qui, à ce qu'on prétend „en furent avertis aſſez à tems pour en détour-„ner les Exemplaires; de ſorte qu'on n'en a „trouvé aucun. On en voit ici (à Paris) qu'on „vend préſentement neuf Livres, c'eſt-à-dire „le double de ce qu'ils ſe vendoient auparavant. „Il y a un Avertiſſement à la tête du premier „Volume; dans lequel l'Auteur dit, qu'il a „fait cette Traduction à cauſe que les *Entre-„tiens*

37 Nouvelles de la République des Lettres, Janv. 1700. pag. 113.

„*tiens* du. P. Daniel, qui parurent en 1
„contre les *Lettres Provinciales*, attaquon
„François un Auteur, qui a écrit en L
„& qu'il eſt bon que tout le monde p
„juger de ce différend. Il y a enſuite une
„ſtoire des *Lettres Provinciales*, qui n'eſt
„que autre choſe que les quatre Pré
„Latines de Wendrock. A la fin on
„porte l'intrigue qui fut ménagée à B
„deaux, pour faire condamner les Lettre
„Wendrock par le Parlement.“

Vous venez de voir, *Monſieur*, que
dant très long-tems les Jéſuites n'eurent
des injures à oppoſer aux Ouvrages de
cal; les Théologiens qui luttérent contre
Arnauld étoient auſſi éloignés de la ſci
de ce grand homme, que le Pere Bril
l'étoit de l'eloquence de *Montalte*. Le
Bouhours fut un de ſes principaux Adv
res. Ce Jéſuite connoiſſoit beaucoup
les Oeuvres de Vaugelas que celles de St.
guſtin: il avoit étudié toute ſa vie la G
maire Françoiſe; ce n'étoit pas là le m
de devenir habile Théologien. Ajoutez
étoit plein de préſomption: qu'il cr
qu'il n'y avoit que lui & ſes amis qui
ſent de l'eſprit; & que les Allemands
pouvoient pas avoir. S'il ſe fût content

penser une impertinence pareille, sa folie lui auroit moins nui parmi les gens de bon sens; mais il eut l'audace de la publier dans un de ses Ouvrages. Il eût été surprenant qu'un homme, qui ne se faisoit pas une peine d'insulter toute une Nation, eût gardé quelque ménagement en écrivant contre un Adversaire qu'il haïssoit. Aussi poussa-t-il l'effronterie & la mauvaise foi au-delà de toute expression. Un Lecteur ne sauroit voir sans indignation les calomnies & les invectives dont il remplit un Ouvrage, qu'il adressa à Mrs. de Port-Royal. Vous connoissez, *Monsieur*, le livre de la fréquente Communion de Mr. Arnauld: je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est édifiant, & qu'il fut reçu avec un applaudissement infini; c'est cependant par-là que le P. Bouhours a voulu prouver que Mr. Arnauld étoit Hérétique.

„Et vous-mêmes, Messieurs, dit ce Jé-„suite [38], en s'adressant aux Jansénistes, n'en „avez-vous pas usé ainsi dans votre Livre de „la fréquente Communion? Vous y faites „paroître tant de zèle pour le plus auguste de „nos Sacremens, quelque dessein que vous „ayez d'en abolir tout-à fait l'usage.“

Com-

38 Morale Pratique des Jésuites, Tom. I. pag. 250.

Comment trouvez-vous ce reproche, *Monsieur?* Votre bile ne s'est-elle point émue en le lisant, & quoique vous ne vous souciez pas plus des Jansénistes que des Molinistes, ne souffrez-vous pas de voir qu'il y ait des gens qui se disent Théologiens; qui assûrent n'écrire que pour faire connoître la vérité, & qui avancent un fait aussi notoirement faux, que si Mr. Arnauld, en disputant contre Mr. Claude, l'eût accusé de nier le mystère de la Trinité? Avant que de quitter entiérement le P. Bouhours, lisez encore ce Passage d'un autre de ses Ouvrages, & vous prendrez une idée parfaite de sa modération, de sa bonne foi, de sa modestie, & de sa charité Chrétienne. „Pour toute Réponse, dit-„il [39], au Libelle des Jansénistes, on a jugé à „propos de faire reparoître la Lettre à un Seig-„neur de la Cour, qui parut il y a vingt „ans, lorsqu'il fallut les convaincre d'héréfie. „Comme ils ne disent rien de nouveau pour „se défendre du nom & de la qualité d'héré-„tiques, ce seroit une dépense inutile de „composer une Pièce nouvelle sur ce sujet. „A quoi bon changer de réponse, puisque „Mr. Arnauld n'a point changé de doctri-„ne,

[39] Ibid. p. 226.

„ne, ni de conduite? Il est aujourdhui ce „qu'il a toujours été, & l'âge ne l'a fait que „confirmer dans ses premiéres erreurs. A la „vérité l'Auteur de la Lettre pensoit d'abord „à faire une Replique dans les formes: ses „amis l'en ont dissuadé; & comme il n'est pas „Janséniste ils n'ont pas eu de peine à lui „faire entendre raison. Il a aisement conçu „que la Lettre en disoit assez, & que pour „battre un vieil Hérétique, on ne devoit pas „chercher d'autres armes, que celles dont on „l'a déja battu. Tout le but est de savoir s'il „y a des Jansénistes au monde, & si c'est une „injure frivole ou une vérité sérieuse d'appel„ler hérétiques ces Messieurs. . . . Mais ce „nest pas là ce qui les embarasse; au fond ils „ne sont pas trop fâchés d'être hérétiques; „par-là ils font parler d'eux."

Je vous ai assûré, *Monsieur*, que ce n'étoit pas sans raison que Mr. de la Chapelle avoit soutenu, que le talent d'invectiver étoit naturel aux Disciples de St. Ignace: je vous ai déja apporté plusieurs exemples qui confirment cette vérité; permettez que j'y en joigne encore quelques autres, qui serviront à vous faire connoître le stile & le caractère des principaux Théologiens de la Societé. Le Pere Hazart, dans un Ouvrage Flamand,

div

divisé en III. Parties, ou Volumes *in folio*, qui a pour titre, *Le Triomphe des Papes de Rome*, se déchaîna de la maniere du monde la plus outrageante contre Jansénius & sa famille, il ne respecta pas même les cendres des morts: il prétendoit que l'Evêque d'Ipres étoit né d'un pere Calviniste (ce qui étoit absolument faux), & qu'il n'avoit feint d'être Catholique que par des raisons de politique; *(Al shoewel dat syne soon nu meerder geworden zynde syn selven üyt-gaf voor Catholyck.)* Les petits fils de Jean Otto Acquoy, Pere de l'Illustrissime Cornelius Jansénius, & les petits neveux de ce Révérendissime Prélat se pourvûrent en Justice contre des calomnies aussi injurieuses. Que diriez-vous que répondit le Pere Hazart pour se justifier? Le voici; je ne sais si vous en rirez, ou si vous en aurez pitié. „L'autre raison, *dit ce Pere* [40], est que „les Hétérodoxes mêmes ont fait sentir à „ces brouillons d'un stile assez piquant, le „mépris qu'on en doit faire. On le peut voir „par les Remarques qu'a fait sur le *Factum* „l'Auteur des Nouvelles de la République des „Lettres, qui est un homme de beaucoup „d'esprit, & qui est très-connu dans tous „les Païs-Bas."

Vous

[40] Morale pratique des Jésuites, Tom. 3. pag. 361.

Vous ignorez peut-être, *Monsieur*, quel-
ſt cette prétendue Apologie de Mr. Bayle,
ıt le P. Hazart ſe vante ſi fort; c'eſt la
s fine & la plus ſanglante ſatyre qu'on pût
e de ſa conduite & de ſon Livre. Quel-
: longue qu'elle ſoit, je crois que je vous
ıi plaiſir de vous en donner ici un Extrait,
en vous mettant parfaitement au fait de
diſpute du Jéſuite & des Neveux de Jan-
ius, vous fera connoître quel cas on doit
e d'un homme, qui ſe vante de ce qu'il de-
t taire.

„Les Demandeurs ſe plaignent dans leur
ıctum de ce que le P. Hazart a fort mal-
ıité leur famille, dans l'Ouvrage qu'il publi-
en Flamand, intitulé: Le *Triomphe des
ıpes de Rome*, &c. A Anvers chez Mich.
ıobbaert 1681. 3. Vol. *in fol.* Il aſſûre
ns la 3. Partie de ce Triomphe 1. que
an Otto Acquoy, Pere de Ianſénius Evêque
Ipre, étoit Calviniſte. 2 Que Janſénius
ınt devenu plus grand fit paroître extérieu-
nent qu'il étoit Catholique. 3. Qu'ayant
: député à la Cour d'Eſpagne pour y ſolli-
er contre les Jéſuites les affaires de l'Univer-
é de Louvain, l'Inquiſition fut avertie qu'il
noit ſecrétement ſes nouveaux Dogmes, &
ı'elle envoya ſes Officiers pour le prendre

„dans

„dans son logis; mais qu'ayant dé
„leur intention, il s'étoit retiré en
„hâte. 4. Qu'en revenant de la Cou
„pagne, il passa par la France, où il
„va avec l'Abbé de St. Cyran son anci
„& quelques autres à la Conférence de
„Fontaine. . . . Les petits-fils du di
„Otto Acquoy, petits-neveux de l'Ill
„me Cornelius Jansénius soutiennent,
„*Factum* que le P. Hazart & le Censeu
„vres d'Auvers sont des Calomniateu
„blics qui ont mérité les peines portée
„Loi *Si quis famosum*. Cod. *De famosi*
„*lis*: puisqu'ils ne sauroient apporter
„preuve des faits injurieux qu'ils ont p
„& là-dessus ils réfutent l'une après
„les quatre accusations qu'on vient de v

4. Cornelius Jansénius ne naquit pas à Leerda
dans un Village proche de cette petitte Ville
Accoy C'est ce qui a été observé par l'Aut
à écrit sa Vie. *Fallunt*, dit-il, *Operis posthum*
res quando referunt eum natum esse Leerdami mod
viæ Oppidulo, sed tanti Viri natalibus jam mag
enim sciant ejus Asseclæ eum in Comitatu quidem
mensi natum, non tamen in Oppido Leerdami (Lin
alias, quod ad Lingam Fluvium sit situm) sed in
Pago, qui urbeculæ subest, & Accoy *appellatur*:

„Ils disent sur les deux premiéres, qu'il est connu à tout le monde que ni le Pere de Jansénius, ni aucun de sa famille n'a jamais été Protestant, & que c'est à cette famille qu'on doit la conservation de la Catholicité à Leerdam en Hollande, où il nâquit l'an 1585 [41]. Ils parlent des prouesses de Jansénius contre Voetius, l'un des plus fameux Ministres de Hollande, & ils citent Valerius André Dresselius, Mrs. de Ste. Marthe, Sanderus, Aubert le Mire, & les Jesuites mêmes en faveur de la Catholicité de Jansénius & de celle de sa famille. Lorsqu'il fut fait Evêque les Jésuites firent des vers à sa louange, où ils disoient de lui, *Innocuus vitæ*, *Vir Religionis avitæ*.

„Cette justification est si forte, que le P. Hazart. . . . se réduit seulement à dire qu'il „n'a

ntes & Consanguinei, qui ibi adhuc degunt testantur, superstite humili Domuncula in qua primum lucem adspexit. Ainsi si Jansénius s'est appellé, lui-meme *Leerdamensis*, c'est parce-que selon l'usage ordinaire il a pris le nom de la Ville dans le Territoire de laquelle il étoit né. Il y a mille exemples de cela. *Fuit Batavus, atque ut ipse scribit, quasi in honore id poneret, Leerdamensis. . . . Unde vero hic error? an quod &c.* Leydecker, de Vita & Morte Jansenii, pag. 2. & 3.

„n'a point calomnié, puisqu'il n'a rien d
„qui ne se trouve dans la petite Histoire d
„Jansénisme publiée par un Jésuite de Bou
„deaux nommé Moïse du Bourg. . . . Ma
„bien loin de se contenter de cette excuse o
„la détruit par plusieurs raisons . . . Ce qu
„le P. Hazart ajoute est beaucoup plus ra
„sonnable, quoique les demandeurs n'en p
„roissent pas satisfaits, ne croyant pas peu
„être que ses intentions ayent été bonne
„Il dit qu'on ne peut se plaindre qu'il a
„deshonoré la famille de Jansénius, qu'e
„supposant que c'est un deshonneur à une f
„mille que le Pere en soit Hérétique. L
„Demandeurs sont si délicats qu'ils trouve
„mauvais qu'un *Jésuite* parle de cela en hom
„me qui doute.

„A l'égard de la 3eme accusation, on ra
„porte le témoignage de Dresselius qui assû
„que Jansénius ayant été député deux fois e
„Espagne par l'Université de Louvain, il s'a
„quitta de cet emploi fort heureusement
„avec l'estîme de la Cour & des Universit

„(

(a) Mr. Filleau, Chevalier de l'Ordre de St, Mich
Conseiller du Roi, premier Avocat du Présidial de Po
tiers, grand Dévot des Jésuites, & Ennemi déclaré d
Jansénistes, publia l'an 1654 un Livre intitulé; *Relati*

„de Valladolid & de Salamanque. . . . On
„ajoute qu'en l'an 1630, quatre ou cinq ans
„après ſon retour d'Eſpagne, S. M. Cathol.
„le fit Profeſſeur de la Ste. Ecriture à Louvain,
„d'où il fut tiré l'an 1635. pour être pro-
„mu à l'Evêché d'Ipres. Preuve manifeſte
„que la prétendue pourſuite de l'Inquiſition,
„& la ſortie précipitée & fugitive d'Eſpagne
„ſont un Roman.

„L'accuſé ſe défend encore comme ci-deſ-
„ſus, c'eſt-à-dire, aux depens de ſon Con-
„frere de Bourdeaux: mais on le pouſſe en-
„core plus fortement qu'on ne l'a pouſſé la
„premiere fois, & on prétend même qu'en
„ſuivant un autre menteur nommé Marandé
„il a fait un anachroniſme qui recule les Voya-
„ges de Janſénius en Eſpagne juſqu'à la 15. ou
„la 20. année de ſa vie.

„Enfin on repréſente fort vivement l'a-
„trocité de la 4eme accuſation. On traite Fil-
„leau, qui a debité le réſultat de la Conféren-
„ce de Bourg-Fontaine [42], & ſur la foi du-
„quel le P. Hazart a remué ce feu mal éteint,
„on

*Juridique de ce qui s'eſt paſſé à Poitiers au ſujet de la nou-
velle Doctrine de Janſénius.* C'eſt dans le Chap. II. de
ce Livre qu'il expoſe, qu'un Eccléſiaſtique qui paſſoit par
cette Ville lui avoit dit, que ſept des principaux Auteurs

n t (_oſteur; (
lay ı ı a aſter les tems ; ca
liq cet C rence à l'année 16
„il y o r r. Arnauld qui n'a
„ q 9 & il y fourre auſſi J
„ reven t d gne, où il n'alla la p
„ fois qu'en l'année 1624 43 . . . "

Voilà, *Monſieur*, ce que le Pere Haz a pris pour une forte Apologie, jugez à p ſent de ſon triomphe. Je crois que vous trouverez auſſi ridicule que l'a trouvé M Arnauld. „Si ces ſortes d'Apologies, *di* „*gr*

de cette Doctrine que l'on nomme Janſéniſme, fi l'an 1621, dans une Chartreuſe à 16. ou 18. lieues Paris, appellée Bourg - Fontaine, une aſſemblée o fut déliberé d'établir le Deiſme ſur la ruine du Cat ciſme, en perſuadant au peuple que les myſtères de tre créance ne ſont que des inventions pour duper: cet Ecclésiaſtique étoit l'un des ſept perſonnages en q tion; qu'il avoit rompu en 1622. ou 1623. avec le autres, dont il ne reſtoit qu'un en vie, & qui éto (J. D V. D. H.) (C. J.) (P. C.) (P. C.) (A. A.) (S. Le Sr. Filleau nous a fait aſſez entendre que les le du premier nom déſignoient *Jean du Verger de H vanne*, Abbé de St. Cyran: celles du ſecond *Corn Janſénius*, Evêque d'Ipres: celles du troiſiéme *Phi Coſpean*. Docteur de Sorbonne, Evêque de Nant puis de Liſieux; celles du quatrieme *Pierre Camus*, que du Bellay: celles du cinquième *Antoine Arn*

„*grand Homme* 44, lui paroiſſent avantageu-„ſes, il n'a qu'à prier, ou faire prier de nou-„veau, le même Auteur de lui en faire une „ſemblable (en parlant de ce ſecond *Factum*), „on ne croit pas qu'il la lui refuſe.“ Les Janſéniſtes ne furent pas les ſeuls qui ſe moquerent de la fauſſe gloire de ce Jéſuite; le Prince Erneſt de Heſſe, en répondant à une Lettre qu'il lui avoit écrite, lui parle en ces termes: „Je m'étonne le plus du monde „comme la paſſion ſi véhémente contre les „Janſéniſtes, & de votre part trop d'amour „propre

Docteur de Sorbonne; & celles du ſixième *Simon Vigor*, Conſeiller au Grand Conſeil. Mais, comment s'appelloit ce prétendu Dénonciateur, de qui le Sr. Filleau dit tenir cette hiſtoire, & qui après avoir renoncé à ce déteſtable complot en 1622. ou 1623. a été plus de 30. ans ſans en ouvrir la bouche? Pourquoi ne l'a-t-on point nommé, ou du moins déſigné comme les autres? La raiſon en eſt évidente. C'eſt que le recit de cette prétendue Conférence eſt un des plus grands excès de calomnie qu'on ait jamais vu; & que les Fourbes ne font pas ordinairement ce qu'ils feroient obligés de faire ſelon les regles de la juſtice, parceque cela n'eſt pas expédient pour couvrir leurs impoſtures.

43 Nouvelles de la Rép. des Lettres, Mois de Janvier. 1686.

44 Morale Prat. des Jéſuites, Tom. 8. p. 370.

„propre vous a por r rémarqu
„ce que Mr. le Bel 45, que je connois, & q
„vu l'année passée à otterdam, & qui es
„un homme fort habile & savant, ne fait
„que se jouer en effet de vous, pour vous
„commettre tant plus avec les Jan-Sénistes;
„la plume desquels Messieurs les Calvini-
„stes, ou Prétendus Réformés, ont tant
„éprouvée contre eux. Ce que le seul Mr.
„Arnauld a écrit avec tant de solidité, a assez
„à ce qui me semble, prouvé. Car en effet,
„cet Auteur Calviniste, Mr. le Bel, ne veut
„dire autre chose, & vous le jetter sur la
„barbe & en face, que comme aucuns de vo
„Casuistes sont accusez par les Jansénistes d'a
„voir enseigné formellement, en matiere de
„la Calomnie, & de l'exemption de la retracta
„tion, ce qu'il semble que vous avez pratiqué
„qu'aussi-bien & selon cela (je veux dire *ar*
„*gument. ad hominem*) vous êtes donc excusa
„ble, en & par quoi, malicieusement ce
„Auteur, si adroit Calviniste, vous met plus
„dans le tort & dans le blâme, qu'il semble
„que vous ne vous appercevez point. J'a
„donc pitié de vous, & que le point si vain
„& si périssable de l'honneur, vous met en te
„dan

45 Monsieur Bayle.

nger de l'ame, qu'à pas un de vos Péni-
ıs, au cas pareil, vous ne voudriez pas
nſeiller, d'ainſi comparoître devant le ſi
:rible Juge des vivans & des morts. Voilà
que j'ai cru en toute droiture & charité
voir vous répondre, vous demeurant au
ſte le très-affectionné, & ne me veux
ıint davantage me mêler de vous écrire ou
pondre; car auſſi-bien j'ai fait ce que j'ai
ı, & peut-être même au-delà de ce que
i du.“

Vous trouverez ſans doute, *Monſieur*,
le ſtile de Mr. le Prince Erneſt n'eſt ni
lant ni correct: je conviens aiſément de
e vérité; mais on peut dire en fort mau-
langage de très-excellentes choſes. Il
ıit heureux pour ce Prince que ſa Lettre
Miniſtre Drelincourt fût auſſi ſenſée, que
e qu'il a écrite au Pere Hazart. Ce Prince
t né Proteſtant, & s'étant fait dans la ſui-
Catholique, il ſe mêla d'écrire ſur des ma-
es de Controverſe. Le ſage & ſavant Dre-
ourt réfuta un Ouvrage qu'il lui avoit a-
ſſé; vous jugez bien qu'un auſſi grand
éologien n'eut pas de peine à anéantir les
ections de ſon Adverſaire. Dans des
outes de Théologie il ſeroit ſurprenant
ın Prince pût y acquérir de grands avan-

tages. On pourroit dire avec raison aux Souverains qui ont voulu faire les Controversistes au nombre desquels on doit placer Henri VIII, ce que dit un Musicien à Philippe de Macédoine, qui vouloit décider sur les fautes qui se trouvoient dans un air contre les règles de la Musique: A Dieu ne plaise, Seigneur que vous soyez jamais obligé de connoître ces choses comme moi!

La Réponse que fit Mr. Drelincourt est écrite dans le goût de tous ses autres Ouvrages; le stile en est simple, aisé, mais cependant noble & nerveux. Ce Ministre n'est point véhément, mais pathétique; un caractère de douceur, de candeur & de probité brille dans tous ses Ecrits. Le Prince Ernest n'avoit point considéré qu'il étoit dangereux de lutter contre un pareil Rival. Lorsqu'il fut question de repliquer à la Réponse qu'il avoit faite à sa Lettre, le bon Prince abandonna la façon d'écrire des Théologiens; il eut recours au stile militaire, & peu s'en fallut qu'il ne proposât un duel à Mr. Drelincourt. Il s'emporta contre lui, le traita d'une maniere méprisante, & fit sonner bien haut l'honneur qu'un Prince, tel que lui, avoit fait à ce Ministre, de vouloir lui écrire. Il ne pouvoit digérer que Mr. Drelincourt eût

ce

cru qu'il descendoit d'une branche cadette de la Maison de Hesse-Reinfeldt: il lui auroit plutôt pardonné de l'avoir convaincu démonstrativement, qu'il n'y avoit pas une seule pensée juste dans tout son Ouvrage, que d'avoir ignoré quels étoient ses Ancêtres; c'étoit prendre un Prince Allemand par son foible, que de montrer que l'Univers entier n'étoit point occupé du soin de s'instruire de sa Généalogie. Les injures que Mr. le Prince Ernest de Hesse a écrites contre Mr. Drelincourt n'ont pas porté plus de préjudice à ce grand Homme, que les fausses accusations de Mr. le Camus, Evêque du Bellay, qui prétendoit que les Protestans ne croyoient point que la Ste. Vierge fût Mere de Dieu: „Vous me permettrez, „*dit cet Evêque*[46] *en s'adressant à Mr. Drelin-*„*court*, de vous dire que jamais je n'ai ren„contré ce terme de Mere de Dieu dans vos „Ecrivains, que vous-même, qui semblez „plus favorable à cette Divine Mere, l'évitez „soigneusement comme un écueil, & que dans „les conferences & les conversations que j'ai „eues depuis trente ans avec ceux de votre „Confession, j'y ai trouvé une telle aversion „à

46 Mr. le Camus Evêque du Bellay, Réponse à Mr. Drelincourt, pag. 83.

„à ce titre, que jamais ils ne s'en servent: jusques-là que quelques-uns s'en trouvant pressés, me l'ont nié en se cabrant, comme si „Mere de Christ & Mere de Dieu étoient deux „choses, & que Christ ne fût pas Dieu; ce qui „choque & heurte rudement l'union hypostatique & la communion des Idiomes. Vous „y penserez s'il vous plaît.“ Il ne fallut pas long tems à Mr. Drelincourt pour détruire un reproche aussi mal fondé. „Il y a dix ans, „*répondit-il* [47], que j'ai fait imprimer un „Opuscule de l'honneur qui doit être rendu „à la Sainte & bienheureuse Vierge, dans lequel Traité se trouvent ces paroles: Nous „ne faisons point de difficulté de dire, avec les „Anciens, que la Vierge Marie est Mere de „Dieu.“

Vous savez, *Monsieur*, que les Jésuites ont fait & font encore tous les jours aux Jansénistes le même reproche que Mr. l'Evêque du Bellay faisoit à ce Ministre; mais ils sont encore plus mal fondés dans leurs accusations. Il est vrai que les Jansénistes rejettent toutes les fausses visions du Pere Bauni & de quelques autres Théologiens extravagans mais

47 Mr. Drelincourt, Replique à la Réponse de Mr. du Bellay, pag. 292.

ais vouloir mettre une différence entre le
ilte de la Vierge & celui de la Divinité,
:-ce vouloir détruire les honneurs qu'on
it rendre à Marie? C'est-là une des ca-
mnies des plus grossiéres de la Societé. Ce
ii doit consoler les Jansénistes, c'est que les
res de l'Eglise les plus illustres, & même
; Apôtres, n'ont point été à l'abri de la ca-
mine & de la critique de quelques Théolo-
ens Jésuites. Il n'a pas tenu au Pere Adam,
plus fou des Théologiens, que St. Paul
St. Augustin n'ayent été regardés tous deux
mme deux Hérétiques. Ce fut à Bour-
aux qu'il prêcha ces excellentes choses.
ous jugez bien que les Jansénistes ne man-
ierent point de les relever avec tout l'éclat
l'indignation qu'elles méritoient. „Pour
prouver, *dit un d'entr'eux* [48], *en parlant du*
Pere Adam, qu'il y a quelquefois de la foi-
blesse dans les Auteurs Canoniques, & qu'ils
parlent souvent suivant leur imagination dans
'expression des choses que Dieu a révélées,
e Jésuite dit que le Prophête Elie se plaint
le l'impieté de son siècle. Il dit à Dieu
que la foi est éteinte dans le cœur de tous
„les

[48] Défense de St. Augustin contre le P. Adam, p. 2.

„les hommes, & qu'il est ... seul de ...
„ceux qui l'adorent sur la Terre. . . . .
„Dieu souffre, continue l'Ecrivain Janséni
„quelques foiblesses dans les Auteurs Ca
„niques qu'il inspire, s'il y a un feu natu
„dans St. Paul qui ne soit pas de Dieu, to
„ce qu'un Libertin ou un Hérétique trou
„ra dans les livres Saints contre son sentime
„il dira que c'est ce qui vient de la foible
„ou du feu naturel de l'Homme, & non
„l'Esprit de Dieu."

Il paroît que le Pere Adam a justifié sentiment de l'Ecrivain Janséniste, car so prétexte de cette foiblesse & du feu natu de l'homme, il traita St. Augustin d'u étrange maniere. „Il dit [49] que ce Pere ét „embarassé & obscur dans ses Ecrits, qu'ét „un Esprit Africain, ardent & plein de c „leur, il s'étoit souvent trop emporté, ét „tombé dans l'excès, avoit passé au delà „la Vérité en combattant les Ennemis de „Grace, comme il arrive quelquefois qu' „homme qui a dessein de frapper son en „mi, le frappe avec tant de violence, q „le jette contre un Arbre & lui donne un co „tre-coup contre son intention. Que St. A

„gus

49 Idem, ibidem.

„gustin même en établissant contre les Pélagiens le Péché Originel, s'étoit emporté jusqu'à l'excès de l'erreur, en disant que le Péché Originel étoit puni dans les Enfans, qui mouroient sans Batéme, de la peine du feu & du dam."

Vous voyez, *Monsieur*, que c'est à tort que des simples Théologiens se plaignent aujourd'hui de la maniere aigre & injurieuse dont les Jésuites écrivent contr'eux: n'est-il pas ridicule qu'ils pensent qu'on doive les traiter avec plus de ménagement que St. Augustin? Au reste, vous serez peut-être surpris que tant de gens se récrient contre les Ecrits calomnieux que produit la Societé, & lorsque je vous dirai que par un Decret de cette même Societé, les Supérieurs des Jésuites sont d'obligation d'imposer des pénitences rigoureuses à ceux de leurs Peres, qui noircissent la réputation de leur Prochain, vous croirez peut-être que je plaisante; mais, quoiqu'il soit aussi peu exécuté que les Edits qu'on a publiés depuis 200 ans en France pour diminuer le Luxe, & qu'il soit par conséquent fort inutile à la tranquilité du Public, il ne laisse pas d'exister. Je vais vous le copier tout entier, afin de vous en convaincre.

La Congrégation [50] a parei......ent ordonné à la Requête de N. P. Général, que s'il arrive jamais que quelqu'un des Nôtres offense par ses paroles, par ses Ecrits, ou par quelqu'autre maniere, quelque personne que ce soit, même de dehors & sur-tout des Religieux ou des personnes considérables : ou qu'il leur donne un sujet raisonnable de se plaindre, 1o. Que les Supérieurs soient vigilants à en prendre connoissance, & à en faire telle punition que besoin sera, sans jamais rien laisser d'impuni en ce genre. 2o. Qu'ils fassent faire aussi-tôt une duë satisfaction à ceux qui auront eu raison de se croire offensés ; & s'il arrive jamais que l'on réimprime les Livres où seroient ces choses offensantes, qu'on ne manque point de les ôter entiérement. 3o. Et afin que les Supérieurs, à qui il appartient, ne soient pas trop faciles en ceci, la Congrégation a approuvé l'avis des Peres députés, qui est

50 *Censuit pariter Congregatio, ipso etiam Patre Nostro postulante, si contigerit unquam quemquam è Nostris etiam alioscumque Externos, maxime vero Religiosos aut Viros primarios, vel lingua, vel calamo, aut quacumque alia ratione offendere, aut justam illis offensionis causam dare, 1o. ut in illum Superiores diligenter inquirant, quaque par est severitate animadvertant, nihilque huiusmodi inpunitum relinquant; 2o. ut curent iis, qui se læsos existimare merito po*

:t que les Consulteurs locaux & Provinciaux
ient obligés d'avertir les Supérieurs médiats
e ces sortes de fautes, & de savoir si l'on a
u soin d'imposer des pénitences aux coupables, & quelles auroient été celles qu'on leur
uroit imposées.

Vous serez sans doute surpris, *Monsieur*, ue les Jésuites qui connoissent si bien toute horreur de la calomnie, en fassent cependant n si grand usage. Comment se peut-il faire, irez-vous, que des gens soient si peu attenfs à fuir des crimes qui doivent leur faire ppréhender une damnation éternelle? Vous e serez plus étonné de la sécurité des Jésui:s, lorsque vous saurez l'expédient qu'ils ont rouvé pour médire impunément & pour rustrer la vengeance du Ciel Ils ont établi ans la Societé une espece de troc entre les 'échés & les bonnes Oeuvres, c'est-à-dire u'à l'article de la mort, un Théologien qui

a

iverint, satisfactionem quam primum exhiberi, at si quan- Libri illi in quibus aliquid sit unde quis offendi potuerit, cudantur, illud penitus expungi; 3o. ne ipsi etiam Supeores, ad quos spectat, se in hac parte molliores præbeant: robavit Congregatio judicium Patrum deputatorum, ut Conltores tum locales tum Provinciales teneantur monere Supeores mediatos, si quid ab aliquo peccatum sit, & an pœnintia necne & qualis iniuncta illis fuerit.

a calomnié un nombre d'hon ̣tes gens, un échange de conscience avec quelqu'u Jésuite qui n'a jamais écrit; de sorte que qui meurt emporte les bonnes Oeuvres du vant, & lui laisse ses péchés. Vous voyez bien c'est-là un expédient certain pour ne crai point d'être puni des médisances & même autres crimes. Il est vrai que le dernier suite qui mourra, & qui se trouvera ch du paquet de tous les autres, sera fort em rassé de trouver quelqu'un qui veuille charger; mais peut-être sont-ils dans pensée, *oportet unum mori pro omnibus.* V serez peut-être bien aise, *Monsieur*, d' instruit plus particuliérement de la façon se fait à l'article de la mort cet échang conscience. Voici l'Histoire d'un de trocs, telle que l'a donnée un de ces R. R. Jésuites dans une conférence qu'il eut au C vent des Religieuses de la Visitation de la St. Antoine de Paris.

„Il y avoit, *dit-il* [51], un homme de „dition, qui, après avoir passé sa vie „le libertinage, tant à la Cour qu'à l'Arr „étoit malade, & ne vouloit en façon „mc

[51] Extrait de la Morale Pratique des Jésuites, To pag. 131.

ıonde entendre parler d'aller à confesse; arcequ'il y avoit tant d'années qu'il n'y avoit é, que c'étoit du plus loin qu'il pût se souenir. Ceux qui étoient auprès de lui firent ous leurs efforts pour l'y faire résoudre, ıais ce fut en vain; car la honte qu'il avoit e ses crimes le surmontoit toujours & l'emêchoit de les avouer. Cependant il vouloit ien recevoir les autres Sacremens. C'est ourquoi on lui choisit un Prêtre qui fut n Jésuite. Aussi tôt que le Malade l'aperçut, il s'écria qu'il n'avoit que faire d'aprocher, parcequ'il ne vouloit pas se conesser. Le Jésuite lui dit de n'avoir point e peur, quil ne vouloit point lui parler e confession; mais qu'il croyoit qu'il vouroit bien faire des actes de Foi, de Contrion & autres nécessaires pour bien mourir. e Malade y consentit & le Jésuite les lui fit ıire; puis il lui demanda s'il agréeroit de ıire un échange avec lui en acceptant ses onnes Oeuvres, & lui donnant ses Péıés. Le Malade s'y accorda volontiers. e Jésuite l'assûra donc qu'il prenoit sur lui ous ses péchés, & les regarderoit desormais omme siens, & qu'en même tems il lui éderoit le mérite de toutes les bonnes Oeures qu'il auroit pratiquées. Sur cela il lui

„donna

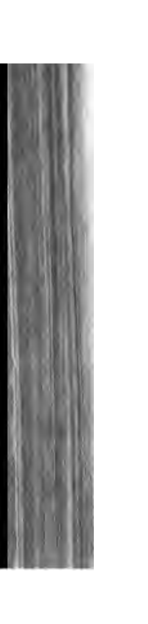
„donna l'Abſolution & ſe retira; mais com-
„me il étoit à la porte il revint pour dire au
„Malade, qu'il ne ſavoit point quels étoient
„les péchez dont il s'étoit chargé, & qui en
„feroit cauſe qu'il ne pourroit s'en confeſſer
„comme étant à lui; parcequ'il les ignoroit,
„& que cependant il auroit bien voulu s'en
„accuſer, n'ayant pas envie de ſe damner. Le
„Malade ne fit aucune difficulté de lui racon-
„ter tous ſes crimes, ſans en avoir honte, par-
„cequ'il ne les croyoit plus à lui. Le Jé-
„ſuite lui apporta enſuite le Saint Viatique;
„il mourut un peu après, & apparut la nuit
„ſuivante au Jéſuite, pour le remercier du
„don qu'il lui avoit fait de ſes mérites, en
„conſidération deſquels Dieu l'avoit mis dans
„ſa gloire, quoiqu'il eût mérité l'enfer. Il
„l'aſſûra auſſi qu'à cauſe de la charité qu'il
„avoit eue pour lui en ſe chargeant de ſes pé-
„chés, Dieu ne les lui avoit pas imputés &
„les pardonnoit au Jéſuite."

Lorſqu'on peut troquer de conſcience auſſi aiſement, que l'aſſûrent les R. R. P. P. Jéſuites, doit-on craindre de flétrir la réputation des plus honnêtes gens dès qu'ils nous ſont oppoſés? On eſt aſſûré de trouver quelqu'un aſſez charitable pour vouloir ſe charger de toutes les médiſances que la Divinité ne

ſauroit

auroit punir, par la ſage précaution qu'un Jéſuite mourant a de laiſſer tous les crimes à quelqu'un de ſes Confréres. Je ne m'étonne plus que la Société ait tâché d'inſinuer, que le Révérend Pere Girard eſt mort en odeur de ſainteté; c'eſt apparemment qu'il avoit eu ſoin de charger le Pere Sabatier, ſon cher ami, des pecatilles que les Janſéniſtes l'accuſoient d'avoir commiſes avec la Cadiére. Je ne ſai ſi les ennemis de ce Pere étoient bien fondés dans les reproches qu'ils lui faiſoient; mais en ſuppoſant qu'ils le fuſſent, je me figure que la ſurpriſe du Démon de l'impureté fut bien grande, lorſqu'il vit que l'ame de ce Pere lui échapoit. Il dut dire plus d'une fois: Que maudite ſoit la pernicieuſe coutume de troquer de conſcience à l'heure de la mort! Si l'on ne ſupprime pas un pareil abus, l'Enfer ſera bientôt auſſi inutile que le Purgatoire, & les Catholiques pourront faire une ſouſtraction de ce dernier comme les Proteſtants ont fait du premier.

Les Théologiens Janſéniſtes, qui n'admettent point le troc de conſcience, ont trouvé un autre moyen pour pouvoir médire auſſi impunément que les Moliniſtes. Ils ont compilé avec ſoin tous les paſſages de l'Ecriture & des Peres, qu'ils ont crus propres à autori-



antiques, il n'a pas tenu à lui qu'o
que Dieu même avoit donné des
qui autorisoient les injures atroces
insérées dans quelques-unes de se
provinciales. „C'est, *dit-il* (*)
„bien remarquable, que dans les
„paroles que Dieu a dites à l'homn
„sa chûte, on trouve un discours d
„rie, & une ironie piquante, selon
„Car après qu'Adam eut desobéï da
„rance que le Démon lui avoit don
„fait semblable à Dieu, il paroît pa
„re que Dieu en punition le rendit
„mort, & qu'après l'avoir réduit à c
„rable condition qui étoit due à son
„se moqua de lui en cet état par c

„& on lui faisoit sentir sa folie plus vivement „par cette expression ironique, que par une „expression sérieuse. Et *Hugue de S. Victor*, „ayant dit la même chose, ajoute que cette „ironie étoit due à sa sotte crédulité; & que „cette espèce de raillerie est une action de „justice, lorsque celui envers qui on en use, „l'a méritée.

„Vous voyez donc, mes Peres, que la mo-„querie est quelquefois plus propre à faire „revenir les hommes de leurs égaremens: & „qu'elle est alors une action de justice; parce „que, comme dit Jérémie, les actions de ceux „qui errent sont dignes de risée, à cause de „leur vanité: *vana sunt & risu digna*. Et „c'est si peu une impieté de s'en rire, que c'est „l'effet d'une sagesse divine, selon cette parole „de St. Augustin: Les Sages rient des insensés, „parce qu'ils sont sages, non pas de leur pro-„pre sagesse; mais de cette sagesse divine qui „rira de la mort des méchans.

„Aussi les Prophêtes remplis de l'esprit de „Dieu ont usé de ces moqueries, comme nous „voyons par les exemples de Daniel & d'Elie. „Enfin il s'en trouve des exemples dans les „discours de Jésus-Crist même: & St. Augustin „remarque que quand il voulut humilier Ni-„codème, qui se croioit habile dans l'intelli-

„gence de la Loi, comme il le voioit enflé d'or-„gueil par sa qualité de Docteur des Juifs, il „exerça & étonna sa présomption par la hau-„teur de ses demandes, & l'ayant réduit à l'im-„puissance de répondre: *Quoi*, lui dit-il, „*vous êtes Maître en Israël, & vous igno-„rez ces choses!* Ce qui est le même que s'il „eût dit: *Prince superbe reconnoissez que* „*vous ne savez rien.* Et St. Chrysostome & „St. Cyrille disent sur cela qu'il méritoit d'être „joué de cette sorte."

Est-il possible qu'un homme qui avoit autant de génie, de science & d'érudition que Pascal ait voulu justifier les excès les plus criminels par les choses les plus respectables? L'exemple de ce grand homme est une preuve bien évidente qu'il n'est rien qu'un Auteur, qui suit sa passion, ne croye pouvoir justifier. C'est apparemment sur des principes semblables à ceux de Pascal qu'Arnauld a fondé l'innocence du portrait odieux qu'il a fait de la Société. „Il n'y a personne, *dit-il* (*), „qui ne connoisse que si l'on vouloit s'arrêter „davantage ici à découvrir la conduite interes-„sée & ambitieuse que cette Société a tenue „depuis ce tems-là, soit pour excuser ses pé-„chés les plus grossiers, soit pour s'emparer du

(*) Morale Pratique des Jésuites, Tom. I. p. 49.

u bien d'autrui, ſoit pour détourner les Peu-les des vrais Paſteurs, ſoit pour opprimer :s gens de bien & pour perdre les Saints E-êques, on ne pût donner une explication de ette Prophétie encore beaucoup plus ample. ar rien ne ſeroit plus facile que de faire oir que cette Compagnie s'eſt toujours loignée de la voye de Dieu à meſure qu'elle eſt accrue; & que toute la grandeur dont lle a toujours été ſi jalouſe, n'a ſervi qu'à érifier cette parole ſi remarquable du Pro-hête Roi: *Superbia eorum qui te oderunt ſcend.t ſemper.*"

Qui croiroit que la ſeule charité fut le mo-de ces injures groſſiéres? Si un autre hom-: que celui qui les a dites, nous aſſûroit 'elles découlent des ſources d'une vive piété d'une tendreſſe Chrétienne, nous le traite-ons d'extravagant. Eh quoi! lui dirions-us, eſt-ce ainſi que s'exprime ceux qui ne ulent remuer que le cœur & qu'éclairer l'eſ-it? Qu'eſt-il beſoin, de dire à des gens nt on doit chercher à acquérir la bienveuil-ıce plutôt que la haine, puiſqu'on n'a d'au-: but que leur inſtruction, qu'eſt-il beſoin, ;-je, de leur dire les choſes les plus capa-:s de les aigrir? Je demande ce que l'on nſeroit d'un Miſſionaire, qui abordant dans

„plus importantes Vérités de la Religion. Les a„tres ont reproché à ce Ministre, que c'étoit en va„que pour ôter à Mr. Arnauld la créance que s„mérite & sa profonde érudition lui avoient acq„se, il avoit eu recours à un moyen tout-à-fait i„digne d'un honnête homme, en voulant déchir„la réputation d'un Théologien par une calomn„si noire, qu'elle doit faire horreur à tous ce„qui la liront. Et les autres enfin, voyant q„des gens aussi injustes & aussi déraisonnables q„vous, s'unissoient au Ministre Claude pour rend„suspecte la foi & la personne de Mr. Arnauld, o„protesté qu'ils ne pouvoient supporter, & q„tous les Fidèles devoient gémir de voir q„même des Théologiens Catholiques euss„entrepris de le diffamer, & d'ôter, s'ils po„voient, la force à ses Ouvrages, tâchant de „rendre suspect en supposant qu'il a des sentime„pernicieux, & qu'il est séparé de l'Eglise dans „sein de laquelle il a toujours vécu.“

Il me reste encore, *Monsieur*, à vous faire v l'abus que les Théologiens font des Miracles & Prodiges; mais, comme cet Artic.. me conduir trop loin, je le reserve pour la Lettre suivante, sera la derniere que je vous écrirai sur les Mati Théologiques. Je suis avec beaucoup de consi ration,

MONSIEUR,

Votre très-humble & tr
obéissant, &c.

FIN DU I. TOME.

